

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES



THESE DE DOCTORAT

*Troisième Cycle (LMD) en Sciences Economiques
Spécialité : Économie du Développement*

Présentée par :

KACI AMINA

Sujet de thèse :

**Attractivité et dynamiques territoriales : analyse des
conditions de la mise en place du cluster de boissons agro-
logistique dans la wilaya de Bejaia**

Sous la direction de : Pr. AMIAR Lila

Devant le jury composé de :

Mme. AGHARMIOU Naima	Professeure	UMMTO	Présidente
Mme. AMIAR Lila	Professeure	UMMTO	Rapporteur
Mme. AIT HABOUCHE-MIHOUB Ouahiba	Professeure	Univ. D'Oran 2	Examinatrice
M. CHENANE Arezki	Professeur	UMMTO	Examineur
M. LALALI Rachid	MCA	UAMB	Examineur
Mme. SMADI Amina	MCA	UMMTO	Examinatrice

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

Tout comme le territoire, cette thèse s'est construite grâce à des acteurs ayant chacun joué un rôle dans la construction de cette thèse. Ma volonté est de les remercier profondément à travers ces quelques lignes.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à ma directrice de thèse, professeure Amiar Lila, pour sa confiance et sa disponibilité tout au long de cette aventure scientifique. Je la remercie pour tout le temps qu'elle m'a accordé.

Mes remerciements s'adressent également aux membres de jury qui ont pris le temps et le soin d'examiner ce travail.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude envers tous les membres de l'équipe de la formation doctorale en l'occurrence : Pr. Dahmani Mohamed, Pr. Belaid Abrika, Pr. Chenane Arezki, Pr. Aknine Rosa, Pr. Aghramiou Naima.

Je remercie également tous les dirigeants, les responsables des entreprises d'avoir répondu à notre enquête sans lesquels, je ne pouvais pas achever cette thèse.

J'adresse mes vifs remerciements au directeur de l'AAPI de la wilaya de Bejaia, monsieur Aoune, ainsi que son adjoint, monsieur Boudraa pour leur écoute et leur disponibilité. Je remercie également monsieur Guend, directeur général de la compétitivité industrielle au sein du ministère de l'industrie et des mines ainsi que monsieur Boudia. Je remercie également le président de l'APAB, monsieur Ali Hamani, ainsi que le président du CBA, monsieur Bouattou et son assistante Melle Oularbi pour la documentation et les contacts mis à ma disposition.

Je tiens également à remercier toutes les personnes exceptionnelles qui ont été mises sur mon chemin durant mon parcours de thèse en l'occurrence les docteurs et doctorants du laboratoire LED de l'UAMB et de l'espace de recherche de l'UMMTO. Merci pour le partage de vos expériences ainsi qu'aux discussions fructueuses échangées qui ont été d'une très grande aide pour l'avancement et l'achèvement de cette thèse.

Je tiens à remercier plus particulièrement ma sœur et mon frère ainsi que mes meilleures amies qui m'ont épaulé et soutenu dans les moments difficiles.

Ma profonde gratitude va à mes parents, c'est avec beaucoup d'émotions que j'écris ces quelques lignes, car ce modeste travail est le fruit de tous leurs sacrifices déployés pour mon éducation et ma formation. Aucune dédicace ne saurait exprimer ma gratitude envers eux.

À toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'aboutissement de cette thèse qu'elles trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude et mes remerciements les plus sincères.

*... À mes tendres parents
À ma sœur Dalissia
À mon frère Elyas
À mes sœurs de cœur Célia et Rania
À Bella
À mes tantes, oncles, cousins et cousines
À mes ami(e)s
À la mémoire de mes grands-parents...*

*« Il n'y a pas plus grande arme que la connaissance ni de plus grande source de
connaissance que l'écrit. »*

-Malala Yousafzai-

Abréviations et acronymes

ANADE : Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat

AAPI : Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement

ANEM : Agence Nationale de l'Emploi

ANEXAL : Association Nationale des Exportateurs Algériens

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro-Crédit

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

APAB : Association des Producteurs Algériens de Boissons

APSI : Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement

BRSA : Boissons Rafraîchissantes Sans Alcool

BTPH : Bâtiments Travaux Publics et Hydrauliques

CAPC : Confédération Algérienne du Patronat Citoyen

CBA : Cluster de Boisson Agro-logistique

CBS : Cluster de Boisson Soummam

CC : Chemin Communal

CCI : Chambre de Commerce et de l'Industrie

CCIAF : Chambre de Commerce et d'Industrie Algéro-Française

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CNRC : Centre National du Registre du Commerce

CREA : Conseil du Renouveau Economique Algérien

CRTAA : Centre de Recherche en Technologies Agro-Alimentaires

CW : Chemin de Wilaya

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DEVED : Programme Développement Economique Durable

DIACT : Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires

DIM : Direction de l'Industrie et des Mines

DPSB : Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires

EPE : Entreprise Publique Economique

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limité

FCE : Forum des Chefs d'Entreprises

GE : Grande Entreprise

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GREMI : Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs

I.S.M.M.E : Industries Sidérurgiques Métallurgique Métallique et Electrique

IAA : Industrie Agro-Alimentaire

JORA : Journal Officiel de la République Algérienne

MIDIPI : Ministère du Développement de l'Industrie et la Promotion de l'Investissement

MPI : Ministère de l'industrie et de la Promotion des Investissements

NPI : Nouvelle Politique Industrielle

NSI : Nouvelle Stratégie Industrielle

ONS : Office National de Statistique

PA : Pôles d'Attractivité

PAS : Plan d'Ajustement Structurel

PATW : Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya

PB : Production Brute

PIB : Produit Intérieur Brut

PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie

PNDIAA : Plan de Développement des Industries Agroalimentaires

POC : Pôles de Compétitivité et d'Excellence

R&D : Recherche et Développement

RN : Route Nationale

SARL : Société A Responsabilité Limité

SET : Système Economique Territorial

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SPA : Société Par Action

SPL : Système Productif Local

SWOT : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

TPE : Très Petite Entreprise

UAMB : Université Abderrahmane Mira Bejaia

WEF : World Economic Forum

ZAC : Zone d'Activités Commerciales

ZDII : Zone de Développement Industriel Intégrée

ZI : Zone Industrielle

SOMMAIRE

Remerciements	
Abréviations	
Introduction générale.....	02
Chapitre I : Fondements théoriques de l'approche territoriale : revue de la littérature...	12
Introduction.....	12
Section 1 : Fondements de la pensée économique spatiale : Cadrage théorique.....	13
Section 2 : Les différentes approches du territoire	24
Section 3 : Approches théoriques de l'attractivité et de la compétitivité territoriale.....	39
Conclusion.....	50
Chapitre II : Clusters : Cadre d'analyse théorique et conceptuel	52
Introduction.....	52
Section 1 : Fondements théoriques des dynamiques industrielles localisées	53
Section 2 : Cadre théorique et conceptuel des clusters.....	64
Section 3 : Grille d'analyse et caractérisation de la notion de cluster	75
Conclusion.....	92
Chapitre III : Expérience algérienne en matière de la mise en place des clusters.....	94
Introduction.....	94
Section 1 : Évolution de la politique industrielle algérienne : État des lieux et perspectives...	96
Section 2 : Panorama du secteur des industries agroalimentaires en Algérie	107
Section 3 : Cadre général d'émergence des politiques de clusters en Algérie : genèse et objectifs	113
Conclusion.....	128
Chapitre IV : Présentation monographique du terrain de l'enquête et choix méthodologiques.....	130
Introduction.....	130
Section 1 : Présentation monographique du territoire de Bejaia	131
Section 2 : Présentation des choix méthodologiques mobilisés pour l'enquête de terrain.....	147
Conclusion.....	163
Chapitre V : Analyse et présentation des données de l'enquête de terrain.....	165
Introduction	165
Section 01 : Présentation monographique du CBA.....	166
Section 02 : Présentation des principaux résultats de l'enquête de terrain.....	172
Conclusion.....	203
Conclusion générale.....	205
Bibliographie.....	212
Annexes	
Liste des illustrations	
Liste des tableaux	
Table des matières	

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les stratégies d'attractivité territoriales sont au cœur des stratégies des politiques publiques dans le but de faire face à une concurrence accrue entre les territoires. Elles permettent également d'attirer les investisseurs et d'animer un développement économique durable et participatif à l'heure de la mondialisation. Ainsi, la démarche de cluster devient une stratégie sur laquelle s'appuient les pouvoirs publics en matière de stratégie d'attractivité des territoires « *Les clusters sont aujourd'hui considérés comme la base des politiques locales, voire nationales dans des nombreux des pays* » (Torre, 2006, P.3).

La notion de cluster puise son origine des travaux pionniers de l'économiste britannique Alfred Marshall à travers l'étude des villes industrielles en plein essor à l'instar de Birmingham et Sheffield en 1890 qu'il appellera « les districts industriels ». Ce concept a été actualisé en 1979, par G. Becattini dans ses travaux portant sur l'analyse l'organisation industrielle de l'Italie du centre et du Nord-est (la troisième Italie) dans un contexte de crise du fordisme qui a remis au grand jour le rôle des petites et moyennes entreprises dans le développement économique selon l'auteur Michel Lescure (2001, p. 06) : « *Les PME ont cessé d'être des résidus de l'histoire pour devenir un acteur à part entière du développement économique* ». Ainsi, en raison de leur flexibilité et leur capacité de se fondre dans leur milieu grâce à leur dynamique d'apprentissage et aux interactions tissées entre les différents acteurs territoriaux (Leducq & Lusso, 2011), plusieurs déclinaisons des modes d'organisation d'entreprises ont fait leur apparition dans de nombreux travaux traitant le phénomène de regroupement d'entreprises. Ces déclinaisons sont spécifiques aux contextes locaux, aux États-Unis les théories de l'auteur Michael Porter sur la compétitivité des nations ont fait naître le concept de cluster. Ce dernier a été introduit à travers l'emblématique expérience de la Silicon Valley réputée pour leur performance et innovation et à leur capacité de créer une masse critique. Selon Torre (2022), la raison de ce succès, réside dans le caractère prépondérant des activités collaboratives avec l'idée que les échanges locaux soient itératifs entre les organisations innovantes permettant ainsi la transmission des connaissances et des savoir-faire. Outre les États-Unis, d'autres pays ont également orienté leurs politiques de développement vers la mise en place des clusters à l'instar des « *Kompetenznetze* » allemands spécialisés dans le domaine de haute technologie. En France l'appellation de « *pôles de compétitivité* » a été retenue pour décrire également ces formes d'organisation d'entreprises. Le principe de base qui relie ces différentes acceptations de la notion de cluster réside dans l'existence d'un nombre d'entreprises complémentaires, des

universités, des centres de recherche et des institutions publiques capables de porter ces initiatives de clusterisation.

La démarche de cluster revêt un double intérêt à la fois dans la sphère publique et privée. Elle permet ainsi de renforcer la compétitivité et l'attractivité des territoires d'un côté à travers l'amélioration de l'offre territoriale (infrastructures, cadres des affaires... etc.) et de renforcer d'un autre côté la capacité de production et la performance des industries et des filières ainsi que la compétitivité du secteur privé. Cette démarche permet ainsi de mutualiser des chaînes de valeur et de générer des économies externes.

Dans cette perspective, en vue de redynamiser et de diversifier les exportations de l'économie algérienne caractérisée par une forte dépendance aux hydrocarbures, il est incontestablement nécessaire de recourir au territoire comme brique de base du développement économique du pays. Cela à travers l'implication des acteurs territoriaux dans la construction d'un projet de développement territorial commun permettant l'élaboration d'une « stratégie collective de territoire » en référence à Asselineau et Cromarias (2010). Le territoire est désormais un construit socioéconomique et non comme réceptacle passif des stratégies des acteurs (Gilly , 2006).

Dans ce sillage, la création et le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des territoires figurent parmi les principaux axes stratégiques sur lequel repose la mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) à l'horizon (2030) en cours de consolidation. Les autorités algériennes ont inscrit le projet de lancement de pôle de compétitivité/ technopôle parmi les objectifs de la politique nationale de l'aménagement du territoire, en vue de fédérer les efforts des agents économiques publics et privés autour de la promotion de la recherche scientifique, le développement technologique et de l'innovation. À cet effet, six pôles de compétitivité et d'excellence (POC) sont pré identifiés à travers l'adoption du très ambitieux schéma national de l'aménagement du territoire SNAT (2030), capables de contribuer à l'attractivité et la compétitivité des territoires. Dans ce contexte, la wilaya de Bejaia a été pré-identifiée pour abriter un pôle de compétitivité dans l'industrie agroalimentaire (IAA), ce qui constitue l'une des priorités de la politique économique industrielle algérienne. En effet, ce secteur figure parmi les axes prioritaires et porteurs hors hydrocarbures susceptibles de relancer l'investissement national et de générer des richesses, des emplois durables et surtout de répondre à la demande de consommation locale. En outre, faire face à la compétitivité exacerbée que se livrent les très petites, petites et moyennes entreprises et de promouvoir

l'entrepreneuriat innovant et durable, de manière générale. Aussi, il est important de souligner que la valeur ajoutée globale industrielle du secteur agroalimentaire (hors hydrocarbures) représente une part de 87,5% dégagée par le secteur privé, contre une part de 12,5% pour le secteur public (ONS, 2019). Il est à noter que l'Algérie affiche un retard en matière de la mise en place d'un processus de clusterisation comparé à ses voisins marocains et tunisiens (Nekka, Aliouat, et Yanat 2015 ; Pommier, 2014). Toutefois, dans un rapport publié par l'institut de prospective économique du monde méditerranéen (2019) sur les clusters au Maghreb qui constitue la suite de l'étude réalisée par Pommier (2014), il en ressort que cinq ans après cette étude datant de 2014, des changements en matière de création et de développement des clusters dans les trois pays du Maghreb notamment en Algérie ont été enregistrés. À cet effet, l'accent est mis sur l'évolution des clusters grâce à l'appui et à l'encouragement des initiatives privées de regroupements industriels de la part des dirigeants. Cette démarche vise principalement à redynamiser le tissu industriel national et à favoriser la compétitivité des entreprises nationales.

Dans ce sillage, le programme de coopération allemande (GIZ-DEVED) en étroite collaboration avec le ministère de l'Industrie et des Mines ont mis en place les premières expériences pilotes de la mise en place des clusters. L'objectif étant de transmettre les compétences et les expériences allemandes en matière de création et de gestion des clusters au profit des acteurs territoriaux algériens.

Les constats développés ex ante ont suscité en nous l'intérêt de traiter la problématique d'émergence de clusters en Algérie en analysant les conditions de la mise en place du cluster de boisson agro-logistique localisé dans la wilaya de Bejaia.

1. Objet de la thèse, éléments de problématiques et hypothèses de recherche

Cette étude a été réalisée dans l'optique d'apporter un éclairage sur les conditions de la mise en place du cluster de boisson agro-logistique dans la wilaya de Bejaia. Ainsi, nous tenterons de mettre en évidence des caractéristiques spécifiques de ce cluster à travers la gouvernance, les stratégies et modalités d'actions des acteurs, les services proposés par le cluster, et le degré d'intégration des entreprises locales dans le CBA. Ce travail de recherche a pour objet d'analyser la transposition du concept de cluster au cas des entreprises de la filière boisson localisées dans la wilaya de Bejaia, et de déterminer le positionnement des clusters localisés en Algérie par rapport aux nombreuses autres initiatives existant dans le monde en général et au Maghreb en particulier. Selon l'auteur Jean-Pierre Gilly (2006), cette transposabilité semble possible, tout au moins pour étudier les nouveaux « territoires productifs » au sein des pays du

Maghreb à condition d'analyser et d'intégrer leur contexte institutionnel propre et d'étudier les logiques d'actions des différents acteurs territoriaux.

À partir des constats développés, ex ante, nous tenterons à travers notre travail de recherche de répondre à la problématique suivante :

Sous quelles conditions territoriales le Cluster de Boissons Agro-logistique (CBA) de la wilaya Bejaia a-t-il été mis en place et comment contribue-t-il à l'attractivité locale et à la compétitivité industrielle ?

Afin de répondre à la problématique de notre recherche, des questions subsidiaires suivantes ont été posées, à savoir :

- Quelles sont les conditions qui sont à l'origine de l'émergence du CBA ?
- Quelles sont les caractéristiques du cluster de boisson agro-logistique localisé dans la wilaya de Bejaia ?
- Quel est le rôle des pouvoirs publics dans la propulsion et l'accompagnement du (CBA) ?
- Existe-t-il une cellule ou équipe qui accompagne et facilite le montage des projets de cluster au niveau local ?
- Les acteurs territoriaux (collectivités locales, université, entreprises, centre de recherche) s'inscrivent-ils dans une logique de clusters ?
- Quels sont les obstacles qui entravent le fonctionnement et le développement du CBA ?

- **Hypothèses de recherche**

L'élaboration de nos hypothèses de recherche est basée principalement sur les résultats dominants de la recherche documentaire à travers le « *dépouillement de la documentation* » ainsi que les « *réunions et discussions de groupe* » avec les entreprises membres du cluster durant lesquelles nous avons été conviés. Nos hypothèses sont énoncées comme suit :

Hypothèse 1. La proximité géographique entre les entreprises du CBA entraîne des économies d'agglomération

Hypothèse 2. Les relations interpersonnelles entre les entreprises locales implantées au niveau de la wilaya de Bejaia constituent un élément central dans la formation du CBA.

Hypothèse 3. La formation du CBA est basée sur la mobilisation des acteurs territoriaux. En Algérie les acteurs territoriaux ne s'inscrivent pas dans une logique de clusterisation

Hypothèse 4. Le CBA n'ayant pas réussi à atteindre la masse critique demeure toujours au stade embryonnaire.

2. Méthodologie de la recherche

Après avoir énoncé la problématique de recherche et nos hypothèses, la méthodologie retenue dans le cadre de la réalisation de cette thèse s'articule à la fois :

Sur *le plan théorique*, nous avons effectué dans un premier temps **une recherche documentaire et un état de l'art** afin de restituer un cadre théorique. À cet effet, nous nous sommes basés sur une grille de lecture qui nous a permis de nous imprégner des concepts relatifs à notre problématique et de dresser ainsi une liste d'items pour élaborer notre questionnaire ainsi que des guides d'entretien. Nous avons ainsi consulté des revues académiques, thèses et ouvrages qui traitent de notre thématique par le biais de la plateforme du système national de documentation en ligne (SNDL) et la plateforme scientifique algérienne (ASJP), des études et les rapports statistiques réalisés par certaines institutions locales et nationales à savoir : les différents bulletins statistiques réalisés respectivement par la direction de l'industrie, la direction de la planification et du suivi budgétaire, l'ONS...etc. ainsi que le schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT-2030) et les rapports de la GIZ. Afin de nous renseigner sur les différentes méthodes dont la littérature existante a appréhendé la problématique de recherche à travers ce cadre théorique, nous allons mettre en lumière les fondamentaux et les concepts liés à notre thématique pour cette recherche doctorale. Nous partons de trois éléments de base qui sont les concepts théoriques autour desquels s'articule notre réflexion : le territoire, l'attractivité et les clusters, pour cela nous opterons pour une démarche hypothético-déductive qui est considérée aujourd'hui comme « *la démarche classique de la science moderne* » (N'DA, 2015). Cette démarche consiste en la formulation de réponses provisoires sur un phénomène étudié ; ces réponses sont appuyées à partir d'un affinement de la revue de littérature. Ainsi, ces réponses provisoires seront par la suite testées sur le terrain afin de les infirmer ou bien de les confirmer. Cette démarche s'appuie sur une combinaison entre la théorie et la pratique, ce qui nous permettra au terme de notre travail de recherche de déduire des conclusions qui pourront infirmer ou confirmer les hypothèses énoncées.

Sur *le plan empirique*, puisque nous nous intéressons aux questions territoriales, un travail de terrain est indispensable. Pour mener à bien notre analyse, nous avons eu recours à une démarche hybride en combinant deux méthodes de recherche à savoir : la méthode quantitative par le biais d'un questionnaire administré aux entreprises localisées au niveau de la wilaya de

Bejaia et adhérentes au CBA. Il s'agit de tester les facteurs d'émergence de clusters retenue dans la revue de la littérature sur le terrain d'étude. Les résultats ainsi obtenus, nous permettrons de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Quant à la méthode qualitative par le biais de guides d'entretien adressés aux parties prenantes du CBA (l'université, centre de recherche, l'AAPI...etc.), ils nous permettront d'analyser la perception et les logiques d'action des acteurs à l'origine de l'émergence du cluster dans la wilaya de Bejaia. Cette démarche nous permettra de mieux comprendre la réalité du phénomène étudié au sein de son environnement c'est-à-dire les relations qu'entretiennent les entreprises locales au sein de leur territoire d'implantation : relations interentreprises, relations entreprises/universités et centre de recherche, relations entreprises/institutions publiques. Ce qui nous permettra d'effectuer un diagnostic global de notre terrain d'étude et puis d'exploiter ce diagnostic pour répondre aux interrogations et à la problématique de recherche et par ricochet de procéder à la vérification des hypothèses de recherche. L'enquête de terrain s'est déroulée durant une période allant du mois de décembre 2021 jusqu'au mois de juin 2022.

Afin de traiter la problématique des conditions d'émergence du (CBA), notre enquête a ciblé principalement **quatre catégories d'acteurs**

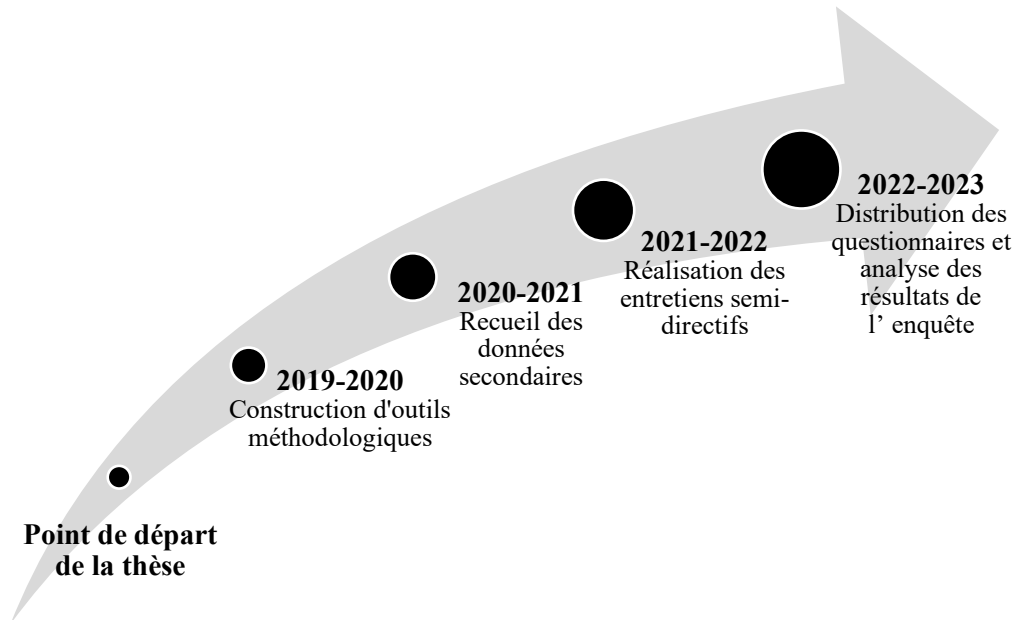
- ❖ **Les entreprises de la filière boisson adhérentes au (CBA) :** il s'agit des entreprises activant dans la filière boisson et des entreprises complémentaires qui interviennent comme maillon dans la chaîne logistique de l'industrie de la boisson dans la wilaya de Bejaia (industrie d'emballage, service de transport, matières premières) ;
- ❖ **Les institutions d'intermédiation :** Il s'agit des différentes structures socioprofessionnelles à savoir : la chambre de commerce et de l'industrie, l'association des producteurs algériens de boisson (APAB)
- ❖ **Les réseaux scientifiques :** l'université de Bejaia, centres de recherche en agroalimentaire (CRTAA) ;
- ❖ **Les institutions publiques :** Il s'agit de la direction de l'industrie, du ministère de l'Industrie et de l'agence nationale de développement de l'investissement (AAPI).

L'échantillon, les outils et les résultats de l'enquête terrain seront présentés de façon détaillée dans les derniers chapitres de cette thèse.

3. Chronologie de recherche

Ce schéma illustre le cheminement de notre recherche et les méthodes mobilisées tout au long de notre recherche :

Figure 1. Chronologie de la recherche



Source : Réalisée par l'auteur.

4. Structure de la thèse

On dit souvent qu'une thèse est comme un éléphant, un immense projet qui peut paraître impossible à réaliser. Toutefois, de même qu'on ne peut pas manger tout un éléphant à la fois, on ne peut pas achever une thèse en une journée. Il faut donc diviser ce projet de thèse en tâches et en parties. Pour ce faire, la présente thèse porte sur les conditions de la mise en place d'un cluster de boisson agro-logistique au sein du territoire de Bejaia. Elle se compose de cinq chapitres permettant de parvenir à nos objectifs de recherche et de vérifier les hypothèses de recherche, la structure de la thèse s'énonce comme suit :

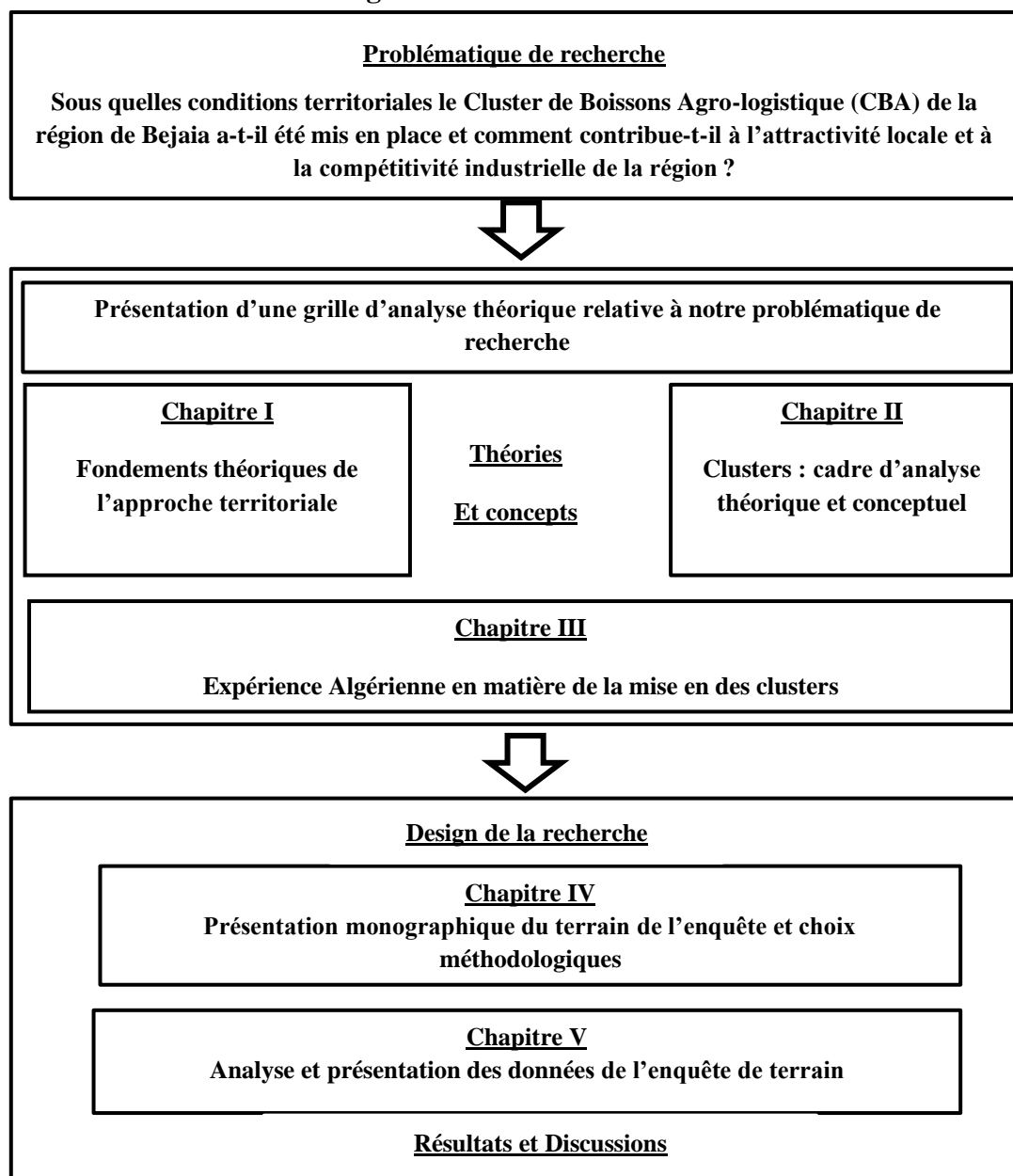
- Le premier chapitre est dédié à la présentation d'une grille d'analyse théorique relative aux fondements théoriques de l'approche territoriale. Ce chapitre s'attache à présenter en premier lieu la définition du concept de territoire, ses principaux acteurs, ses principales ressources et sa relation avec la création d'entreprise, tout en mettant en exergue les définitions de l'attractivité et la compétitivité des territoires.

- Le deuxième chapitre est consacré à une revue de littérature sur les clusters : cadre d'analyse théorique et conceptuel. Il s'agit de retracer le cheminement théorique de ce concept et d'identifier ses avantages et ses caractéristiques, tout en illustrant des expériences de mise en place de système de clusters dans les pays développés et les pays en voie de développement.
- Le troisième chapitre nommé expérience algérienne en matière de la mise en des clusters traite du cadre d'émergence des initiatives de clusters en Algérie. Il présente une synthèse des différents travaux qui traite de la problématique de la mise en place des clusters en Algérie.
- Le quatrième chapitre de notre thèse présente une monographie du terrain de l'étude sur lequel est enraciné le CBA et la présentation des outils méthodologiques mobilisés dans le cadre de notre enquête de terrain. La première section de ce chapitre présente le cadre général dans lequel évolue les entreprises du secteur privé notamment PME-PMI dans la wilaya de Bejaia où nous nous sommes intéressés à la présentation des aspects ayant trait aux infrastructures, démographie, nombre de PME/PMI, répartition des zones industrielles. Quant à la deuxième section, elle aborde la démarche méthodologique empruntée dans le cadre de la réalisation de notre étude.
- Enfin, le cinquième et dernier chapitre de notre thèse présente les résultats obtenus à travers les données de l'enquête de terrain qui ont fait l'objet d'une analyse descriptive. Nous tenons à préciser que l'opération de traitement de données s'est effectuée en deux temps : quantitative en examinant les variables retenues à travers la revue de la littérature et qualitative en analysant la perception et la logique d'action des acteurs intervenants dans l'émergence du CBA.

Au terme de ce chapitre, nous avons pu confirmer ou infirmer nos hypothèses de travail fixées au départ.

Le schéma qui suit représente l'architecture de notre thèse :

Figure 2. Ossature de la thèse



Source : Réalisée par l'auteur.

PREMIER CHAPITRE

**FONDEMENTS THEORIQUES DE L'APPROCHE
TERRITORIALE : REVUE DE LA LITTERATURE**

La structure de ce premier chapitre répond au développement du cadre conceptuel et théorique de notre thème de recherche. Nous nous intéresserons aux fondements théoriques rattachés à l'approche territoriale. Notre démarche portera sur l'élaboration d'une rétrospective sur le cheminement intellectuel des approches du développement ayant conduit à l'émergence du développement territorial en mettant désormais le territoire comme étant un acteur au cœur du processus de développement capable de prendre son destin en main.

Ce chapitre est organisé en trois sections : dans la première section, nous mettrons en exergue les fondements de la pensée économique spatiale en présentant ses différentes phases et le passage vers le développement territorial. Il s'agit d'expliquer à travers cette section le passage d'un territoire en tant que support physique abstrait à un territoire actif capable de fédérer les acteurs autour de la construction d'un projet de développement commun.

Ensuite, nous exposerons dans la deuxième section, l'approche territoriale et ses fondements. Nous nous intéresserons aux différentes approches de l'analyse territoriale à savoir : l'approche systémique du territoire, la gouvernance territoriale et la coordination des acteurs, l'approche par la proximité et ses différentes déclinaisons (géographique, organisationnelle et institutionnelle) et enfin, l'approche par les ressources territoriales. L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de ces différentes approches dans l'enclenchement d'une dynamique économique territoriale capable de contribuer à l'attractivité et à la compétitivité des territoires.

Enfin, la troisième section sera consacrée à la présentation des approches théoriques de l'attractivité et de la compétitivité territoriale. Il s'agit de faire la distinction entre les deux notions qui suscitent des débats et plusieurs réflexions théoriques et empiriques auprès de la communauté scientifique et des pouvoirs publics.

I.1 Les fondements de la pensée économique spatiale : Cadrage théorique

Avant de présenter le processus de formation des clusters, il convient tout d'abord de dresser une grille d'analyse traitant les fondements de la pensée économique spatiale. Cette dernière est une branche de l'économie qui s'intéresse à examiner les facteurs qui exercent une influence sur les phénomènes économiques en prenant compte l'espace géographique et l'environnement où ils se produisent. Dans ce sillage, cette première section a pour objet de faire un rappel succinct sur la transition de la notion de l'espace longtemps considéré comme une variable passive faisant objet de calcul économique auprès des agents (coûts de transport, etc.) à un espace actif qui affecte désormais les décisions économiques.

I.1.1 De l'espace au territoire

À travers son travail de recensement des travaux théoriques liés aux fondements de la pensée économique spatiale, Capron (2008) distingue trois phases d'évolution de la pensée économique spatiale que nous détaillerons tout au long de cette première section.

Figure 3. Évolution de la pensée économique spatiale



Source : Auteure. En synthétisant les travaux de Capron (2008).

I.1.1.1 Les fondements de la pensée économique spatiale

L'espace est appréhendé par les « spatialistes » néoclassiques comme un support abstrait homogène obéissant aux postulats de la théorie néoclassique qui stipule l'homogénéité de l'espace et la concurrence pure et parfaite. L'espace tel qu'il est perçu chez les néoclassiques se limite donc à une distance physique qui génère des coûts de déplacement et de transport sans prendre en compte les caractéristiques du milieu socioéconomiques, culturelles dans lequel se produisent les phénomènes économiques (Aydalot, 1985) cité par (Matteaccioli, 2004).

Les prémices de la théorie de la localisation des activités industrielles remontent aux travaux de l'économiste agronome J.H. Von Thünen (1826), dans son ouvrage intitulé « *The Isolated*

State ». Il est le premier à avoir introduit la notion de l'espace à travers une construction d'un modèle mathématique. Ce premier modèle spatial met en valeur la localisation spatiale et la répartition des activités agricoles sous la contrainte des coûts de transport et de production.

Le modèle contient deux variables : le coût de transport et le profit qui dépend de la distance au marché. Il formule ainsi la théorie de la rente foncière qui exerce une influence sur la localisation ainsi que les coûts de transport. L'analyse spatiale de Von Thünen a inspiré un bon nombre d'auteurs de la pensée économique spatiale s'intéressant aux effets de l'efficacité de la proximité et de la concentration spatiale des activités. À l'instar d'A. Marshall (1890) ayant développé le concept d'économies externes et de districts industriels qui se base sur la concentration spatiale d'un ensemble d'entreprises, de petites et moyennes tailles spécialisées dans la même branche d'activité dans un espace donné, puis les théories de la localisation industrielle qui expliquent le choix d'implantation des entreprises à l'instar de la théorie de la localisation industrielle développée par Weber (1909), dénommé « le triangle de Weber » .

Ce dernier explique à travers sa théorie le choix de localisation de la firme individuelle dans un espace lui permettant de minimiser ses coûts de transport. Ensuite, c'est au tour du géographe allemand Christaller (1933) qui formule la théorie des lieux centraux expliquant dans sa théorie la manière, dont les espaces urbains, sont structurés selon leurs tailles et leur organisation spatiale hiérarchique. En somme, les auteurs néoclassiques « spatialistes » interrogent la manière de la localisation optimale pour une industrie donnée à travers l'influence de trois variables : transport, les salaires, les économies d'agglomérations. De ce fait, nous pouvons déduire que malgré la volonté d'intégrer la variable spatiale dans l'analyse économique cependant, ces travaux se rejoignent uniquement dans la prise en compte de la distance à travers des coûts de transport et de déplacement tout en considérant l'espace comme un simple support physique passif, homogène et abstrait inhérent ou insensible à toute activité.

Tableau 1. Les fondements de la pensée économique spatiale

Années	Auteurs	Apports	Contexte économique	Interrogations
1826	Von Thünen	Théorie de la rente foncière	Économie agraire	Comment se répartissent les activités agricoles ?
1890	Marshall	District industriel et Économie D'agglomération	Croissance Industrielle	Pourquoi les activités tendent-elles à se concentrer dans l'espace?
1910	Weber	Théorie de la Localisation Industrielle	Développement Industriel	Comment les entreprises industrielles opèrent-elles leur Choix de localisation ?
1930	Hotelling	Théorie des aires De marché	Crise et Aménagement du Territoire	Qu'est-ce que l'espace change à la Concurrence
1930	Lösch	Théorie de l'équilibre Économique spatial	Crise et Aménagement du Territoire	Comment se forment les espaces Économiques ?
1940	Christaller	Théorie des lieux Centraux	Crise et Aménagement du Territoire	Comment se structurent-les Espaces urbains ?

Source : Capron (2008, p. 9)

I.1.1.2 L'essor de la pensée économique spatiale

Cette deuxième phase présente l'essor de l'économie spatiale qui fut marquée par l'émergence de la science régionale suite aux disparités de développement observées entre les différentes régions comme les pays du nord et les pays du sud. Ainsi, la variable « région » fut introduite dans la pensée économique spatiale. Selon l'auteure Dali (2014, p. 109), le concept de région est : « *essentiellement étudiée par les géographes au 19^{ème} siècle, la notion de région a ensuite suscité l'intérêt des économistes, des politologues, des historiens et des sociologues.* »

Walter Isard fut le père fondateur de cette discipline. Il est à l'origine de la création de l'association de science régionale en (1954). Les travaux menés durant cette phase traitent la problématique de l'organisation de l'espace et l'aménagement du territoire dans l'économie. Plusieurs auteurs se sont penchés sur ces disparités et des théories ont été consacré pour décrire et expliquer ces inégalités de développement régional, cependant, « *aucune théorie générale du développement régional n'est encore disponible* » Boisvert (1996, p.188) cité par (Tremblay, 1999, p. 18). Parmi les contributions qui forment le corpus théorique du développement régional, nous citerons la théorie des « pôles de croissance » ou de développement de l'économiste François Perroux (1955), où il interroge le processus de croissance spatialement

déséquilibrée. Pour Perroux, le développement n'est pas homogène, par conséquent, les retombées de la croissance dans certains secteurs ne se diffusent pas tous de la même façon et que certains secteurs sont en dehors du périmètre de croissance. Cette croissance se propage en pôle ou en zone de croissance grâce à des effets d'entraînements provoqués par des « unités motrices. », ce qui va engendrer le développement des centres régionaux périphériques. Selon Philippe Aydalot, cité par Tremblay (1999, p. 22), « *la théorie des pôles de croissance est à la fois une théorie du développement économique, mais aussi une théorie de la diffusion spatiale de la croissance et du développement.* ».

Tableau 2. L'essor de la pensée économique spatiale

Années	Auteurs	Apports	Contexte économique	Interrogations
1955	North	Théorie de la base	Croissance urbaine	Comment s'opère-le développement régional?
1955	Perroux	Théorie des pôles de Croissance	Développement spatial inégal et décentralisation industrielle	Pourquoi observe-t-on des processus de croissance spatialement déséquilibrée?
1956	Isard	Équilibre économique spatial et méthodes d'analyse spatiale	Développement spatial inégal et décentralisation industrielle	Comment se réalise l'équilibre économique, spatial et analyser les performances régionales?
1957	Myrdal	Théorie de la causalité circulaire cumulative	Développement spatial inégal et décentralisation industrielle	Pourquoi certaines régions éprouvent-elles des difficultés à se développer/reconvertir?
1960	Alonso	Économie urbaine	Développement des infrastructures	Comment se localisent les activités dans un espace urbain?
1964	Borts-Stein	Modèle néoclassique de croissance régionale	Périurbanisation, désindustrialisation	Quels sont les facteurs à la base de croissance régionale?

Source : Capron (2008, p. 10)

Toutefois, la théorie des pôles de croissance n'a pas su donner les résultats escomptés en raison de l'apparition des espaces marginalisés et défavorisés autour du pôle de développement Tremblay (1999). Dans ce contexte, le cas algérien illustre parfaitement l'échec de ces politiques d'industrialisation en créant des déséquilibres économiques, sociaux et spatiaux accrus (Ferguène,2004 ; Lamrani,2020). Par ailleurs, ce point fera l'objet de la section une du

chapitre trois où nous détaillerons les résultats des différentes politiques industrielles algériennes qui s'inspirent principalement de la stratégie des « industries industrialisantes ».

Face à cet échec, un nouveau paradigme de développement fut proposé pour réduire les disparités engendrées par le modèle de développement traditionnel.

Face à l'instabilité de l'environnement international et l'extension de « l'économie-monde » en référence à Braudel, marqué par le choc pétrolier, la remise en cause du fordisme¹ et aussi la remise en cause de l'État providence keynésien et les vagues de mondialisation d'une part et de décentralisation des États d'autre part a marqué un tournant décisif dans l'émergence d'un nouveau paradigme de développement économique : le développement endogène ou le développement par « le bas » « from above », pour Courlet et Garofoli (1995,p.8) cité par (Dejardin, 2010, p. 61), « *(un) modèle de développement endogène est (...) basé sur l'utilisation des ressources locales, la capacité de contrôle au niveau local du processus d'accumulation, le contrôle de l'innovation, la capacité de réaction aux pressions extérieures et la capacité d'introduire des formes spécifiques de régulation sociale au niveau local favorisant les éléments précédents.* ». La définition de ce nouveau type de développement fut formulée par les théoriciens John Friedmann et Walter Stöhr (1979-1981). Elle fut proposée comme un modèle alternatif de sortie de crise sous le slogan « *vivre, travailler et décider au Pays* ». L'avènement de ce nouveau paradigme a permis de nourrir les réflexions de nombreux chercheurs qui ont prêté une attention particulière au territoire ainsi qu'à leur dynamique. Ainsi, la littérature qui lui est consacrée prend sans cesse davantage d'extension et revêt diverses approches à l'instar des travaux de (Greffé (1982) ; Aydalot (1985) ; Krugman (1991) ; Pecqueur (1996) ; Courlet (2008). Ce nouveau modèle s'appuie sur l'industrialisation à petites échelles désignée par la notion de « *small scale industrialization* ». Contrairement au modèle de développement traditionnel qui fut caractérisé par la prédominance des grandes structures caractérisées par la production de masse et la standardisation «Big is beautiful» qui tendent à suivre des objectifs personnels tout en ignorant les réalités et les spécificités locales, dans ce nouveau modèle de changement l'organisation de la production la notion « spécialisation souple » développée par les théoriciens Piore et Sabel (1989) se substitue à la notion de production de masse. La spécialisation souple est définie par Piore et Sabel (1984, p. 35) cité par Courlet & Ferguene (2003, p. 104) comme « *une stratégie d'innovation permanente, un parti pris de s'adapter au changement perpétuel plutôt que de tenter de la contourner. Cette*

¹Correspond à un modèle d'organisation du travail au sein d'une entreprise initié par Henry Ford, ce modèle est basé sur la division du travail à travers une parcellisation des tâches et une séparation entre la conception et la réalisation du travail.

stratégie est fondée sur l'utilisation d'équipements souples, à usages multiples, l'emploi d'ouvriers qualifiés et la création par des moyens politiques, d'une communauté industrielle capable d'éliminer toutes formes de concurrence qui ne favorisent pas l'innovation ».

Cette approche est fondée sur l'innovation et la capacité des petites et moyennes entreprises (PME) de par leur flexibilité de production et leur adaptation face aux changements de la demande du marché ainsi que leur capacité à résorber le chômage permet l'émergence d'une économie locale, solidaire et diversifiée, créatrice d'emplois et de richesses de la croissance économique. Par conséquent cela permettra la réalisation des économies d'échelle et le regroupement ainsi que des alliances des PME qui confèrent ainsi au territoire un avantage compétitif. En effet, Julien (1997) souligne dans ses travaux que « *toutes les données convergent pour démontrer la montée autour de 1970 d'un nouveau dynamisme des PME dans les pays industrialisés* ». (Julien, 1997) cité part (Amghar, 2009, p. 20).

Le développement économique local s'inscrit au cœur des politiques publiques. Il est défini par Xavier Greffe (1984, p. 46) comme étant : « *un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera un espace de contiguïté un espace de solidarité active* ». Cette notion a suscité l'intérêt des plus grandes économies au niveau mondial. Si jadis il se confinait à l'intervention de l'État, aujourd'hui le développement économique repose sur l'intervention de plusieurs acteurs. Ainsi, après avoir été longuement propulsé sur le devant de la scène, le rôle de l'État s'est affaibli avec la vague de la mondialisation qui a donné naissance à la décentralisation dans les années 80. Désormais, l'État transfère ses pouvoirs à des institutions publiques appelées collectivités locales. Selon Hamel et Klein (1996), l'État providence laisse place à l'État accompagnateur. L'État à travers ses institutions a pour mission l'identification des axes prioritaires de la localité à travers un diagnostic qui permettra de tracer un programme d'action viable permettant ainsi la redistribution optimale des revenus ainsi que la mise en œuvre d'un écosystème favorable à l'émergence d'un tissu d'entreprises. Cette « osmose » à travers la valorisation des gisements de ressources locales et des savoir-faire locaux, permet de propulser une dynamique au sein du territoire tout en assurant leur pérennité.

Désormais, le territoire est au cœur de l'analyse du processus de développement tout en prenant compte de ses spécificités, contraintes et potentialités. Il représente un support qui permet d'offrir des opportunités de développement économique permettant d'asseoir des stratégies de développement économiques locales qui sont en quelque sorte la vitrine du territoire. En effet, ces dernières permettent de mettre en avant et de valoriser les potentialités du territoire à travers l'identification et la mobilisation de ses différentes ressources spécifiques et génériques, ce qui contribuera à terme à la construction du territoire grâce aux synergies dégagées par la mobilisation des différents acteurs locaux.

I.1.1.2.1 Définition de la notion du territoire

D'un point de vue étymologique, le terme territoire est emprunté au latin « *territorium* », qui dérive de terra, « terre », le territoire renvoie à une ville ou un État (La Toupie, 2020). On peut lire chez le géographe Marc Côte (2011, p. 77) la définition suivante du territoire « *On entend par territoire l'espace, lorsque celui-ci est habité, travaillé, aménagé, humanisé.* »

Pour l'auteur Moine (2006) le territoire est un concept qui se généralise et devient polysémique. Sa définition est incontournable et fait l'objet de plusieurs conceptions dans la littérature économique et de travaux de recherche. Il existe une pléthore de travaux abordant la notion de territoire. Contrairement à la notion d'espace qui est considéré comme étant un support physique neutre d'activité, la notion de territoire revêt une dimension géographique, mais également les dimensions politiques, économiques, sociales, historiques et culturelles.

Le territoire dispose de caractéristiques propres qui le distinguent et le différencient de l'espace longtemps considéré comme étant passif et dépourvu de toute fonction.

Tableau 3. Le concept de territoire appréhendé sous différentes dimensions.

Auteurs Disciplines	Géographie	Sociologie	Économie
Di Méo (2001)		+	
Poche (1987)		+	
Frément (1974)	+		
Debardieu (1995)	+		
Côte (2011)	+		
Marshall (1890)			+
Becattini (1992)			+

Source : Auteure. En synthétisant les différentes revues de la littérature utilisées.

On peut lire également chez les auteurs Leloup, Moyart et Pecqueur (2003, p. 103), la définition suivante du territoire : « *Le territoire n'est pas un simple morceau de nation, voire de région, mais une dynamique de coordination d'acteurs à un moment donné, destiné à résoudre un (ou des) problème(s) productif(s) particulier(s) ou à réaliser un projet de développement collectif* ». Les auteurs considèrent que le territoire n'est pas donné a priori et n'est pas un réceptacle passif, mais il résulte un construit d'acteurs qui s'approprient leur espace et vivent en interaction. Le territoire construit est perçu par Pecqueur (2005, p. 299) comme étant : « *le résultat d'un processus de construction par les acteurs. Le territoire n'est pas postulé, il est constaté a posteriori. Cela veut dire que le territoire construit n'existe pas partout et que l'on peut donc se trouver en présence d'espaces dominés par les lois exogènes de la localisation et qui ne sont pas des territoires.* » Quant au territoire donné, il est défini par Pecqueur (2005, p. 299) comme « *la portion d'espace (le plus souvent d'un découpage infranational) constituée qui est l'objet de l'observation. Dans ce cas, on postule le territoire préexistant et on analyse ce qui s'y déroule. C'est en quelque sorte le territoire a priori, pour lequel on ne cherche pas à analyser la genèse et les conditions d'élaboration, mais qui constitue un support. Il s'agit généralement d'un territoire institutionnel : région, canton, cercle, province, etc.* »

Dans le même ordre d'idées, Guy Di Méo (1998, p. 107), considère le territoire comme étant un construit social, c'est-à-dire « *une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité.* » De ces définitions développées plus haut, nous constatons que les acteurs du territoire sont au centre de la construction territoriale grâce à la leur mobilisation et les liens tissés entre eux. Ils partagent une vision commune afin d'aboutir ainsi à la construction d'un projet de développement partagé. Il s'inscrit dans l'espace et se construit socialement par le biais d'une dynamique de coordination des acteurs territoriaux à ce moment-là, nous pouvons dire que le territoire est une construction sociale d'un « *groupe composite* » en référence à Moine (2006) constitué des organisations, associations, collectivités territoriales, institutions diverses. « *Le territoire, dès lors, est un processus endogène qui émerge des initiatives et du dynamisme des acteurs* » (Leloup, Moyart, & Pecqueur, 2003, p. 103). Ces relations entre les acteurs constituent un actif relationnel fondé sur les concepts de capital social et de confiance facilitant ainsi le transfert de connaissances, la construction des ressources, et le renforcement des relations entre les territoires et les entreprises localisées au sein du territoire.

Les travaux des auteurs (Pecqueur et Zimmermen, 2004 ; Colletis, 2010 ; Gilly et Perrat, 2003) mettent en évidence trois modes d'organisations du territoire, les processus de construction territoriale se déclinent comme suit : l'agglomération, la spécialisation et la spécification.

- **L'agglomération**

Le processus d'agglomération est fondé exclusivement sur la proximité géographique, c'est-à-dire la concentration spatiale des activités entre les acteurs du territoire afin de bénéficier des externalités positives qui ne répondent ni à une logique industrielle ni à une dynamique systémique. Gilly et Perrat (2003) soulignent à cet effet que la concentration spatiale des activités économiques hétérogènes, ne présentant pas a priori de complémentarités. Les économies de localisation reposent sur la présence d'entreprises indépendantes dans le même secteur d'activité et bénéficient des avantages de cette concentration des activités économiques. Cela permet de générer des externalités positives comme l'accès aux infrastructures, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et la réalisation des économies d'échelle. Ce processus est représenté par la vision Marshallienne des économies externes.

- **Le processus de spécialisation**

Ce type de processus correspond à un recouvrement des proximités géographiques et organisationnelles qui ne nécessitent pas une forte proximité institutionnelle. Il se base sur la coordination entre les entreprises au sein d'un territoire donné. Ces interactions engendrent l'échange de compétences et de savoir-faire et la diffusion de l'information entre les entreprises ce qui leur permettra de se spécialiser dans un segment spécifique et de détenir des avantages comparatifs par rapport aux autres concurrents.

- **Le processus de spécification**

Ce mode de développement territorial est basé sur la combinaison des deux formes de proximités citées précédemment accompagnées d'une forte proximité institutionnelle (Pecqueur & Zimmerman, 2004). Cette proximité institutionnelle renforce la coordination entre les acteurs territoriaux. Selon les auteurs Perrat et Gilly (2003), la construction d'un territoire est le résultat de la combinaison de ces trois processus. Ce processus joue un rôle moteur dans la compréhension des enjeux territoriaux, car elle permet de cerner le territoire dans sa globalité en prenant compte des dimensions géographiques, sociales, économiques et politiques et d'identifier les potentialités et les contraintes d'un territoire donné.

La dimension territoriale a pris un essor fulgurant dans les analyses économiques d'où l'émergence d'un nouveau paradigme de développement propulsé par des acteurs du territoire

à travers les initiatives privées et entrepreneuriales ou la mise en œuvre d'un cadre institutionnel favorable dans l'optique de consolider des relations de coopération et de consolidation des liens entre les différents acteurs locaux grâce à leur ancrage territorial et leur sentiment d'appartenance au territoire. Le territoire est toujours « *le territoire de quelqu'un* » (Roncayolo, 2003). Ces liens une fois tissés permettent la mise en œuvre d'un écosystème favorable ou une sorte « *d'osmose* » en référence à Marshall. Cette osmose favorisera l'émergence d'un tissu d'entreprises à travers la valorisation des gisements de ressources territoriales et des savoir-faire locaux, permettant de propulser une dynamique au sein du territoire tout en assurant leur pérennité aboutissant ainsi à la construction d'un projet de territoire. De ce fait, Bernard Pecqueur (2005, p. 298), définit le développement territorial « *comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire* ». À la différence du développement régional, l'auteur Torre (2015) qualifie le développement territorial d'une « *révolution du développement* ». Le développement territorial est fondé dans une logique d'acteurs et de ressources locales contrairement au modèle de développement classique fondé sur la redistribution entre régions des facteurs et les retombées de la croissance (Ferguene, 2013).

Le tableau ci-dessous élaboré par Torre (2022) met l'accent sur la différence entre l'analyse régionale et l'approche territoriale en termes de frontières, les principaux acteurs, les modes de coordination, les typologies de politiques et les types de gouvernance déployés dans l'analyse de ces deux approches.

Tableau 4. La différence entre l'analyse régionale et l'approche territoriale

	Développement Régional	Développement Territorial
Frontières	Région : définition institutionnelle	Territoire : défini par les actions et l'organisation des acteurs locaux
Principaux acteurs	Acteurs productifs +acteurs publics	Différentes catégories de parties prenantes
Modes de coordination	Concurrence entre firmes	Concurrence et comportements coopératifs
Types de politiques	Politiques macro-économiques	Niveau des villes et intercommunalités
Types de gouvernance	Gouvernance multi-niveaux	Gouvernance territoriale
Usage des sols	-	Usage et exploitation des terres

Source : Torre (2022, p. 241).

I.1.1.3 Le renouvellement de la pensée économique spatiale

Les travaux néoclassiques des théories de localisation ont été repris dans des conditions de concurrence imparfaite par le courant d'économistes contemporains, dont le chef de file Paul Krugman, le père fondateur de la nouvelle économie géographique (NEG) dans les années 90. Il met en exergue un modèle expliquant l'influence des facteurs géographiques sur le fonctionnement des économies à travers l'existence de deux forces opposées de dispersion et d'agglomération d'activités nommées forces centripètes et centrifuges. Les forces centripètes représentent l'ensemble des externalités et des économies externes qui permettent la concentration des activités, quant aux forces centrifuges, elles représentent l'ensemble des externalités négatives (pollution urbaine, concurrence, congestion), la rente foncière et les bas coûts de transport qui conduisent à la dispersion des activités.

À cet effet, Krugman (1991, p. 484) distingue trois facteurs qui déterminent les raisons de choix de localisation des entreprises au sein du même territoire : « *Premièrement, la concentration de nombreuses firmes dans un lieu particulier offre un marché commun aux travailleurs disposant d'aptitudes spécifiques pour l'industrie, leur assurant une moindre probabilité d'être au chômage et d'être à court de travail. Deuxièmement, les industries localisées peuvent soutenir la production d'intrants spécialisés non échangeables. Troisièmement, les « spillovers » en matière d'information peuvent donner aux firmes regroupées une meilleure fonction de production, comparativement aux firmes isolées.* » Nous pouvons déduire de ce passage que le phénomène des économies d'agglomérations serait impulsé par une concentration d'entreprises sur un territoire donné à travers l'activation de jeu de proximité notamment géographique qui permettra la stimulation des externalités positives qui renforcera la coopération et la fluidité de la circulation de l'information entre les acteurs du territoire. Selon Dejardin (2010, p. 65): « ... *Il existerait une relation favorable entre la concentration géographique des activités, l'innovation et la création d'entreprises.* »

Tableau 5.Le renouvellement de la pensée économique spatiale

Années	Auteurs	Apports	Contexte économique	Interrogations
1979-1981	Friedmann -Stöhr	Théorie du développement endogène	Désurbanisation, reconversion industrielle, décentralisation	Quelles sont les options alternatives à la crise des modèles de développement traditionnel?
1985	Aydalot	Théorie des milieux innovateurs	Inefficacité accrue des instruments de politique économique régionale	Quel est le rôle joué par le territoire dans la dynamique de recomposition des activités
1990	Krugman-Fujita	Nouvelle économie géographique	Externalités, Agglomération	Comment mieux saisir l'influence des facteurs géographiques sur le fonctionnement des économies?
1995	Asheim-Florida	Modèle des régions apprenantes	Systèmes régionaux d'innovation	Quel est le rôle de l'innovation et de l'apprentissage dans les stratégies de développement régional?

Source : Capron (2008, p. 11)

I.2 Les différentes approches du territoire

La deuxième section de ce chapitre met en relief les différentes approches territoriales qui ont émergé au fil des années tout en tenant compte des spécificités et des contextes territoriaux. Nous présenterons à travers cette section l'ensemble de ces approches à savoir : les acteurs, la gouvernance, les différentes déclinaisons de la proximité, la gouvernance et les ressources territoriales, que nous détaillerons tout au long de cette section. Nous nous intéresserons aux différentes approches et leurs liens avec le territoire.

I.2.1 L'approche systémique du territoire

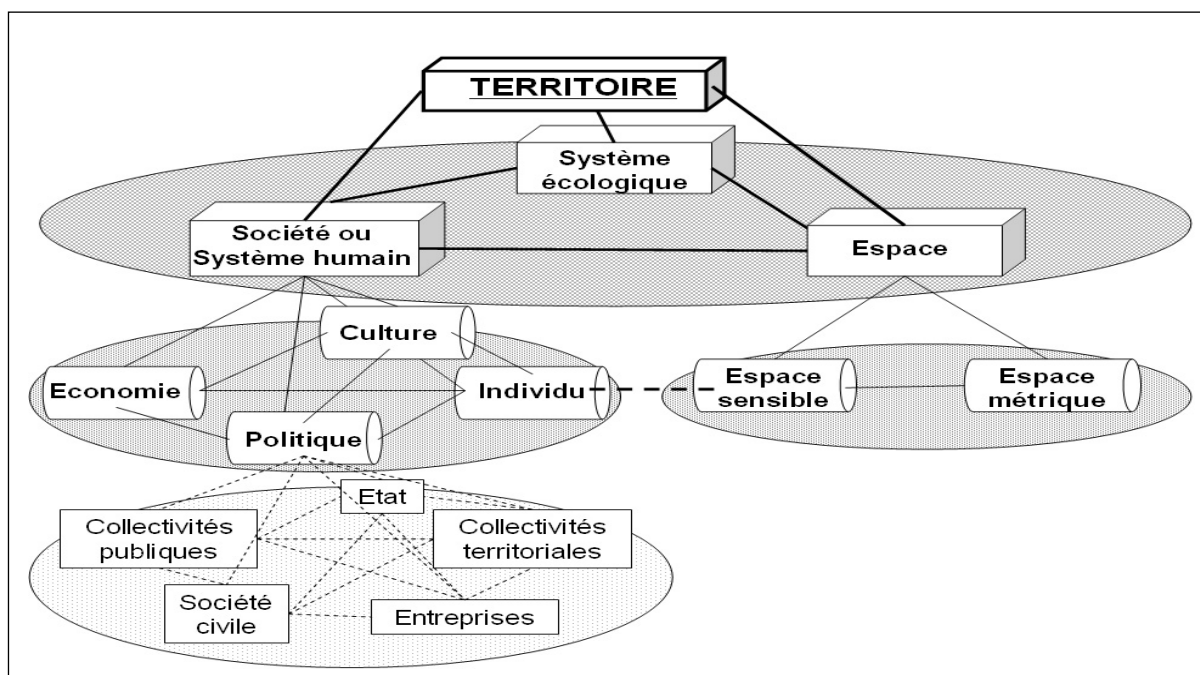
Les nombreuses études consacrées au territoire mettent en exergue les modes de mobilisation des acteurs. Pour l'auteur Bernard Pecqueur (2005, p. 298) : « *Le développement territorial ne peut se décréter et reste une construction d'acteurs* ». Dans leur ouvrage intitulé « *les acteurs, ces oubliés du territoire* », les auteurs Gumuchian, Roux, Grasset, & Lajarge, (2003), décrivent le territoire comme étant « *une scène où se jouent des représentations en (plusieurs) actes ; l'acteur y est donc omniprésent* » de ce fait, nous pouvons déduire qu'il existe une relation

étroite entre le territoire et les acteurs. Ces derniers jouent un rôle pivot en matière de « territorialisation » de leur l'espace à travers l'action collective et participative ce qui permettra la construction d'un projet de territoire vecteur de sens.

Le territoire est façonné grâce aux interrelations et à la coordination entre les différents acteurs localisés au sein du même territoire. Moine (2006, p. 126) décrit le territoire à ce propos comme étant : « un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part ».

Ce système peut être divisé en sous-systèmes et la figure ci-dessous illustre les interactions entre le système représenté par le territoire et les sous-systèmes.

Figure 4. Le territoire et ses acteurs



Source : Piot (2007, p. 40).

Selon l'auteur Moine (2006), « le territoire système » est composé de « sous-systèmes » qui repose sur la mobilisation et les interrelations entre les différents acteurs territoriaux qui composent le système. Ces interactions contribueraient à consolider l'action territoriale et à faire naître le sentiment d'appartenance et d'attachement auprès des différents acteurs qui vont s'approprier le territoire. Dans ce même ordre d'idées, l'auteur Moine (2006) parle d'un sous-système de « représentations de l'espace géographique » qui représentent selon l'auteur un ensemble de filtres (*individuel, idéologique, social*) qui exercent une influence sur le

comportement des acteurs vis-à-vis de leur territoire en matière d'aménagement d'organisation et de construction de leur territoire. L'auteur distingue cinq catégories d'acteur :

- ❖ *L'État* qui exerce une influence sur les collectivités territoriales, la société civile et les citoyens à travers ses différentes politiques et stratégies ;
- ❖ *Les collectivités territoriales*, qui constituent une échelle locale ou régionale de l'expression politique ;
- ❖ *La société civile* qui joue un rôle dans la modification de son environnement ;
- ❖ *Les intercommunalités* qui jouent un rôle d'intermédiation entre les différents échelons (communal ou supérieurs) ;
- ❖ *Les entreprises*, dont le développement amène à saisir les opportunités qui s'offrent à elles, notamment vis-à-vis de l'espace géographique au sein duquel elles évoluent.

I.2.2 L'approche de la gouvernance territoriale

La gouvernance joue un rôle pivot en matière d'attractivité des territoires en le transformant en un territoire attractif, compétitif et durable à travers la mobilisation et la mise en réseau des différents acteurs territoriaux : les acteurs publics et socioéconomiques. L'espace administratif, en l'occurrence les collectivités locales jouent un double rôle de coordination horizontale en coordonnant les divers projets et les acteurs locaux et verticale vis-à-vis de l'État, des bailleurs et autres acteurs (Leloup, Moyart , & Pecqueur, 2003). Cette terminologie est définie par Leloup, Moyart, Pecqueur (2005, p. 323) comme un :« *mouvement de reterritorialisation de l'espace de l'action publique...Enclenché, entre autres, par l'existence de nouveaux échelons d'intervention pour les politiques publiques et par une redéfinition des territoires de l'action publique (quartier, pays ou agglomération) ...Il ne s'agit plus de gouvernement d'unités administratives locales, mais de gouvernance coordonnée des acteurs d'un territoire* ». De ce fait, la gouvernance ne se limite plus à une représentation politique et administrative au sein d'un territoire. Néanmoins, elle s'étend à fédérer et à mobiliser les différents acteurs privés et publics du territoire autour d'un projet de développement commun.

La gouvernance locale peut être perçue également comme :« *un processus de mise en comptabilité de plusieurs proximités institutionnelles unissant des acteurs (économiques, institutionnels, sociaux...), géographiquement proches, en vue de la résolution d'un problème productif ou de la réalisation d'un projet local de développement.* » (Gilly & Perrat, 2003, p. 5). Selon ces auteurs, une telle définition insiste fondamentalement sur l'idée de processus,

c'est-à-dire de dynamique institutionnelle collective qui articule, de manière toujours singulière, différentes logiques d'acteurs se confrontant et/ou coopérant sur un territoire.

Gilly et Perrat font la distinction entre trois principales formes de gouvernance locale, chaque type de gouvernance dépend étroitement de l'acteur principal de la coordination territoriale. Par conséquent, il existe la gouvernance privée menée par un centre de recherche et développement, un regroupement d'entreprises, une firme motrice, etc., la gouvernance privée collective menée par une institution formelle qui regroupe des opérateurs privés tels que la chambre de commerce, syndicat professionnel, etc. Enfin, la gouvernance institutionnelle ou publique menée par les collectivités territoriales, État, centre de recherche publique, etc.

Cependant, Leloup, Moyart, & Pecqueur (2005), soulignent que ces trois formes sont souvent associées, ils parlent alors de « *gouvernance mixte ou partenariale*. »

I.2.3 L'approche par les différentes proximités

L'approche de l'économie de proximité est l'un des fondements essentiels de l'approche territoriale. Elle est une combinaison entre l'économie spatiale dont le père fondateur de cette discipline est Weber avec la théorie de la localisation et l'économie industrielle avec les travaux d'Alfred Marshall qui développe la notion des économies externes d'agglomérations.

Ces deux disciplines réunies ont donné naissance au concept d'externalité d'agglomération. Ce fruit du regroupement et de la localisation spatiale des entreprises dans un espace géographique donnée confère ainsi des avantages compétitifs au territoire. L'Économie de proximité s'est constituée autour de l'articulation des développements de l'économie industrielle et de l'économie spatiale (Rallet & Torre, 1995). Le premier concept est fondé sur les choix de localisation des activités sur un espace (les économies externes) et le rôle des externalités qui interroge l'influence des facteurs géographiques sur le fonctionnement des économies à travers l'existence de deux forces opposées de dispersion et d'agglomération d'activités nommées forces centripètes et centrifuges. Quant à la notion de l'économie industrielle, elle explique les modes d'organisation et de développement des entreprises sur un territoire par rapport aux ressources territoriales.

La notion de proximité puise son origine des travaux de Bellet, Colletis, Lung (1993). Ils sont les premiers auteurs à avoir publié un texte traitant de la notion de proximité publié dans un numéro spécial de la Revue d'Économie Régionale et Urbaine (RERU) ce qui a marqué la naissance du « *courant proximiste* ». Pour Mohamed Sofiane Idir (2013), cette approche a pour

objet de dépasser la vision simpliste de l'espace perçu comme un espace homogène par les pionniers de la pensée économique spatiale (Von Thünen, Lösch, Christaller...).

L'espace représente désormais une variable intégrée dans l'analyse économique à travers un construit d'acteurs. Pour Gilly, Torre (2000, p. 12) : « *La notion de proximité s'inscrit dans une conception de la réalité économique, comme de la réalité sociale (au sens de Bourdieu), essentiellement relationnelle. Elle renvoie à la fois à la séparation, économique ou géographique, des acteurs (individuels ou collectifs), détenteurs de ressources différentes et aux relations qui les rapprochent (et/ou les éloignent) dans la résolution d'un problème économique (production d'un bien, innovation technologique).* »

En effet, une littérature riche et abondante lui a été consacrée, dont les travaux de Gilly et Torre (2000), Pecqueur et Zimmermann (2004), Torre et Rallet (2005), Bouba-olga, Carrincazeaux et Coris (2008). La proximité constitue un facteur clé dans la mobilisation des acteurs et leur coopération. Elle est également créatrice d'externalités de localisation, car elle est à l'origine de création de gains liés à la proximité des entreprises localisées dans la même branche. Koo (2005) définit les externalités comme étant « *les coûts ou les avantages des transactions qui ne sont pas reflétés dans les décisions relatives aux prix.* ». Parmi les formes d'externalités spatiales diffusées par l'économie de proximités, nous avons : les externalités pécuniaires, les externalités technologiques ou de connaissances, les externalités informationnelles, les externalités d'appartenance ou réseaux (Traki, 2019).

I.2.3.1 Les déclinaisons des formes de la proximité

Selon les auteurs Lepage et Huriot (2009), la notion de proximité est caractérisée par une « *imprécision sémantique* ». Cette imprécision rend le concept ambigu laissant place à de différentes déclinaisons et interprétations. À cet effet, il existe deux grands courants qui proposent différentes déclinaisons de la proximité. Le premier courant distingue deux dimensions de la proximité : une proximité géographique et une proximité organisée (Gilly & Torre, 2000 ; Rallet & Torre, 2004 ; Beuret & Torre, 2012). Dans une grille d'analyse de l'approche de proximité élaborée par Rallet et Torre (2004), les auteurs proposent une déclinaison de la proximité organisée qui se divise en deux logiques : une logique d'appartenance et une logique de similitude. Quant à l'autre courant (Gilly et Perrat (2003) ; Pecqueur et Zimmermann (2004), Talbot (2005)), il distingue respectivement trois dimensions de la proximité : une proximité géographique, une proximité organisationnelle et une proximité

institutionnelle. Cette approche est inspirée des travaux de l'économiste américain Douglass North (1991) qui à son tour fait la distinction entre les organisations et les institutions.

I.2.3.1.1 La proximité géographique

Cette forme de proximité de nature spatiale ou physique inclut la variable distance entre les individus, les organisations, les villes, etc. La proximité géographique joue un rôle pivot dans la mesure où elle facilite la coordination entre les différents acteurs et la transmission des compétences et des savoirs à travers la mise en réseau des différents acteurs par le biais du contact direct ou du face-à-face ce qui permet le transfert des compétences et ses savoir-faire ainsi que des connaissances « knowledge spillovers ».

Nous pouvons lire la définition suivante de la proximité géographique dans les travaux de Rallet et Torre (2004) : « *la notion de la proximité géographique traduit la distance Kilométrique entre deux entités (individus, organisations, villes...), pondérée par le coût temporel et monétaire de son franchissement* ». Les auteurs soulignent également les deux propriétés indispensables de la proximité géographique : binaire et relative. Elle est de type binaire lorsque « *il existe naturellement d'infinies graduations (plus au moins loin de, plus ou moins près de), mais l'examen de la proximité géographique a in fine pour objet de savoir si on est « loin de » ou « près de »* (Rallet & Torre, 2004). Elle est relative, doublement relative lorsque dans un premier temps, la distance géographique, qui fonde le partage entre proximité et éloignement, est relative aux moyens d'infrastructures et de transport. Selon Rallet et Torre (2004, p. 27) : « *On pondère la distance Kilométrique par le temps ou/ et le coût de transport* ».

Dans un second temps, la proximité n'est pas qu'une donnée objective, car il existe un ensemble de paramètres qui comprend des données objectives, mais aussi la perception des individus. Il est à noter que cette perception varie selon l'âge, le groupe social, le sexe, la profession...Etc.

Les auteurs Torre & Caron (2006) ; Torre & Beuret (2012) font la distinction, entre deux types de proximités géographiques : une proximité géographique recherchée et une proximité géographique subie.

- **La proximité géographique recherchée** correspond au choix délibéré de la localisation où l'installation d'un acteur en quête de ressources naturelles ou artificielles lui permettant la satisfaction de ses besoins et la mise en place de son activité. Ce type de proximité revêt deux formes : une proximité géographique permanente et une proximité géographique temporaire.

- **La proximité géographique subie** correspond à la situation dans laquelle un acteur se voit imposer la localisation de son activité, sans pouvoir avoir le choix de changer sa localisation (Torre, 2018).

Les avantages et les externalités tirés de la proximité géographique entre les entreprises sont mis en évidence dans de nombreux travaux de recherche. Nous citerons à titre d'exemple les travaux de l'économiste américain Paul Krugman, le père fondateur de la nouvelle économie géographique (NEG) dans les années 1990 qui met en exergue un modèle expliquant l'influence des facteurs géographiques sur le fonctionnement des économies à travers l'existence de deux forces opposées de dispersion et d'agglomération d'activités nommées force centripète et centrifuge. Les forces centripètes représentent l'ensemble des externalités et des économies externes qui permettent la concentration des activités. Quant aux forces centrifuges, elles représentent l'ensemble des externalités négatives (pollution urbaine, concurrence, congestion), la rente foncière et les bas coûts de transport qui conduisent à la dispersion des activités.

Cependant, la formation de nombreuses configurations industrielles dont, les districts industriels, clusters, s'appuient par essence sur la proximité géographique. Cependant, ce type de proximité ne peut à elle seule favoriser le bon fonctionnement de ces modes d'organisation industrielle. Elle doit être associée à une organisation de réseau partageant des croyances, des valeurs communes et surtout une culture de coopération commune.

Ainsi, certains auteurs réfutent l'idée que la proximité spatiale soit la seule variable dans la constitution d'une constellation d'entreprises. Par conséquent, nous pouvons dire que la proximité géographique n'est pas le seul gage qui garantit les interactions entre les différents acteurs locaux, mais elle est le résultat de plusieurs processus qui doivent être activés selon Torre (2006), par la mobilisation de la logique d'appartenance et de la proximité organisée sans pour autant négliger la dimension institutionnelle. Sans l'appui de ces variables, il n'y aura pas de coordination, ce qui va engendrer la fin de l'existence des aires locales (Torre, 2006).

Dans ce sens, Boshama (2005) ; Torre et Zimmermann (2015) soulignent dans leurs travaux que la proximité géographique ne représente pas à elle seule la condition capitale dans la coordination des acteurs d'autant plus que cette proximité présente des limites « *En soi les dispositifs de coordination ne peuvent relever de la seule dimension géographique de la proximité, mais de sa conjonction avec d'autres formes [...] Dès lors cette conjonction est susceptible de fonder, à travers la coordination qui en résulte, un processus de renforcement qui en assure la durabilité. De là naît le territoire.* » (Pecqueur & Zimmerman, 2004, p. 36).

La proximité géographique peut engendrer des externalités négatives : l'espionnage industriel, conflits, pollution... Etc. Selon les propos de Rallet et Torre (2004, p. 25): « *Les voisins peuvent s'ignorer et même plus, se détester.* »

I.2.3.1.2 La proximité organisationnelle

Nous pouvons lire dans la contribution des auteurs Pecqueur et Zimmermann (2004, p. 6) la définition suivante de la proximité organisationnelle « *s'appréhende par les règles prescrits et construites de manière autonome, qui organisent les pratiques et les représentations entre parties prenantes réunies autour d'un projet commun. Elle permet ainsi, l'émergence et le développement de liens d'appartenance, à la fois à travers « le choix du faire ensemble » et « l'obligation de faire ensemble » pour dépasser ou contourner des contraintes. Elle s'accompagne aussi de l'intensification des échanges d'expériences et des apprentissages interindividuels, collectifs, voire organisationnels. Elle renvoie à la complémentarité des ressources entre les différents acteurs susceptibles de coopérer* ». Quant aux auteurs Gilly et Perrat (2003, p. 4), ils proposent la définition suivante de la proximité organisationnelle : « *La proximité organisationnelle concerne les interactions entre acteurs mobilisant des actifs complémentaires et participant à une même activité finalisée, au sein d'une même organisation ou entre organisations (grand groupe, réseau)* ».

La notion de proximité organisationnelle recouvre une dimension « *relationnelle* ». On entend par la proximité organisée « *la capacité qu'offre une organisation (entreprise, administration, communauté locale, réseau social...etc.) de faire interagir ses membres.* » (Rallet & Torre, 2004, p. 27). Cette forme de proximité relie les entreprises localisées dans le même espace partageant les mêmes produits, activités, technologies ou bien les mêmes marchés, à titre d'exemple (les sous-traitants, l'approvisionnement des matières premières, le transport, le partage des structures dédiées à la RD...Etc.). La proximité organisée se décline selon les auteurs Rallet & Torre (2004) ; Torre & Filippi (2005) en deux types de logiques, qualifiées respectivement d'une logique d'appartenance et d'une logique de similitude. Ces deux logiques peuvent être complémentaires, mais sans pour autant avoir un caractère obligatoire :

- La logique d'appartenance de la proximité organisée

Les acteurs appartiennent à la même organisation ou au même réseau, partagent et développent les mêmes aspirations, savoirs et buts communs. Ce qui engendrera un sentiment d'appartenance à l'organisation et par ricochet intensifiera les relations de coopération et de coordinations entre deux membres de l'organisation.

- **La logique de similitude et de ressemblance de la proximité organisée**

Dans ce type de logique, les membres de l'organisation partagent des valeurs, des croyances communes et un même système de représentation. Cette démarche permet à un membre d'une organisation de s'identifier au sein de son organisation d'appartenance et de faciliter ainsi les interactions entre les différents membres de l'organisation. L'exemple des districts italiens illustre parfaitement cette logique de similitude. La logique de similitude possède deux facettes : « *Comme la logique de ressemblance, elle peut se construire dans une relation réciproque, qui provoque un raccourcissement des distances cognitives (projet commun, éducation, connaissances communes circulant dans un réseau...), mais elle peut également être donnée par une base commune, facilitant alors la communication entre étrangers.* » (Torre, 2014, p. 54).

Afin de mieux comprendre l'articulation entre les deux formes de proximités développées ex ante, le tableau ci-dessous élaboré par Rallet et Torre (2004) illustre les résultats obtenus à travers le croisement des deux types de proximité (géographique et organisée).

Tableau 6. Le croisement des deux proximités et ses résultats en termes d'interactions

	Proximité géographique	Proximité organisée
Proximité géographique	Rien ne se passe : agglomération	Réseaux locaux, SPL, diapositifs de négociation
Proximité organisée	Mobilité, interactions temporaires	Réseaux non territoriaux

Source : Rallet et Torre (2004, p. 28)

La lecture de ce tableau (de gauche à droite) nous renseigne que :

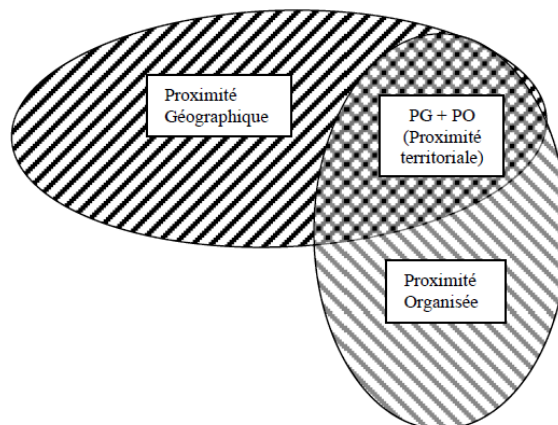
- **La case en haut à gauche** désigne que l'activation seule de la proximité géographique n'implique pas des interactions et des synergies entre les acteurs au niveau local. C'est-à-dire dans ce cas si la proximité se croisait qu'avec elle-même, les acteurs seraient agglomérés avec une absence de relations directes entre eux.
- **La case en haut à droite** désigne que l'activation de la proximité géographique et organisée enclenchée grâce à la mobilisation des acteurs locaux impliqués dans le processus de territorialisation. Il en résulte de cette coordination des formes de coordination locales de type (SPL, réseaux locaux ...Etc.) Dans ce cas les acteurs seraient agglomérés accompagnés de relations directes caractérisées par des synergies entre les différents acteurs locaux. Rallet et Torre (2004) soulignent que les effets

négatifs de la proximité géographique peuvent être combattus par la mobilisation des ressources de la proximité organisée.

- **La case en bas à gauche** montre que la proximité organisée peut se transformer en proximité géographique temporaire (séjours temporaires de personnes à l'occasion d'un projet de coopération entre des entreprises).
- **La case en bas à droite** expose des situations dans lesquelles interviennent des relations organisées de nature « *supra-locale* » : firmes multi établissements, réseaux globaux d'entreprises, communautés professionnelles nationales ou internationales.

Nous pouvons conclure à partir de ce croisement entre la dynamique de proximité géographique et organisée que le territoire n'est plus un réceptacle passif délimité par des frontières géographiques. Ainsi, l'activation et la combinaison des deux proximités contribuent à la mise en synergies et de coordination d'un groupe d'acteur local, elle permet également de donner naissance à des territoires de type clusters qualifiés par Torre (2006) de clusters « gagnants ».

Figure 5. Combinaison et articulation des deux proximités



Source : Torre & Beuret (2012, p. 11).

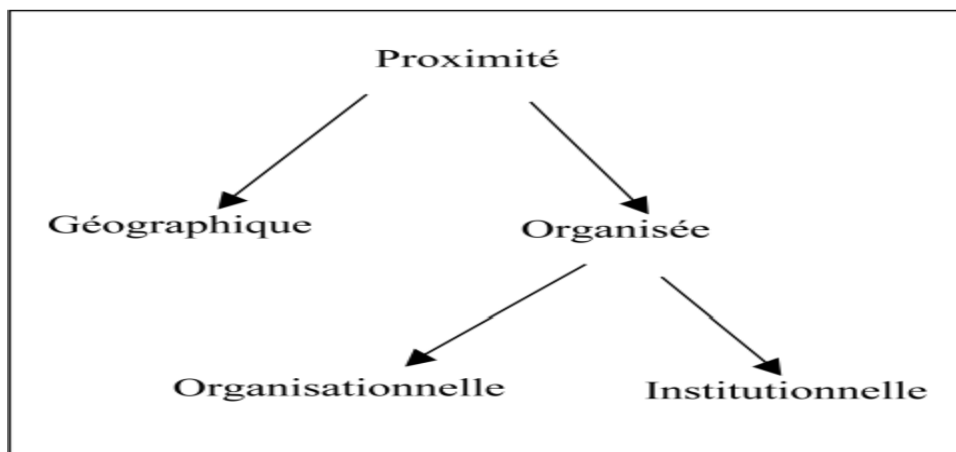
I.2.3.1.3 La proximité institutionnelle

La proximité institutionnelle « renvoie à l'adhésion des parties prenantes à un ensemble commun de croyances, de représentations, de règles, de modèles d'action et de pensées orientant les comportements collectifs. Cette forme de proximité est attachée à un langage, une culture, des valeurs, des règles et des normes. » (Khattabi & Maillefert, 2013, p. 14).

La proximité institutionnelle représente un ensemble de normes, règles et valeurs qui régissent les relations entre les acteurs. Cette forme de proximité a pour rôle de renforcer les liens construits par la proximité organisationnelle en s'imprégnant de la logique d'appartenance et de la logique de similitude.

Nous pouvons lire la définition suivante des institutions dans les travaux de Douglass C. North² (1991, p. 97): « *Les institutions sont les contraintes conçues par l'homme qui structurent l'interaction politique, économique et sociale. Elles consistent à la fois en des contraintes informelles (sanctions, tabous, coutumes, traditions et codes de conduite) et en des règles formelles (constitutions, lois, droits de propriété).* » North fait la distinction entre « *organisations* » qui est représentée par un groupe d'agents engagés dans une activité finalisée et « *institutions* » qui représentent les règles du jeu régissant les relations au sein et entre organisations. Ces institutions peuvent être formelles : lois, règlements, etc. ou informelles : normes de comportement, règles tacites, etc.

Figure 6. Les formes canoniques de la proximité



Source : Zimmermann (2008, p. 114)

À ces trois formes de proximités, Boschama (2005) ajoute deux autres formes de proximités qui sont la proximité sociale et la proximité cognitive :

- **La proximité cognitive**

Le terme de « *capacité cognitive* » désigne selon Westlund & Adam (2010, p. 112) cités par (Basco, 2015, p. 264) « *la similitude du cadre mental subjectif des acteurs et des connaissances*

²Economiste Américain néoclassique, père fondateur de la nouvelle économie institutionnelle (NEI) et prix Nobel d'économie en (1993) avec l'économiste Robert William Fogel, pour le renouvellement des études d'histoire économique.

tacites et codifiées détenues par les acteurs ». En d'autres termes, cette forme de proximité renvoie à l'ensemble des acteurs adhérant à un système de valeur et culture commune qui possèdent des connaissances et innovations similaires et partagent un système commun de codification et d'interprétation facilitant ainsi la communication et les interactions entre eux. (Boschma (2005) ; Michel Grossetti et Olivier Bouba-Olga (2006) ; Basco (2015)).

- La proximité sociale

Cette forme de proximité correspond à un ensemble de relations sociales encadrées entre les acteurs. Ces relations sont caractérisées par la confiance basée sur l'amitié, la parenté et l'expérience et une forte prédominance du capital social (Boschma, 2005). D'ailleurs au chapitre deux, nous avons évoqué le rôle du capital social dans la consolidation des relations économiques à travers la notion de « l'encastrement ».

L'auteur résume chaque dimension de la proximité séparément dans le tableau suivant :

Tableau 7. Les cinq formes de proximité : quelques caractéristiques

	Dimension clé	Faible proximité	Proximité élevée	Solutions possibles
1. Cognitive	Manque de connaissances	Malentendu	Manque de sources de nouveauté	Base de connaissances commune avec des capacités diverses, mais complémentaires
2. Organisationnelle	Contrôle	Opportunisme	Bureaucratie	Système faiblement couplé
3. Sociale	La confiance (basée sur les relations sociales)	Opportunisme	Absence de logique économique	Mélange de relations intégrées et de relations de marché
4. Institutionnelle	Confiance (basée sur des institutions communes)	Opportunisme	Blocage et inertie	Contrôles et équilibres institutionnels
5. Géographique	Distance	Absence d'externalités spatiales	Absence d'ouverture géographique	Mélange de "buzz" local et de liens extra-locaux

Source : Boschma (2005, p. 71).

I.2.4 L'approche par les ressources territoriales

La notion de ressource a nourri plusieurs réflexions et travaux sur le territoire. Parmi les travaux pionniers, nous rappelons ceux de Gabriel Colletis et Bernard Pecqueur (1993). Ainsi, ils donnent une première formulation de la typologie des ressources et distinguent entre actif et ressource par leur nature générique ou spécifique.

Les ressources dans les différents courants de la pensée économique ont une valeur marchande et un prix et s'échangent sur le marché. Ainsi, nous pouvons retenir « les facteurs de production » qui sont : le travail, le capital et les matières premières chez les néoclassiques, la terre pour les physiocrates, les métaux précieux pour les mercantilistes, le travail pour les classiques et marxistes (Berbar, 2018).

L'auteure Kebir (2004, p. 23) envisage la ressource comme « *un méta-système mettant en relation un objet (savoir-faire, matière première, artefact, etc.) et un système de production produisant un bien ou un service.* » Depuis l'avènement de l'économie territoriale et la crise du fordisme des années 1980, la conception de la ressource a connu une évolution considérable fruit de plusieurs mutations sociales et culturelles, passant ainsi d'une source de richesse et de satisfaction des besoins à une construction d'acteurs permettant la différenciation et l'attractivité des territoires.

En effet de nouvelles ressources sont intégrées à la conception classique de la ressource « *La ressource n'est plus un simple intrant (stock de matière) mobilisé dans les processus productifs, mais bien un résultat d'une mobilisation, d'une concertation et d'une coordination des acteurs autour d'un objet, pas nécessairement matériel, qui peut être une histoire, un mythe, une identité ou une valeur commune.* » (Hadjou, 2009, p. 12). Désormais, le qualificatif « territorial » est attribué à la notion de ressource (Berbar, 2018). Les auteurs François, Hirczak, & Senil (2006, p. 696) définissent la notion de ressource territoriale comme suit : « *une ressource territoriale est une ressource spécifique qui peut être révélée selon un processus intentionnel, engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire, de nature différente selon qu'elle emprunte ou non le circuit de la valorisation.* » De cette définition découle quatre caractéristiques de la ressource territoriale :

- *La ressource territoriale se construit sur une ressource spécifique,*
- *Le passage de l'une à l'autre est lié à un processus de révélation,*
- *Ce processus est intentionnel, c'est-à-dire que les acteurs territoriaux jouent un rôle dans l'activation de la ressource territoriale*
- *Il s'appuie sur plusieurs étapes interdépendantes.*

Quant à Gumuchian et Pecqueur (2007) cités par Hadjou (2009), ils énumèrent quatre caractéristiques fondamentales de la ressource, il s'agit de :

- **La position** : l'emplacement de la ressource au sein du territoire ;
- **La constructibilité** : le processus de la construction de la ressource et de sa mise en valeur (révélation) ;
- **La complexité systémique** : la manière dont les ressources se combinent, et se complètent au sein du territoire ;
- **Le sens et la temporalité** : la nature (matérielle ou idéelle) de la ressource ainsi que son cycle de vie (durabilité).

I.2.4.1 Typologie des ressources

Selon les approches et les contextes, il existe différentes typologies de ressources territoriales recensées à travers la revue de la littérature.

I.2.4.1.1 Les ressources matérielles et immatérielles

Pour Bernard Pecqueur (2001), il faut penser le territoire à travers ses ressources matérielles et idéelles comme une sorte de panier de biens. De plus, il est possible d'appréhender le territoire comme étant une forme d'appropriation à travers des bornes, des limites instaurées sur le plan culturel, ethnique, naturel, politique, économique, etc. De même, il s'agit aussi d'une configuration spatiale.

I.2.4.1.2 Les ressources génériques et spécifiques

Colletis et Pecqueur (1993) désignent « *Par actif, on entendra des facteurs « en activité », alors que par ressources il s'agira de facteurs à exploiter, à organiser, ou encore à révéler* » (Benko et Pecqueur, 2001 ; Colletis et Pecqueur, 2005). De ce fait, nous pouvons déduire qu'il existe d'une part une distinction entre l'actif et la ressource, d'autre part une distinction selon leur nature générique et spécifique.

- Les ressources et actifs génériques

Les ressources **génériques** ou « *standards* » une fois transformées en actifs génériques ont une valeur économique et un prix ce qui permet de les échanger sur le marché. Sa valeur est la valeur d'échange fixée par l'offre et la demande et son lieu est le marché et sont totalement transférables à la différence ressources spécifiques (Pecqueur, 2005). « *Le qualificatif « générique » recouvre l'ensemble des facteurs traditionnels de définition spatiale (ou de localisation des activités économiques) discriminés par les prix (dont les coûts de transport) et qui font l'objet de la part des agents d'un calcul d'optimisation de la part des agents* » (Pecqueur, 2005, p. 302).

Afin de mieux appréhender cette notion, Pequeur et Colletis (1993), illustre les quatre exemples de : la main-d'œuvre, le capital, la matière première et l'information.

- Les ressources et actifs spécifiques

Les ressources **spécifiques** (latentes) sont qualifiées de latentes, car elles n'existent qu'à l'état virtuel « *La production de telles ressources résulte en effet de règles, de coutumes et d'une culture élaborée dans un espace de proximité géographique et institutionnelle à partir d'une forme d'échange distincte de l'échange marchand : la réciprocité.* » (Pecqueur, 2005). Elle a une valeur qui est fonction des conditions de leur usage et celle-ci n'est pas transférable, elles sont nées et résultent d'un « *processus interactif* » (Pecqueur, 2005). La construction de ces ressources s'opère via le processus de révélation et de valorisation des ressources. Afin de mieux appréhender cette notion de ressource spécifique, Pecqueur (2005) illustre dans ses travaux l'exemple du « *sentiment d'appartenance* » à un lieu ou à un métier que décrivait Alfred Marshall dans certaines concentrations des petites unités industrielles dans l'Angleterre ou l'Allemagne du début du XIXe siècle. De plus les « *identités locales* » qui peuvent être aussi transformées en ressources spécifiques (Hadjou, 2009), quant aux actifs spécifiques qui possèdent un coût d'irréversibilité ou un « *coût de réaffectation* ».

En reprenant les explications détaillées plus haut, nous pouvons dire que les ressources spécifiques sont des ressources « *construites* ». Elles résultent d'une construction de la part des acteurs du territoire caractérisées ainsi par un fort ancrage des acteurs et des activités et sont ainsi intrinsèques au territoire. Ces ressources permettent la construction de l'attractivité des territoires (Taleb, 2013). Contrairement aux ressources génériques qui sont indépendantes de la construction d'acteurs et du système de production, mais dépendent du « *génie du lieu* » où elles sont localisées. Elles sont dites de ressources « *données* ».

Tableau 8. Typologie des facteurs de concurrence spatiale

	Générique	Spécifique
Ressources	1 Facteurs de localisation non utilisés, discriminés par les prix et le coût du transport (calcul, optimisation)	4 Facteurs incommensurables et intransférables dont la valeur dépend de l'organisation qui les crée.
Actifs	2 Facteurs de localisation non utilisés, discriminés par les prix et le coût du transport (calcul, optimisation) -Allocation optimale des actifs	3 Facteur comparable dont la valeur est liée à un usage particulier : - coûts d'irréversibilité - coûts de réaffectation

Source : Benko et Pecqueur (2001, p. 15)

I.3 Approches théoriques de l'attractivité et de la compétitivité territoriale

Les concepts d'attractivité et de compétitivité des territoires sont quelquefois confus, car ils font tous deux références à la performance économique (Mérenne-Schoumaker, 2007). Cependant, les auteurs (Coeuré et Rabaud (2003) ; Mulkay et Rousseau (2006) ; Mulkay (2006)) montrent qu'il existe une différence entre ces deux notions. La première s'applique au territoire et la seconde s'applique beaucoup plus aux entreprises. L'économiste américain Paul Krugman (1996), considère qu'un pays n'est pas une entreprise, car la concurrence entre les nations ne se fait pas de la même sorte entre les entreprises.

Dans ce cadre cette section s'attache à expliquer quels sont les traits communs et distinctifs de ces deux concepts. Mais avant d'exposer ces deux notions, nous procéderons tout d'abord à expliquer le rapport entre les entreprises et leur territoire d'implantation.

I.3.1 Dialectique entreprise et territoire

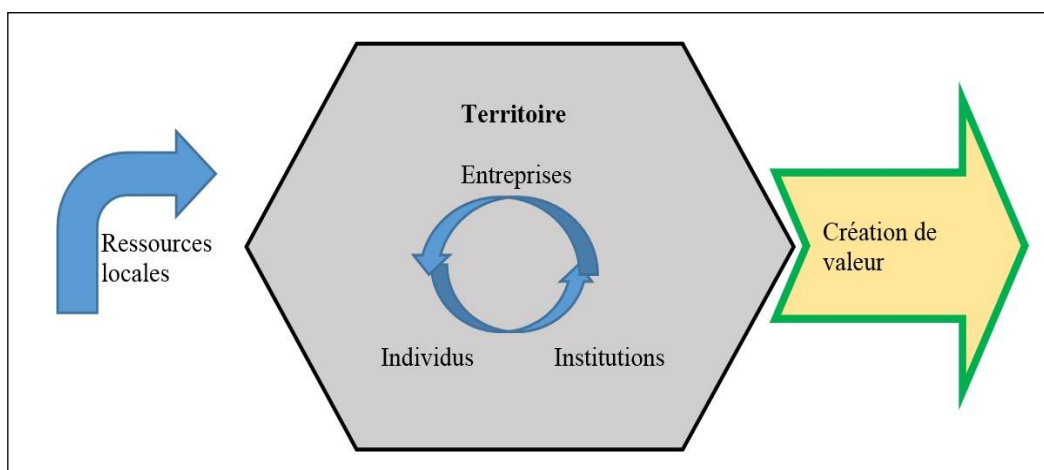
La problématique de la création d'entreprises et ses rapports au territoire remonte aux années (1970). Les travaux pionniers et les publications de Cross (1981), Storey (1982, 1984), Keeble et Weber (1986) et Johnson (1986) ont marqué la reconnaissance de la problématique de la dialectique entreprise et territoire (Dejardin, 2010). À cet effet, Marcus Dejardin expose dans son article publié en (2010) intitulé « la création d'entreprises et ses rapports au territoire », des argumentaires explicatifs issus de l'économie régionale, de l'économie du travail et de l'économie industrielle afin de mieux appréhender la relation création d'entreprises et territoire. Dans ce contexte, il existe une littérature abondante traitant les critères de choix de la localisation industrielle des entreprises au sein d'un territoire. Ainsi la problématique de la dialectique entreprise et territoire est au cœur des travaux des économistes ayant abordé la problématique de la localisation des entreprises à l'instar de (Marshall (1890) ; Aydalot (1985)). Selon les auteurs Spalanzani, Ageron, & Zouaghi (2016), l'attractivité territoriale est l'un des principaux facteurs qui influencent la décision des investisseurs dans leurs choix de la localisation de leurs activités industrielles.

Le territoire n'est plus considéré comme étant un support neutre où se déroulent les activités de production. Il est considéré comme un support de l'action entrepreneuriale à travers les facteurs offerts par ce territoire favorisant ainsi le choix de localisation et l'attractivité des entreprises à travers le déploiement de la gouvernance territoriale. En d'autres termes, la capacité des acteurs

institutionnels à attirer et maintenir les entreprises au niveau du territoire en procurant aux entreprises les infrastructures de bases (routes, transports, télécommunication, foncier, énergie...etc.), centres de formation et de recherche.

À côté des facteurs traditionnels, il existe également des facteurs ayant trait à la construction territoriale. Ces derniers ont la capacité de créer des synergies permettant d'enclencher une dynamique collective porteuse d'initiatives de clusterisation favorisant la mise en place des processus d'organisation d'apprentissage et d'innovation. Il s'agit de la création d'une relation réciproque entre le territoire et l'entreprise en s'appuyant sur des relations de confiance, de capital social et de proximité afin d'aboutir ainsi à un compromis « gagnant- gagnant » permettant l'émergence d'un écosystème collaboratif et performant. Zimmermann (2005) décrit ce rapport entre la firme et le territoire de « *communauté de destin* ». Ces rapports sont également évoqués par l'économiste italien Becattini (1970) dans ses travaux consacrés aux districts industriels italiens que nous détaillerons dans le chapitre qui suit.

Figure 7. Le cadre conceptuel de l'approche territoriale de l'entrepreneuriat



Source : Dali & Nomo Théophile (2017, p. 16)

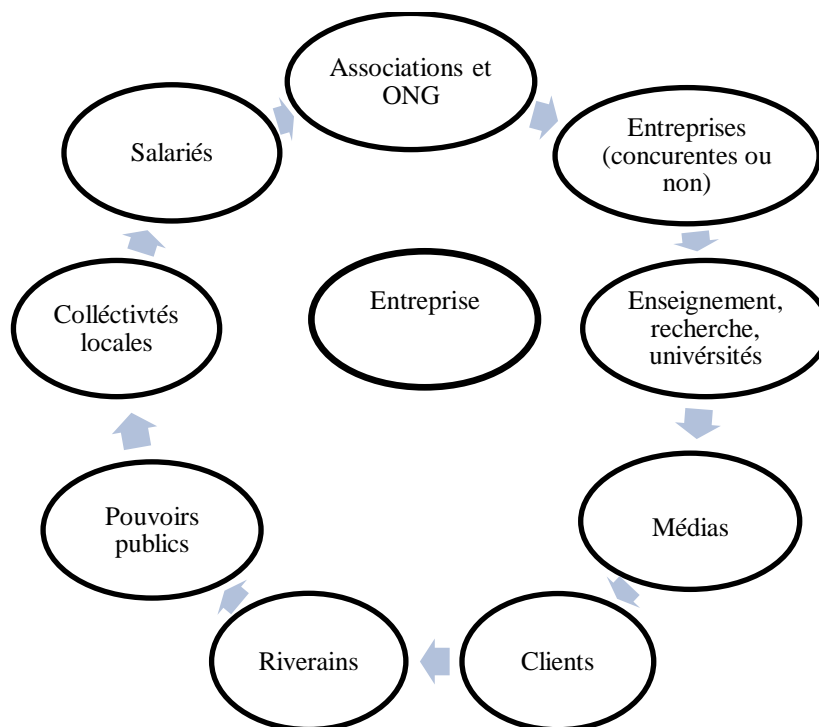
La figure 7 illustre parfaitement le rapport entre les entreprises et leur territoire. Nous remarquons que les entreprises étant généralement localisées dans des zones géographiques ou des territoires spécifiques, de sorte que leur décision d'implantation dans une zone donnée peut être influencée par la disponibilité de facteurs tels que l'accès aux matières premières, la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée, les infrastructures de transport, etc. Les territoires dans lesquels les entreprises sont implantées peuvent aussi influencer sur le comportement et la performance de ces entreprises et dans leur prise de décision stratégique. Les entreprises peuvent avoir également à leur tour avoir une incidence importante sur le développement

économique des territoires dans lesquels elles se trouvent par la création des emplois, des recettes fiscales et de contribuer ainsi au développement de l'économie locale.

Les interactions entre l'entreprise et son territoire sont qualifiées par Frey (2011) de « *rencontre productive entre les parties prenantes* ».

La figure ci-dessous illustre les différentes parties prenantes du territoire d'une entreprise.

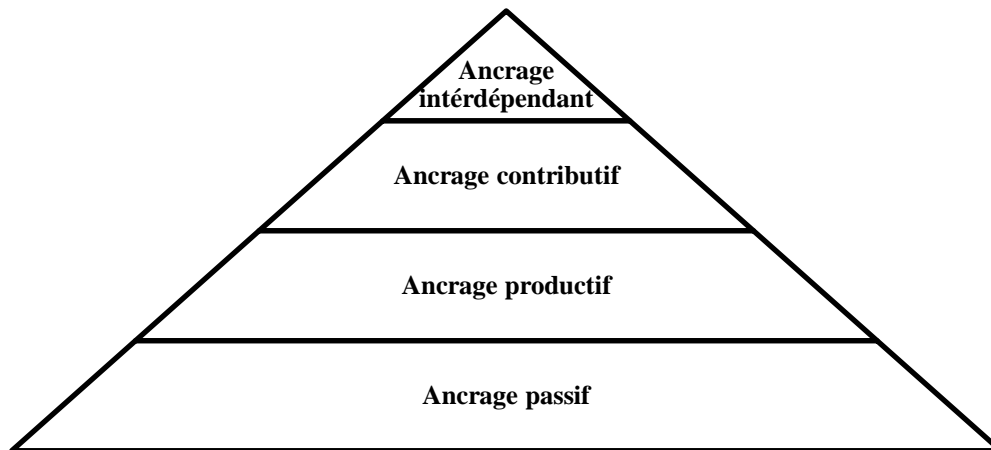
Figure 8. Les parties prenantes du territoire d'une entreprise



Source : Frey (2011)

Dans un rapport de synthèse intitulé « Ancrage local et performance globale » en 2012, les auteurs ont établi un scénario de l'ancrage territorial des entreprises. Selon leur vision, l'entreprise doit passer par « *un parcours d'ancrage* » en passant par quatre phases, le passage d'une phase à une autre marque, les niveaux d'interactions avec les acteurs du territoire. Pour l'auteure Debuisson (2014, p. 124) : « *L'ancrage territorial des dynamiques d'acteurs favorise une réappropriation collective de l'espace concerné et du devenir du territoire (définition du destin commun).* »

Figure 9. Scénario de l'ancrage territorial des entreprises



Source : ORÉE (2012).

Assimilée à la pyramide de Maslow, cette pyramide retrace les niveaux de l'ancrage territorial des entreprises qui sont les suivants :

- **Ancrage passif** : à ce niveau le territoire est perçu comme un support pour l'activité de l'entreprise sans pour autant développer son ancrage local ;
- **Ancrage productif** : à ce stade le territoire est considéré comme étant un territoire « contexte » dans lequel l'entreprise analyse l'environnement dans lequel elle évolue et vise à adapter ses offres aux besoins locaux ;
- **Ancrage contributif** : dans cette phase le territoire devient un territoire « client/fournisseurs » dans lequel l'entreprise cherche à se développer et à devenir plus performante en renforçant son ancrage local dans une optique gagnant-gagnant en s'engageant dans un processus de co-construction et développement territorial ;
- **Ancrage interdépendant** : le dernier niveau de la pyramide représente « le territoire écosystème, productif et créatif », dans lequel les entreprises sont capables de tisser des relations et de coopérer entre les différents acteurs de l'écosystème local permettant ainsi la réalisation de projets collectifs.

Dans l'ensemble, on peut en déduire que le rapport entre les entreprises et leurs territoires est complexe et multidimensionnel, dans la mesure où plusieurs facteurs peuvent exercer une influence sur le succès de cette relation.

I.3.2 Approches théoriques de l'attractivité territoriale

Roncayolo (2007, p. 43) souligne que : « *La notion d'attraction s'est confortée à la fin du 18ème siècle et au début du 19ème siècle par l'analogie scientifique que l'on établit entre les établissements humains et la science physique qu'il s'agisse d'astronomie ou d'aimantation.* »

La notion d'attractivité aussi bien utilisée dans les sciences physiques peut être aussi mobilisée dans le domaine de l'économie spatiale plus particulièrement transposée au niveau des territoires. À cet effet, une riche littérature lui a été consacrée notamment dans les travaux de Hatem (2004,2007) qui aborde beaucoup plus la dimension économique de cette notion fondée sur le coût d'installation des entreprises.

D'autres auteurs à l'instar de Ousalah, Achour et Daoui (2018), Musson (2012 ,2015), Cœuré et Rabaud (2003) placent le curseur sur la dimension hors prix et sociale de l'attractivité qui est généralement liée à la qualité de la gouvernance territoriale (institutions, infrastructures).

Nous avons synthétisé dans le tableau ci-dessous les différentes acceptations de la notion d'attractivité.

Tableau. 9.Définitions de l'attractivité territoriale

Auteurs	Définitions
Hatem (2004, p. 1)	<i>« La capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur leur territoire plutôt que sur un autre »</i>
Villa Bourges, Jaquier-Roux, & Le Bas (2006, p. 3)	<i>« L'attractivité d'un territoire (pays, région, localité...) peut se définir comme une capacité à attirer des hommes, des capitaux, des investissements ou des activités venant de l'extérieur du territoire »</i>
Bédé (2013, p. 41)	<i>« On définit communément l'attractivité comme étant la capacité d'un territoire à attirer les populations et les entreprises, et à les retenir quand elles y sont établies, ceci dans un contexte de mobilité croissante au plan national et international »</i>

Source : Auteure. En synthétisant les différentes revues de la littérature utilisées.

I.3.2.1 Les acteurs exposés à l'attraction des territoires

Poirot et Gérardin (2010) identifient deux types d'acteurs soumis à l'attraction des territoires à savoir : les personnes physiques résidentes et les responsables ou équipes dirigeantes des organisations telles que les entreprises, administrations, institutions de types, associations ou ONG qui investissent dans le territoire et y créent des emplois.

I.3.2.1.1 Attraction sur les ménages et les individus (les personnes physiques résidentes)

L'attractivité économique résidentielle prend en compte la capacité d'un territoire à attirer les personnes, en provenance de l'extérieur du territoire. Cette forme d'attractivité peut prendre deux formes selon Poirot et Gérardin (2010) : une localisation résidentielle qui correspond à une installation temporaire ou définitive des ménages ou des individus et une localisation temporaire.

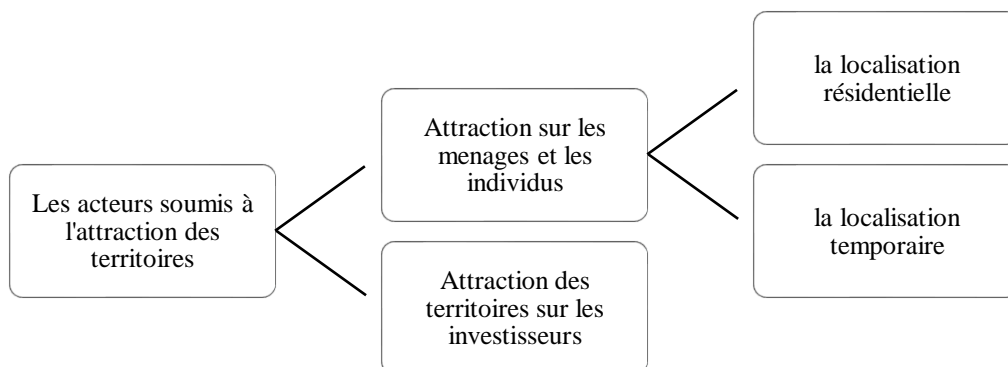
I.3.2.1.2 Attraction des territoires sur les investisseurs

Notre travail de recherche s'inscrit dans ce type d'attractivité qui est l'attractivité économique productive, c'est-à-dire la capacité d'un territoire à attirer des facteurs de production mobiles et de capitaux en dehors du territoire. Elle est mesurée à partir de quatre indicateurs donnés dans un rapport de l'INSEE (2013) :

Les deux premiers indicateurs de l'attractivité productive mesurent la capacité des territoires à attirer des activités nouvelles, et les emplois qui y sont attachés. Quant aux deux derniers indicateurs, ils mesurent beaucoup plus la capacité des territoires à attirer des compétences professionnelles : le taux d'arrivée de travailleurs indépendants et le taux d'arrivée d'actifs occupant des emplois qualifiés.

Ces indicateurs cités ci-dessus sont des outils sur lesquels s'appuient les territoires afin de mesurer et d'évaluer leurs capacités à attirer les agents économiques et leurs ressources dans la perspective de développer l'économie locale.

Figure 10. Les acteurs exposés à l'attraction des territoires



Source : Auteure. En synthétisant les travaux de Poirot et Hubert (2010)

I.3.2.2 Les facteurs déterminants de l'attractivité territoriale

Après avoir identifié les deux acteurs susceptibles d'être attirés par le territoire, il ressort de nos lectures que les facteurs d'attractivité qui reviennent fréquemment dans la littérature sont des facteurs qui d'une part exercent une influence sur la décision et le choix de localisation des ménages et, d'autre part, sur des investisseurs. Dans ce même ordre d'idées, les auteurs Poirot et Gérardin (2010) soulignent dans leur contribution l'aspect « *multidimensionnel* » des facteurs d'attractivité. D'une part, il existe des facteurs d'attractivité globales fondés sur (le cadre de vie, les infrastructures, le foncier...etc.) et d'autre part, des facteurs d'attractivités spécifiques dont la gouvernance de l'attractivité s'illustre à travers la création des clusters ou des pôles de compétitivité susceptibles de renforcer les relations de coordination et de coopération entre les différents acteurs du territoire.

Dans ce sens, Zouaoui et Zitoune (2015) témoignent de l'importance de la présence des clusters sur un territoire donné vecteur de prospérité et d'attractivité des villes. Ils considèrent le cluster comme étant le meilleur retour sur l'investissement. Quant à Colletis et Pecqueur (2018), ils font la distinction entre l'attractivité haute qui est fondée sur l'activation du jeu de proximité (institutionnelle, organisationnelle et géographique) et l'attractivité basse qui est fondée sur la colocalisation simple et ne nécessite pas la mobilisation des trois types de proximités.

I.3.2.2.1 Les facteurs d'attractivité des ménages

Les facteurs qui exercent une influence directe sur les ménages touchent beaucoup plus au cadre et la qualité de vie de ces derniers de la sorte que le territoire offre aux ménages les ressources nécessaires (infrastructures, loisirs, logement, centre de formation, cohésion sociale, monuments historiques, patrimoine) qui contribueront à leur bien-être. Dans ce sens, Sen (2000) cité par Poirot et Gérardin (2010) met l'accent sur la théorie des capacités ; la capacité d'être (liberté de se nourrir, se vêtir, de se loger) et de la capacité d'agir (l'accès à l'éducation, le marché du travail, loisirs).

I.3.2.2.2 Les facteurs d'attractivité des investisseurs

Ces facteurs sont liés aux conditions que le territoire met à la disposition des investisseurs à travers son offre territoriale, ses services ainsi que ses ressources spécifiques et génériques dont il dispose, sans oublier les spécificités et les caractéristiques qui le démarquent et différencient d'autres territoires face à une concurrence accrue que se livrent les territoires. Par conséquent, le territoire se doit de créer un environnement socioéconomique favorable au développement des entreprises.

Parmi les facteurs recensés dans les travaux de Guerchouh et Si-Mohammed (2020), Ait Habouche et Mihoub-Ait Habouche (2016) et Hatem (2004) susceptibles d'exercer une influence sur les investisseurs, nous retiendrons les facteurs suivants : les facteurs liés à l'environnement socioéconomique, la gouvernance locale, les externalités d'agglomérations, le foncier, les infrastructures et les incitations fiscales et financières avantageuses. Il existe également des facteurs non économiques qui sont liés à la qualité et au cadre de vie au sein du territoire d'implantation.

I.3.3 Approche théorique de la compétitivité territoriale

Après avoir été popularisé par Porter dans ses travaux sur les stratégies concurrentielles des nations, aujourd'hui, la notion de compétitivité ne se limite plus à l'échelle d'une nation, mais son application se généralise également à l'échelle des territoires.

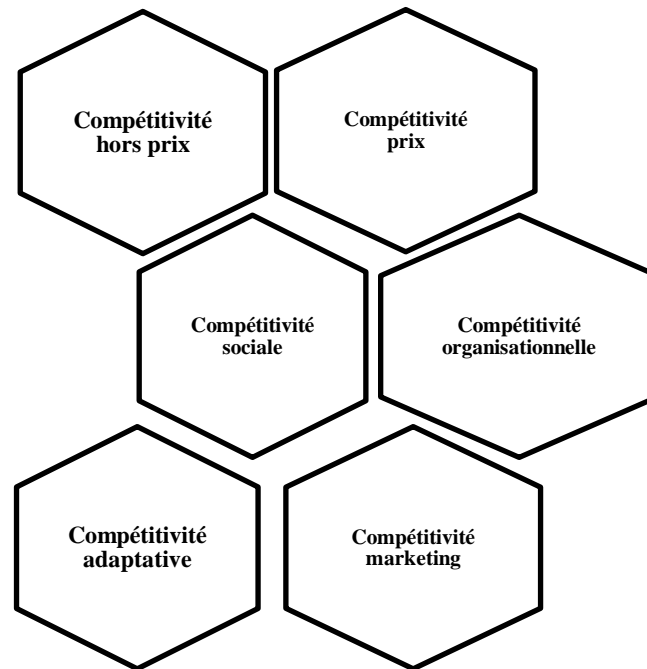
La notion de compétitivité territoriale fait l'objet de plusieurs réflexions théoriques et de travaux empiriques. De ce fait, il existe plusieurs acceptations du concept de compétitivité territoriale ce qui ne permet pas de donner une définition homogène et stable de ce concept (Morachid & Benabdelouahed, 2022).

La compétitivité territoriale appelée également avantage compétitif territorial est définie par Claude Courlet (2008, p. 75) comme étant « *le succès avec lequel les régions et les villes concourent entre elles. Ceci fait référence à la dynamique relative de la production et de l'emploi, à la participation dans les échanges mondiaux, à la capacité d'attraction des investissements et de la main-d'œuvre qualifiée, à la création technologique grâce à l'attraction d'activités innovatrices.* ». Dans ce contexte, il définit la compétitivité territoriale comme étant la capacité des régions et des villes à concourir entre elles avec succès. Cette notion se situe au niveau méso économique d'avantage compétitif territorial.

Camagni (2006) définit également à ce propos qu'un territoire compétitif est un territoire qui fournit aux entreprises individuelles des instruments compétitifs relevant du milieu. Il joue également un rôle important dans le processus de construction des connaissances, des codes interprétatifs, des modes de coopération et de décision. De son côté, Gollain (2015) donne la définition suivante de ce qu'est un territoire compétitif : « *un territoire compétitif comme celui qui est en mesure de créer et de développer en son sein des externalités positives favorisant des dynamiques endogènes et l'accueil de nouveaux acteurs, tout en ayant la capacité de faire face à la compétition, effective ou potentielle, sur les marchés extérieurs qu'internes.* » Afin de mettre en place des politiques de compétitivité territoriale, l'auteur propose six composantes

clés sur lesquelles peuvent s'appuyer les acteurs publics. Il s'agit de la qualité de l'offre territoriale (compétitivité hors prix), le prix des facteurs, l'organisation des acteurs, la dimension sociale, la capacité d'adaptation du système économique local et la maîtrise des méthodes et techniques de marketing territorial.

Figure 11. Les six piliers de la compétitivité territoriale



Source : Auteure. En synthétisant les travaux de Gollain (2015).

Du point de vue de Farrell , Thirion, et Soto (1999), la compétitivité territoriale est perçue comme étant la capacité d'un territoire à affronter la concurrence du marché tout en prenant compte des dimensions économiques, environnementale, sociale et culturelle. Il s'agit principalement de mobiliser les acteurs et les institutions autour d'un projet territorial commun et durable et de les insérer ainsi dans une logique de réseau et d'innovation permettant d'assurer la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales dans un contexte de globalisation.

Les auteurs Sergent , Ruault , Banos, Nefe, & Chen (2018) ; Morachid & Benabdelouahed (2022) font la distinction entre trois grandes échelles d'analyse de la compétitivité :

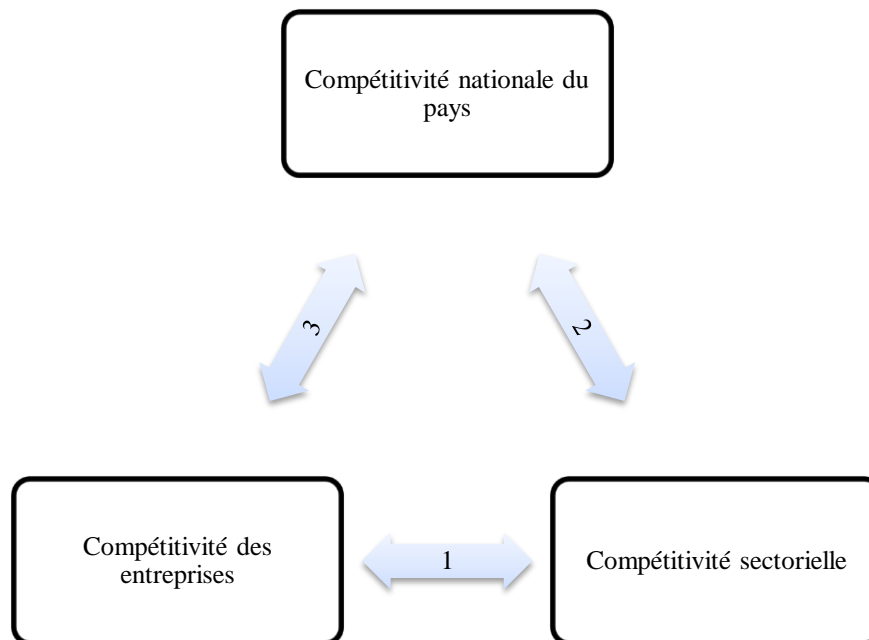
- ***L'échelle micro-économique*** concerne la compétitivité des entreprises c'est-à-dire la capacité de ces dernières à être compétitives et performantes à long terme sur le marché.

Elles sont considérées comme étant l'un des piliers de la compétitivité territoriale à travers la création d'emplois et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et leurs capacités à innover ;

- *L'échelle méso-économique* concerne la compétitivité sectorielle/territoriale à travers les stratégies de différenciation de l'offre et la valorisation des économies externes (Pecqueur et Courlet, 2013)
- *L'échelle macro-économique* concerne la compétitivité des nations développée dans les travaux de Porter (1990).

La figure ci-dessous illustre les relations entre les trois niveaux de compétitivité :

Figure 12. Les trois niveaux d'analyse de la compétitivité



Source : Sergent , Ruault , Banos, Nefe, & Chen (2018, p. 11).

Conclusion

Ce chapitre a passé en revue la littérature théorique consacrée aux contours de l'approche territoriale. Nous constatons à travers nos lectures que le concept de territoire a fait objet de plusieurs réflexions et recherches dans de nombreuses disciplines (géographie, sociologie, économie). Ainsi, dans le cadre de notre thèse, nous avons retenu l'approche de l'économie territoriale que nous considérons comme essentielle pour mieux comprendre la structuration des réseaux et les dynamiques de développement territorial, car cette approche considère le territoire comme un lieu de mise en œuvre d'activités économiques liées aux ressources locales (Dali & Nomo Théophile , 2017) .La présentation de l'approche du développement territorial est considérée comme un point de départ nécessaire au traitement de la problématique de ce présent travail de recherche.

Il s'agit d'analyser au fil de ce chapitre les différents aspects qui composent et caractérisent le territoire qui apparait désormais comme un espace propice à l'émergence des dynamiques territoriales. Ces aspects interviennent dans la problématique de création d'entreprise et ses rapports au territoire. Aussi, nous pouvons déduire que la dialectique entreprise et territoire repose sur la combinaison de ces différents aspects qui sont l'activation des trois formes de proximités (géographique, organisationnelle, institutionnelle), favorisant la coordination efficace des acteurs ainsi que la révélation des ressources territoriales qui sont selon Hadjou (2009) et Gilly et Torre (2000) les deux piliers fondateurs de la construction territoriale. Dans ce sillage, nous pouvons déduire que l'espace n'est plus simplement conçu pour servir de support (Claval, 2008), mais il est avant tout devenu « *un construit socio-économique et institutionnel* » (Courlet , Pecqueur, & Soulage, 1993). Le territoire est le résultat d'une dynamique d'acteurs à travers la mobilisation de ressources matérielles et immatérielles ainsi que l'organisation de leurs actions autour d'un projet de développement commun afin de résoudre les problèmes liés à leur existence sociale (Ferguène & Coissard , 2021).

Au terme de ce chapitre, nous avons également abordé les rapports entre le territoire et la localisation des entreprises et les approches d'attractivité et de compétitivité territoriales en examinant les définitions et les déterminants de chaque approche. Il en ressort que ces deux notions sont indissociables du fait qu'elles dépendent des facteurs similaires et communs. Ces facteurs ne se limitent pas seulement aux

facteurs d'attractivité traditionnels (infrastructures, cadre de vie, environnement, externalités physiques...etc.) mais il existe également des facteurs immatériels tels que l'innovation, le système de gouvernance locale, les externalités technologiques, le milieu local qui sont des facteurs décisifs dans l'attractivité et la compétitivité des territoires (Camagni, 2006).

Notons que les stratégies d'attractivité et de compétitivité des territoires s'inscrivent aujourd'hui au cœur des préoccupations des stratégies publiques en Algérie dans le cadre de sa politique de développement exprimée par le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2030).

Après avoir abordé les fondements de l'approche territoriale dans ce premier chapitre, nous allons nous intéresser dans le chapitre qui suit aux différents modèles d'organisation industrielle dans différents contextes. Nous mettrons en lumière les conditions d'émergence des clusters et leurs caractéristiques afin de transposer ce cadre d'analyse sur notre terrain d'étude.

DEUXIÈME CHAPITRE

CLUSTERS : CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

« Les nations ne réussissent pas dans des industries isolées, notamment, dans des configurations de clusters reliés par des relations verticales et horizontales. L'économie d'une nation contient un ensemble de clusters, dont la composition et les sources d'avantage (ou de désavantage) concurrentiel reflètent l'état de développement de l'économie. »
(Porter , 1990, p. 73).

L'organisation des clusters s'appuie sur un regroupement d'entreprises localisées géographiquement spécialisées dans une production similaire ou connexe. Elle se caractérise par des interrelations entre les différents membres du cluster (industriels et institutionnels) permettant ainsi la réalisation d'une « *efficience collective* », la diffusion des connaissances tacites et de l'innovation, à l'amélioration la position et la compétitivité des entreprises, l'accès aux ressources et de bénéficier ainsi des économies externes d'agglomération.

Dans ce sillage, ce deuxième chapitre présente le cadre conceptuel et théorique du concept de cluster, qui constitue le noyau de notre travail de recherche. L'objectif de ce chapitre est double. D'une part, il s'agit de définir dans un premier temps les différentes approches théoriques des clusters, permettant d'identifier les facteurs de leur émergence ainsi que leurs caractéristiques en remontant aux travaux pionniers de l'économiste britannique A. Marshall (1890) sur les districts industriels qui ont inspiré par la suite un bon nombre d'économistes qui s'inscrivent dans la lignée du développement territorial et dans le domaine de la géographie économique à l'instar des travaux de Beccattini sur les districts italiens, les systèmes productifs locaux développés par des chercheurs grenoblois et les travaux sur les milieux innovateurs menés par le GREMI. D'autre part, la recherche sur l'émergence des clusters en Algérie est émergente et en absence d'un cadre d'analyse unifié sur les clusters en Algérie. Nous avons consacré la section trois de ce chapitre à la présentation de quelques expériences de la mise en place des clusters dans les pays développés et les pays en voie de développement afin d'identifier les spécificités et les caractéristiques de la mise en place des clusters dans ces pays.

II.1 Fondements théoriques des dynamiques industrielles localisées

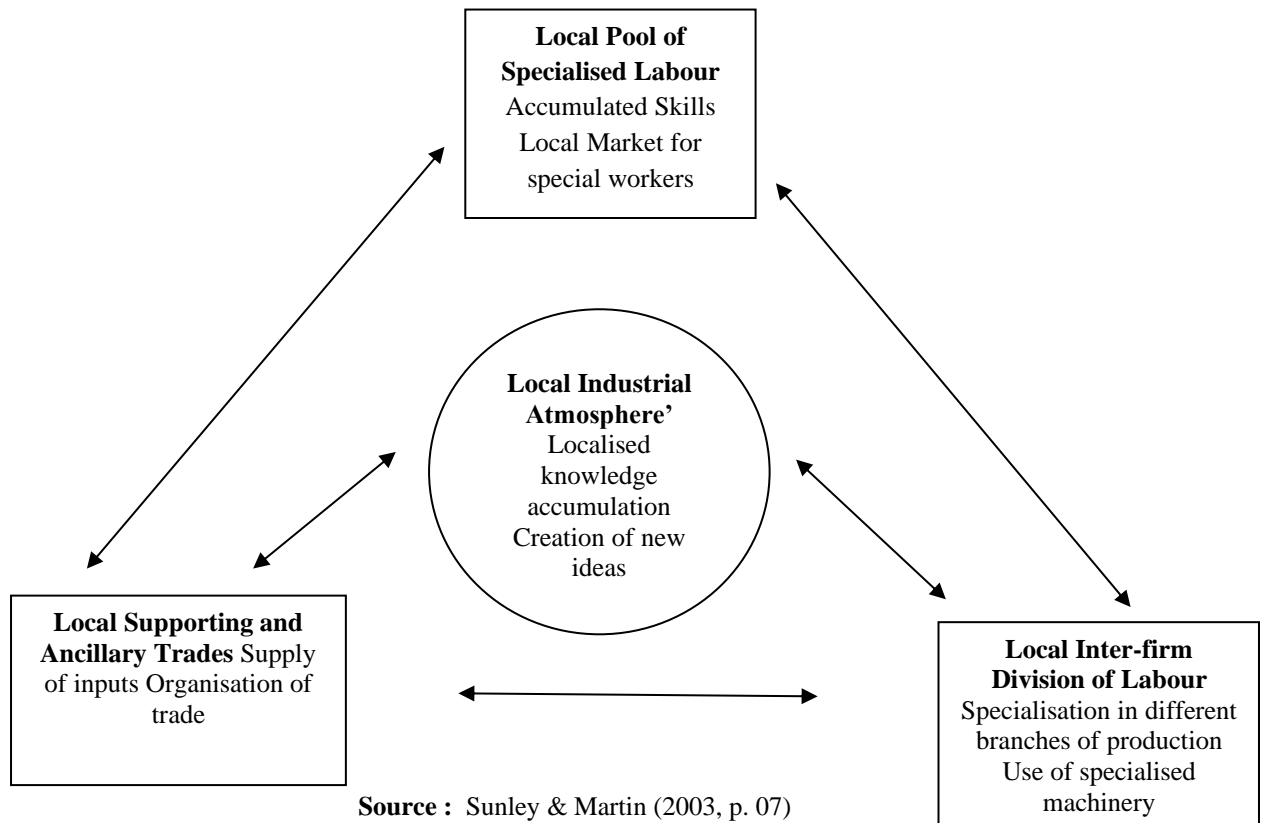
La concentration des acteurs économiques favorise l'émergence des dynamiques locales en favorisant ainsi l'extension des économies d'agglomérations ce qui facilite la création des réseaux d'entreprises territorialisés de type SPL, Clusters, etc. Pour ce faire, cette première section de ce chapitre s'attache à présenter les différentes formes de configurations territoriales recensées dans la littérature dédiée au phénomène de regroupement d'entreprises et de rappeler ainsi la revue de littérature dédiée aux organisations industrielles territoriales.

II.1.1 Le district industriel

Comme concept, la naissance du concept de « district industriel » est principalement due à l'œuvre de l'économiste britannique Alfred Marshall « Principles of economics » (1842-1924) à travers l'étude des villes industrielles en plein essor à l'instar de Birmingham et Sheffield en 1890. Ce concept, rappelons-le, est fondé sur la concentration spatiale ancrée d'un ensemble d'entreprises, de petites et moyennes tailles spécialisées dans la même branche de production. Selon Marshall l'organisation ainsi que la production d'une entreprise dépendent de l'organisation industrielle d'un ensemble d'autres entreprises situées à l'extérieur, ce qui permet au district industriel de tirer profit des bénéfices offerts par ces agglomérations d'entreprises. Ce mode de fonctionnement est appelé par Marshall les « Économies externes ». Le district industriel est fondé sur une logique de proximité et de la localisation dans l'espace. Cette proximité géographique permet de générer des externalités d'agglomération source de la réduction des coûts de production, de transaction et de transport et de renforcement de la spécialisation des entreprises. Marshall identifie les sources de compétitivité en fonction de trois facteurs de croissance appelés la « trinité de Marshall » : cités par les auteurs (Largier, Lartigue, Soulard, & Tarquis, 2008) :

- La première concerne l'accès pour les entreprises à un bassin d'emploi de qualité au niveau de la main-d'œuvre qualifiée ;
- La deuxième est liée à la spécialisation des fournisseurs. Ce qui permet à l'entreprise de bénéficier des économies d'échelles ;
- La troisième concerne le « **knowledge spillovers** », le transfert de savoir-faire permettant de renforcer les interactions, la diffusion des informations tacites et de créer ainsi des externalités positives.

Figure 13. La triade des économies externes de la localisation industrielle de Marshall



L'une des caractéristiques phares du district Marshallien est que les petites entités localisées au sein du district entretiennent des relations de concurrence sur le marché. Cela contribue à créer un environnement propice favorable au développement industriel et à la diffusion des connaissances, des savoir-faire, et à la formation des compétences qui est d'ailleurs l'une des spécificités du district que Marshall appelle « l'atmosphère industrielle ».

« Lorsqu'une industrie a ainsi choisi une localité, il est probable qu'elle y restera longtemps : tant sont grands les avantages que les gens qui exercent le même métier obtiennent de la proximité les uns des autres. Les mystères du métier ne sont plus des mystères ; ils sont comme dans l'air (...) Le bon travail est apprécié à juste titre ; les inventions et les améliorations des machines, des procédés et de l'organisation générale de l'entreprise sont promptement discutées ; si un homme lance une idée nouvelle, elle est reprise par d'autres et combinée avec leurs propres suggestions, et devient ainsi la source d'autres idées nouvelles. » (Marshall, 1903) cité part (Hamdouch & Forest, 2009).

Tableau 10. Les avantages matériels et immatériels prodigués par les districts industriels

<u>Avantages tangibles</u>	<u>Avantages intangibles</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Division du travail et partage de tâche • Favorise les échanges des biens et services en limitant les coûts de production, • Accroissement des transactions et la rapidité de leur exécution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation des idées ce qui favorise la fluidité de l'information • Transmission des compétences • Transmission des connaissances et des savoir-faire • Diffusion des innovations.

Source : Auteure. En synthétisant les travaux de Ferguène (2013, p. 120).

Les travaux pionniers de Marshall furent le point de départ de nombreuses réflexions sur l'analyse du phénomène des districts industriels. Cependant, le district Marshallien a montré ses limites en se restreignant uniquement dans son analyse sur l'échange et la diffusion d'informations ainsi que sur le fonctionnement du système des entreprises sans pour autant mettre l'accent sur l'aspect social et le rôle de la communauté locale au sein du district dans la construction d'une « *atmosphère industrielle* » (Daumas (2007) ; Bezzon (2018)).

Les économistes « *districtologues italiens* » en référence à Daumas (2007) , dont G.Becattini, A.Bagnasco, S.Brusco, Garofoli.G, (1977-1988) se sont inspirés de l'approche Marshallienne pour remettre au grand jour et réactualiser le concept de « *district Marshallien* » ayant connu un engouement dans les années soixante-dix suite au déclin du modèle de développement traditionnel fondé sur la production de grande masse l'attention est particulièrement tournée en faveur des PME. Dans la littérature économique, ces travaux s'inscrivent dans la lignée de l'économie territoriale. Citons à titre d'exemple, l'expérience de la « troisième Italie » dans laquelle Becattini G. (1979-1987) analyse l'organisation industrielle de l'Italie du centre et du Nord-est où une forte concertation de PME spécialisées dans l'industrie de la laine et de céramique, a été localisée au sein des régions de Prato, de Modène et d'Émilie-Romagne marqués par une forte identité territoriale. Becattini (1989, p. 52) définit ainsi le district industriel comme « *une entité socio territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles. Dans le district, à la différence de ce qui se produit dans d'autres milieux, par exemple la ville manufacturière, la communauté et les entreprises tendent, pour ainsi dire, à s'interpénétrer* ». De cette définition nous pouvons retenir que trois éléments clés sont indispensables dans l'analyse du district italien, à savoir la communauté locale animée par des valeurs culturelles communes fondées par la confiance et la réciprocité

et une population d'entreprises caractérisées par des relations de coopération ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la communauté locale. À ces différents intervenants s'ajoutent les institutions locales qui jouent un rôle non négligeable dans le renforcement des liens de coopération et le fonctionnement du district favorisant ainsi la création d'un environnement propice et une « *symbiose* » entre ces différents intervenants à travers une combinaison de l'aspect du fonctionnement social et économique « *socio-économique* ».

Daumas (2007) en synthétisant les différents résultats des travaux sur les districts formule une panoplie de traits qui caractérisent le district : « *un territoire organisé autour d'une petite ville, la spécialisation dans la fabrication d'un produit spécifique exigeant la mise en œuvre de savoir-faire accumulés localement, l'agglomération de nombreuses PME spécialisées liées entre elles par des rapports de concurrence et de coopération, l'importance des économies externes permises par la proximité géographique et l'homogénéité socioculturelle du territoire, une atmosphère favorable à l'apprentissage et à l'innovation, un marché du travail segmenté et très flexible, un fort consensus social, des institutions collectives et un vigoureux sentiment d'appartenance à la communauté locale.* »

Depuis la redécouverte et l'actualisation du district Marshallien par les économistes italiens, de nouveaux concepts ne cessent de fleurir et de faire leur apparition dans d'autres pays tout en tenant compte de leurs spécificités locales et en fonction de l'histoire de chaque système territorialisé de production (Daumas, 2007), tel que les SPL, clusters, technopôles et pôles de compétitivité ...etc.

II.1.2 Approche par les systèmes de production localisés (SPL)

Le système productif localisé (SPL) est une nouvelle forme d'organisation territoriale apparue en France sous l'égide de l'école grenobloise de Bernard Pecqueur et de Claude Courlet. Cette notion apparaît également dans les politiques publiques françaises (DATAR). Le SPL est un système de production de spécialisation souple proposé comme alternatif au système de production de masse sur lequel est fondé le modèle fordiste suite à la crise du fordisme.

Le concept de SPL est dérivé du concept de district industriel (Ferguène , 2013). D'autres travaux relatifs au SPL ont également vu le jour permettant ainsi la déclinaison d'autres approches du concept de SPL : le « système productif » développé dans l'analyse de F. Wilkinson (1983), les « systèmes industriels localisés » (Raveyre et Saglio, 1984) et « systèmes locaux d'innovation » (Gilly et Grossetti, 1993).

Le système productif local se différencie du district industriel dans la mesure où il intègre les grandes et petites entreprises qui ne sont pas forcément spécialisées dans la même branche de production. Le SPL se base sur les interactions et les fusions qui se créent entre les différents acteurs locaux ainsi que les savoir-faire locaux, « *il s'agit de systèmes productifs fortement encastrés dans la communauté de sorte que la réciprocité et coopération peuvent compléter les échanges régulés par le marché.* » (Lévesque, Klein, & Fontan, 1998). Le SPL peut s'articuler autour d'un métier ou de plusieurs métiers industriels ainsi que les ressources locales. La variable sociale est toujours de mise au sein des SPL pour consolider la fusion entre les différents acteurs à l'instar des règles et des valeurs. Cet espace ne s'occupe pas seulement des activités de production, mais il est alimenté par les interactions entre les différents acteurs locaux.

Le SPL combine d'une part les avantages « *relationnels* » de l'agglomération comme l'exemple des districts industriels et d'une autre part « *la localisation des activités économiques.* » (Khattabi & Maillefert, 2013). Quant à Torre et Zimmerman (2015), ils soulignent toutefois, l'apparition de nombreux « *avatars* » de la définition initiale faisant ainsi apparaître trois catégories particulières de systèmes localisés à l'instar : des systèmes agroalimentaires localisés, les arrangements productifs locaux, systèmes productifs résidentiels.

II.1.2.1 Définition d'un système productif localisé (SPL)

Nous avons recensé les définitions suivantes du concept de SPL recensées dans la revue de la littérature dédiée à cette notion.

Tableau 11. Définitions du concept de SPL

Auteurs	Définitions
DATAR (2002, p.05) cité par Khattabi & Maillefert (2013)	<i>« Une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veille technologique, etc. »</i>
Ferguène (2013, p. 119)	<i>« Une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Ces entreprises entretiennent des relations entre elles et avec leur milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. »</i>

Courlet (2001, p. 50)

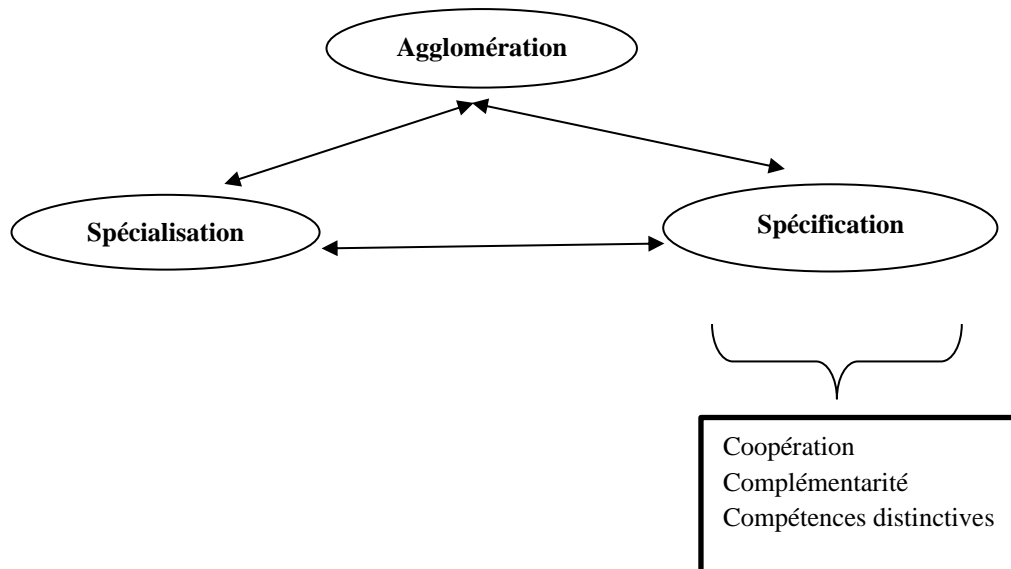
« Le SPL peut être défini comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherches et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus au moins intenses. »

Source : Auteure. En synthétisant les différentes revues de la littérature utilisées.

À partir du tableau ci-dessus, nous pouvons dégager les caractéristiques d'un système productif local (SPL). En reprenant les définitions détaillées plus haut, il ressort les caractéristiques suivantes du SPL :

- Une concentration géographique des entreprises dans un espace donné ;
- Le SPL intègre les petites entreprises et les grandes entreprises et des filiales ;
- Il intègre également des PME ayant des activités similaires ou complémentaires ;
- Les relations tissées entre les entreprises s'imprègnent de leur milieu socioculturel ;
- Les relations peuvent être marchandes, mais aussi informelles permettant ainsi la production des externalités positives pour les entreprises ;
- Le SPL est caractérisé par un système d'appartenance, et à un ancrage territorial ;
- Prédominance des structures familiales et communautaires, relations de parenté, voisinage ce qui permet de développer la coopération, la solidarité et l'entraide ;
- Il est caractérisé par une division du travail entre les entreprises ; la spécialisation et la flexibilité des entreprises ;
- Il nécessite la mobilisation de deux types de proximité (physiques et organisationnelle)
- Les entreprises localisées au sein du SPL disposent de compétence qui leur permet de les distinguer des autres entreprises concurrentes, ces compétences sont considérées par Courlet (2008) comme étant des actifs spécifiques.

Figure 14. Les caractéristiques du SPL : le triangle magique

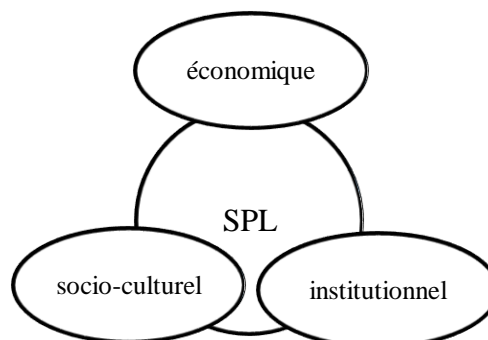


Source : Courlet (2008, p. 57)

Le SPL se développe et se forme selon l'auteur Ferguène (2013) en présence des conditions suivantes :

- ❖ **Les conditions économiques** liées aux financements, les marchés et la création de revenus et d'emplois ;
- ❖ **Les conditions institutionnelles** liées aux institutions publiques locales, la gouvernance, les associations et les réseaux professionnels ;
- ❖ **Les conditions socioculturelles** liées à la culture et aux traditions de la communauté locale à l'instar de la transmission des héritages et des savoir-faire ancestraux et artisanaux.

Figure 15. Les conditions de développement d'un SPL



Source : Auteure. En synthétisant les travaux de Ferguène (2013)

II.1.2.2 L'approche des SPL dans les pays en développement

La montée de la mondialisation et le désenclavement des territoires ont donné naissance à des pistes de réflexion en matière de renouvellement de la problématique du développement. Dans ce nouveau paradigme, la prise en compte de la variable spatiale dans l'analyse économique est devenue un préalable nécessaire et incontournable aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement. Certains auteurs se sont attelés à aborder dans leurs travaux de recherche les expériences d'industrialisation à petite échelle dans les pays du sud. À l'instar de Courlet (2008), qui aborde le développement localisé dans les pays en développement à travers la valorisation des ressources locales et des savoirs-faire locaux que ce soit dans les filières traditionnelles de l'artisanat (textiles, habillement, cuir, céramique, poterie, meubles, etc.) ou des filières proches de l'agriculture (filières viticole, oléicole, plantes aromatiques, médicinales...), le « bazar » de Koumassi au Ghana issus des travaux de Schmitz (1990) fondé sur l'artisanat traditionnel et la petite industrie, systèmes productifs localisés et dynamiques territoriales. En grande Kabylie Hadjem & Guedeche (2019) illustrent le cas des agglomérations d'entreprises de Souk-El-Tenine spécialisées dans la confection des vêtements et de Boghni spécialisés dans les industries agroalimentaires, quant à Bouguermouh (2002), il souligne les éléments clés qui ont tendance à prédominer au sein des milieux territoriaux des pays en voie de développement à savoir : les aspects socioculturels et les conventions, les institutions et les modes de gouvernance, l'organisation territoriale. L'auteur Ferguène (2013) quant à lui porte dans ses travaux une intention particulière à l'analyse de quelques expériences de développement local et les caractéristiques que revêt le SPL au sein des pays en développement sous le prisme de la spécialisation souple comme étant le mode d'organisation et de régulation internes des SPL, en illustrant l'exemple du SPL : cas de la maroquinerie d'El-Jem et le cas du SPL du textile-habillement de Ksar Hellal, la Médina en Tunisie.

Dans le même ordre d'idées Ferguène (2016) développe dans ses travaux l'approche en termes de Système Economique Territorial (SET) qu'il décrit comme étant « *une notion au carrefour de plusieurs travaux de recherche qui s'efforcent depuis une quarantaine d'années de repenser la question du développement économique et social à partir de l'étude approfondie des dynamiques locales et de leur organisation spatiale* ». Cette approche se transpose plus particulièrement au cas des pays du sud à cet effet Ferguène (2016) cité par Lamrani (2020) ayant traité la problématique de la mise en place des systèmes économiques territoriaux agroalimentaire dans la vallée de la Soummam en Kabylie évoque deux raisons de la pertinence de cette approche dans les pays du sud :

- Le « *système économique territorial* » (SET) est un cadre méthodologique adéquat qui permet d'interpréter les dynamismes productifs localisés, enregistrés dans les pays du Sud ;
- Le SET est un outil au service d'une politique de développement à l'échelle régionale ou locale. Il est caractérisé par les traditions de solidarité, les savoir-faire ancestraux, et une présence d'une main-d'œuvre jeune et flexible.

Le SET recouvre deux sous-systèmes interdépendants selon Lamrani (2020) :

- **Un sous- système technico-économique de production**, basé sur un regroupement spatial de petites unités de production selon une logique de proximité productive (spécialisation, division du travail, sous-traitance, etc.), qui favorise les synergies et les externalités positives ;
- **Un sous-système socio-institutionnel de régulation locale**, fondé sur la socio-culture locale, l'organisation en réseau et sur les institutions, qui favorisent les synergies interacteurs et une combinaison appropriée de la concurrence et de la coopération.

II.1.3 Les districts technologiques et milieux innovateurs

L'approche des districts technologiques est un prolongement de l'approche classique du district industriel. Ce qui démarque le district technologique de l'approche classique est que le progrès technique ainsi que les innovations sont au cœur de cette nouvelle approche. Le territoire est également au cœur de la création de ces innovations technologiques. Mis à part l'évolution conceptuelle, les deux approches sont fondées sur une logique d'acteurs et de ressources (Hadjou, 2009). Cette approche a été développée, par Antonelli qui propose l'approche par les districts technologiques et par le GREMI en France (groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs) spécialisé dans l'analyse territoriale de l'innovation dont Aydalot et Maillat qui sont les deux chefs de file de l'approche par le milieu innovateur.

II.1.3.1 Les districts technologiques

Les districts technologiques se basent sur le même principe que le district industriel Marshallien. Ce qui fait la différence et non pas des moindres entre les deux, c'est que les districts technologiques sont tournés vers le changement technologique et la recherche scientifique et l'expérimentation impulsés par des activités innovatrices qui s'étendent au sein du territoire. Antonelli, cité par (Ferguène, 2013) définit le district technologique comme étant

des districts industriels, mais « *les économies externes conduisent particulièrement à un accroissement du rythme du changement technologique* ».

II.1.3.2 Le milieu innovateur

Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale (1986) avec ses travaux sur « le retournement des hiérarchies spatiales », met beaucoup plus l'accent sur la notion de « milieu innovateur ». Selon lui, il existe au niveau régional des milieux plus ou moins favorables au développement, tout dépend de l'intensité des relations tissées et entretenues entre les différents acteurs du territoire afin de créer des synergies pour favoriser l'émergence des milieux innovateurs. Toutefois ce milieu prend compte du passé du territoire dans lequel il évolue, expérience industrielle, technologique. Ainsi, Aydalot a réussi à réconcilier la variable spatiale du développement à travers la notion de milieu favorable à la diffusion de l'innovation.

Le milieu innovateur est défini comme « *un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font des transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun de ressources* » (Maillat, Quévit, Senn, 1993, p. 9) cité par (Hadjou, 2009).

Selon l'auteur Ferguène (2013), le milieu innovateur se définit à travers trois composantes essentielles :

- **Un espace physique et géographique :** ressources matérielles et immatérielles, génériques et spécifiques ainsi que les acteurs locaux (les entreprises, les pouvoirs publics, les collectivités locales qui jouissent d'une autonomie décisionnelle, les institutions de formation et de recherche, la communauté humaine homogène) ;
- **Une logique d'organisation :** prise en compte des formes d'organisation au sein du territoire qui ont un impact sur les stratégies d'entreprises ;
- **Une dynamique d'apprentissage :** se base sur les aptitudes et la flexibilité des acteurs évoluant au sein du milieu à travers leurs compétences, les connaissances et savoir-faire acquis par le biais de la transmission de la part des générations précédentes ou encore à travers le dynamisme du marché local du travail et le système local de formation.

II.1.4 Les pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité où bien les technopoles ont été lancés par la D.A.T.A. R³. Ils résultent d'une politique publique française initiée par les pouvoirs publics dans lesquels les acteurs institutionnels sont considérés comme une clé de voûte dans la propulsion et l'accompagnement des pôles à travers une démarche « Top-Down ». La DATAR (2004) définit le pôle de compétitivité comme « Une combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché, et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationale » Cette définition figure dans la circulaire gouvernementale du 25 novembre 2004.

Les pôles de compétitivité s'appuient généralement sur les leviers suivants :

- Le soutien de l'innovation et le développement des activités de recherche et développement (R&D) ;
- Un fort ancrage territorial des activités à travers l'utilisation des infrastructures, des entreprises et des compétences locales ;
- La mise en place de projets collaboratifs et le renforcement des partenariats entre les différents acteurs qui constituent l'écosystème du technopôle.

Tableau 12. Les pôles de compétitivité, une forme de collaboration inter organisationnelle

	La collaboration est d'abord voulue par les acteurs eux-mêmes (vocabulaire et registre industriels)	La collaboration est reconnue Et renforcée par les pouvoirs Publics (vocabulaire et registre De l'action publique)
Les partenaires sont tous des entreprises	Districts industriels	Systèmes productifs locaux (SPL)
Les partenaires sont des organisations variées : entreprises, universités, etc.	« Clusters »	Pôles de compétitivité

Source : Retour (2008, p. 94)

Le tableau ci-dessus illustre un résumé des différentes formes de configurations industrielles que nous avons précédemment évoquées. La mise en place des pôles de compétitivité s'inscrit dans la lancée des districts industriels, SPL, Clusters. Cependant, la démarche qui intervient dans la mise en place des pôles se différencie des autres configurations industrielles, à travers

³La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, remplacée aujourd'hui par la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (**D.I.A.C.T.**) en France.

une « démarche volontariste » caractérisée par de fortes interactions entre les institutions publiques de recherche visant à stimuler l'innovation et les projets de recherche et développement. Les pôles sont considérés comme étant une forme « *hybride* » entre district industriel et cluster (Bocquet & Mothe, 2008).

II.2 Cadre théorique et conceptuel des clusters

L'utilisation du concept de cluster est mobilisée comme étant un outil macroéconomique dans l'analyse de la répartition des entreprises et la concentration des activités connexes, microéconomiques dans l'analyse de la compétitivité des entreprises et sa relation avec son environnement. C'est aussi un outil d'orientation des politiques publiques par le biais de la mise en place des pôles de compétitivité et des fonds d'aide à l'innovation ainsi que des organismes de transfert technologique (Leveque & Chedot, 2013). Cette section a pour objet de présenter le cadre théorique dédié aux clusters.

II.2.1 L'approche de M. Porter « le cluster porterien » : Contenu et limites

Dans son ouvrage intitulé « *The Competitive Advantage of Nations* », Michael E. Porter (1990) analyse les stratégies concurrentielles et l'avantage concurrentiel des nations où il souligne la corrélation entre la compétitivité internationale et la compétitivité des entreprises, tout en se basant sur l'approche des économies d'agglomérations d'entreprises développées par Alfred Marshall (1890). Il s'inspire également de l'approche Schumpétérienne qui combine l'innovation et l'esprit d'entreprise comme déterminants de l'action économique des entreprises. Le terme cluster (grappe) a été introduit pour la première fois dans la littérature économique par Joseph Schumpeter en (1911) où il explique l'effet d'essaimage de cette pratique stratégique qui « *se manifeste lorsqu'un salarié, seul ou en groupe, décide de créer sa propre structure, indépendante de la première, en bénéficiant de la part de l'entreprise qu'il quitte de toute forme d'appui et d'accompagnement afin de limiter les risques d'échec* » (Daval, 1999). Cette stratégie d'essaimage constitue un vecteur d'opportunités pour les entrepreneurs dans la mesure où elle encourage l'esprit entrepreneurial en garantissant un appui de la part de l'entreprise mère à l'entreprise essaimée grâce aux relations préétablies entre elles. Elle permet également à l'entrepreneur de réduire les risques d'échecs dans son projet de création d'entreprise, car le processus d'essaimage lui offre l'opportunité d'identifier les contraintes et les caractéristiques de son environnement à travers l'expérience et les compétences acquises au sein de l'entreprise d'origine.

“Ma perspective fondamentale est plus schumpétérienne ... que néoclassique. L'esprit d'entreprise et l'innovation sont au cœur de l'avantage national. La raison pour laquelle certaines entreprises et certains individus innoveront dans des industries particulières, et pourquoi ils sont basés dans des nations particulières, sera au centre d'une grande partie de ce qui va suivre.” Traduction de (Porter , 1990, p. 778).

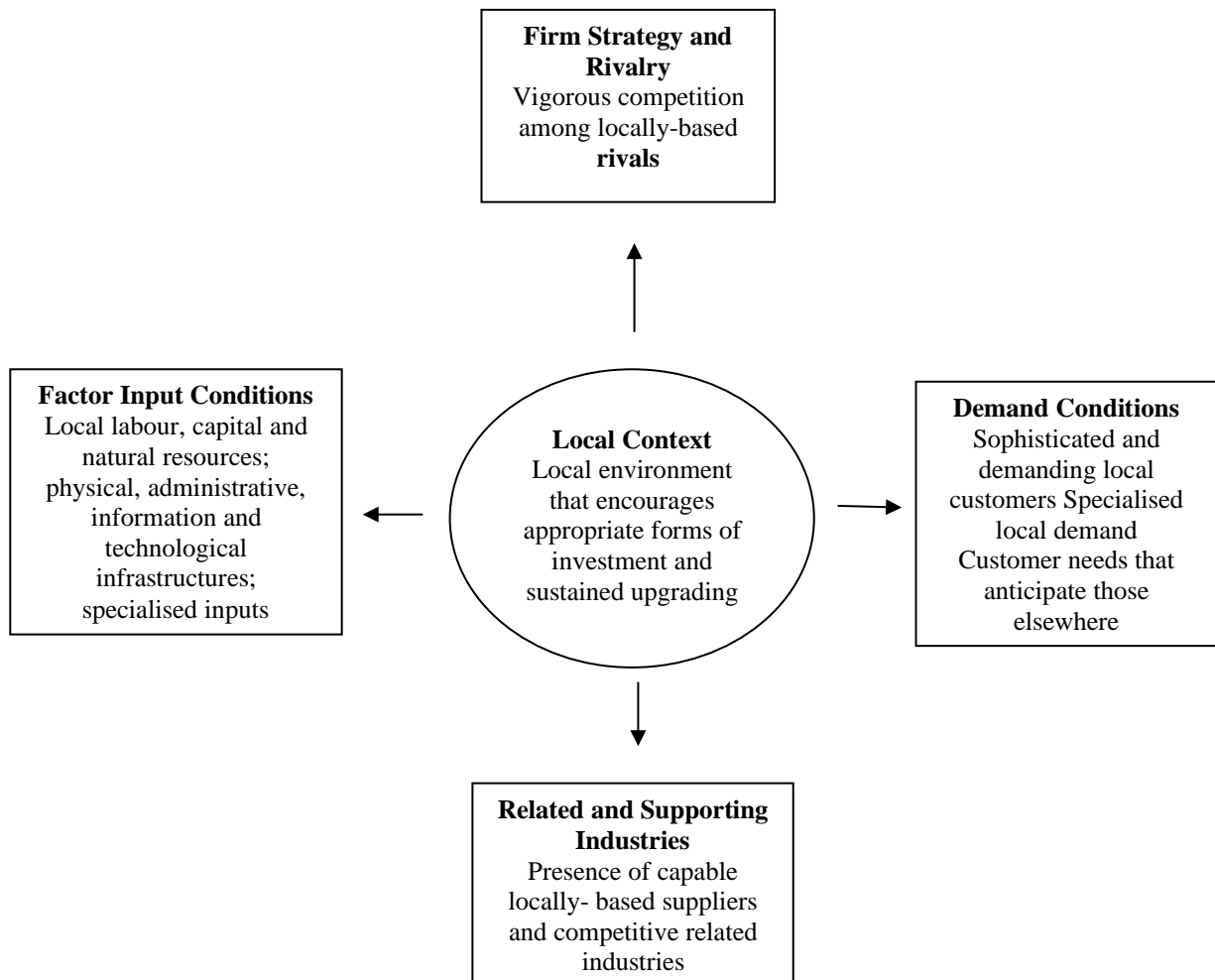
Ainsi Porter procède à l'affinement des travaux pionniers de Marshall et Schumpeter en proposant une illustration en forme de diamant (ou losange) où il met en exergue les quatre dimensions complémentaires constitutives de l'avantage compétitif régional. Il s'inspire de l'exemple emblématique de la Silicon Valley qui représente le cluster de référence en matière d'innovation mondiale et de transfert de nouvelles technologies grâce à la concentration de petites entreprises qui excellent dans le domaine de haute technologie et de l'électronique.

Porter explique la compétitivité des nations à travers une représentation de quatre dimensions sous forme de losange, il s'agit :

- Des ressources (**factor conditions**), les facteurs de production (input, capital, main-d'œuvre, infrastructures, ressources naturelles...etc.) ;
- De l'environnement politique, législatif et économique (**context for firm, strategy and rivalry**), un environnement favorable et stable permettant de stimuler l'investissement ;
- Un marché local de qualité, et en quantité suffisante (**demand conditions**) ;
- Un tissu local riche de fournisseurs et d'industries connexes ou d'assistance (**related and supporting industries**).

La théorie de Porter repose sur la mobilisation et la coordination entre ces quatre éléments du losange qui se consolident davantage grâce à la concentration spatiale des entreprises opérant dans le même secteur. C'est ce qui permet le développement d'un cluster et la réalisation d'un large éventail d'externalités positives. En outre, plus les interactions entre ces quatre ensembles de facteurs sont développées et intenses, plus la productivité des entreprises concernées sera élevée renforçant ainsi la compétitivité des nations.

Figure 16. Le diamant (ou « losange ») de Michael Porter



Source : Sunley & Martin (2003, p. 08)

Ainsi, il définit le cluster dans son ouvrage comme étant « *une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, des fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'institutions associées (universités, agences de normalisation ou organisations professionnelles) qui s'affrontent et coopèrent.* » (Porter, 2000, p. 15). De cette définition, nous pouvons déduire les caractéristiques d'un cluster qui se base sur des concentrations géographiques animées par les interactions et les synergies entre les firmes et les institutions. Le cluster englobe donc : les fournisseurs, les clients, les universités, les associations et les institutions publiques. Puis Porter élargit sa définition en proposant une réactualisation de la définition principale (2000, p. 16): « *un cluster est un groupement d'entreprises géographiquement proches, interconnectées et d'institutions associées dans un domaine particulier, liées par des points communs. La portée géographique d'un cluster peut*

aller d'une seule ville ou d'un seul État à un pays, voire à un groupe de pays voisins ». Nous remarquons que dans la deuxième définition Porter intègre tout type d'espace géographique.

II.2.1.1 Les limites conceptuelles et les critiques de l'approche porterienne des clusters

Bien que l'approche « porterienne » ait connu un certain engouement et s'acquière une audience mondiale, cependant cette approche est sujette à controverses. Plusieurs chercheurs à l'instar des auteurs Sunley & Martin (2003), considèrent la théorie de Porter comme étant une théorie d'ordre général et simpliste qui ne prend pas en compte les spécificités des territoires. Dans un article intitulé « *Déconstruire les clusters : un concept chaotique ou une panacée politique ?* » publié en (2003), ils mettent en exergue les limites du concept de cluster d'ordre conceptuelles, théoriques et empiriques fondamentales. Ils reprochent à M. Porter le fait d'avoir ignoré l'importance du corpus des travaux développés par les économistes géographes autour de la problématique de la localisation industrielle et l'agglomération des entreprises.

Ils qualifient le concept de cluster de « *concept chaotique* ». Cet état de fait est justifié par le caractère multidimensionnel et vague du concept et l'existence de plusieurs déclinaisons et interprétations de la notion de cluster. En effet, cette notion regroupe et assimile des types, des processus et des échelles spatiales de localisation économique très différents sous une notion unique et universelle (Sunley & Martin, 2003). Les deux auteurs plaident pour une utilisation beaucoup plus prudente et circonspecte de la notion, en particulier dans un contexte politique.

Quant à l'auteur Aktouf (2003), il critique à son tour la démarche épistémologique et méthodologique de Porter. Il lui reproche de voir les États et les sociétés humaines comme étant des sortes de business agrégés, voués au service de la multiplication de l'argent. Les travaux de Hamdouch dans un article publié en (2008) ont également mis l'accent sur quelques limites de la définition du cluster proposée par Porter qui selon l'auteur soulève de nombreuses questions et difficultés analytiques :

- La première difficulté réside dans la délimitation de l'espace géographique pertinent afin de cerner les frontières d'un cluster ;
- La deuxième difficulté concerne le caractère interindustriel du cluster qui selon Hamdouch (2008) reste relativement vague. À cet effet l'auteur s'interroge si *les industries sont verticalement complémentaires* ou bien si *elles sont horizontalement différentes*, mais localisées sur un même territoire ;

- La troisième difficulté a trait aux liens entretenus par les firmes et les autres institutions au sein d'un cluster. Porter considère que les *liens informels* sont source d'efficacité et de flexibilité dans le mode d'organisation d'un cluster alors que Hamdouch (2008) considère quant à lui que c'est les collaborations formelles entre les firmes qui jouent un rôle important dans le processus d'innovation ;
- Enfin, la quatrième difficulté est que l'approche porterienne ignore la définition du domaine d'activité du cluster, si c'est des industries à haute ou à faible technologie.

Quant à Cooke (2006), il critique la méthodologie adoptée par Porter dans sa définition du concept de Cluster. Selon cet auteur, cette notion a causé une énorme confusion en matière de la dimension de l'espace géographique entre les entreprises (la délimitation spatiale est tellement vague). Dans la définition de grappes d'entreprises, Porter (1990) s'étend du local au national. Au regard de ces critiques, la question qui se pose face aux évolutions et aux changements engendrés par la mondialisation et la concurrence accrue dont se livrent les entreprises et les nations, le modèle de Porter en l'occurrence ses théories de compétitivité sont-elles encore applicables au contexte mondial actuel ?

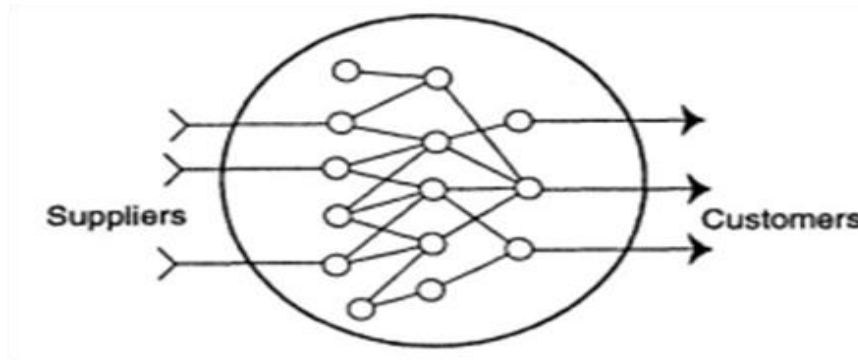
II.2.2 Le modèle de Markusen

Dans ses travaux consacrés aux clusters, l'auteur Markusen (1996) identifie quatre types de clusters ou de districts qui se forment au sein d'une ville. Les typologies élaborées par l'auteur sont exposées ci-dessous, cette typologie a été effectuée selon un certain nombre de caractéristiques qui sont : la zone géographique, les décisions d'investissement public ou privé, la disponibilité de la main-d'œuvre, le volume des échanges à l'intérieur et à l'extérieur du district, la taille des entreprises, l'encastrement local par rapport à l'encastrement non local du cluster.

II.2.2.1 Marshallian Industrial District

Cette typologie moderne du cluster n'est qu'une adaptation du district industriel Marshallien qui est composé principalement de petites et moyennes entreprises locales caractérisées par une forte interaction entre les acheteurs et les fournisseurs locaux et une faible coopération avec les entreprises extérieures au district. La main-d'œuvre est locale et très flexible déployée au service des entreprises qui composent le cluster.

Figure 17. Adaptation du district industriel marshallien de Markusen

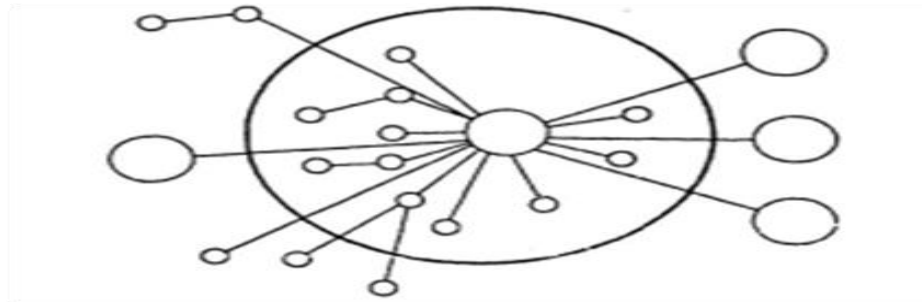


Source : Markusen (1996, p. 297)

II.2.2.2 Hub-and-Spoke District

Ce type de cluster est dominé par une ou plusieurs grandes entreprises (firme leader) qui composent le noyau du cluster. Les entreprises qui composent ce cluster entretiennent des relations importantes avec les fournisseurs et les concurrents localisés en dehors du cluster. La firme leader a la capacité de créer et de développer des entreprises des fournisseurs et des principaux clients capables de générer des économies externes.

Figure 18. Le modèle de cluster Hub-and-Spoke

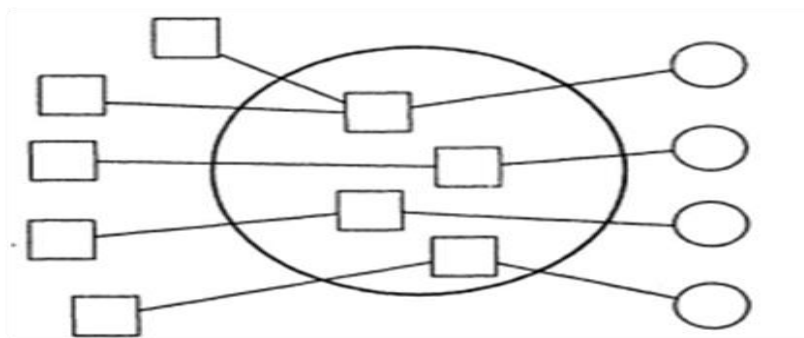


Source : Markusen (1996, p. 297)

II.2.2.3 Satellite Platform District

Contrairement à l'approche classique Marshallienne, ce modèle de cluster identifié par Markusen est fondé sur une forte présence de grandes entreprises dont le siège social est à l'extérieur qui exerce une influence sur les petites entreprises implantées au sein d'un territoire donné. Ce type de clusters sont drainés par la RD, ce modèle est également caractérisé par une présence d'universités et de centres de recherche qui collaborent en synergie.

Figure 19.Modèle de cluster plateforme satellite

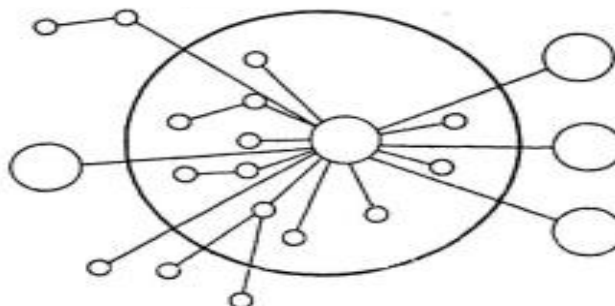


Source : (Markusen, 1996, p. 297)

II.2.2.4 State-anchored Districts

Cette dernière classification de cluster attribuée par Markusen est caractérisée par une forte présence et implication de l'État comme acteur pivot ainsi que ses institutions (universités, centre de recherche).

Figure 20. Modèle de cluster centré sur l'État



Source : (Markusen, 1996, p. 297)

II.2.3 L'approche de Aziz et Norhashim

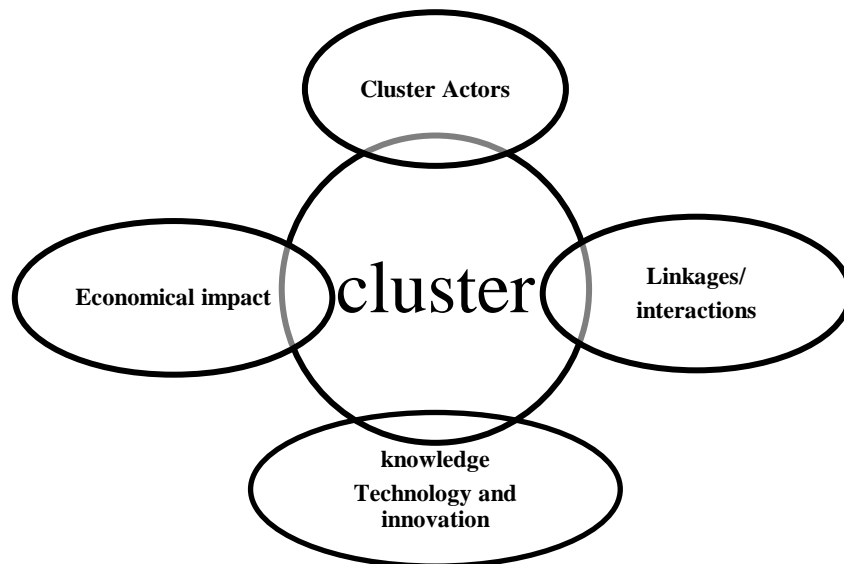
Nous pouvons également lire la définition suivante du concept de cluster dans les travaux de Aziz & Norhashim (2008, p. 352) : « un ensemble d'acteurs (entreprises appartenant au moins à un secteur, agences et institutions) qui ont des points communs et des complémentarités ; le cluster se caractérise par une concentration géographique significative des acteurs donnant lieu à une étroite proximité entre eux, entraînant des liens et des interactions par le biais de structures formelles et informelles entre les acteurs, et des économies d'agglomération et à un capital social élevé ; il se caractérise, outre les diverses activités économiques, par un niveau important d'activités à forte intensité de connaissances/technologie qui favorisent les transferts

ainsi que les retombées ; et a collectivement un impact significatif sur l'économie au sens large (régionale ou nationale). »

Dans le même ordre d'idée, les auteurs Aziz & Norhashim (2008) illustrent le corps humain comme métaphore afin de mieux comprendre les quatre aspects qui définissent le fonctionnement du cluster. Les auteurs justifient l'utilisation de cette métaphore par leur volonté d'établir à travers leur écrit (article) un diagnostic permettant aux décideurs politiques d'adopter et de prescrire des solutions ciblées dans leur processus de décision.

- Les acteurs / membres du cluster représentent les organes et « *les battements de cœur du cluster* », « *the organs* » ;
- Les interactions entre les acteurs représentent les artères « *The Arteries* » ;
- La connaissance, technologie et innovation produite représentent le sang « *The blood* » ;
- L'impact économique du cluster représente un corps humain sain « *A Healthy Human Body* ».

Figure 21. Les acteurs du cluster



Source : Auteure. En synthétisant les travaux de Aziz & Norhashim (2008)

Aziz & Norhashim (2008), suggèrent que « la santé » d'un cluster peut être considérée comme « *un continuum* », dans lequel le degré de dynamisme est indicatif de la santé du cluster.

II.2.4 Approche de Gordon et McCann (2000)

Gordon et McCann (2000) distinguent trois grands modèles d'analyse analytique des clusters :

II.2.4.1 Le modèle de l'agglomération pure (pure agglomération model)

Ce modèle se base sur la proximité spatiale inspirée de l'approche Marshallienne qui explique pourquoi les activités tendent à se concentrer dans l'espace en expliquant les facteurs de regroupement des entreprises sur un même territoire. Il développe ainsi le concept d'économie externe d'agglomération. Puis c'est au tour de Krugman (1991) d'expliquer les forces d'agglomérations appelées les forces centripètes et les forces centrifuges. Ce qui distingue le modèle de l'agglomération pure des autres, c'est que ce modèle est purement fondé sur la proximité géographique et ne prend pas en compte les stratégies de coopération entre les acteurs et les institutions.

II.2.4.2 Le modèle de l'organisation industrielle territorialisée (industrial complex model)

Ce modèle se base sur l'organisation du cluster. Il met beaucoup plus l'accent sur les relations de coopération et de compétition entre les différentes parties prenantes du cluster (les entreprises, l'université, les collectivités locales, etc.) qui constituent un réseau inter organisationnel propre au territoire. Ce sont justement ces relations tissées entre les différentes parties prenantes qui contribuent à la construction et à la promotion du territoire sur lequel le cluster est implanté. Ce modèle peut être considéré comme une stratégie capable d'expliquer le cadre d'émergence du cluster.

II.2.4.3 Le modèle des réseaux sociaux (social-network model)

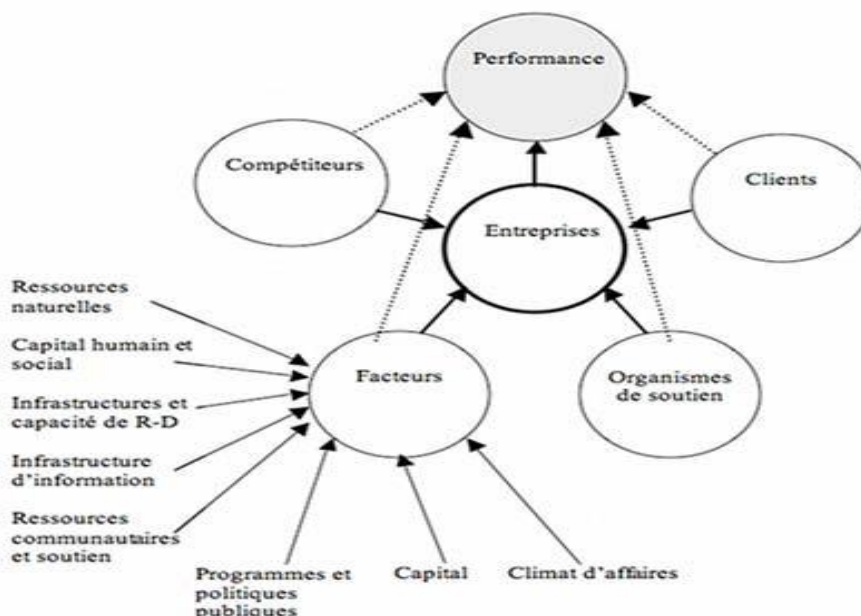
Ce modèle le Cluster se base sur une logique de *réseaux sociaux* où le « *capital social* » en référence à Bourdieu (1980) est une variable indispensable dans l'analyse des activités économiques, car elle permet d'instaurer des relations interpersonnelles fondées sur la *confiance* entre les différents acteurs permettant de développer des relations de coopérations locales. Dans ce sens, les travaux du sociologue Mark Granovetter (1985), figure emblématique de la « nouvelle sociologie économique » mettent en exergue l'encastrement « *embeddedness* » emprunté à Karl Polanyi (1944) des activités économiques dans les structures sociales, Granovetter (1985, p.487) cité par Chesnel, Molho, Raimbeau, Morteau, & Sagot-Duvauroux, (2013, p. 20), décrit les réseaux sociaux comme « *les acteurs individuels n'agissent ni ne décident comme des atomes en dehors de tout contexte social, pas plus qu'ils n'adhèrent*

servilement à des destins écrits pour eux par l'intersection des catégories sociales auxquelles ils appartiennent. Leurs tentatives d'action intentionnelles sont plutôt encastrées dans le système concret des relations sociales. »

Dans la même veine en abordant le rôle du « capital social » dans la construction des réseaux sociaux, le modèle de district italien illustre le parfait exemple du modèle développé par Gordon et McCann (2000) dans lesquels les regroupements familiaux et les liens communautaires jouent un rôle pivot dans la constitution du réseau social. En ce qui concerne le contexte des pays en voie de développement Taleb (2013), souligne dans son travail de recherche que l'enclassement est probablement plus prononcé en raison de la prolifération de l'économie informelle dans ces pays.

Nous remarquons à travers ces typologies que les deux premiers modèles reposent sur une approche purement économique basée sur les économies d'échelle et le transfert des technologies. Contrairement au modèle des réseaux sociaux qui quant à lui repose sur la dimension sociologique, caractérisé par des relations de coopérations à l'échelle locale, ces relations constituent une ressource construite spécifique au territoire.

Figure 22. Modèle de Gordon et MacCann (2000)



Source : Cassidy et collab (2005, p.7) ; traduction reprise par Tremblay (2012, p. 4)

D'autres travaux académiques s'inscrivent également dans cette lignée à l'instar des travaux de Einright (1996), Rosenfeld (2002) et de Cooke (2003) qui ont également enrichi la littérature dédiée au concept du cluster en le réactualisant faisant ainsi de ce concept un concept générique

fruit de plusieurs déclinaisons théoriques utilisé dans des contextes différents. Un concept qui dont les chercheurs peinent à trouver un consensus ou une définition commune. En effet, Hamdouch (2008) précise à ce propos qu'il n'existe pas une définition de ce qu'est un cluster (en général, et plus spécifiquement dans le cas des clusters d'innovation), ni la délimitation de ses frontières spatiales et de son contenu, ni encore l'identification des conditions de son émergence et de son évolution, ne sont pas clairement définies. Il est difficile de définir le contenu des clusters et de les distinguer de manière radicale des autres formes locales d'organisation des activités d'innovation développées auparavant telles que : milieux innovateurs, districts technologiques...etc. (Torre, 2006)

Le concept du cluster repose selon Torre (2006) sur quatre fondements théoriques majeurs

- La diffusion des connaissances au niveau local résultante des interactions et des relations tissées entre les différents acteurs
- L'existence des externalités de réseaux suite aux regroupements des entreprises partageant des intérêts communs
- L'intégration ou la quasi-intégration verticale des firmes permettant la baisse des coûts de transaction engendrés par les effets d'agglomérations
- L'ouverture des clusters grâce aux relations entretenues avec l'extérieur

Pour résumer le cluster est défini comme étant : un regroupement d'entreprises localisées géographiquement spécialisées dans une production similaire ou connexe caractérisée par des interrelations entre les différents membres du cluster (industriels et institutionnels). Par conséquent, il permet la réalisation d'une « *efficience collective* » Schmitz et Nadvi (1999), la diffusion des connaissances tacites et de l'innovation, améliorer la position et la compétitivité des entreprises du cluster, l'accès aux ressources et de bénéficier ainsi des économies externes d'agglomération. Le processus de développement de cette forme d'agglomération d'entreprises nécessite une forte dimension territoriale.

II.3 Grille d'analyse et caractérisation de la notion de cluster

Après avoir détaillé dans la section précédente les différentes approches de la notion de cluster, nous procéderons à travers la section trois de ce chapitre à la présentation des caractéristiques de ce concept en présentant ses différentes typologies, ses différents identifiants et ses avantages. Puis, nous conclurons cette section par la présentation des expériences de la mise en place des systèmes de clusters dans les pays développés et en voie de développement. L'objectif de notre démarche est d'identifier les spécificités et caractéristiques et de comprendre ainsi le contexte d'émergence et fonctionnement des clusters dans ces pays.

II.3.1 Typologies de clusters

Dans ce qui suit, nous présenterons une typologie de clusters recensées dans les travaux consacrés aux clusters.

II.3.1.1 Les clusters spontanés

Les clusters spontanés sont nés d'une façon spontanée grâce à l'initiative des acteurs locaux et aux spécificités territoriales et les savoir-faire locaux. Ils sont enracinés dans leur territoire historique d'implantation. De ce fait, ils sont caractérisés par un fort ancrage territorial et d'une identité propre à l'instar des « districts italiens » qui se sont développés d'une façon endogène suite à une chaîne d'événements et ne nécessite aucunement l'intervention des pouvoirs publics dans le processus d'émergence du cluster (approach bottom-up).

II.3.1.2 Les clusters reconnus ou construits

Contrairement aux clusters spontanés, les clusters construits sont des clusters issus d'une politique volontariste, constitués et impulsés par les pouvoirs publics. Cependant l'intervention et l'influence des politiques publiques dans le processus d'émergence des clusters fait l'objet de débat entre les différents courants protagonistes qui s'opposent à l'idée que l'État doit intervenir dans le processus de création d'un cluster « *décrété* » (approach top-down). Selon Favoreu, Lechner, & Leyronas (2008), il existe trois approches concernant le rôle des politiques publiques dans la création et l'institutionnalisation des clusters :

- Une approche évolutionniste ou émergente
- Une approche constructiviste ou planificatrice
- Une approche intermédiaire ou le reengineering

CLUSTERS : CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des travaux de la littérature sur les différentes approches concernant le rôle des politiques publiques dans le développement des clusters proposées par les auteurs (Favoreu, Lechner , & Leyronas, 2008) :

Tableau 13. Les différentes approches concernant le rôle des politiques publiques dans le développement des clusters

	L'approche Évolutionniste Ou émergente	L'approche Planificatrice	L'approche intermédiaire Ou le reengineering
Influence des Politiques Publiques sur la Dynamique des Clusters	– Négligeable voire Négative (Comportements Attentistes, repli, Apathie)	– Déterminante dans les phases d'émergence et de déclin	– Variable selon les stades de développement
Rôle des Autorités Publiques	– Corriger les Imperfections de Marchés les plus graves – Interventions limitées Et ponctuelles	– Enclencher la Dynamique d'émergence, De développement et de Réorientations des Clusters par la mise à Disposition de ressources Et d'actifs clés – Capacité à contrôler et modifier les trajectoires de développement	– Rôle d'accompagnement Et de soutien aux Initiatives privées – Favoriser la mise en Place d'un système D'action collective et de relations de partenariats – Aider à la construction D'une identité commune Et d'une vision stratégique Partagée
Principales Sources de Dynamisme Du cluster	– Les initiatives privées – Les phénomènes D'entrepreneuriat et d'essaimage – Le réseau D'interaction et de liens. – Les perceptions D'opportunité de marché	– L'investissement et l'initiative publique lors de phase de démarrage ou de réorientations du Cluster	– Le partenariat public Privé – Les leaders catalytiques

Source : Favoreu, Lechner , & Leyronas (2008, p. 162)

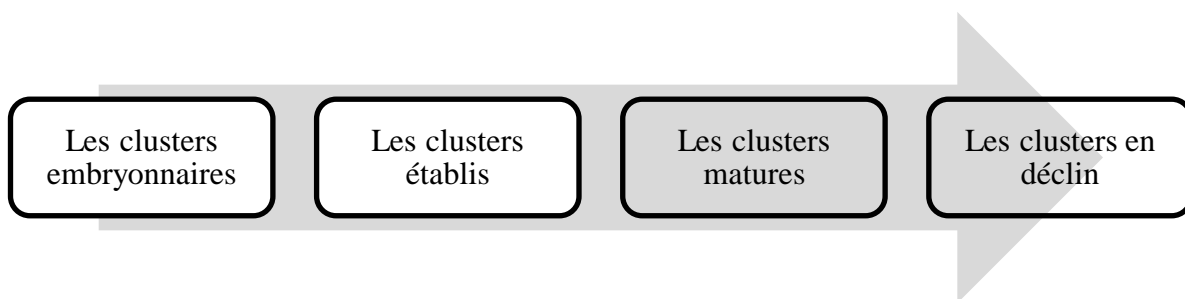
Quant aux auteurs Rachid & Mohamed Larbi (2019), ils soulignent dans leurs travaux qu'il n'y a pas de consensus de recherche sur le cycle de vie des clusters. De leur point de vue, ils estiment que les clusters évoluent et se développent d'une manière complexe et non-suite à un modèle linéaire. Il constitue une forme d'organisation dynamique qui suit un cycle de vie à cet effet, Rosenfeld (2003) et Swann (1998), cités par Favoreu, Lechner & Leyronas (2008) distinguent quatre phases de développement du cycle de vie d'un cluster :

- **Les clusters embryonnaires ou originels (embryonic) :** il s'agit de la phase initiale de la formation du cluster. Au cours de cette phase, les entreprises spécialisée autour d'un secteur industriel partageant les activités similaires expriment leur volonté à s'agglomérer et à se constituer autour d'un projet de cluster afin de partager les

ressources, les compétences et les connaissances leur permettant d'accroître leur compétitivité et de réduire leurs coûts ;

- **Les clusters établis take-off (growth) :** il s'agit de l'émergence des dynamiques de croissance au sein du cluster à travers l'élaboration d'une feuille de route fixant les objectifs assignés au cluster et de surmonter les problèmes communs rencontrés par les membres. Il s'agit aussi pour les membres du cluster d'attirer des investisseurs et de nouveaux collaborateurs afin d'élargir l'éventail des produits et services offerts par le cluster et d'intensifier les collaborations ;
- **Les clusters matures (maturity) :** il s'agit de la phase de l'essor et du développement du cluster. Au cours de cette phase, le cluster est à son apogée à travers la mise en place d'une organisation et d'un processus de gouvernance capable d'appliquer les points tracés sur la feuille de route prédéfinie dès le départ entre les membres du cluster permettant ainsi de réaliser les objectifs fixés qui sont généralement la création des emplois, la réalisation des économies d'échelles et l'innovation ;
- **Les clusters en déclin (declining stages) :** il s'agit de la phase de dégradation du cluster et généralement cette situation arrive lorsque les investissements diminuent et la concurrence s'intensifie. Dans cette situation, les produits de même qualité fabriqués par des entreprises en dehors du cluster sont moins chers que ceux fabriqués dans le cluster engendrant ainsi la disparition du cluster.

Figure 23.Cycle de vie d'un cluster



Source: Rachid & Mohamed Larbi (2019, p. 66)

II.3.2 Avantages retirés par les entreprises de leur participation à un cluster

Comme l'indique Jauffrit (2004), les entreprises, notamment les PME, s'impliquent dans un cluster pour être plus compétitives sur le marché mondial et atteindre ainsi collectivement, en gagnant en échelle et portée, des objectifs qu'elles ne pourraient pas se fixer individuellement, cité par (Waelbroeck-rocha, Morin, & Rodriguez, 2006).

Le regroupement des entreprises au sein de cluster leur permet de mutualiser et d'optimiser leurs coûts et de se tailler ainsi une position compétitive sur le marché. Parmi les effets générés par les clusters, nous retiendrons les éléments suivants :

II.3.2.1 Les externalités liées au cluster

Théoriquement, les externalités sont définies comme étant les activités qu'exerce un acteur. Ces externalités ont une influence positive ou négative sur son environnement sans que ce dernier ait un rapport avec l'action d'origine. Parmi les avantages externes liés au cluster, il existe des **externalités technologiques** liées aux interdépendances directes qui se produisent entre les agents économiques en dehors des marchés. Ce que Marshall qualifie « *d'économies externes* » ou « *knowledge spillovers* » d'agglomération et de localisation de sorte à créer une « *atmosphère industrielle* » ce qui va faciliter à terme la diffusion de compétence et de technologie et la formation d'une main-d'œuvre adaptée et qualifiée ainsi que la disponibilité de fournisseurs spécialisés. (Waelbroeck-rocha, Morin, & Rodriguez, 2006).

Une autre catégorie d'externalité appelée les **externalités d'agglomérations** dites « *pécuniaires* » nous devons le concept théorique d'économie d'agglomération aux deux grands théoriciens de l'économie spatiale : A. Marshall avec le concept « *d'économies externes* » en économie industrielle en décrivant les districts industriels et A. Weber avec la « *théorie de la localisation* ». Puis ces travaux ont été repris par le courant d'économistes contemporains dont le chef de file Paul. Krugman.

Tableau 14. Liens entre cluster et externalités générées

Caractéristiques intrinsèques d'un cluster	Sources d'externalités	Caractéristiques des externalités générées
Concentration géographique des agents	Effet d'agglomération	Externalités pécuniaires « passives ⁴ » ou « structurelles » dues aux caractéristiques du cluster (densité d'entreprises, etc.)
Interactions entre les agents	Effet de coopération organisée	Externalités pécuniaires et/ou technologiques « actives » ⁵ dues au jeu volontairement coopératif des acteurs Résultats économiques directs et/ou indirects liés aux actions de coopération conduites par les entreprises

Source : Waelbroeck-rocha, Morin, & Rodriguez (2006, p. 10)

⁴Les externalités « actives » résultent de la mise en œuvre d'une stratégie réelle de coopération entre acteurs.

⁵Les externalités « passives », elles résultent des interactions « normales » que suscite la proximité d'entreprises concurrentes ou complémentaires sur un territoire donné.

II.3.2.2 Le cluster outil au service du développement économique et de la compétitivité des nations

La compétitivité des nations représente le point focal de l'approche porterienne « *le diamant de l'avantage concurrentiel* ». En tissant des relations de coopérations entre les différents acteurs économiques et politiques locaux, le cluster représente un outil efficace pour renforcer la compétitivité et constitue un véritable levier sur lequel peuvent s'appuyer les stratégies des actions publiques et privées.

II.3.2.3 La réduction des coûts de transaction

À travers la réduction des coûts d'information, de négociation, de transport, de marchandises...etc. la diminution et l'optimisation des coûts permet la réalisation des économies d'échelles, et l'amélioration de la performance de l'entreprise. Généralement, la présence d'externalités permet à l'entreprise de réduire ses coûts de transactions.

II.3.3 Les caractéristiques des clusters

Afin de mieux appréhender le phénomène de clustering, nous avons jugé intéressant de dresser une liste non exhaustive des caractéristiques de cluster qui a largement fait ses preuves au niveau mondial en séduisant les différents décideurs politiques et de faire ainsi du cluster un principal outil dans l'élaboration de leur stratégie de développement local, voire national.

Nous pouvons lire dans les travaux effectués par l'auteur Paulette Pommier (2019, p. 9) les caractéristiques suivantes d'un cluster : « *la spécialisation autour d'un cœur de métier, une dimension territoriale et des coopérations entre industriels, mais aussi avec les institutions de soutien à l'innovation et à la formation* ». Quant aux auteurs (Andersson, Schwaag-Serger, Sörvik, & Wise Hansson (2004), ils ont énuméré dans leur article intitulé « The Clusters Policies White book » sept éléments relatifs au concept de cluster :

II.3.3.1 La concentration géographique

Il s'agit d'un regroupement d'un ensemble d'entreprises qui se partage les mêmes ressources au sein d'un territoire donné. L'importance de la concentration géographique réside en termes de la réduction des coûts de transport et la diffusion de l'information et des connaissances tacites ;

II.3.3.2 La spécialisation

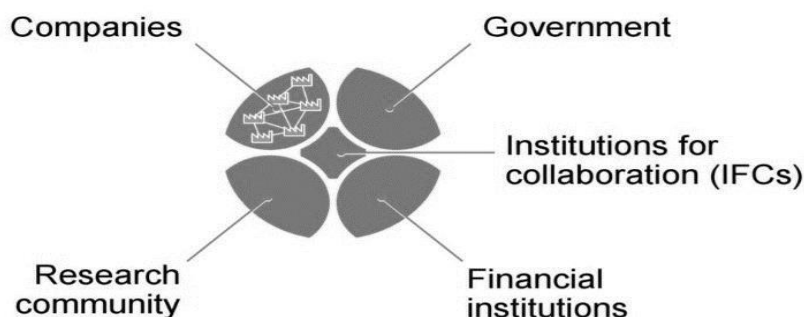
Un concept qui est cher aux yeux de Porter vu que sa réflexion tourne principalement autour de la spécialisation des entreprises. Un cluster est caractérisé par une concentration géographique d'entreprises, de fournisseurs et d'institutions associées interconnectées qui sont spécialisés autour d'un métier, d'une industrie particulière ou d'une activité principale autour de laquelle les activités des acteurs sont complémentaires. La spécialisation dans un cluster peut concerner divers domaines comme la production, la logistique, l'innovation et la technologie. L'objectif de la spécialisation réside dans la contribution au développement et au renforcement de la compétitivité du cluster afin de répondre à ses besoins et difficultés.

II.3.3.3 Un réseau d'acteurs

La mobilisation d'un ensemble d'acteurs constitue la pierre angulaire sur laquelle repose la formation d'un cluster. Ainsi, les initiatives de cluster sont propulsées par l'implication des entreprises, les universités et centres de recherche, les institutions publiques et financières dans le processus de clusterisation. Ce qui nous renvoie au concept « *d'action commune* » développé par Schmitz (1997) où il défend l'idée « *qu'une action commune consciemment soutenue est nécessaire pour qu'un cluster sectoriel se développe* » (DGCID, 2003, p. 20), la capacité et l'intensité des liens entretenus entre les entreprises du cluster et leur écosystème permet d'aboutir à « *l'efficacité collective* » favorisant ainsi le développement et la croissance du cluster.

Les auteurs Sölvell, Lindqvist, Ketels, & Porter (2003) présentent dans une publication intitulée « *Cluster Initiative Greenbook* » cinq ensembles d'acteurs qui composent le cluster : les entreprises, le gouvernement, les instituts de recherche, les institutions financières et des institutions pour la collaboration.

Figure 24. Les acteurs du cluster

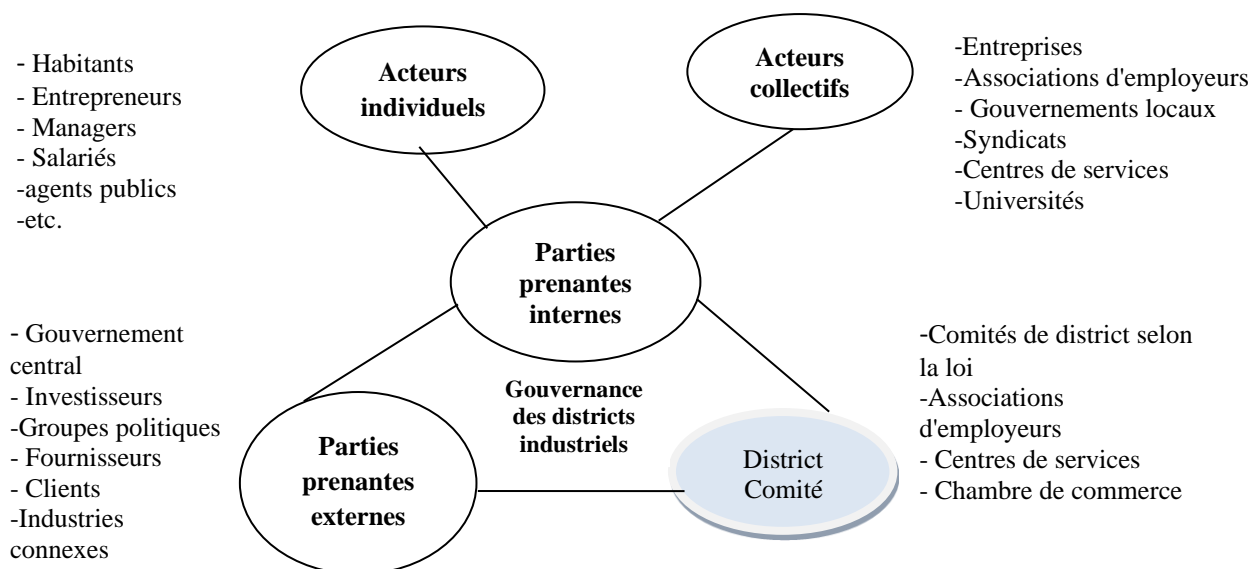


Source: Sölvell, Lindqvist, Ketels, & Porter (2003, p. 18)

Quant à Alberti (2001), il propose dans ses travaux une base théorique sur la question de la gouvernance des districts industriels et distingue deux grandes catégories de parties prenantes : les parties prenantes externes « *External stakeholders* » représentent les acteurs physiquement extérieurs au district industriel, mais qui ont néanmoins une influence sur son fonctionnement. Il s'agit principalement des acteurs suivants : (gouvernement, investisseurs, groupes politiques, clients ... etc.), et les parties prenantes internes « *Internal stakeholders* » qui sont les acteurs qui participent directement au fonctionnement du district industriel qui se différencie selon le caractère : collectif (entreprises, associations d'entreprises, universités, centres de formation, centres de recherche, autorités locales...etc.) et à caractère individuel (chercheurs, entrepreneurs, travailleurs...etc.). Les travaux de Freeman (1984) ont mis en exergue que l'environnement de l'entreprise est complexe et influencé par la présence d'une multitude d'acteurs « parties prenantes » qu'il définit comme « *tout groupe ou individu pouvant affecter ou étant affecté par la réalisation des objectifs de l'organisation* ». (Freeman, 1984) cité dans (Ferrary, 2018).

Le schéma ci-dessous représente le fonctionnement du modèle de gouvernance des districts industriels selon Alberti (2001).

Figure 25. Gouvernance des clusters



Source : Auteure. En synthétisant les travaux d'Alberti (2001).

Afin de mieux illustrer les relations de coopérations entre les différentes parties prenantes qui assurent le bon fonctionnement des clusters Depret & Hamdouch (2010, p. 2) utilisent cette métaphore dans laquelle ils assimilent l'épanouissement des clusters à la floraison d'une belle

rose : « Comme en horticulture une « belle rose » réclame à la fois une « bonne graine », une « bonne terre », un « bon ensoleillement » (ou un « microclimat »), un arrosage régulier, mais également un « bon jardinier » (ou une « main verte ») ».

II.3.3.4 La coopétition

La « coopétition » est une notion qui décrit une combinaison de la compétition et de la coopération d'entreprises géographiquement proches (Mohellebi, 2015). La stratégie de coopétition est généralement appliquée lorsque des entreprises concurrentes collaborent dans certains segments de leur activité en combinant à la fois la stratégie de la concurrence et de la coopération. Le néologisme « coopétition » est proposé par les auteurs américains Brandenburger et Nalebuff en (1996) essentiellement fondé sur la mise en place de « réseaux relationnels ». Cette combinaison permet aux entreprises locales d'accroître leur productivité et leur compétitivité permettant ainsi de renforcer les liens de confiance et le réseau relationnel qui favoriseront le partage des ressources, la diffusion et la circulation des informations, des connaissances et la mutualisation de leurs coûts entre elles.

II.3.3.5 La masse critique

La masse critique correspond à une concentration géographique d'un nombre d'entreprises et d'organisations regroupées autour d'une filière donnée, qui créent un écosystème favorable à l'innovation, la compétitivité permettant ainsi de favoriser une dynamique interne au sein du cluster à travers la réalisation des économies d'échelle et le partage de connaissances et l'intensification des collaborations entre les membres. L'exemple emblématique de la Silicon Valley aux États-Unis constitue le cluster de renommée mondiale qui héberge des géants mondiaux spécialisés dans la haute technologie. Les auteurs Andersson, Schwaag-Serger, Sörvik, & Wise Hansson (2004) soulignent dans leurs travaux l'importance de la masse critique pour atteindre la dynamique interne dans un cluster comme facteur de développement des clusters en favorisant la production des externalités d'agglomération permettant ainsi d'intensifier les relations inter organisationnelles entre les différentes entreprises adhérentes au cluster (accès à l'information, fournisseurs, clients, accès à la main-d'œuvre). La masse critique peut servir de « tampon » et rendre un cluster résistant aux chocs exogènes ou à d'autres types de pressions, y compris les « pertes » d'entreprises, même si elles peuvent être considérées comme des « entreprises clés », tant qu'un seuil critique d'acteurs restants n'est pas dépassé (Andersson, Schwaag-Serger, Sörvik, & Wise Hansson, 2004, p. 28).

II.3.3.6 L'innovation

L'approche par les clusters permet d'asseoir des politiques de développement orientées vers le développement technologique, le renforcement de l'attractivité et la compétitivité des territoires et confère également à l'entreprise un avantage concurrentiel. L'innovation est un facteur déterminant dans la performance des clusters. Dans une étude réalisée par (Andersson, Schwaag-Serger, Sörvik, & Wise Hansson (2004) les auteurs identifient les principaux indicateurs d'innovation et de performance économique au sein du cluster parmi ces indicateurs nous trouverons : la R&D, les brevets, les nouveaux produits, les nouveaux services, les entreprises à forte croissance, les publications scientifiques et les activités de changement organisationnel, publications scientifiques.

L'étude a également identifié les conditions favorables nécessaires à la réalisation des potentiels et des avantages de l'innovation qui sont les suivants cités par (Aziz & Norhashim, 2008):

- un système d'appropriation clair ;
- L'accès à l'information et à la connaissance (science, technologie et marchés) ;
- Des interactions, des échanges et des liens actifs
- Une culture d'entreprise avec un entrepreneuriat actif ;
- Un environnement propice - ouvert et acceptant ;
- La présence de capital intellectuel et d'autres actifs incorporels ;
- Une bonne structure financière, accès au financement public, aux investisseurs, aux business Angels, et à des marchés de capital-risque actifs.

CHAPITRE II

CLUSTERS : CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Tableau 15. Récapitulatif des différentes formes de systèmes territoriaux industrielles

Formes	Auteurs	Caractéristiques
<p>Districts industriels (L'approche Marshallienne)</p> <p>Districts industriels italiens (DI)</p>	<p>Marshall.À (1842-1924)</p> <p>Becattini.G (1979-1987)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration spatiale d'un ensemble d'entreprises, de petites et moyennes tailles spécialisées dans la même branche. • L'intégration de l'aspect social en créant des synergies et une parfaite osmose entre la communauté locale et la population d'entreprises à travers la coopération (concurrence, coopération). • (Socio-économique).
<p>Les systèmes de production localisés (SPL)</p>	<p>Wilkinson.F (1983) Piore.M et Sabel. Ch (1984) Raveyre M.F (1984) Saglio.J (1984) Ganne.B (1992)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prolongements de l'analyse Marshallienne • Le SPL est le développement du district industriel Marshallien. • <u>Il intègre :</u> • Les grandes et petites entreprises • Des filiales • Les acteurs locaux/institutions • Les consommateurs de sorte à créer une fusion entre ces différents acteurs.
<p>Districts technologiques Et Les milieux innovateurs (L'approche évolutionniste)</p>	<p>Antonelli C Le GREMI Aydalot Ph Maillat D</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'entreprise Propulsée par des forces Innovatrices • L'influence du milieu • RD • Progrès technique • Innovation
<p>Les pôles de compétitivité</p>	<p>DATAR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impulsés par l'initiative de l'État à travers une démarche descendante « top-down ».
<p>Les clusters</p>	<p>M Porter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les stratégies de « coopération » Qui se basent sur les stratégies de concurrence et de compétition au sein du cluster • L'influence des clusters sur la performance des entreprises

Source : synthèse établie par les auteurs à partir de la revue de la littérature.

II.3.4 Illustration de quelques expériences de mise en place de clusters dans les pays développés et les pays en voie de développement

Il existe une multitude de termes qui se substitue au concept du cluster « *réseau, chaîne de valeur, système (national ou régional), district industriel, milieu innovateur, système de production localisé, parc scientifique ou technologique, technopole, pôle de compétitivité, pôle de compétence...* » (Hamdouch A. , 2008, p. 5). Néanmoins ces termes décrivent la même réalité les terminologies diffèrent d'un pays à un autre selon le contexte et spécificité propre à chaque pays (cluster aux USA, districts italiens, SPL et pôle de compétitivité en France, réseaux de compétence en Allemagne). Selon Hatem (2007) face à cette diversité de terminologies il existe parfois une certaine confusion sémantique en illustrant l'exemple du cluster de Sophia-Antipolis en France qui est à la fois une technopole, un cluster, et, même l'une des composantes d'un pôle de compétitivité, ce qui rend ce concept générique se déclinant sous plusieurs formes et appellations. La notion de clusters devient « un effet de mode », elle apparaît beaucoup plus dans les travaux des chercheurs anglo-saxons et fait objet de plusieurs analyses et contributions théoriques et académiques d'une part et suscite un véritable engouement de la part des pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques publiques vecteur de développement d'autre part afin d'accroître la compétitivité de leurs entreprises et faire face à la concurrence dont se livre les territoires. Dans ce sillage, les initiatives de cluster consistent en des efforts organisés pour stimuler la croissance et la compétitivité des clusters dans une région, en impliquant les entreprises du cluster, le gouvernement et/ou la communauté de chercheurs (Sölvell, Lindqvist, Ketels, & Porter, 2003).

II.3.4.1 Expérience de la mise en place de clusters dans les pays développés

Dans ce qui suit, nous tenterons de synthétiser et présenter un aperçu sur quelques exemples d'initiatives de cluster dans le monde. Il est à noter que chaque pays emploie et adapte le concept de cluster à son propre contexte local ainsi qu'à son cadre politique et institutionnel.

II.3.4.1.1 Le cas de la Chine

En ce qui concerne l'exemple de l'expérience chinoise en matière de politique de développement axée sur les clusters, trois types de clusters ont émergé suivant des évolutions chronologiques pour chaque cas qui ont contribué d'une manière considérable dans la réalisation de la croissance économique et à la transformation industrielle du pays.

Ces cas sont cités par les auteurs Catin & Van Huffel (2007) :

- La formation du premier type de cluster appelé clusters industriels correspond à l'ouverture de l'économie chinoise suite au lancement d'une vague de réformes au début des années 1980. Ces clusters sont fondés sur des activités d'assemblage et un réservoir de main-d'œuvre à faible coût ;
- Les clusters technologiques qui ont vu le jour dans les années 1990, les IDE ont joué un rôle majeur dans la formation de ce type de cluster à travers l'amélioration de la production et de la productivité des entreprises locales favorisant ainsi la diffusion des connaissances et des effets d'entraînement technologique ;
- Les clusters scientifico-industriels qui sont caractérisés par une forte concentration en matière des activités de RD et d'innovation alliant ainsi le couple science et industrie.

Ces différentes stratégies suivies par le gouvernement chinois ont permis à l'économie chinoise de marquer une fulgurante ascension en matière de croissance et de développement des activités à forte capacité technologique permettant ainsi l'éclosion de clusters. Aujourd'hui, la Chine est considérée comme étant le leader mondial en matière de la mise en place des clusters de pointes favorables à l'innovation et à la stimulation de la croissance économique. Ces clusters abritent également de nombreuses entreprises technologiques de renommée mondiale spécialisées dans la fabrication du matériel informatique et électronique. Parmi les clusters édifiants résultant de la stratégie de développement des clusters technologiques et innovants en Chine, nous citerons l'exemple du cluster technologique de Shenzhen réputée pour la fabrication de logiciel et de l'industrie électronique et numérique, en 2020, la valeur ajoutée des industries principales de l'économie numérique représentait 7,8% du PIB en 2020, et elle doit atteindre 10% d'ici 2025. Plus de 60% des 25 clusters de la fabrication avancée de la Chine sont liés à l'économie numérique⁶. Nous citerons également l'emblématique district de Zhongguancun assimilée à l'exemple de la Silicon Valley aux États-Unis. Ce district s'est développé en 1980, il est spécialisé dans la fabrication d'ordinateurs et de téléphones mobiles, il est d'ailleurs à l'origine de la création du géant informatique Lenovo⁷.

Les approches chinoises des clusters distinguent généralement quatre types de clusters industriels traités dans les travaux de Wang (2001) cité par Shi & Ganne (2006):

⁶ peopledaily.com.cn. Consulté le 24/02/2023.

⁷ L'éclosion des clusters - Compass magazine (3ds.com). Consulté le 10/03/2023.

- *Les clusters de firmes traditionnelles très intégrées* localisées dans de nombreuses régions chinoises et les zones rurales ;
- *Les clusters de High tech* localisés dans les grandes villes autour de pôles universitaires tels que Wuhan et Pékin ;
- *Les clusters de firmes étrangères* résultant des IDE tels que Taiwan, Hong Kong, Singapour... etc. ;
- *Les clusters de PME regroupées autour de grandes entreprises* spécialisées dans l'industrie automobile et navale localisée à Wuhan et à Shanghai.

II.3.4.1.2 Le cas des « Kompetenznetze »⁸ allemand

Pour une meilleure compréhension de l'expérience de cluster ; nous avons jugé opportun de mettre en exergue l'expérience allemande en matière de (définition, caractéristiques, les modes de financement...), car il est important de rappeler que l'expérience algérienne en matière de montage des clusters s'inspire du modèle allemand dans le cadre du Programme Développement Economique Durable (GIZ-DEVED). Si une telle expérience porte ses fruits à travers l'émergence des clusters innovants et technologiques à forte compétitivité, eu égard des spécificités locales et du contexte algérien, peut-on pour autant transposer le modèle de clusters allemands sur l'Algérie ?

Généralement les pôles de compétences Allemands « Kompetenznetze Deutschland », sont spécialisés dans les domaines technologiques suivants : « biotechnologies, *santé/médecine, transports et mobilité, nouveaux matériaux, production et procédés, aéronautique et espace, énergie et environnement, TIC, micro-, nano et optoélectronique.* » (Muller, Zenker, & Schricke, 2011, p. 2). Il existe une conception très large du concept de cluster « *Kompetenznetze* », « *Spitzencluster* » qui tend à suivre une logique davantage centrée sur l'existence d'une chaîne de valeur ajoutée ancrée territorialement. (Muller, Zenker, & Schricke, 2011).

Afin d'encourager les initiatives de clustering, il existe des concours de clusters de pointe « *Spitzenclusterwettbewerb* » qui est un programme fédéral d'aide aux clusters initié en 2007 par le ministère fédéral en charge de la Recherche (BMBF), dans le cadre de la High-Tech Stratégie du gouvernement fédéral (Lallement, 2016). Ce programme a pour objet de renforcer

⁸Ce terme désigne un « réseaux de compétence » en français.

les liens et les potentialités entre les réseaux régionaux et de promouvoir l'innovation et la R&D. Les lauréats ont le droit à un soutien financier public d'une durée maximale de cinq ans.

Parmi les critères de sélection des « clusters de pointe » en Allemagne cités par (Muller, Zenker, & Schricke (2011), sont respectivement les suivants :

- a) une participation élevée du secteur privé et notamment d'investisseurs,
- b) l'existence de mesures prévues constituées de sorte à s'appuyer sur des points forts et à générer des changements et évolutions notables,
- c) un effet attendu en termes d'accroissement de la capacité d'innovation pouvant se traduire directement sur le plan d'avantage compétitif à l'échelle internationale (et permettant d'atteindre une position concurrentielle forte).

Le cluster Biotech de Munich constitue un exemple de cluster allemand par excellence et le cluster Biotech de référence en Europe et à l'échelle internationale. Ce cluster regroupe plus de 350 institutions et entreprises, universités d'excellence, entreprises cotées en bourse, etc. (Muller, Zenker, & Schricke, 2011).

II.3.4.1.3 Le cas de la France

Les technopôles et pôles de compétitivité se distinguent des configurations industrielles mentionnées ci-dessus (SPL, district industriel, Cluster), car ils sont principalement issus des politiques industrielles volontaristes « top-down » (Berthinier-Poncet, 2013). Ils sont également caractérisés par des liens privé-public étroits.

Le ministère français de l'Économie, des Finances et de la Relance donne la définition suivante d'un pôle de compétitivité : « *Un pôle de compétitivité rassemble, sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et régionaux sont étroitement associés à cette dynamique* ».

Le territoire français compte aujourd'hui à son actif selon les données présentées par le ministère français de l'Économie, des Finances et de la Relance pour l'année (2021) :

- **54** pôles de compétitivité labellisés ;
- **2000** laboratoires et Établissements d'enseignement supérieur ;
- **10000** entreprises innovantes ;
- **2000** projets d'innovation accompagnés.

CHAPITRE II

CLUSTERS : CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Les actions des pôles de compétitivité français telles qu'elles sont présentées par le ministère français de l'Économie, des Finances et de la relance s'articulent principalement autour des leviers suivants :

- Chaque pôle est constitué de grands groupes, PME et centres de recherche et de formation. Ce qui permet la fédération des écosystèmes et accompagnement des PME ;
- L'une des missions principales des pôles de compétitivité est l'accompagnement des projets d'innovation et la promotion de la recherche collaborative au travers d'un label reconnu ;
- L'intégration et la présence des pôles français à l'échelle européenne permettant la construction des ponts entre les écosystèmes européens ;
- Les pôles sont les interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics (État et régions) ;
- Les pôles jouent un rôle dans la diffusion de la culture de la propriété intellectuelle de la protection ;
- L'accompagnement des entreprises des pôles dans une démarche d'adaptation et de développement de nouvelles compétences.
- L'ouverture des pôles à l'international à travers la mise en place des partenariats technologiques avec les clusters étrangers permettant ainsi aux PME localisées au sein des pôles de compétitivité d'accéder aux chaînes de valeur mondiales.

Parmi les pôles de compétitivité les plus performants en France, il s'agit du pôle de compétitivité mondial Sophia Antipolis⁹ situé dans le département des Alpes-Maritimes en France. Il compte à son actif **2500** entreprises qui emploient **38000** personnes issues de **80** nationalités différentes, qui côtoient **4500** chercheurs et **5500** étudiants. Le pôle est classé en 2021 premier technopôle d'Europe (Sophia-Antipolis, 2021). Sophia-Antipolis abrite les filières suivantes : santé et biotechs, véhicule intelligent et mobilité... etc. qui travaillent en étroite collaboration avec leur écosystème (centres et instituts de recherche, établissements d'enseignement supérieur, start-up, entreprises, acteurs de l'accompagnement et les acteurs institutionnels). Nous citerons également l'exemple du pôle de compétitivité des technologies du numérique en Auvergne-Rhône-Alpes MINALOGIC qui anime un écosystème de **450** adhérents, dont près de **400** entreprises couvrant l'ensemble de la chaîne de la valeur du

⁹ « 1ère technopole européenne, initiée en 1969 par le Sénateur Pierre Laffitte, comme une cité de la science et de la sagesse née autour d'une idée forte : la « fertilisation croisée » entre chercheurs, enseignants et industriels. Devenue une référence mondiale en matière d'innovation » (Sophia-Antipolis, 2021).

numérique, université, institut de recherche, collectivité locale et investisseur (Minalogic, 2021).

Pour résumer, l'enjeu de la mise en place de ces pôles dans les territoires Français réside dans le renforcement de l'attractivité et la cohésion sociale des territoires, la compétitivité des entreprises localisées au sein des Pôles à travers la mise en place de stratégies d'innovation et l'investissement dans les secteurs à forte technologie afin de promouvoir leur visibilité internationale. À côté du volet attractivité et compétitivité, le volet écologique figure aussi parmi les enjeux des pôles de compétitivité Français permettant une accélération de la conversion écologique de l'économie française afin de garantir la préservation des ressources naturelles et de mettre en place une économie durable.

II.3.4.2 Expérience de la mise en place des clusters dans les pays maghrébins

Selon une étude réalisée par Paulette Pommier (2014), l'accélération de la mondialisation et l'intensification de la compétition à l'échelle internationale ont suscité l'intérêt pour les politiques de la mise en place des clusters tant au Nord qu'au Sud. Dans ce sillage, nous avons consacré les pages qui suivent à l'analyse des politiques de clusters dans les pays du Maghreb (Tunisie, Maroc). Nous porterons un regard attentif à l'expérience maghrébine en matière de la diffusion de la démarche de clusterisation.

II.3.4.2.1 La Tunisie

Au même titre que ses homologues maghrébins, le gouvernement tunisien a misé sur la mise en place des clusters dans sa stratégie industrielle. À cet effet, le mouvement de clusterisation a été enclenché en Tunisie dans les années 2000. Il fut accompagné par l'émergence des pôles de compétitivité et technopoles, leur nombre s'élève à **10** technopoles et pôles de compétitivité enracinés dans l'ensemble du territoire tunisien opérant dans un secteur d'activité donné. Ils sont généralement spécialisés dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, des énergies renouvelables, TIC, biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique et dans l'industrie du textile et de l'habillement (Pommier, 2019).

Dans un rapport élaboré par l'IPEMED dirigé par Pommier (2019), il en ressort trois catégories de clusters identifiées en Tunisie :

- Les clusters dans la mouvance des pôles de compétitivité et technopoles ;
- Les clusters, émanations de l'engagement d'acteurs locaux ;
- Les clusters appuyés par les agences et bailleurs de fonds institutionnels.

II.3.4.2.2 Le Maroc

Le gouvernement marocain a adopté des politiques économiques industrielles basées sur la diversification de l'offre de production et le renforcement de la compétitivité de l'économie du pays en ciblant les secteurs porteurs à fort potentiel d'innovation et de valeur ajoutée. À cet effet, la stratégie « Maroc Innovation » a été lancée en 2009, « *Le Maroc a développé à travers des politiques économiques et industrielles, une stratégie d'installation des plateformes industrielles intégrées P2I et technopoles, ainsi qu'une stratégie de soutien et de la labellisation des clusters* » (Rajae, 2016). Le Maroc a réussi le pari de créer selon Rajae (2016) et (EL waatmani & Makhtari (2018) : **16** technopoles dédiés à l'industrie ou à l'offshore, 11 clusters industriels labellisés respectivement dans les domaines : TIC et Économie numérique, électronique et mécanique, microélectronique, Produit de la mer, Produit de luxe, Agroalimentaire et cosmétique, Environnement et Matériaux de construction et de Textile.

Dans le même ordre d'idée, Rajae (2016) présente les différentes formes d'agglomérations d'entreprises identifiées au Maroc. Chaque forme d'agglomération est classée selon sa vocation.

- *Les Plateformes industrielles intégrées et Technopoles ou les agglomérations d'entreprises dédiées exclusivement à la croissance ;*
- *Les Clusters ou Pôles de compétitivité, ou les agglomérations d'entreprises dédiées à la croissance et à l'innovation.*

Bien que l'expérience marocaine ait porté ses fruits dans la création et de la labialisation des clusters marocains accompagnée du désenclavement des entreprises marocaines à l'égard des entreprises concurrentes ayant compris l'enjeu de la participation à des projets collaboratifs autour de projets innovants, cependant, la performance des clusters se heurte à certaines contraintes liées à des difficultés organisationnelles, financières et administratives (EL waatmani & Makhtari, 2018)

Conclusion

À travers ce chapitre, nous avons présenté les différentes configurations industrielles territorialisées. Nous avons mis le curseur sur les clusters et leurs caractéristiques ainsi que les différents avantages procurés par ces derniers.

Nous avons également porté un regard croisé sur l'organisation des clusters dans les pays développés et les pays en voie de développement à travers une illustration des exemples de quelques expériences de la démarche de clustering. Nous retiendrons que le dénominateur commun qui existe entre les différentes expériences citées réside dans l'optimisation et la réalisation des économies d'échelle et le renforcement de la compétitivité et l'attractivité des entreprises et des territoires drainés par l'innovation et la RD grâce à la mobilisation de l'écosystème des différentes expériences citées (opérateurs économiques et acteurs institutionnels à savoir : les entreprises, l'État, le centre de formation et de recherche et les associations socioprofessionnelles. Cependant, il existe une différence dans la mise en place de ces configurations territoriales à l'instar du cas français où les technopôles « *émanent d'une action publique planificatrice* » (Amghar, 2020), caractérisés par une forte technologie. Contrairement, aux autres formes d'organisations industrielles (districts industriels, SPL, clusters) qui émergent d'une manière spontanée au sein de leur territoire d'implantation de ce fait, ces configurations baignent dans une communauté locale qui partage des valeurs communes (identitaires, culturelles, sociales).

La diversité de ces expériences dans des contextes différents évoquées permet de déterminer des outils et méthodes permettant de constituer une boîte à outils pour nourrir les démarches de mise en place des stratégies de clusters dans les pays en voie de développement tout en tenant compte des spécificités locales de chaque pays. De ce fait, il est judicieux de tester le degré de reproductibilité sur le terrain et le transfert de ces démarches d'organisation des clusters en Algérie afin de valoriser les différentes spécificités locales et territoriales que recèle le territoire Algérien et de revitaliser ainsi son tissu industriel.

Dans ce sillage, le chapitre qui suit nous renseigne sur les conditions d'émergence des initiatives de clusters en Algérie. En d'autres termes, la question que pose ce chapitre est de savoir si l'Algérie offre à ses investisseurs des conditions favorables aux « *co-investissements innovants* » (Nekka, Aliouat, & Yanat, 2015) permettant la mise en place et l'émergence des clusters afin de faire face à la compétitivité internationale.

TROISIÈME CHAPITRE

**EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE LA MISE EN
PLACE DES CLUSTERS**

Ce troisième chapitre a pour objet de mettre en évidence le cadre général de la mise en place des politiques industrielles de développement en Algérie. Nous allons voir comment a évolué le système industriel algérien depuis l'indépendance à nos jours. Ayant pris conscience de l'importance de revitaliser et de redynamiser son tissu industriel productif en réponse à l'ouverture et les exigences des marchés mondiaux engendrant des mutations socio-économiques au niveau du pays. Pour cela, les pouvoirs publics se sont engagés dans la mise en place d'une batterie de réformes capables de répondre à ces exigences et de rompre avec la malédiction des hydrocarbures où « le syndrome hollandais »¹⁰ et de trouver ainsi une alternative pour diversifier et intensifier la compétitivité et les performances macroéconomiques du pays et finir ainsi avec le « mal algérien » en référence à Goumeziane (1994).

Passant d'un État planificateur et centralisé à un État accompagnateur, les pouvoirs publics ont prêté une attention particulière au secteur privé à travers le soutien du décollage des entreprises privées. À cet effet, une ordonnance relative au développement de l'investissement fut publiée dans le journal officiel n° 47 du 22 août 2001. Cette dernière fut suivie le 15 décembre 2001 par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant sur la promotion de la petite et moyenne entreprise. En vue de renforcer l'attractivité et la compétitivité de ses territoires, les pouvoirs publics algériens ont misé sur l'adoption du très ambitieux Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) qui représente un enjeu national ayant pour objectif majeur de recourir au territoire comme brique de base et terreau fertile dans le déploiement des stratégies industrielles à travers l'exploitation des potentialités territoriales.

Il s'agit pour les autorités chargées de la mise en place de ce schéma de pallier aux déséquilibres territoriaux et de renforcer l'attractivité du territoire national et de la mise en place d'équipements et d'infrastructures nécessaires et l'amélioration de l'offre territoriale. Ainsi, plusieurs actions ont été menées telles que l'aménagement de zones économiques et la modernisation des réseaux de transports. Cette stratégie déployée par les autorités publiques

¹⁰Le syndrome néerlandais, ou syndrome *hollandais* (*Dutch Disease*), est un phénomène économique qui décrit la dépendance accrue de certaines économies à l'exploitation de leurs ressources naturelles. Ce qui va entraîner des pertes et la fragilisation d'autres secteurs d'une économie (désindustrialisation, dépréciation de la monnaie, mauvaise gouvernance...)

mise également sur la création des Zones Intégrées de Développement Industriel (ZDII) en vue de renforcer les bases productives et d'allier le couple innovation/industrie ce qui permettra l'émergence de pôles d'attractivité (PA) capables d'assurer la diffusion de la croissance sur l'ensemble des territoires.

La démarche menée à travers ce chapitre est purement exploratoire. Elle vise dans un premier temps à retracer l'évolution des politiques industrielles en Algérie à travers un état des lieux afin d'appréhender le contexte national susceptible de soutenir le développement des clusters en Algérie. Il s'agit d'exposer et de synthétiser des informations sur les conditions de la mise en place des clusters en Algérie.

Nous avons divisé ce chapitre en trois sections, la première section retrace l'évolution des politiques industrielles en Algérie de l'indépendance à nos jours. Nous avons également mis l'accent sur les caractéristiques du secteur industriel en Algérie.

La deuxième section présente un état des lieux des industries agroalimentaires en Algérie et l'organisation de la filière boisson en Algérie.

Quant à la troisième section, elle met en exergue les principaux travaux ayant abordé la problématique de la mise en place des clusters en Algérie.

III.1 Évolution de la politique industrielle algérienne : État des lieux et perspectives

Cette section a pour objet de retracer l'évolution de la politique industrielle algérienne à travers une brève analyse et une rétrospective des différentes politiques de développement adoptées par le gouvernement algérien depuis son indépendance à nos jours afin d'encadrer l'appareil de production. Nous tenterons de restituer l'ensemble des politiques industrielles adoptées de la phase de la planification étatique centralisée à la phase de la transition et de la libéralisation marquant le passage de l'économie algérienne vers l'économie de marché. L'intérêt de porter notre analyse sur le processus d'industrialisation ainsi que les stratégies algériennes de développement consiste à appréhender le contexte actuel du secteur industriel en Algérie et le cadre d'émergence des initiatives de clustering.

III.1.1 La phase de planification de l'économie autocentrée (1962-1988)

Au lendemain de leurs indépendances politiques, les pays du tiers monde se sont tournés vers les politiques de développements autocentrées, signe d'affirmation sur la scène internationale et de souveraineté nationale. Dans ce contexte, l'Algérie a opté pour la mise en œuvre de ces politiques dans l'optique de rompre avec tout ce qui avait trait avec le colonialisme. L'objectif étant aussi de sortir le pays de la dépendance d'une économie extravertie et par conséquent le rapprocher au plus près de l'indépendance économique et d'édifier ainsi un « *État socialiste* ».

Afin de mettre en place un système de planification, le gouvernement algérien fit appel au GOSPLAN¹¹ d'Union Soviétique. Le processus d'industrialisation algérien s'inspire du modèle économique des « *industries industrialisantes* » qui a connu un franc succès et une large adhésion de la part des pays du tiers monde. C'est dans cette optique que l'Algérie l'a adopté pour la mise en place d'une stratégie en vue de rénover et de redonner un souffle au paysage économique algérien qui par ricochet pourrait constituer une voie de sortie du sous-développement pour les décideurs de l'époque.

Cette stratégie fut développée par l'économiste français Gérard Destanne de Bernis (1970) qui puise son origine des travaux de François Perroux à partir de la théorie des « *pôles de croissance* ». Cette stratégie repose sur le fait que l'investissement dans les industries lourdes et motrices pourrait engendrer un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie nationale.

¹¹Signifie littéralement « Comité d'État pour la planification », il représente l'organe central de la planification soviétique qui a pour fonction de définir et de planifier les grandes lignes et les objectifs économiques à atteindre.

C'est-à-dire des industries dont le développement favorise celui d'autres industries situées en amont ou en aval. Concernant le type d'industries, il s'agissait principalement des industries d'énergie, de sidérurgie et de métallurgie, de la mécanique et de l'électronique ainsi que la chimie et la pétrochimie. Cette stratégie a été exclusivement menée sous l'égide de l'État en tant qu'organe d'impulsion, de régulation et de protection de l'économie nationale. Durant la période s'étalant de (1962 à 1970), deux sociétés se sont constituées la Société Nationale de Transport et de Commercialisation des Hydrocarbures (SONATRACH) en 1963 et la Société Nationale de Sidérurgie (SNS) en 1964. Ces sociétés constitueront les points d'appui de la stratégie de développement édictée dans *le programme de Tripoli* de (1962) qui a pour objet de mettre en œuvre une politique de planification volontariste par la réalisation d'une révolution agraire et la promotion de l'industrialisation notamment les industries de base désignées comme « *industrie lourde* » menée par la classe ouvrière, les paysans, les jeunes et les intellectuels révolutionnaires (Écrement, 1986).

L'enjeu de l'industrialisation pour les planificateurs de l'époque était la mise en place de « complexes industriels de base » au niveau du territoire national.

La mise en œuvre de cette stratégie fut accompagnée par la mise en place d'une batterie de plan de développement :

- Le premier programme triennal 1967-1969
- Deux plans quadriennaux 1970-73 et 1974-77

Au terme de la période s'étalant de (1967-1978), les résultats de la stratégie des industries industrialisantes se résument à l'édification d'un secteur industriel public imposant. Néanmoins, d'autres secteurs ont été délaissés à l'instar du secteur agricole avec la non-prise en compte d'une réforme agraire ainsi que la marginalisation du secteur privé quant au volet social un énorme retard a été enregistré en termes d'habitat (Cheriet , 2007).

Le tableau ci-dessous illustre les principales caractéristiques de la stratégie algérienne d'industrialisation et développement mise en place par le gouvernement depuis 1967.

CHAPITRE III

EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE LA MISE EN PLACE DES CLUSTERS

Tableau 16. Répartition des investissements publics réalisés de 1963 à 1977 (en%)

	1963-1966	1967-1969	1970-1973	1974-1977
Agriculture	16.5	20.7	12	7.3
Hydrocarbures et Industrie	20.6	53.4	57.3	61.1
Autres secteurs¹²	62.9	25.8	30.7	31.6
Total	100	100	100	100

Source : Écrement (1986, p. 47).

À la lecture des données du tableau 16 nous pouvons comprendre que les autorités publiques ont accordé une priorité aux industries de base et plus particulièrement aux hydrocarbures. « Rien qu'en 1967 à 1973, 55% des investissements publics ont été consacrés au développement du secteur industriel et des hydrocarbures, contre un taux seulement de 15% des investissements publics pour l'agriculture. » (Écrement, 1986, p. 48).

➤ **La place du secteur privé dans la stratégie algérienne d'industrialisation**

Les premières tentatives de la privatisation du secteur industriel algérien remontent aux années (1963-1967) à travers la promulgation des codes des investissements privés de l'Algérie indépendante. Le premier code s'adressait exclusivement aux investisseurs potentiels étrangers à propos des conditions de l'exercice de leur activité. Quant au deuxième code, il vise les investisseurs privés potentiels tant nationaux qu'étrangers. Ce code s'est accompagné avec la mise en place d'une panoplie d'avantages ayant trait à la fiscalité, subventions, et à la bonification des crédits (Écrement, 1986, p. 66).

Ce n'est qu'à partir des années 1980 que la nouvelle politique de l'État (la loi n°81-11 de 1982) relative à l'investissement économique national s'est tournée vers l'intégration du secteur privé. Cette nouvelle loi confère au secteur privé l'élargissement de ses créneaux d'investissements en lui assignant le rôle de secteur complémentaire au secteur public (Taleb-Ait Sidhoum, 2011, p. 52).

Le tableau ci-dessous retrace la répartition des entreprises privées par branche d'activité en 1970.

¹² Ce secteur comporte les infrastructures, Education, Formation, Habitat, Tourisme, Transport, Secteur social et administratif.

Tableau 17. Répartition des entreprises industrielles privées par branche d'activité et effectif employé en (1970)

Branche d'activité Economique	Entreprises		Salariés	
	Nbr	%	Nbr	%
Électricité et eau	-	-	-	-
Mines et carrières	-	-	-	-
ISMME ¹³	167	11.2	9862	23.2
Matériau de construction	94	6.3	3856	9.1
Chimie, plastique	77	5.2	1847	4.3
Industrie alimentaire	287	19.4	6457	15.2
Industries textiles, confection	522	35.5	13782	32.4
Cuir, peaux, chaussures	129	8.7	2261	5.3
Bois, papier et divers	203	13.7	4523	10.6
Total	1489	100	42588	100

Source : Écrement (1986, p. 65).

Il en ressort des données statistiques présentées dans le tableau 17 que le secteur industriel privé est dominé par la production de textiles avec un taux de 35.5% d'entreprises suivi de près du secteur des industries alimentaires avec un taux de 19.4% d'entreprises. Ces branches d'activité rassemblent respectivement les taux de 32.4% et 15.2% des effectifs salariés. Nous remarquons que les activités du secteur industriel privé sont concentrées et limitées seulement sur les industries de transformation (textiles, industrie alimentaire... Etc.)

Malgré la volonté des pouvoirs publics à intégrer le secteur privé dans sa politique industrielle, ce secteur reste toujours sous l'emprise de l'État qui se traduisait par un encadrement et un contrôle des activités provenant du secteur privé, une sorte de « liberté surveillée » (Aknine Souidi, 2014, p. 65).

Oussalem (2002, p. 140) affirme à ce propos que : « *Le secteur privé, pensait-on, n'avait pas les capacités d'impulser les transformations profondes des structures économiques qu'exige le*

¹³ Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques et Electriques.

développement, en raison de sa soumission à une logique du profit et du court terme. » Sans oublier la dépendance structurelle accrue de l'industrie privée algérienne au marché mondial, L'A.A.R.D.E.S cité par Écrement (1986) note à ce propos que : « la structure du secteur industriel privé se caractérise par une dépendance étroite à l'égard du marché mondial des biens de production. Le taux pondéré de dépendance est de 80% des produits consommés pour les seules matières premières et de 99% pour les moyens de travail. ».

Pour résumer, les politiques industrielles adoptées par le gouvernement algérien dans les années (1970-1980) furent principalement orientées vers le choix d'un protectionnisme à l'égard du secteur industriel public en retard dont les biens n'étaient pas commercialisables. Ce protectionnisme était accompagné par l'application d'un ensemble de mesures notamment, fiscales et de fixation administrée des prix sur un marché monopolistique (Mira, 2015).

Face à cette situation, les décideurs politiques algériens se sont attelés vers d'autres réformes dont la restructuration organique et financière des Entreprises Economiques Publiques (EPE) dans le plan quinquennal du début des années (1980).

Les résultats escomptés de la stratégie d'industrialisation et de planification centralisée n'ont pas été atteints vu que la majorité des secteurs d'activités fonctionnaient « *sous perfusion étatique* » Ouchichi (2014) l'État avait le monopole sur toutes les branches d'activités stratégiques. Ce constat nous renvoie à la conclusion de Aknine Souidi (2014, p. 174) qui considère que : « *Le socialisme, comme doctrine et modèle économique, adopté par l'Algérie post l'indépendante, a privé l'Algérie de la classe des fameux capitaines d'industrie à la Schumpeter.* »

Les réformes qui avaient pour objectifs initiaux de remédier aux lacunes économiques et aux dysfonctionnements institutionnels n'ont fait qu'aggraver la situation sur tous les plans en matière de l'affaiblissement du tissu productif national et intensifier la dépendance accrue de l'économie algérienne vis-à-vis des exportations. Cet état de fait a conduit le pays tout droit vers une crise économique et sociale sans précédent qui coïncide avec la chute brutale des recettes d'exportations des hydrocarbures en 1986, ce qui a conduit à une rupture politique et économique du régime socialiste.

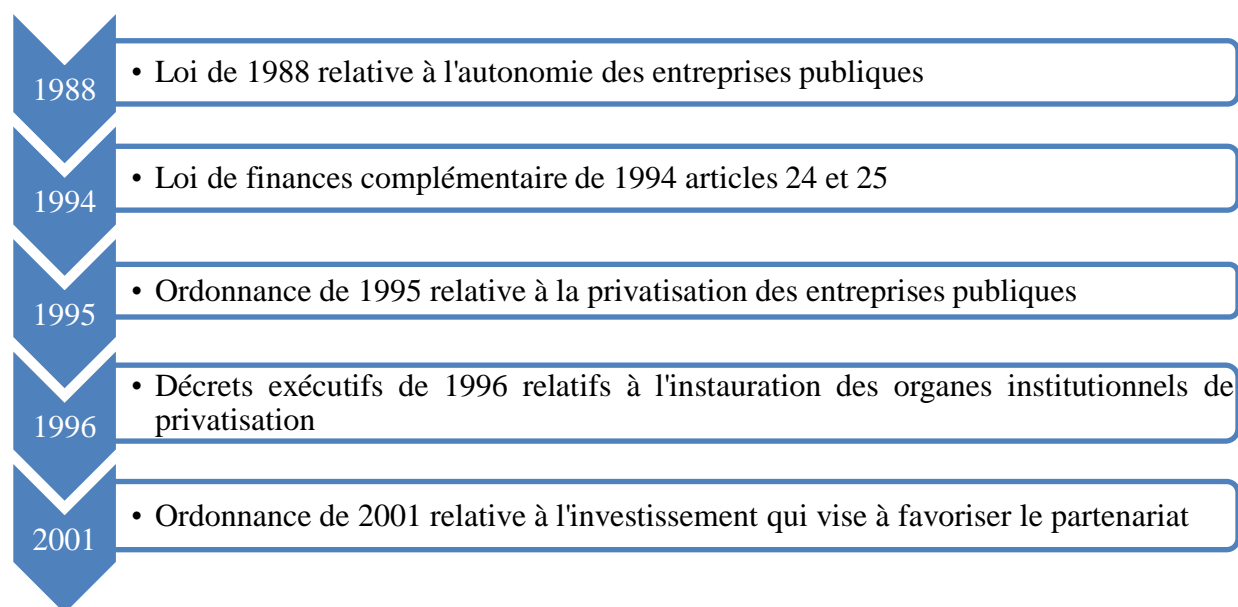
III.1.2 La transition vers l'économie de marché de 1988 à nos jours

Les différentes politiques industrielles adoptées par les gouvernements précédents n'ont pas permis de réaliser des recettes hors hydrocarbures. Cet état de fait a engendré l'augmentation

de la dette externe de l'Algérie ne pouvant plus honorer ses engagements envers le service de la dette. Face à la dégradation de la situation macroéconomique conjuguée à un endettement extérieur ainsi qu'un déficit budgétaire, l'Algérie était en situation de cessation de paiement. Le rééchelonnement de la dette et la mise en place de l'ajustement structurel sous l'égide du FMI ont poussé le pays à poursuivre une thérapie de choc à travers la signature de l'accord « Stand-by » de 1991. Cet accord vise principalement à assainir les agrégats macroéconomiques et sociaux à travers l'application d'une panoplie de recommandations permettant d'assurer la transition vers une économie de marché.

En réaction à l'échec de la stratégie des industries industrialisantes, le gouvernement algérien s'est lancé dans un vaste chantier de réformes à travers notamment l'encouragement des initiatives privées et la prédominance du secteur privé à travers la restructuration et la privatisation des entreprises publiques. Selon Nemiri-Yaici (2006), citée par Perret (2010, p. 106): *"L'entreprise privée devient " un enjeu clé et une alternative incontournable susceptible de trouver une démarche innovante en vue de valoriser les potentialités existantes tout en capitalisant les ressources humaines locales"*.

Figure 26. Chronologie des institutions de privatisation des entreprises publiques en Algérie

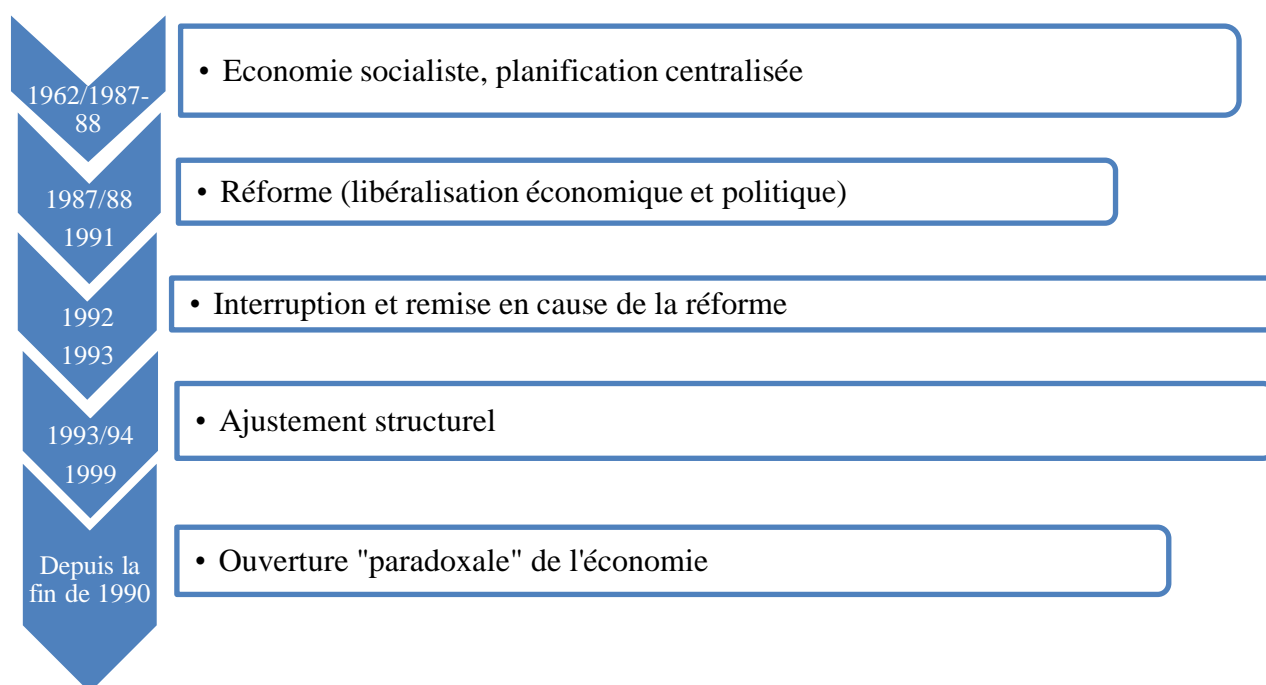


Source. Mira (2015, p. 242).

La période de transition vers l'économie de marché marque la fin du monopole étatique. Néanmoins, la mise en place de ce genre de politiques implique un État compétent, développeur doté d'une administration efficace, capable de contrôler la réalisation de ces politiques. Face

aux instabilités macroéconomiques internes et externes ainsi qu'à l'instabilité politique et sécuritaire qui ont touché le pays, le gouvernement algérien fut contraint d'adopter une thérapie de choc, afin d'accélérer sa transition vers l'économie de marché. Cette thérapie consiste en l'application du PAS (1995/1998) sous l'égide du FMI à travers une panoplie de recommandations, dont la privatisation des entreprises publiques économiques en faveur des opérateurs privés nationaux et étrangers. Cependant, l'application du PAS a eu des conséquences fâcheuses sur l'économie nationale, notamment au niveau interne qui a engendré des inégalités sociales, le chômage qui résulte de l'insuffisance de la compétitivité et l'effondrement du système productif national. Face à cette situation l'État s'est lancé dans un vaste chantier de réformes en faveur du secteur privé notamment des PME/PMI qui ont longtemps étaient mises à l'écart et vécurent dans l'ombre des grandes entreprises. Elles constituent désormais le noyau dur de l'économie algérienne, de par leur rôle moteur en matière de création de richesses, d'emplois et de croissance économique ; une véritable locomotive qui permet de mener à bien une bonne stratégie de développement locale.

Figure 27. Découpage institutionnel de l'économie de l'Algérie indépendante



Source : Auteure. En synthétisant les travaux de Talahite (2010).

III.1.3 Les caractéristiques du secteur industriel en Algérie

Il s'agit de présenter dans ce qui suit les caractéristiques générales du tissu industriel dans lequel évoluent les entreprises algériennes en analysant quelques indicateurs ayant trait à l'environnement des affaires et les défaillances qui fragilisent le secteur de l'industrie en Algérie.

III.1.3.1 Climat des affaires peu favorable à l'investissement en Algérie

La mobilisation des porteurs de projets soucieux et engagés dans la voie du développement économique est au cœur de la mise en place des clusters. Afin d'assurer l'attractivité et la pérennité de leurs activités permettant de relancer l'investissement, de redynamiser l'entrepreneuriat et de libérer ainsi le potentiel de l'initiative privée, il est impérativement nécessaire de leur assurer un environnement propice aux affaires.

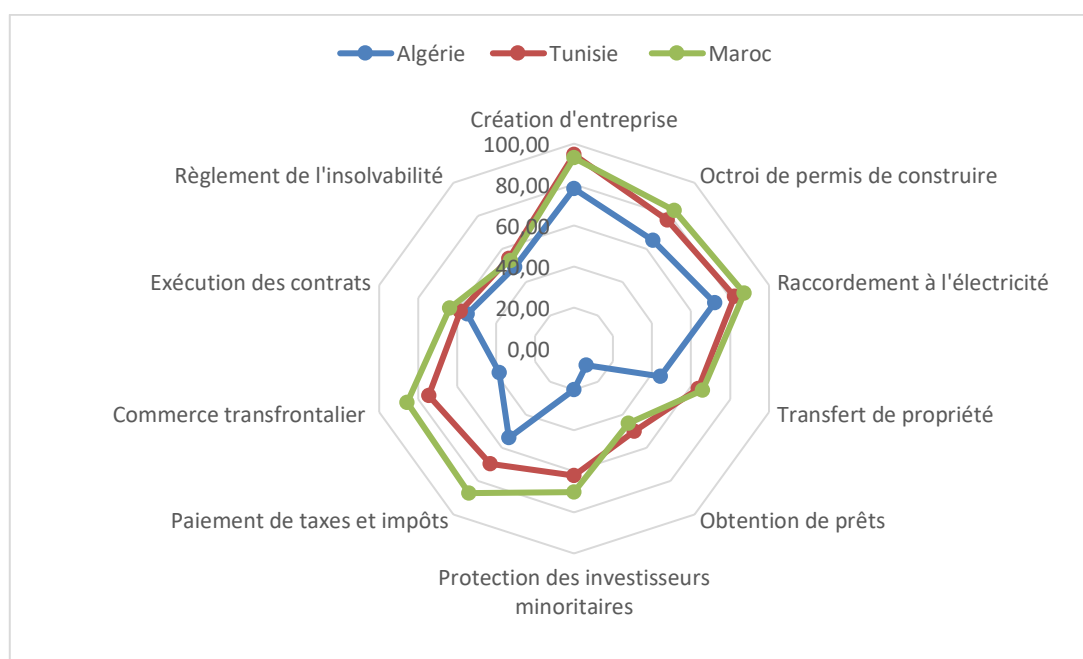
En Algérie, malgré l'évolution démographique considérable de la population des PME/PMI et la mise en œuvre de certaines mesures de facilitation visant la dématérialisation des procédures administratives axées sur l'utilisation des TIC, l'environnement dans lequel elles évoluent demeure complexe et instable en raison des obstacles qui entravent leur maturation. Cette situation engendre des dysfonctionnements au niveau de leurs performances et freine leurs compétitivités, mettant ainsi leur existence en péril allant jusqu'à leur mortalité. En effet, leur taux de mortalité ne cesse d'augmenter d'une année à une autre. Selon les données du ministère de l'Industrie en (2021), **14 508** PME privées étaient radiées, dont **7 709** sont des personnes morales et **6 799** PME personnes physiques. Cet état de fait pourrait être justifié par le classement effectué par la Banque Mondiale dans le cadre de son rapport annuel sur la pratique des affaires dans le monde « Doing Business », l'Algérie occupe la **157^{ème}** position en 2020. Elle se trouve entre la Guinée et les États fédérés de Micronésie sur un total de 190 économies. Malgré des atouts économiques dont disposent l'Algérie, elle demeure néanmoins placée en queue des classements à côté des pays du MENA où nous retrouvons le Maroc qui occupe la **53^{ème}** position et la Tunisie en **78^{ème}** position en matière de facilitation des affaires.

La position de l'Algérie indique que le climat des affaires en Algérie est nettement décourageant et défavorable en faveur des investisseurs, sans oublier les différents obstacles cités dans ce rapport. Nous citerons à titre d'exemple l'accès au

financement bancaire qui demeure une problématique majeure dont font face les PME algériennes, les lourdeurs administratives, l'accès au foncier décourageant ainsi les entrepreneurs dans leur démarche de création d'entreprise ce qui les incite à travailler dans le secteur informel dans la plupart des cas.

Nous présenterons dans ce qui suit quelques indicateurs en se basant sur les indicateurs fournis par « Doing Business,2020 ». Il est à noter que l'indicateur de *la facilité de la pratique des affaires*, the *doing business indicator* se compose de dix domaines de réglementation qui sont respectivement : le lancement d'un business, l'obtention de permis de construction, l'accès à l'électricité, la déclaration des biens, l'accès aux crédits, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des taxes, le commerce transfrontalier, l'application des contrats et la résolution de l'insolvabilité au niveau mondial.

Figure 28. La position de l'Algérie sur le barème de la facilité de la pratique des affaires comparativement à des pays de la région MENA



Source : Auteure. À partir des bases de données de la banque mondiale (2020)

Ces classements témoignent que le climat des affaires est nettement défavorable à la stimulation et à la création d'entreprises, notamment les PME en Algérie. L'examen des indicateurs partiels de perception en 2020, laisse entrevoir les paramètres qui composent l'indicateur des pratiques des affaires présentent des valeurs à tendance défavorable, à savoir l'indice de création d'entreprise l'Algérie est classée 152^{ème} au niveau mondial, 121^{ème} des états facilitateurs de

l'octroi du permis de construire, 102^{ème} des pays facilitateurs de raccordement à l'électricité. Quant au paramètre l'obtention de prêts, il indique que l'Algérie est classée 181^{ème} à l'échelle mondiale des pays des pays facilitateurs de l'obtention de crédits. Elle est également 179^{ème} des pays protecteurs des investisseurs minoritaires, 172^{ème} des pays facilitateurs des activités liées au commerce transfrontalier, 158^{ème} des états de taxation et enfin 165^{ème} de pays facilitateurs du transfert de propriété.

À la lecture des indicateurs de facilitation des affaires, nous remarquons que ces indicateurs ne sont pas propices à l'émergence d'un entrepreneuriat durable et innovant qui permettrait la mise en place des initiatives de clusters en Algérie. Ces paramètres sont également nettement défavorables sur la compétitivité globale du pays. Selon une étude réalisée par l'institut de recherche The World Economic Forum (WEF), il existe une corrélation extrêmement étroite entre l'indice sur la facilité de la pratique des affaires et l'indice sur la compétitivité globale. Plus un pays offre à ses investisseurs des conditions favorables à la création des affaires, plus sa compétitivité globale est résistante à la compétitivité internationale (März, 2013). Selon le rapport « Global Competitiveness Report » publié par le Forum Economique Mondial (2019), l'Algérie occupe la 89^{ème} position sur un total de 141 pays en matière de la compétitivité globale. Ce classement témoigne de la dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures ce qui par ricochet impacte négativement l'environnement des affaires du pays (Agharmiou & Moulai, 2023).

III.1.3.2 Forte dépendance aux importations

Bien que les importations de l'Algérie aient connu une faible baisse ces dernières années, notamment depuis l'introduction des restrictions à l'importation favorisant la baisse de la facture d'importation du pays, nous remarquons à travers les données issues du système d'information et de gestion automatisée des douanes (SIGAD) une légère baisse des importations. Cette baisse a été enregistré allant de 46 330 millions USD en 2018 à 41 934 millions USD en 2019, soit un écart de -6 110 millions USD, puis à 34 391 millions USD en 2020, soit un écart de -10 595. Néanmoins, l'appareil productif algérien demeure dépendant de l'extérieur, car en examinant la liste des produits importés qui sont principalement les biens d'équipements industriels avec 09,15 milliards USD, les demi-produits avec 07,96 millions USD, les biens alimentaires avec 8,09 milliards USD, les biens de consommation non alimentaires 5,75 milliards USD, les produits bruts avec 2,29 milliards USD, les lubrifiants et énergie avec 9,15 milliards USD, enfin les biens d'équipements agricoles 205,94 millions USD,

nous pouvons déduire à travers ces chiffres que l'Algérie est incapable de satisfaire la demande nationale. Cette situation réside dans le fait qu'elle est fortement dépendante de l'extérieur en matière d'approvisionnement de matières premières et d'autres biens intermédiaires d'ailleurs les biens alimentaires ont enregistré une hausse de 0.28% en 2020.

Les cinq premiers fournisseurs de l'Algérie représentent 47.17% des importations globales durant l'année 2020. La Chine est le principal fournisseur en 2020 avec une part de 16.81% des importations totales de l'Algérie, suivie par la France, Italie, l'Allemagne et l'Espagne avec des taux respectifs de 10,60 %, 07,06 %, 06,48 % et 06,22 %. Le reste des importations provient de 167 pays différents.

Tableau 18. Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en 2020

Principaux fournisseurs	Part en (%)
Chine	16.81%
France	10.60%
Italie	7.05%
Allemagne	6.48%
Espagne	6.22%
TOTAL	47.17%

Source : SIGAD (2020).

III.1.3.3 Prolifération du secteur informel en Algérie

Le secteur informel¹⁴ ou « *l'économie souterraine* » a connu une forte prolifération en Algérie selon une étude menée par Charmes & Remaoun (2014). Il représente environ 45% du PIB. En Algérie, l'importance de l'économie informelle est à la fois une réponse aux carences du système économique (économie rentière), une réponse au manque de confiance dans les institutions (perception de la corruption) et une réponse aux lourdeurs bureaucratiques (Chakour & Perret, 2007). Cela représente un manque à gagner au trésor public engendrant une mauvaise allocation des ressources et de dépenses d'investissement publiques et des pertes

¹⁴« Un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme. » (BIT,1993) cité dans (Pesqueux, 2012, p. 223) .

fiscales et parafiscales. Par conséquent, cela représente un vrai handicap dans la mise en œuvre des politiques de développement économique sociales au niveau du pays qui ne peuvent être déployés dans un contexte d’informalité. À titre d’exemple, la part de l’informel dans le secteur de la filière de boisson considérée comme étant une filière minée en matière de la production illégale de jus et de boissons gazeuses qui n’obéissent pas aux normes d’hygiène favorisant ainsi la concurrence déloyale entre les producteurs (Kaci & Abtroun, 2012).

L’expansion du secteur informel a favorisé l’émergence du phénomène de la corruption en Algérie. Selon l’auteur Abrika (2013, p. 181) : « *Le phénomène de la corruption tisse des liens complices et implicites avec les activités du secteur informel et de l’économie* ». L’indice de perception de la corruption (IPC) établi par l’ONG Transparency International (2022) classe L’Algérie dans la **116^{ème}** position sur 180 pays avec un score de **33** points/100.

III.2 Panorama du secteur des industries agroalimentaires en Algérie

L’économie algérienne demeure fortement dépendante aux hydrocarbures, le secteur du gaz et du pétrole a représenté près de 19 % du PIB, 93 % des exportations de marchandises et 38% des recettes budgétaires de l’État entre 2016 et 2021 (Banque mondiale , 2022). L’industrie agroalimentaire se place en deuxième position après le secteur de l’énergie en Algérie. La valeur ajoutée globale industrielle du secteur agroalimentaire (hors hydrocarbures) représente une part de 87,8% dégagée par le secteur privé, contre une part de 12,2% pour le secteur public (ONS, 2020).

Nous essayerons, dans ce qui suit, de dresser un état des lieux des IAA en Algérie à travers l’analyse de l’apport du secteur dans le panorama économique du pays durant la période de (2011 à 2020) en ayant recours aux séries statistiques de l’office national des statistiques (ONS).

III.2.1 Contribution des IAA en termes de production brute (PB)

Afin de mieux comprendre l’apport des IAA en termes de production brute, nous avons recensé les données de l’ONS qui retracent l’évolution de la PB par secteur industriel en Algérie entre (2011-2020).

CHAPITRE III

**EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE LA MISE EN PLACE DES
CLUSTERS**

Tableau 19. Évolution de la production brute par secteur industriel (2011 - 2020)

Unité : millions de DA **Pb** : public **Pr** : privé

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Mines et carrières	Pb	33816,5	40306,5	40124,8	41514,6	47639,1	51302,9	45043,4	52798,5	55898,3	57586,7
	Pr	4493	4897,9	4025,6	3728,7	3862,4	4484,4	5141,3	5333,2	5442	5728,8
I.S.M.M.E. E	Pb	273543	298200,3	321704	331155,4	383153,9	388000,5	402617,1	422851,5	497187	367637
	Pr	15052,4	15651	16098	16529,8	16 971,7	17650,1	20282,1	24300,7	26643,5	29475,2
Matériaux de construction	Pb	59052,1	60913,6	66476,4	73503,6	89534,1	95289,3	103227,8	110028,3	106412,3	105278
	Pr	60271	67734,3	69550,1	74482,8	80 237,8	87 289,5	95656,4	98933	100611,9	95760,3
Chimie, plastique, caoutchouc	Pb	36483,6	40032,2	39140,9	36980,6	40 788,7	41 548,8	34331	38955,7	38721,5	32558,5
	Pr	124591,6	133039,3	141124,1	149576,5	157 53,1	166710,7	178830,1	187303,3	191037	208631
Agro-alimentaire	Pb	143147,2	150014,2	160169,1	175784,1	189738,8	198091,3	208528,9	220734,7	229642,6	233061,7
	Pr	680999,5	749304,6	826981,1	889557,7	968 45,7	1063924,4	1131098,6	1196827,5	123435,8	1285864,9
Textiles, confection	Pb	3869,2	3363,3	3489,5	3603,4	4 024,3	4 474,9	4716,3	4792,8	5216,3	4642,4
	Pr	40052,8	42047,2	42252,9	42056,8	43 326,9	49 277,9	57651,7	61371,3	71016,2	72311,8
Cuirs et chaussures	Pb	954,5	1051,2	1017,4	1093,1	1 158,7	1 184,7	1067,9	1342,2	1496,4	980,8
	Pr	5341,3	5415,5	5415,5	5686,3	5 501,1	5 480,3	5586,9	5842,5	6141,1	6292,9
Bois et liège	Pb	21132,1	21655,3	2256,1	23326,7	22 656,2	24 884,2	28165,8	28699,2	29175,2	26398,5
	Pr	16583,4	17928,8	18378,9	18823,5	19 977,9	22 804,8	25649,2	30074,3	32885,8	29816,6
Autres	Pb	55291,3	54833,8	51078,1	48483,7	40 641,9	43 890,1	47976,4	54054,8	57452,8	59478,5
	Pr	3931,8	3919,1	4025	3944,5	4 233,3	4 111,4	4131,9	4394,1	5272,9	5701,1

Source : ONS (2020).

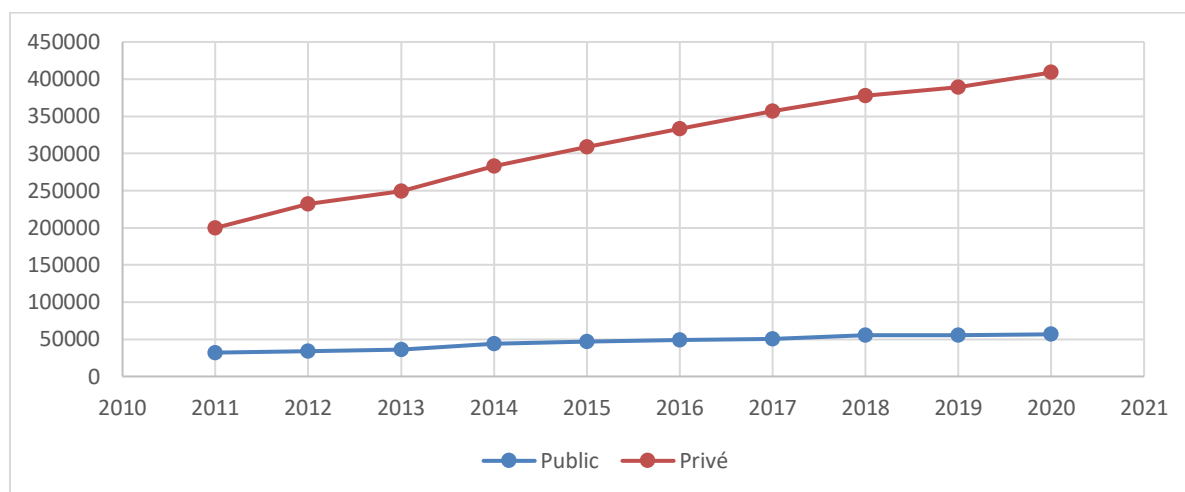
Le tableau 19 retrace l'évolution de la production brute (PB) par secteur industriel en Algérie. Les données du tableau montrent clairement que le secteur privé a une importance capitale dans la part de la production brute contrairement au secteur public. Cet état de fait est justifié par la batterie de réformes engagées par le gouvernement algérien en faveur du secteur privé. À la lecture des données du tableau, nous remarquons que le secteur des industries agroalimentaires enregistre une évolution considérable par rapport aux autres secteurs d'industrie avec une part de 1285864,9 de la production brute (PB) en 2020 pour le secteur privé. Pour ce qui est des entreprises publiques activant dans le domaine des IAA nous remarquons une forte baisse quant à leur contribution à la production brute. Selon Bennacer (2018) la part de marché des IAA publiques a connu une baisse en passant en moyenne de 24 % en 1999 à 13 % en 2001, car les entreprises publiques n'ont pas réussi à être compétitives et à répondre aux besoins du marché national ces dernières années.

III.2.2 Contribution des IAA en termes de valeur ajoutée

Concernant l'évolution de la valeur ajoutée globale industrielle hors hydrocarbures dégagée par les industries agroalimentaires, nous remarquons à travers la figure ci-dessus la prédominance

du secteur privé avec une part dégagée de 87.8% en 2020 contre une part de 12.2% dégagée par le secteur public.

Figure 29.Évolution de la valeur ajoutée du secteur agroalimentaire en Algérie (2011-2020)

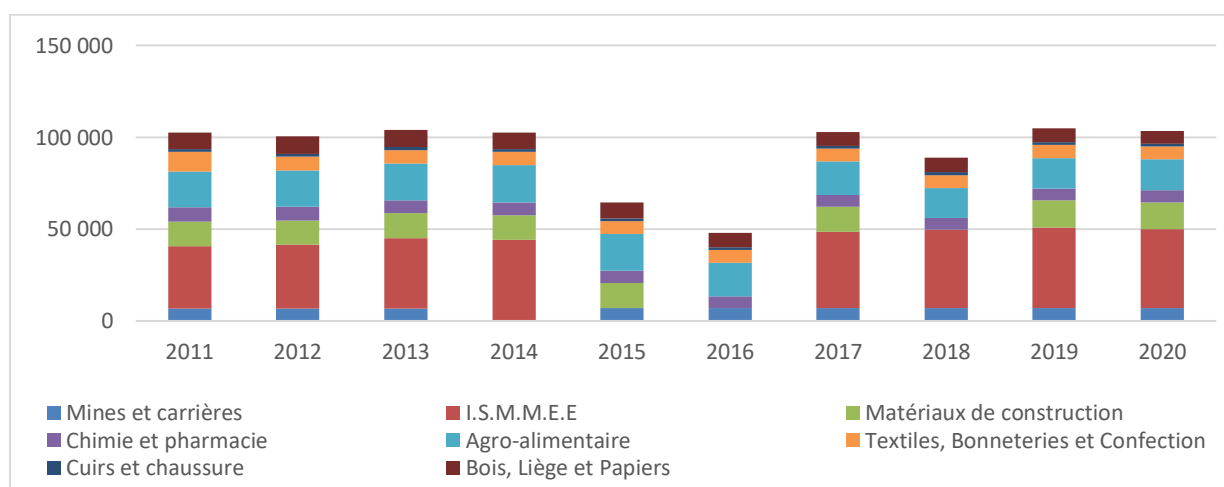


Source : Auteure. À partir des données de l'ONS (2020).

III.2.3 Évolution de l'emploi par secteur d'activité industriel en Algérie

La figure ci-dessous retrace l'évolution du nombre d'emplois créés par secteur d'activité industriel durant (2011-2020).

Figure 30. Évolution de l'emploi par secteur d'activité industriel (2011-2020)



Source : Auteure. À partir des données de l'ONS (2020).

La lecture de la figure.30, réalisée à partir des données de l'ONS des dix dernières années, indique que le secteur de l'agroalimentaire est placé en deuxième position en matière de pourvoyeur de postes d'emplois après le secteur I.S.M.M.E.E qui occupe

la première place en 2020 avec un nombre de 42 737 emplois. Les industries agroalimentaires connaissent une tendance à la hausse ces dix dernières années en inscrivant une variation de +2.1% en 2020 par rapport à l'année 2019 avec un nombre total de 17 075 postes d'emplois créés en 2020, soit un gain de 356 nouveaux emplois par rapport à l'année 2019. Selon le rapport publié par Agroline en (2015), les IAA emploient près de 23% de la population active et contribuent pour 12% au PIB de l'Algérie. À partir des données présentées ci-dessus, nous pouvons déduire que le secteur des IAA a connu un essor fulgurant au fil des années. En effet, les données avancées par l'ONS témoignent que ce secteur a connu une dynamique et une croissance non négligeable. Ceci a poussé le gouvernement algérien dans le cadre de la politique de développement de l'activité industrielle a redonné ses lettres de noblesse au secteur des IAA en faisant de lui un axe stratégique et porteur hors hydrocarbures notamment dans le plan quinquennal de (2015-2019) et le plan national d'appui aux industries agroalimentaires lancé en 2010 en vue de la satisfaction des besoins à la consommation des ménages et au potentiel de création d'emplois et richesses générés par ce secteur.

L'auteur Chérif (2017) souligne à cet effet qu'en Algérie, l'essentiel de la production agroalimentaire est assuré par quelques grosses entreprises et quelques dizaines d'entreprises de taille moyenne. Ces entreprises activent principalement dans les secteurs productifs divers suivants : les filières, céréales, lait et produit laitier, boissons, viandes, conserves, huiles et oléagineux, sucre. Le tableau ci-dessous met en exergue les principales filières et entreprises qui constituent le paysage des IAA en Algérie.

Tableau 20. Les filières les plus importantes dans le paysage des IAA par secteur d'activité

Secteur productif	Entreprises
Filière des céréales	Groupe public ERIAD, SIM, Metidji, Amor Benamor, Moula, Sosemie, Amour, la Belle, Chikhoune...
Eaux et Boissons	Castel, Fruital, Hamoud Boualem, NCA Rouiba, Vitajus, Ifri, ABC Pepsi, N'Gaous, Toudja, La Belle ...
Huile et corps Gras	Cevital, COGB La Belle, Entreprise publique Cogral, Bellat, Almag, Mateg ...
Produits laitiers	Groupe public GIPLAIT, Soummam, Danone, Hodna, Trèfle, Tchin Lait
Conserves fruits et légumes	Conserveries Benamor, conserveries Amour, conserveries SIM, Complexe industriel agroalimentaire Izdihar ...
Raffinage de sucre	Cevital, Cristal Union, Groupe Berrahal ...

Source : Chérif (2017).

III.2.4 Monographie de la filière boisson en Algérie

La filière des « Boissons » est classée par les nomenclatures internationales dans les industries agroalimentaires (IAA) (Kaci & Abtroun, 2012). Cette filière connaît un essor fulgurant, elle s'inscrit parmi les filières les plus dynamiques dans les filières de l'industrie agroalimentaire en Algérie. Elle représente un secteur porteur à fort potentiel de croissance et en plein expansion, ce qui lui confère une position stratégique sur le marché local. Ce secteur représente 7% du total de la production de toute l'industrie agroalimentaire en 2018 (Timeridjine S. , 2022, p. 317). La filière boissons compte près de 700 entreprises, avec seulement une trentaine d'entreprises importantes, dont quelques leaders (Castel, Fruital, ABC Pepsi, Hamoud Boualem, IFRI,) qui assurent l'essentiel de la production (Belaid, 2016). Selon le président de l'APAB (2017), le secteur des boissons génère un chiffre d'affaires de 260 milliards de dinars, avec la création de 20 000 postes d'emplois directs et 60 000 indirects.

III.2.4.1 Présentation de la filière boisson en Algérie

Les sous-branches de la filière boisson en Algérie se décomposent principalement en deux groupes : les produits des BRSA¹⁵ et les produits de boissons alcoolisées.

Tableau 21. Les sous-branches de la filière boisson en Algérie

Les produits des BRSA	Les produits de boissons alcoolisées
Boissons gazeuses (limonades, sodas, colas, boissons aux fruits gazeuses)	Vins et Bières
Jus de fruits (pur jus de fruits, concentré, nectars de fruits, jus de fruits déshydratés)	-
Boissons plates (boissons aux fruits, aromatisées, sirops, énergétiques, à base de lait)	-
Eaux embouteillées (eaux minérales naturelles, eaux de source, aromatisées)	-

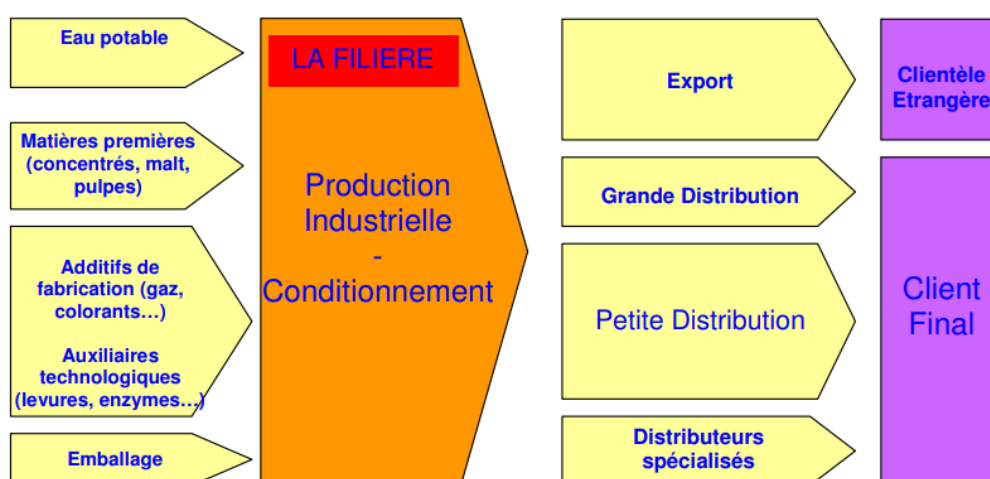
Source : Rapport général APAB/EDPME (2012).

À travers une étude réalisée par l'APAB et PME II, en (2012) sur les perspectives de la filière boissons en Algérie, il en ressort qu'il existe une certaine concentration et

¹⁵ Boissons Rafraîchissantes Sans Alcool

consolidation qui sont attendues dans le secteur en vue de réaliser des économies d'échelle, diversifier l'offre des produits, et de procéder à la mutualisation des chaînes de valeurs à l'instar du cluster de boisson agro- logistique qui se donne pour mission de consolider et de cristalliser des synergies à travers la formulation d'une vision stratégique commune et ainsi que la concrétisation un projet de développement commun des industriels de la filière boissons.

Figure 31. Présentation de la filière de boisson en Algérie



Source : Rapport général de l'APAB/EDPME (2005).

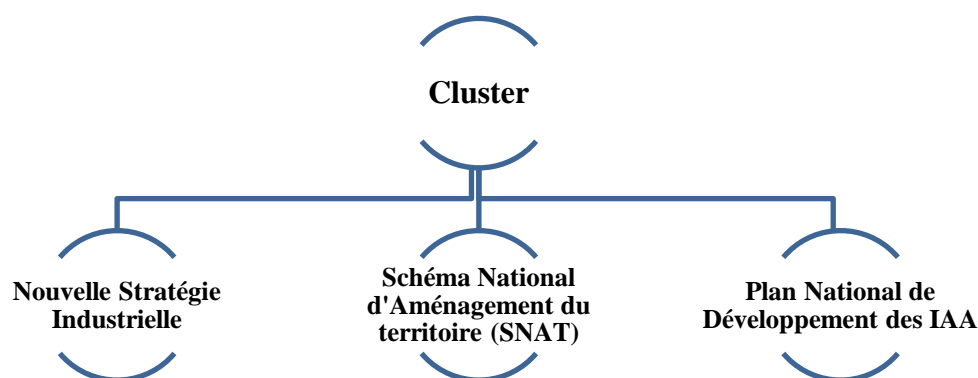
La figure ci-dessus élaborée par Boidin (2005) représente les principaux types d'acteurs intervenants au sein de la filière Boissons en Algérie :

- **En Amont :** Les acteurs de l'approvisionnement en matières premières ou semi-finis, les producteurs/ conditionneurs, en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières de la filière qui selon l'étude sont principalement importées de l'étranger ce qui implique une dépendance accrue de la filière boisson à l'égard du marché mondial en matière d'approvisionnement en matières premières,
- **En Aval :** la distribution et la commercialisation.

III.3 Cadre général d'émergence des politiques de clusters en Algérie : genèse et objectifs

Cette section a pour objet de présenter le cadre général d'émergence des politiques de clusters en Algérie. Nous présenterons d'abord les différentes politiques de relance et de développement industriel en Algérie, puis le déploiement de cette nouvelle politique de développement industriel à travers la nouvelle stratégie industrielle (NSI), le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et le Plan de Développement des Industries agroalimentaires (PNDIAA).

Figure 32. Représentation du cadre d'émergence des clusters en Algérie



Source : Auteure.

III.3.1 Les politiques de relance et de développement industriel en Algérie

Depuis les années 1970, seuls les concepts de zones industrielles et de zones d'activités sont développés dans le cadre des politiques de développement industrielles en Algérie (Paris P. , 2013, p. 15). La première définition du concept de cluster en tant que vecteur de compétitivité est présentée et discutée lors des assises sur la stratégie industrielle en (2007) dans le cadre des politiques de relance de développement industriel et de la promotion des exportations lancée par le ministère de l'industrie et des mines Hamid Temmar, sous le thème de « *stratégie et politiques de relance et de développement industriel* ». L'objectif de cette démarche est l'édification d'un secteur industriel compétitif hors hydrocarbures. Cette nouvelle stratégie table sur la mise en avant et la valorisation des avantages comparatifs et compétitifs dont jouit l'économie algérienne à travers le ciblage des filières industrielles porteuses favorables au développement économique capable de s'insérer dans le marché mondial. Le cœur de cible de cette nouvelle stratégie industrielle est le développement de l'innovation et la diffusion des

technologies de l'information et de la communication (TIC) permettant aux entreprises algériennes de tirer des avantages de la (DIT). À titre de rappel, cette stratégie a été pensée dans un contexte d'embellie financière c'est-à-dire que le gouvernement algérien disposait d'un matelas financier assez confortable qui lui permettait de déployer de nouvelle stratégie de développement.

Cette politique de développement industriel couvre quatre grands domaines (ministère de l'industrie et de la promotion des investissements (MPI) cité par (Boukhouni , 2014) :

- La mise à niveau des entreprises ;
- L'innovation sera développée pour promouvoir le progrès technique qui devra « nourrir » le développement industriel ;
- Le développement des ressources humaines par la formation. Le capital humain est considéré comme un important facteur de production capable d'absorber les technologies, de les développer et de moderniser l'industrie ;
- La promotion des investissements étrangers (IDE) : l'intervention de l'État devra les mobiliser, les attirer et les orienter vers le financement d'activités à haute intensité capitaliste et devra diffuser leurs effets externes en matière de management, technologie, etc.

Cependant, la mise en place de la nouvelle stratégie industrielle (NSI) fut avortée et qualifiée d'échec. La raison de cet échec est liée à la mauvaise gouvernance et les différents politiques ainsi que les divergences d'intérêts au sein du pouvoir (Mira, 2015) d'un côté et des raisons économiques liées à la forte intégration des entreprises publiques, et la contrainte de financement ainsi qu'un environnement des affaires nettement défavorable à l'investissement d'un autre côté (Zemirli , 2019) ;(Boukhouni , 2014). Une autre stratégie industrielle a été déployée en (2013) au temps de l'ancien ministre de l'industrie Cherif Rahmani. Cette nouvelle stratégie s'inscrit dans la continuité de l'avant-projet industrielle de 2007 (Mira, 2015). Cependant, une nouveauté a été ajoutée en matière de suivi et d'accompagnement de chaque filière orientée principalement vers l'industrie agroalimentaire, pétrochimie, matériaux de construction de la part des associations professionnelles et le ministère de l'industrie dans la concrétisation de leurs projets d'investissement. L'enjeu du nouveau projet industriel était d'intensifier les relations

et de rassembler les différentes parties prenantes (Université, centre de formation, entreprises, collectivités locales). Il vise également à intensifier les partenariats publics/privés, l'encouragement de la création d'entreprise tout en accordant une place stratégique aux PME-PMI à travers la territorialisation des politiques publiques. Toutes les stratégies industrielles amorcées par le gouvernement algérien ambitionnent principalement à renforcer le tissu industriel national et la diversification de l'économie ainsi que la promotion des exportations hors hydrocarbures du pays pour réaliser une croissance durable et soutenable.

III.3.2 Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)

La création et le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des territoires figurent parmi les 04 lignes directrices pour la mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire SNAT (2030). De ce fait il est considéré comme étant « *Un acte par lequel l'État affiche son grand projet territorial* ». Ce projet a pour ambition de moderniser et de développer les territoires tout en tenant compte des faiblesses et des forces ainsi que des opportunités et menaces dont font face les territoires algériens.

La mise en œuvre du (SNAT) à l'horizon (2030), est basée sur quatre grandes lignes directrices :

- 1. La ligne directrice 01 :** la durabilité des ressources
- 2. La ligne directrice 02 :** créer les dynamiques du rééquilibrage du territoire
- 3. La ligne directrice 03 :** créer et renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires
- 4. La ligne directrice 04 :** l'équité sociale territoriale (SNAT)

La ligne directrice n°3 relative à la création et le renforcement de l'attractivité et la compétitivité des territoires, qui est intimement reliée à l'objet de notre recherche, a pour ambition de rendre le territoire attractif et compétitif capable d'attirer des savoir-faire et les investissements nationaux et internationaux. Pour ce faire, les politiques d'aménagement du territoire orientent leurs actions autour de la modernisation des infrastructures publiques matérielles et immatérielles (transport, routes, rail, plateformes logistiques et de communication), de la métropolisation en propulsant 04 grandes villes du pays (Alger, Oran, Annaba et Constantine) tout en assurant un environnement d'affaires favorable et enfin la mise en œuvre des villes

nouvelles (les villes nouvelles d'excellence, les villes nouvelles de rééquilibrage du territoire, les villes nouvelles d'appui au développement durable) ainsi que des pôles de compétitivité et d'excellence (POC).

Dans ce sillage, l'émergence des premières initiatives technopolitaines sont nées dans le cadre de la nouvelle politique industrielle en Algérie (NPI). Les autorités algériennes ont inscrit le projet de lancement de pôle de compétitivité/ technopôle parmi les objectifs de la politique nationale de l'aménagement du territoire, en vue de fédérer les efforts des agents économiques publics et privés autour de la promotion de la recherche scientifique et le développement technologique. À cet effet, les premiers dispositifs régissant l'idée des technopôles en Algérie relèvent de la loi n° 98-11 du 29 Rabie Ethani 1419 correspondant au 22 août 1998 portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique (1998-2002).

En vue de redynamiser et de diversifier les exportations de l'Algérie, il est incontestablement nécessaire de recourir au territoire comme brique de base du développement économique du pays. Pour ce faire, il existe 06 POC pré-identifiés dans le cadre du SNAT (2030) capables de contribuer à l'attractivité et la compétitivité des territoires.

Tableau 22. Les Six (06) POC pré-identifiés en Algérie

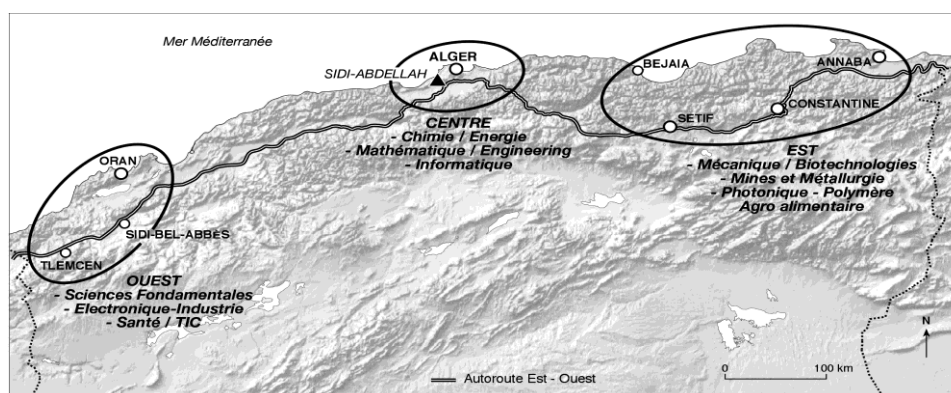
Les Six (06) POC pré-identifiés	Les domaines d'activité
Alger- Sidi Abdellah – Bouinan	Technologies avancées et TIC (Sidi Abdellah) et biotechnologies alimentaires et médecine du sport (Bouinan)
Oran – Mostaganem – Sidi Bel Abbès – Tlemcen	Chimie organique, énergie et technologies spatiales et télécommunications
Constantine – Annaba – Skikda	Biotechnologies métallurgie-mécanique et pétrochimie
Sétif – Bejaia – Bordj Bou Arréridj – M'sila	Plasturgie, biotechnologie alimentaire et productique
Médéa – Boughezoul – Laghouat	Énergies renouvelables, biotechnologies, environnement, santé agriculture et alimentation, ressources hydriques et l'industrie pharmaceutique
Ouargla – Hassi Messaoud – Ghardaïa	Pétrochimie- énergies additionnelles, énergies renouvelables et agronomie saharienne – biotechnologies zones arides et eau

Source : Document de synthèse, février 2008 (SNAT-2030).

À ce jour, seuls certains de ces pôles ont vu le jour, les autres sont à leurs états embryonnaires en regroupant quelques PME seulement (Douici, 2018), tels que le Cyberparc de Sidi Abdellah, Technoparc d'Annaba, d'Oran et Ouargla (Mokrane, 2017). Les autres pôles à l'image du pôle agroalimentaire n'ont pas vu le jour suite à plusieurs obstacles qu'énumèrent les travaux de Bedrani (2007), Arabi (2015), Maarouf (2012), Djouab & Abdou (2018), Timeridjine & Chitti (2021).

L'échec de la mise en place des POC a laissé émerger des perspectives de mise en place de systèmes de clusters, notamment dans la nouvelle stratégie d'appui au secteur agroalimentaire en Algérie et en appui au programme de dynamisation des zones industrielles (Paris, 2013). Cette stratégie est une démarche qui s'inscrit parmi les lignes directrices du plan national de développement des industries agroalimentaires (PNDIAA).

Carte 3.1. Les pôles d'excellence en Algérie



Source : Gardelle, Droff, & Nafa (2015)

III.3.3 Plan National de Développement des IAA

Dans un paysage économique caractérisé par une forte dépendance aux hydrocarbures, le secteur de l'industrie de l'agroalimentaire (IAA) constitue l'une des priorités de la politique économique industrielle algérienne. En effet, cette dernière figure parmi les axes prioritaires et porteurs hors hydrocarbures susceptibles de relancer l'investissement national et générer des richesses, des emplois durables et surtout répondre à la demande de consommation locale et faire face à la compétitivité exacerbée dont se livrent les très petites, petites et moyennes entreprises et de promouvoir l'entrepreneuriat innovant et durable. L'objectif de cette stratégie est d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Cette démarche s'inscrit parmi les lignes directrices du plan national de développement des industries

agroalimentaires (PNDIAA). Ce plan de développement fait un diagnostic de toutes les filières. Il repose sur cinq axes et six objectifs sont attachés à ces cinq axes stratégiques :

Axe 1 : Il porte sur la substitution aux importations à travers l'exploitation des potentialités agricoles et l'activation des ressources agricoles latentes et aboutir ainsi à une production agricole. Le but de cet axe est de renforcer le couple agriculture et industrie.

Axe 2 : Cet axe cible l'encouragement et la compétitivité des entreprises du secteur agricole à travers la mise en réseau de ces entreprises et leur orientation vers le ciblage des marchés extérieurs en intégrant la recherche agricole et technologique.

Axe 3 : Dans cet axe la nouvelle stratégie de développement des industries agroalimentaires préconise la mise en place d'un dispositif de soutien et d'accompagnement spécifique aux investissements agroalimentaires.

Axe 4 : Cet axe met l'accent sur l'importance et la pertinence de la mise en place des technopoles (cluster) agroalimentaires comme moyen d'optimisation et de mutualisation de la chaîne de valeur au sein du territoire d'implantation des entreprises.

Axe 5 : Quant au dernier axe, il se rapporte à la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination et d'harmonisation des politiques publiques pour parer aux dysfonctions profondes des filières.

➤ **Les objectifs de la stratégie nationale de développement des IAA**

Six objectifs sont attachés à ces cinq axes stratégiques cités dans un rapport de la GIZ élaboré par März & Yahia (2015), il s'agit principalement de :

- Accroître la contribution des industries agroalimentaires au PIB industriel, hors hydrocarbures, en passant de 50% en 2010 à 60% en 2014 ;
- Densifier le tissu agroindustriel à travers la création de plusieurs entreprises ;
- Intégration de la production nationale et substitution aux importations
- Mise à niveau des entreprises à travers leur certification ISO 22.000 et leur éligibilité à l'exportation ;
- Renforcer les capacités d'exportation des IAA ;
- Renforcer les compétences managériales et qualifier les ressources humaines.

Afin de répondre aux objectifs assignés à chaque axe cité, l'approche cluster a été choisie en tant qu'instrument permettant la réalisation de ces objectifs. À cet effet, « *C'est dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 que les premières tentatives de mise en place des clusters ont été engagées en Algérie* » (Idir M et Al, 2020). En 2015 des clusters sont nés d'une coopération germano-algérienne qui réunit le ministère de l'industrie et des mines et l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) qui soutient et accompagne la création de quelques clusters en Algérie dans le domaine de la construction/réparation navale, des dattes et tomates, des services transport et logistique à travers le Programme Développement Economique Durable (DEVED). Ces clusters activent dans les domaines de la boisson, le digital, la mécanique de précision, les énergies renouvelables, le tourisme et la production de dattes.

Nous tenons à rappeler qu'avant la mise en place du projet DEVED, l'Algérie et l'Allemagne sous l'égide du ministère du tourisme et de l'artisanat et de l'assistance technique de la (GTZ)¹⁶ ont déjà eu une expérience commune dans le cadre de la mise en place des SPL (Systèmes Productifs Localisés) dans diverses branches artisanales. Ce projet vise à instaurer des SPL au niveau des chambres de l'artisanat et des métiers qui ont réuni plusieurs acteurs (structure d'animation, les artisans, les chambres d'artisanat et des métiers, les dispositifs d'appui à la création d'entreprises) à travers plusieurs wilayas du pays tout en tenant compte des spécificités de chaque région (Adel & Bendiabdellah, 2013).

Les auteurs Adel & Guendouz (2015) recensent à travers leur enquête **21** SPL installés sur le territoire national, seuls **14** sont opérationnels et spécialisés dans les activités variées.

¹⁶Organisation fédérale allemande de coopération internationale.

Encadré 1. Présentation du projet DEVED

Le programme Innovation Développement Durable Entrepreneuriat Emploi (DEVED) a été lancé en 2013 en partenariat avec le ministère de l'industrie et la GIZ en Algérie. Les objectifs du projet sont :

- Promouvoir l'entrepreneuriat privé durable et renforcer la compétitivité des TPE/PME à travers l'innovation et la diversification du secteur privé ;
- Création de nouveaux emplois ;
- Création de réseaux multi-acteurs au profit du développement d'innovations locales
- Soutien aux créateurs et créatrices d'entreprises et le mentorat de startups ;
- Introduction de nouvelles prestations de service pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME) ;
- Appui aux acteurs des secteurs public et privé, au niveau national et régional, à travers la mise en œuvre d'instruments de promotion adaptés aux TPE-PME.

Source : GIZ (2015)

Le tableau suivant présente la liste des différents clusters identifiés en Algérie :

Tableau 23. Quelques expériences et exemples de cluster en Algérie

<i>Clusters algériens</i>	<i>Statut</i>	<i>Positionnement géographique</i>	<i>Secteur d'activité</i>
Cluster de tomate industrielle	En cours	Annaba	Agroalimentaire
Cluster de « datte »	En cours	Biskra	Agroalimentaire
Cluster de boissons « CBA »	Lancé	Bejaia	Agroalimentaire
Cluster mécanique et précision	Lancé	Blida	Auto-mécanique
Cluster « Algeria Digital Cluster »	Lancé	Alger	TIC
Cluster Énergie Solaire « CES »	Lancé	Alger	Énergie

Source : GIZ (2015).

III.3.4 Clusters en Algérie : synthèse des travaux

Les réflexions et les travaux autour de la problématique de la mise en place des clusters en Algérie restent encore peu avancés. L'auteur Amghar (2020) déclare à ce propos que l'étude de perspective de transposition d'une forme technopolitaine et de cluster en Algérie constitue une problématique de recherche peu défrichée dans le contexte des pays en voie de développement notamment en Algérie.

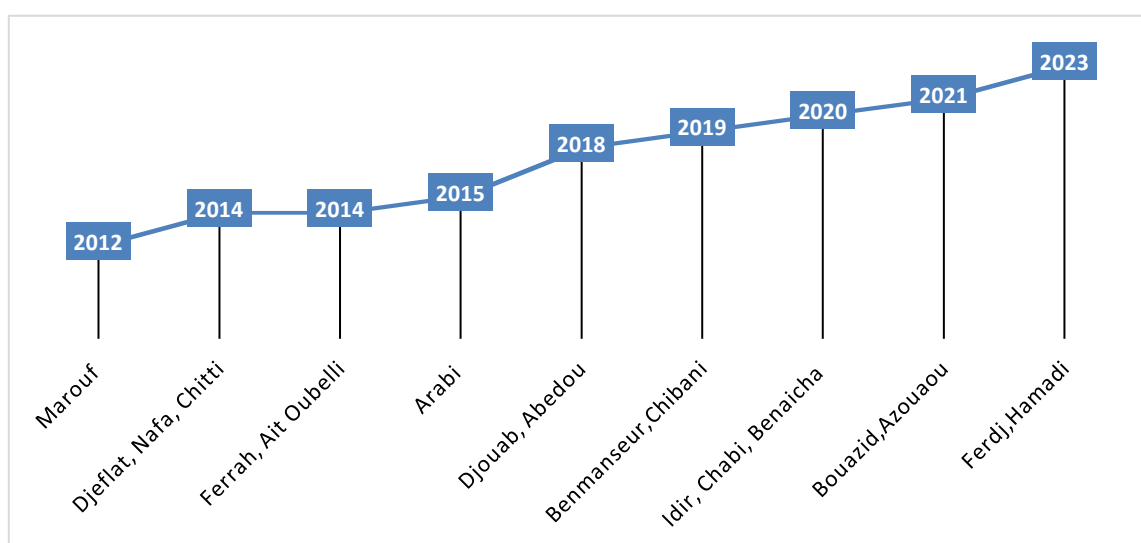
Nous présentons dans ce qui suit, une synthèse de quelques travaux académiques (articles, communications, thèses...) recensés portant sur l'émergence des cas d'agglomérations d'entreprises localisées et les initiatives de mise en place de clusters, SPL et de technopoles en Algérie. La majorité des travaux recensés se limitent aux relations interentreprises sans pour autant aborder les relations de ces entreprises avec leur écosystème, c'est-à-dire l'ensemble de ses parties prenantes (institutions publiques, centres de recherche, association socioprofessionnelle...etc.). D'ailleurs cette limite a été soulignée dans le travail de recherche de Djouab (2019) ce qui rend notre travail original est le fait d'intégrer dans notre analyse toutes les parties prenantes faisant partie du processus d'émergence du CBA.

Il est également important de signaler que la majorité des travaux portant sur l'émergence des initiatives de clusters et de technopoles proviennent des pays développés.

Dans ce sillage, nous présentons dans ce qui suit, les résultats de plusieurs recherches empiriques sur la dynamique des acteurs et l'émergence des clusters industriels en Algérie et son impact sur son territoire d'implantation.

La littérature académique sur les clusters en Algérie est apparue depuis 2012, cela a ensuite suscité un vif intérêt auprès des chercheurs algériens (Fig. 33).

Figure 33. Représentation des recherches universitaires sur les clusters en Algérie



Source : Auteure. À partir des données du Cerist (2022).

- **L'analyse de Marouf (2012)**

L'auteur traite dans ses travaux l'émergence des clusters industriels en Algérie : entre discours et réalité : cas de l'agroalimentaire à Bejaia. L'auteur a réalisé une enquête de terrain de (2011/2012) auprès des entreprises agroalimentaires de la wilaya de Bejaia. Ses résultats démontrent que malgré l'existence d'un dynamisme relatif des industries agroalimentaires locales, néanmoins la concentration d'activités sur le territoire ne remplit pas les conditions de l'émergence d'un véritable cluster. Nous allons reprendre les principales conclusions de l'enquête :

-Les facteurs d'attractivité liés à l'existence de bonne infrastructure de base, main-d'œuvre qualifiée, marché, ressources naturelles, institutions d'enseignement supérieur et d'autres entreprises ne semblent visiblement pas constituer un facteur important pour le choix de localisation des entreprises ;

-Une forte dépendance des entreprises locales aux entreprises étrangères ainsi qu'une forte dépendance aux importations en matière de matières premières et de biens d'équipements ;

-Absence voire l'inexistence des relations de coopération entre les organisations locales, les acteurs locaux et les relations interentreprises ;

-Les entreprises de par leur taille ne supportent pas les coûts générés par les innovations technologiques ;

-Absence de l'autonomie des collectivités locales et surtout le manque de moyens financiers leur permettant de financer ce genre d'organisation. Elles s'occupent beaucoup plus de la gestion des problèmes quotidiens auxquels sont confrontées les collectivités.

- **L'analyse de Djeflat, Nafa et Chitti (2014)**

Dans leur analyse sur « *Les Stratégies d'acteurs dans le développement local durable : Cas des technopoles et des clusters des TIC en Algérie* », les auteurs analysent les logiques d'actions et les stratégies des acteurs publics et privés dans le développement et la diffusion des TIC dans leurs espaces et territoires. Une enquête de terrain a été menée par les auteurs auprès des territoires de Sétif, Bordj Bou Arreridj (BBA) et Sidi Abdellah par le biais d'un questionnaire et de guides

d'entretien auprès des différents acteurs déterminés au préalable. Les résultats de l'étude montrent que malgré les efforts consentis par les différents acteurs locaux, leurs logiques d'actions demeurent limitées en l'absence d'une stratégie globale et d'une vision de long terme qui doit intégrer les attentes de toutes les parties prenantes. À ces contraintes s'ajoutent des contraintes de bureaucratie, de financements, d'accès au foncier, et d'absence d'accompagnement des entreprises locales. Toutes ses contraintes soulevées par les auteurs constituent des freins dans les politiques d'attractivité territoriale.

- L'analyse de Ferrah et Ait Oubelli (2014)

Dans un travail intitulé : « *Processus de clustering dans le secteur agricole et agroalimentaire en Algérie : Concepts, politiques, leçons apprises et actions dans un projet du 7e PCRD. Le cas du cluster de l'huile d'olive de Bouira.* » les auteurs citent les entraves au développement des initiatives de clusters en Algérie :

- Faible niveau d'implication des acteurs économiques et de la recherche
- Un climat des affaires défavorable à l'entrepreneuriat et à la PME
- Les caractéristiques des PME algériennes, trop petites pour supporter les coûts liés à la RD et peu motivées par l'innovation et l'exportation
- Les autorités locales ne disposent pas d'autonomie de décision et de capacité nécessaire pour mobiliser les ressources propres afin de soutenir les initiatives de cluster
- Les auteurs soulignent néanmoins de la volonté politique des pouvoirs publics à promouvoir la mise en place des clusters en Algérie.

- L'analyse de Arabi (2015)

L'auteure analyse à travers son article intitulé « De l'émergence au pilotage des réseaux comme forme de structuration des territoires : analyse par la proximité et le capital social. Cas de Bejaia » les dynamiques de construction des territoires par l'action des acteurs qui sont insérés dans divers réseaux. Son analyse est fondée sur la mobilisation des travaux sur le capital social et ceux de l'économie des proximités. Les résultats empiriques sur la dynamique des acteurs à Bejaia et son

impact sur ce territoire montrent que la localisation des acteurs est expliquée par leur appartenance à la même région. La constitution des réseaux se base principalement sur les relations interpersonnelles qui sont alimentées selon l'auteure par la prédominance *d'un capital social informel de type familial*, bien que ces facteurs soient déterminants dans la logique de formation des clusters. Ces liens seraient inefficaces une fois que le cluster est arrivé à sa phase de maturité, car le cluster s'inscrit dans une logique interpersonnelle et non inter organisationnelle, ce qui engendre sa fragilité et entrave son développement.

- L'analyse de Djouab et Abedou (2018)

Dans leur article portant sur les facteurs influençant l'émergence et le développement du cluster de boissons dans la wilaya de Bejaia, par le biais d'une enquête de terrain menée auprès d'un échantillon de 35 entreprises opérant dans le même secteur d'activité, les auteurs déclarent qu'il existe quatre éléments défavorisant le climat des investissements au niveau de la wilaya de Bejaia à savoir :

1. Le problème du foncier industriel ;
2. Le problème lié à l'instabilité des lois et la bureaucratie administrative ;
3. Le secteur informel et la concurrence déloyale ;
4. Le problème des routes fermés

- Analyse de Benmansour & Chibani (2019)

Les auteurs analysent tout au long de leur article le processus de mise en place du cluster des artisans dinandiers de Constantine et les répercussions de ce dernier sur les entreprises membres. Ce cluster réunit 19 parties prenantes dont la chambre de l'artisanat et des métiers de Constantine, les autorités locales et 17 artisans dinandiers. L'objet de ce projet est l'introduction de la notion de cluster dans les industries culturelles et créatives en Algérie. Il en ressort des résultats de l'enquête menée par les auteures que le cluster de la dinanderie certes à contribuer à l'amélioration de l'écosystème du secteur de la dinanderie à Constantine en apportant des solutions aux difficultés rencontrées par les artisans dinandiers notamment dans la formation des artisans dans les domaines de la gestion des entreprises et du marketing ainsi que de l'informatique et de l'anglais. Il leur a permis également la mise en place de services communs

et d'achat collectif de matières premières et outils et la signature de plusieurs protocoles d'accord, ce qui a suscité l'intérêt de beaucoup de jeunes pour ce métier.

Cependant, les auteurs concluent que la proximité géographique n'a guère contribué à générer des externalités économiques, vu la rareté d'une main-d'œuvre qualifiée. Les auteurs ont également observé un climat de méfiance entre les artisans en raison de la concurrence exacerbée au sein du secteur de la dinanderie freinant ainsi toute initiative de coopération et d'échange des connaissances et savoir-faire entre les artisans. Ces raisons ne permettent pas selon les auteurs la projection à long terme de ce cluster.

- L'analyse de Idir, Chabi et Benaïcha (2020)

Dans un article intitulé « *le rôle de la confiance dans la structuration des réseaux d'entreprises comme condition d'émergence et du développement du réseau d'entreprises de la région de Bejaïa cas du (CBS)* », les auteurs analysent le (CBS) sous le prisme de la confiance entre les différents membres. Les résultats de leur étude ont montré que les relations entretenues entre les différents acteurs du cluster sont d'ordre interpersonnel et informel voire de type familial ou tribal. En outre, les relations entre les entreprises et les institutions de formation et de recherche sont très faibles. Ils soulignent aussi un manque accru en matière de valorisation de l'innovation et de la RD, divergence d'intérêts entre les différents membres du cluster, une faible gouvernance caractérisée par une déconnexion entre la sphère institutionnelle et les entreprises privées, absence des collectivités locales dans l'accompagnement du Cluster.

- L'analyse de Bouazid et Azouaou (2021)

Les auteurs traitent dans leur article la problématique d'émergence du cluster numérique en Algérie. Une enquête de terrain a été réalisée par le biais d'entretien semi-directif et de questionnaire auprès d'un échantillon de seize (16) entreprises membres du cluster (ADC), ainsi que le PDG du cluster. L'enquête réalisée par les auteurs a fait ressortir les résultats suivants : Les relations de coopération interentreprises au sein du cluster sont relativement faibles, la relation de coopération entre les entreprises du cluster et les établissements d'enseignement supérieur est relativement faible, relation de coopération inter clusters au niveau

national notamment avec le cluster de boissons, de mécanique et de précision. Ces clusters sont abrités par le (Algeria's Cluster), le cluster (CDA) bénéficie d'un appui de la part des pouvoirs publics notamment de la part du ministère de l'Industrie et des PME et du ministre du Commerce. Les auteurs relèvent également une absence de projets collaboratifs et innovants notamment dans la R&D, absence de la proximité géographique entre les entreprises membres, le cluster développe des partenariats avec différents pays, notamment en Afrique subsaharienne.

- L'analyse de Ferdj et Hamadi (2023)

Les auteurs analysent à travers leur article le cluster émergent biotech de Sidi Abdallah (Alger). Une enquête de terrain a été menée au sein de ce cluster impliquant plusieurs institutions (entreprises, ministères, centres de recherche, universités). Les auteurs dégagent les conclusions suivantes : la politique de cluster est souvent inefficace dans les régions en raison de la rareté de certains déterminants tels que : institutions intermédiaires, cadre réglementaire, coordination entre les différents acteurs impliqués dans le projet, la demande locale, masse critique du cluster insuffisante et le cycle de vie du cluster lent.

Conclusion

Après l'échec de la stratégie des industries industrialisantes, les pouvoirs publics algériens, depuis le milieu des années (1990), n'ont pas cessé de multiplier leurs efforts afin de mettre en place un secteur privé actif et compétitif. Sur le plan institutionnel, plusieurs mesures ont été mises en œuvre dans le cadre de la promulgation de la loi 01-18 en 2001 en faveur des PME, ces dernières avaient pour objectif de soutenir le décollage de ces entreprises à travers la promotion de la petite et moyenne entreprise.

Conscient des enjeux de la mondialisation, l'État algérien a opté dans le cadre de la mise en place de sa nouvelle politique industrielle au développement des politiques de SPL, clusters et pôles dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie de compétitivité afin de tirer un avantage compétitif et d'accroître ainsi sa compétitivité à l'échelle internationale à travers le déploiement des mesures incitatives à l'investissement. Ces mesures comprennent les subventions, les incitations fiscales et la création de coopératives.

En étayant les différents travaux empiriques menés sur les territoires algériens, nous pouvons tirer les premières conclusions à propos des limites de la mise en place de ces organisations territoriales dans le contexte algérien. Ainsi, la plupart de ces expériences demeurent à leur phase initiale et sont soldées par des échecs dans certain cas vu que la dimension territoriale est souvent marginalisée. En outre, l'environnement économique et socioculturel où évoluent ces structures ne favorisent pas leur développement. Bien que les travaux théoriques et empiriques sur les modes d'organisations industrielles territorialisées (SPL, cluster, pôle de compétitivité) en Algérie soient peu développés (Amghar (2020); Hadjem (2020), nous avons pu recenser certains travaux des auteurs cités dans la section trois de ce chapitre. Ces travaux tendent tous vers les mêmes conclusions, à savoir la faible coordination des acteurs, la déconnexion entre les entreprises et les réseaux scientifiques, les entreprises s'inscrivent beaucoup plus dans une logique de voisinage que de coopération et enfin, une crise de confiance qui caractérise les liens entre les acteurs territoriaux mobilisés autour de ces configurations.

Ce chapitre nous a également permis de mettre le curseur sur le secteur de l'agroalimentaire qui a connu une évolution qualitative indéniable en Algérie. Depuis l'indépendance, il occupe une place importante en matière de l'industrie manufacturière en Algérie. La valeur ajoutée globale industrielle du secteur agroalimentaire (hors hydrocarbures) représente une part de 87,5% dégagée par le secteur privé, contre une part de 12,5% pour le secteur public (ONS,2019).

Ce secteur joue un rôle non négligeable du point de vue économique et social. À cet effet, il fait l'objet des priorités des politiques publiques nationales. Dans ce sillage le territoire de Bejaia ressort comme le fleuron de l'industrie agroalimentaire. Cet atout confère à la région un avantage compétitif et une voie de relance économique d'où sa mise en valeur dans le (SNAT) s'inscrivant ainsi dans une approche de pôles de compétitivité identifié à travers le pays. De ce fait, Bejaia a été choisie comme base pour la mise en place d'un pôle de compétitivité en agroalimentaire.

QUATRIÈME CHAPITRE

PRÉSENTATION MONOGRAPHIQUE DU TERRAIN DE L'ENQUÊTE ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Nous inscrivons notre recherche essentiellement dans le domaine de l'économie du développement, et de l'économie territoriale. Le sujet de recherche : les conditions d'émergence d'un Cluster de Boisson Agro-logistique (CBA) dans la wilaya de Bejaia. Le contexte de notre étude nous a quasiment imposé d'adopter les méthodes de recherche qualitatives et quantitatives. En effet, à travers notre recherche, nous cherchons essentiellement à comprendre les processus de la mise en place du CBA sur le territoire de Bejaia. Afin d'apporter des réponses à nos interrogations, nous avons choisi comme aire de recherche et d'expérimentation, le territoire de la wilaya de Bejaia qui recèle de fortes potentialités économiques regroupant des entreprises animant son tissu industriel. Ce qui nous permettra en dernier lieu d'aboutir aux résultats de ces stratégies menées par les pouvoirs publics algériens sur le terrain que nous illustrerons par une brève présentation du cadre général dans lequel évolue les entreprises du secteur privé, notamment PME/PMI dans la wilaya de Bejaia. Ce chapitre aborde également la présentation des choix méthodologiques effectués au long de notre recherche doctorale afin d'expliquer le contexte de la mise en place du CBA dans la wilaya de Bejaia et de répondre ainsi à notre problématique de recherche tout en confrontant les résultats obtenus au cadre théorique développé ex ante. Nous aborderons en premier lieu les choix méthodologiques adoptés ensuite la phase de conception du questionnaire et des guides d'entretien, les acteurs à enquêter et le cadre de déroulement de notre enquête de terrain. L'enquête de terrain vise essentiellement à déterminer d'une part les logiques d'actions ainsi que la nature des relations existantes entre les différents acteurs territoriaux intervenants dans l'organisation et le fonctionnement du cluster à savoir : les entreprises de la filière boisson adhérentes au cluster, les institutions publiques et les structures socioprofessionnelles, les réseaux scientifiques et d'autre part, d'identifier les obstacles en matière d'actions et de développement du cluster. Selon l'auteur Zimmerman(2005) afin de mieux comprendre le processus de construction territoriale, sous l'impulsion des jeux d'acteurs et de leur articulation avec les stratégies industrielles, il est important d'analyser le comportement et les logiques des acteurs ainsi que les modes de gouvernance et la nature des proximités mobilisées par ces acteurs.

IV.1 Présentation monographique du territoire de Bejaia

Le choix de notre terrain d'enquête n'était pas un choix anodin. Il est motivé par le fait que la wilaya de Bejaia représente un atout d'attractivité et de compétitivité pré-identifié par le SNAT comme étant un territoire stratégique à fort potentiel de développement spécialisé dans le secteur de l'agroalimentaire qui constitue le fondement de la nouvelle stratégie de relance en Algérie. Cette section a pour objet de présenter une monographie du territoire de Bejaia en vue de dresser un état des lieux et de cerner le contexte et l'environnement dans lequel évoluent les entreprises dans la wilaya de Bejaia qui constitue notre terrain d'enquête sur lequel nous allons tester nos hypothèses émises ex ante. Nous allons également mettre en exergue les potentialités et les caractéristiques offertes par le territoire aux entrepreneurs de la région et par la même occasion appréhender le cadre d'émergence du CBA.

IV.1.1 Présentation de l'aspect géographique

Bejaia (Bgayet, Bougie, Bugia, Buggea)¹⁷ fut le berceau des civilisations dans le bassin méditerranéen de par sa position géographique stratégique. Le territoire de Bejaia s'étend sur une superficie de 3.223,50 km², il se situe au nord-est de la région « Centre » du pays, enserré entre les grands massifs montagneux des Bâbords et des Bibans jusqu'aux crêtes de la Djurdjura. La wilaya de Bejaia est caractérisée par un relief montagneux dans lequel se trouve les trois quarts de la superficie de la Wilaya et présente des pentes supérieures à 25%, les sols en majorité siliceux sont érodés¹⁸. La wilaya de Bejaia dispose d'une capacité infrastructurelle (une gare maritime, un aéroport international, proximité des routes nationales et d'une voie ferrée) capable de répondre aux besoins des industriels de la région. Quant à l'organisation administrative issue du découpage administratif de (1974) (J.O.R.A n°55 du 9 juillet 1974), la wilaya de Bejaia est subdivisée en dix-neuf (19) daïras et cinquante-deux (52) communes.

¹⁷Les appellations attribuées à Bejaia autrefois dans le temps

¹⁸DPSB, Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia Ed 2020

ainsi en péril les emplois suite aux mesures de confinement décrétées par le gouvernement algérien afin de ralentir la propagation du virus.

Tableau 25. Répartition de la population occupée par secteur d'activités

Secteur d'activités	Hommes	Femmes	Total	(%)
Services	104 456	20 050	124 506	36,50
Administration	52 805	44 718	97 523	28,6
BTPH	53 200	2 782	55 982	16,4
Industrie	47 213	8 416	55 629	16,3
Agriculture	7 216	316	7 532	2,2
Total	264 890	76 282	341 172	100.00

Source : DPSB, Bejaia (2020).

Pour ce qui est du taux d'occupation de la population par secteur d'activité, les données élaborées par la DPSB nous indiquent que les secteurs d'activités des services et de l'administration occupent respectivement la première et la deuxième place avec des taux respectifs de 36.5% et de 28.6%, suivi par les secteurs du BTPH et de l'industrie avec des taux respectifs de 16.4% et de 16.3%. Nous retrouverons en dernière position le secteur de l'agriculture qui enregistre un taux d'emplois relativement faible estimé à 2.2%.

IV.1.3 Distribution du réseau routier de la wilaya de Bejaia

La Wilaya de Bejaia se situe au carrefour des routes nationales. Elle est desservie par un réseau routier assez dense notamment avec la réalisation de l'autoroute est-ouest, ce qui pourrait favoriser davantage la mobilité de la main-d'œuvre et le cheminement des marchandises et surtout l'attractivité des investisseurs.

Le réseau routier de la wilaya se constitue principalement de :

Tableau 26. Typologie du réseau routier de la wilaya de Bejaia

Type	Longueur en KM	(%)
Réseau (RN)	444,2	10,24
Réseau (CW)	803,80	18,54
Réseau (CC)	3 088,40	71,22
Total	4336,4	100.00

Source : DPSB, Bejaia (2020).

Cependant, ces réseaux routiers sont perturbés et font face à un certain nombre de désagréments :

- Plus **32%** des routes nationales sont en mauvais état qui nécessitent une prise en charge urgente ;
- Plus **26 %** des chemins de Wilaya sont en mauvais état qui nécessitent une prise en charge urgente ;
- Plus **32%** des chemins communaux sont en mauvais état qui nécessitent une prise en charge urgente.

IV.1.4 Les ressources hydriques dans la wilaya de Bejaia

Le territoire de la wilaya de Bejaia dispose de ressources hydriques assez diversifiées, mais limitées (PATW,2012). La wilaya est irriguée par des eaux souterraines, essentiellement des ressources issues : des forages et des puits.

Les données du tableau ci-dessous sont issues d'une étude de l'inventaire et de développement de la petite et moyenne hydraulique (PMH) en 2008 cité dans le rapport du (PATW,2012).

Tableau 27. Ressources hydriques par zone agricole

Zone agricole	Nbr de communes	Nbr de forages	Nbr de puits	Nbr de sources
Basse vallée de la Soummam	10	68	354	31
Les Babors de Petite Kabylie	18	32	860	300
Grande Kabylie de Djurdjura et Yakouren	13	2	571	53
Corniche Kabylie	4	7	118	33
Haute vallée de la Soummam	7	86	1.181	13
Total Wilaya	52	195	3.084	457

Source : PATW, Bejaia (2012).

La lecture des données présentées dans le tableau ci-dessus montre qu'il existe à travers le territoire de Bejaia 195 forages et 3.100 puits recensés en 2008. La wilaya dispose de 457 sources présentes essentiellement dans les zones des Babors et de Petite Kabylie. Les forages se concentrent principalement dans les zones de la haute vallée de la Soummam (44%), la basse vallée de la Soummam (35%) et les Babors de Petite Kabylie (17%).

À travers ces données, nous constatons que l'essor de l'industrie de la filière boisson repose sur l'exploitation des ressources naturelles. Cependant, dans un rapport publié en (2012) par l'APAB, il existe des contraintes auxquelles font face les producteurs des eaux embouteillées. Ces dernières sont liées à la difficulté d'obtention des autorisations de forage et au risque de la contamination des nappes phréatiques ce qui peut avoir des conséquences fâcheuses sur les écosystèmes locaux et la faune.

IV.1.5 Dispositifs d'aide et de soutien à la création d'entreprise dans la wilaya de Bejaia

Le passage d'une économie dirigée à une économie de marché a engendré une compression des effectifs au niveau des entreprises et aggravé le chômage affectant les jeunes (Kherbachi & Boukrif, 2008, p. 52). Face à cette situation, une panoplie de dispositifs et de structures d'aides ont été déployés par les pouvoirs publics dans l'optique de résorber le chômage auprès des jeunes chômeurs algériens dans un premier temps, à travers l'accompagnement de ces jeunes dans la création de leurs entreprises via des structures d'aides sous forme d'agences réparties au niveau du territoire national : AAPI ex (ANDI), ANADE ex (ANSEJ), CNAC, ANGEM. À l'instar des autres wilayas du pays, la

wilaya de Bejaia a mis en place dans le cadre de la mise à niveau des PME des mesures d'appui par le biais de dispositifs de soutien dédiés à la création d'entreprise capables d'enclencher une dynamique entrepreneuriale au niveau local.

IV.1.6 Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (Ex ANSEJ)

Ce dispositif a été mis en place par les pouvoirs publics en 1996 dans le but d'encourager et de soutenir et d'accompagner les jeunes porteurs de projets de création d'entreprises en proposant deux formules de financement : le financement mixte et le financement triangulaire.

Le tableau ci-dessous représente la répartition des projets financés par l'ANADE par secteurs d'activité de (2018 à 2020) dans la wilaya de Bejaia.

Tableau 28.Répartition des projets financiers par secteur d'activité de (2018 à 2020)

Désignation	Nombre de projets			Emplois		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Services	47	94	00	137	292	13
Artisanat	02	09	00	07	22	00
Agriculture	08	05	05	18	11	13
Transport frigorifique	00	00	00	00	00	00
Transport de marchandises	00	00	00	00	00	00
Transport passagers	00	00	00	00	00	00
Industrie	25	85	45	91	301	153
BTPH	29	49	21	120	222	79
Pêche	00	00	00	00	00	00
Professions libérales	90	100	103	187	206	286
Maintenance	00	00	00	00	00	00
Hydraulique	04	02	04	12	02	18
Total	205	344	178	572	1056	549

Source : ANADE, Bejaia (2020)

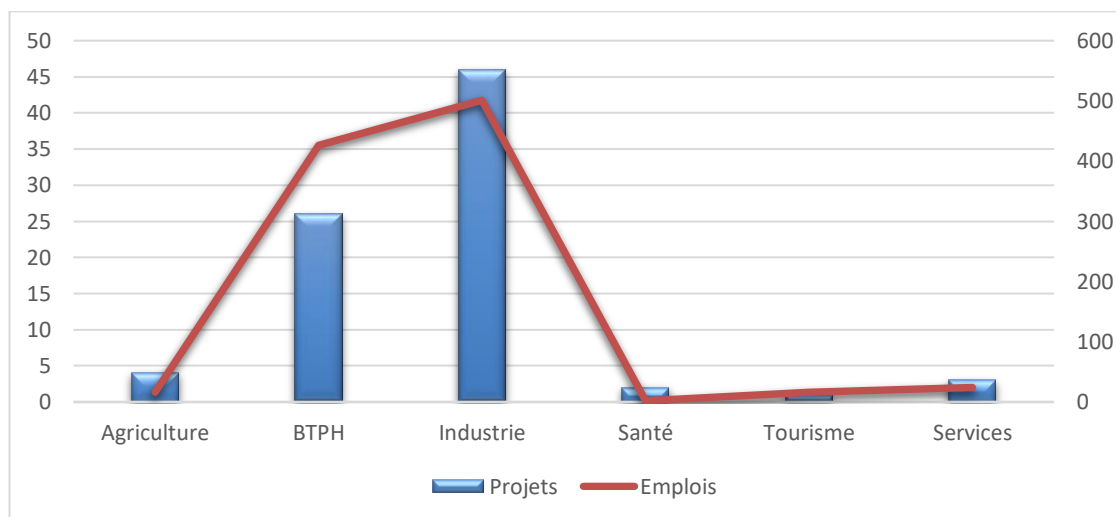
Le tableau ci-dessus indique la contribution de l'ANADE dans la création de nouveaux projets d'investissements à hauteur de 205 projets tous secteurs confondus en 2018, puis le nombre est passé à 344 projets en 2019, contre seulement 178 projets en 2020. Cette baisse de création d'entreprise en 2020 pourrait être justifiée par la situation sanitaire et les mesures de

confinement imposées par le gouvernement algérien contre la propagation du virus de la Covid-19.

IV.1.7 Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI)

L'agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) est une institution gouvernementale créée en (2001), en substitution de l'agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement (APSI) créée dans le cadre des réformes de première génération engagées en Algérie durant les années (1990). Cette institution a pour mission de faciliter les pratiques des affaires et du suivi de la constitution des sociétés et la réalisation des projets, de promouvoir l'investissement en Algérie et à l'étranger à travers la promotion des opportunités et des potentialités territoriales, assistance, accompagnement des investisseurs par des incitations fiscales et parafiscales à l'investissement dans tous les secteurs d'activité, hormis le secteur amont des hydrocarbures.

Figure 34. Répartition des projets d'investissement et des emplois créés par secteur d'activité dans le cadre du dispositif AAPI de (2018-2020)



Source : Auteure. À partir des données de l'AAPI, *Bejaia (2020)*.

La figure indique que le secteur de l'industrie occupe la première place en matière de création de projets d'investissements 46 projets créés entre (2018-2020) avec une part de contribution à l'emploi de 50.86% du nombre global des emplois créés au niveau de la wilaya de Bejaia. En deuxième position, nous retrouvons le secteur de bâtiment et travaux publics (BTPH) qui enregistre la création de 26 projets d'investissements, avec un ratio de 43.25% d'emplois créés entre (2018-2020). Nous pouvons déduire à travers ces statistiques de l'AAPI que les secteurs

de l'industrie et du BTPH jouent un rôle dynamique et déterminant dans la création de valeur ajoutée et d'emplois au niveau local. Le secteur de l'agriculture vient en troisième position avec un total de 04 projets d'investissements créés, et un ratio de 1.26% du nombre global des emplois créés. Les secteurs des services, de santé et du tourisme occupent la dernière position et enregistrent une faible participation en matière de création de de projets d'investissements répartis respectivement comme suit : 03,02,01 avec un ratio de 3.66%, 2.44% et de 1.22% du nombre global d'emplois créés par ces secteurs.

IV.1.8 Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM)

Ce dispositif a été créé par le décret exécutif N° 04-14 du 22 janvier 2004. Il est principalement destiné à tout citoyen de plus de 18 ans sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers ainsi que les femmes au foyer ce qui garantit à ces personnes de réaliser leur ascension sociale et économique en créant leurs propres activités de production de biens et services.

Tableau 29. Projets financés par l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit en (2020)

Secteur d'activité	Achat de matières premières 40000 à 100000 DA		Achat de matières premières et Équipement de 100001 à 1000000 DA	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Agriculture	124	34	10	01
Artisanat	06	21	10	05
BTP	09	00	20	00
Industrie	04	564	09	27
Commerce	00	00	18	12
Pêche	00	00	00	00
Services	11	27	62	15
Total	154	646	119	60

Source : ANGEM, Bejaia (2020).

Pour ce qui a trait aux projets financés par l'ANGEM, les données statistiques du tableau ci-dessus indiquent que 979 projets ont été financés en (2020) répartis entre l'achat de matières premières de (40000 à 100000 DA) et l'achat de matières premières et équipement de (100001 à 1000000 DA) tous secteurs d'activité confondus. Nous remarquons une forte proportion de la gent féminine ayant bénéficié de financement dans le secteur de l'industrie avec un nombre de

564 projets financés contre un nombre de 124 projets qui ont été financés au profit de leurs homologues masculins dans le secteur de l'agriculture.

IV.1.9 Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

Cet organisme public fut créé en 1994, afin de remédier aux effets sociaux résultants de l'application du plan d'ajustement structurel (PAS) dans un premier temps. Puis en 2004 la CNAC devient un dispositif de soutien à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans en leur offrant plusieurs opportunités d'investissements.

Tableau 30. Répartition des projets d'investissement réalisés par secteur d'activité dans le cadre du dispositif CNAC de (2018 à 2020)

Secteur d'activité	2018		2019		2020	
	Investissement Réalisé	Emplois	Investissement réalisé	Emplois	Investissement réalisé	Emplois
Agriculture	17	34	17	34	31	36
Artisanat	18	36	32	64	34	68
BTP	07	14	09	18	04	08
Industrie	07	14	14	28	09	18
Maintenance	04	08	04	08	00	00
Pêche	01	02	02	04	01	02
Professions libérales	16	32	22	44	32	60
Services	13	26	21	42	10	20
Total	83	166	121	242	121	236

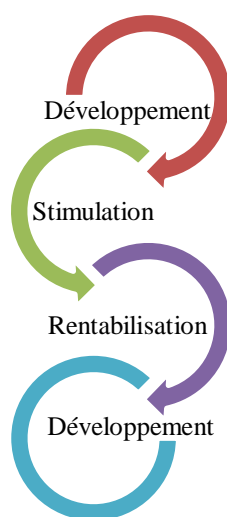
Source : CNAC, Bejaia (2020).

La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) comptabilise 121 activités financées en 2020 accompagnée de la création de 236 emplois. Nous remarquons une baisse des activités financées par rapport à 2018 et 2019 où le nombre de projets financés a connu une croissance de 45.78% durant ces deux années avec un total de 204 entreprises créées. Cette baisse de dynamique de création d'entreprise en 2020 est expliquée par la crise sanitaire.

IV.1.10 Les structures d'accueil et les infrastructures économiques de bases de la wilaya de Bejaia

Les politiques de mise en place des zones d'activités industrielles intégrées (ZAI) et parcs industriels comme base préalable capable d'accueillir et d'attirer des investisseurs sur un territoire donné ont vu le jour dans le cadre de la stratégie industrielle en Algérie entamée depuis 2007. L'objectif de la mise en place de ces espaces industriels pour les pouvoirs publics algériens réside dans la création des espaces productifs industrialisés compétitifs et durables entraînant ainsi un effet d'émulation au niveau des entreprises locales et surtout de répondre à la demande du foncier destiné à l'investissement.

Figure 35. Impact de la réalisation du programme national de réalisation de nouvelles zones industrielles en Algérie



Source : Aniref (2023)

La réalisation de ce programme a un réel impact économique et social tant au niveau national que régional en contribuant au développement socio-économique des régions (Aniref,2023) :

- À la stimulation productive durable ;
- À la rentabilisation des infrastructures de base ;
- Au développement et à la croissance de la vocation industrielle des régions pour sortir les localités enclavées de l'isolement.

La wilaya de Bejaia dispose de trois principales zones industrielles (ZI de Bejaia qui se situe au niveau du chef-lieu de la wilaya, ZI d'Akbou qui se situe au niveau de la vallée de la

Soummam. Elle constitue le poumon économique de la région, ZI d'El Kseur qui se situe à 30 km de la wilaya de Bejaia). Ces zones abritent l'essentiel des entreprises qui activent dans la wilaya. Elles contribuent fortement à l'essor de la région en matière de création d'emploi et de la valeur ajoutée et à renforcer l'image et l'attractivité territoriale au niveau de la wilaya de Bejaia.

Tableau 31. Répartition des zones industrielles (ZI) de la wilaya de Bejaia

Zone industrielle	Superficie (HA)	Date de création	Nombre de lot attribués
Akbou	36,98	13/03/1978	05
Ihadaddene Bejaia	114,17	28/11/1987	90
EL-Kseur	175,87	Décret exécutif N 12-176 du 11 avril 2012	/
Boudjellil	175,35	Décret exécutif N 12-176 du 11 avril 2012	/

Source : Direction de l'industrie de Bejaia (2021).

À côté des zones industrielles, il existe également des zones d'activités (ZAC) qui accueillent des activités à caractère divers (industrie, services, artisanat... etc.) bien que la distinction entre ces deux types de structures reste ambiguë (Traki, 2019).

Cependant, la différence entre les (ZI) et les (ZAC) réside dans la superficie occupée dans la mesure où la superficie occupée par les (ZI) est plus importante que celle occupée par les (ZAC). Il existe aussi un autre élément qui différencie ces deux structures qui est le cadre juridique de leur mise en place. Les (ZI) sont créées à partir d'un arrêt interministériel entre le ministère chargé de l'industrie et le ministère chargé de l'urbanisme, contrairement, aux (ZAC) qui sont quant à elles créées à partir des initiatives locales sur la base d'un arrêté de la wilaya ou de l'APC, ou par le biais des agences foncières locales.

Tableau 32.Répartition des zones d'activités (ZAC) de la wilaya de Bejaia

N°	Zones d'activités	Superficie (HA)	Date de création	Nombre de lots attribués
1	Souk EL Tenine	8,9964	17/11/1998	62
2	Melbou	20,3540	11/10/1990	10
3	Taskariout	1,6053	14/01/1989	15
4	Tala Khaled	4,4500	16/01/1995	27
5	Ibourassen	9,16000	28/10/1989	92
6	Tala Hamza	4,0490	02/03/1991	25
7	El Kseur à caractère commercial	15,9209	18/04/1988	189
8	El Kseur à caractère industriel	49,5745	04/09/1991	55
9	Fénaia	10,0501	23/06/1989	56
10	Ideraken	1,3035	31/01/1989	28
11	Adekar	4,4270	31/12/1996	43
12	Akfadou	1,8030	27/01/2015	/
13	Larbaa	8,3039	29/12/1988	32
14	Amizour	2,4760	1996	13
15	Taharacht	24,7688	04/09/1986	50
16	Taharacht extension	22,4895	28/10/1998	35
17	Hellouane	3,6179	20/03/1996	18
18	Seddouk 01	2,9500	02/05/1992	16
19	Seddouk 02	2,0520	15/03/1995	10
20	MalakouSeddouk	29,3909	12/02/2018	1
21	Kheratta	55,4221	12/02/2018	5

Source : Direction de l'industrie de Bejaia (2021).

À ces zones industrielles et zones d'activités commerciales s'ajoute la création de deux parcs industriels dans la wilaya de Bejaia : le parc industriel de Béni-Mansour et le parc industriel d'El Kseur (Djouab & Abedou, 2018).

Afin d'alléger la pression sur les différentes zones à travers la wilaya et d'accueillir ainsi des porteurs de projets en leur facilitant la réalisation de leurs projets d'investissement, le territoire de Bejaia peut être divisé en 3 zones industrielles, où les principales entreprises sont concentrées.

IV.1.11 Présentation du tissu économique local de la wilaya de Bejaia et son impact sur le développement de la wilaya

La wilaya de Bejaia se hisse au rang des wilayas les plus dynamiques en termes d'industrialisation. Elle est classée en neuvième position durant l'année (2021) après Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, Tizi-Ouzou, Bouira, Médéa et Ain Defla. Bejaia jouit d'une base productive relativement dynamique à l'échelle nationale en matière de création d'entreprises et d'activités. Cet axe a pour objet d'analyser les performances du secteur de l'industrie dans la wilaya de Bejaia.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des PME à l'échelle locale et nationale :

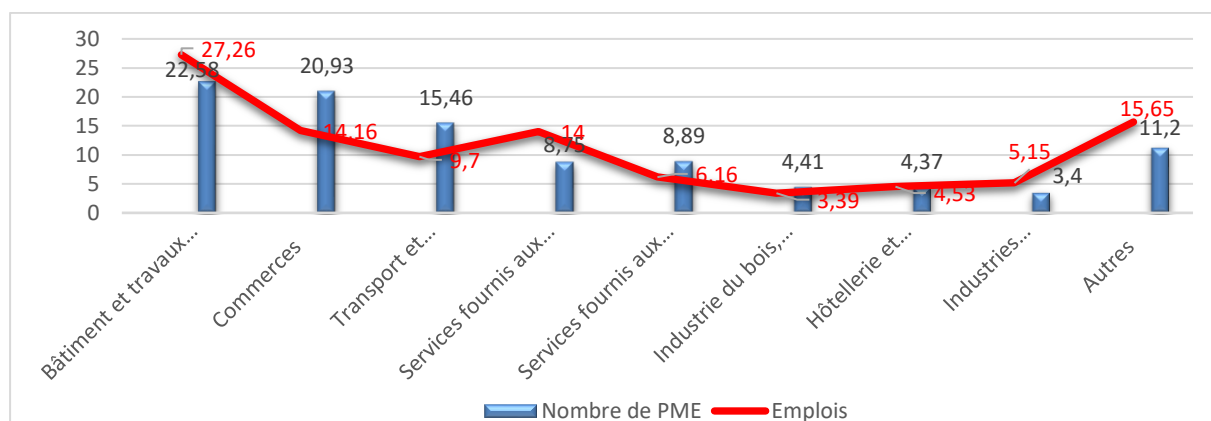
Tableau 33. Mouvements des PME privées de la wilaya de Bejaia durant les cinq dernières années (2016-2020)

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de PME locale	23472	25036	27 203	28 842	30199
Taux d'évolution des PME de Bejaia	/	1564 6.66%	2167 8.65%	1639 6.02%	1357 4.70%
Nombre d'emplois	61129	63 484	67 890	71 172	73 737

Source : Direction de l'industrie de la wilaya de Bejaia (2020)

Le tableau ci-dessus retrace l'évolution de la population globale des PME privées dans la wilaya de Bejaia. À la lecture des données, nous pouvons constater une forte croissance en matière de création d'entreprise. En effet, l'effectif global des PME de la wilaya de Bejaia a progressé au fil des années en passant de 23472 PME en 2016 à 30199 PME en 2020. Pour ce qui a trait à la création d'emplois générés par les PME privées de la wilaya de Bejaia, nous constatons une forte évolution passant de 61 129 emplois créés en 2016 à 73 737 emplois en 2020.

Figure 36. Répartition du nombre d'emplois des PME privées par secteur d'activité (31/12/2020)



Source : Auteure. À partir des données de la CNAS de Bejaia, (2020)

La figure ci-dessus illustre les données fournies par la CNAS de la wilaya de Bejaia. Elle nous indique que la majorité des entreprises manufacturières de la wilaya de Bejaia opèrent principalement dans le secteur bâtiment et travaux publics (BTP) avec un effectif de 22,58% PME durant la fin de l'année 2020. Le secteur des services occupe la deuxième place avec un nombre de 33,1% PME. En troisième place nous retrouverons le secteur du commerce avec un effectif de (20,93%) PME. En dernière position, nous retrouverons le secteur de l'industrie qui englobe l'industrie du bois, liège et papier et les industries agroalimentaires avec un faible taux de PME qui est de 4,41% du total des PME globales. Pour ce qui est du nombre d'emplois offerts par ces secteurs, nous constatons que le secteur du BTP occupe une place prépondérante sur le marché de l'emploi avec un taux de 27.26% emplois offerts par ce secteur.

IV.1.11.1 Poids des activités et des industries agroalimentaires dans la wilaya de Bejaia

Sur un total de 245 entreprises industrielles, l'industrie agroalimentaire se taille la part du lion avec un taux de **41,22%** (**101** entreprises) employant **13 339** salariés. Le tableau ci-dessous, fourni par la direction de l'industrie de la wilaya, nous renseigne que la majorité des entreprises manufacturières de la wilaya de Bejaia opèrent principalement dans le secteur agroalimentaire qui totalise un effectif de **101 Entreprises**, suivies par les Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques et Electroniques (ISMME) avec un taux de 22,04%. Puis, nous avons ensuite les industries du bois, papiers et lièges, chimie plastique, les matériaux de construction,

CHAPITRE IV

**PRÉSENTATION MONOGRAPHIQUE DU TERRAIN DE L'ENQUÊTE ET CHOIX
MÉTHODOLOGIQUES**

bonneterie et textile ainsi que du cuir qui représentent respectivement les taux de :11,02%, 9,80%, 9,80%, 5,71% et 0,41% du total des industries de la wilaya de Bejaia.

Tableau 34.Répartition des entreprises industrielles par secteurs d'activités dominants dans la wilaya de Bejaia (31/12/2019)

Secteur d'activité	Nombre	Pourcentage	Emploi	Pourcentage
Industrie Agroalimentaire	101	41,22	13 339	57,42
ISMME	54	22,04	3 289	14,16
Bois, Papier et liège	27	11,02	975	4,20
Chimie Plastique	24	9,80	1 587	6,83
Matériaux de Construction	24	9,80	1 433	6,17
Bonneterie, Textile	14	5,71	2 333	10,04
Cuir	1	0,41	275	1,18
TOTAL	245	100	23 231	100

Source : Direction de l'industrie et de PME de la wilaya de Bejaia (2019).

IV.1.11.2 Répartition des industries agroalimentaires de la wilaya de Bejaia par secteur juridique

À la lecture de ce tableau, nous remarquons que les entreprises industrielles agroalimentaires privées représentent un taux de 93,07% avec un emploi de 12035 salariés, soit un taux de 90,22% de l'effectif total du secteur agroalimentaire. Par contre les entreprises industrielles agroalimentaires publiques ne représentent que 6,93% avec un taux d'emploi de 9,87%

Tableau 35.Répartition des industries agroalimentaires de la wilaya de Bejaia par secteur juridique, au 31/12/2019

Nature juridique de l'entreprise	Entreprises		Emplois	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Public	7	6,93%	1304	9,78%
Privé	94	93,07%	12035	90,22%
Total	101	100%	13339	100%

Source : Direction de l'industrie et de la PME de la wilaya de Bejaia (2019)

CHAPITRE IV

**PRÉSENTATION MONOGRAPHIQUE DU TERRAIN DE L'ENQUÊTE ET CHOIX
MÉTHODOLOGIQUES**

Le taux élevé des entreprises agroalimentaires privées au sein de la wilaya de Bejaia est peut-être justifié par le fait de la localisation de grandes entreprises performantes de l'industrie agroalimentaire à l'instar de : **la laiterie Soummam** à Akbou (production de yaourt), **le groupe Cévital** à Bejaia, **IFRI** à Ighzer Amokrane (production d'eau minérale et boissons gazeuses) qui sont des entreprises phares implantées dans la région.

Tableau 36. Les acteurs importants de la filière boisson présents sur le territoire de Bejaia

Branche d'activité	Entreprises
Eaux embouteillées	Ifri, Toudja, Ayris, Ifren, Mont Djurdjura.
Producteurs de Jus et de boissons fruitées	Ifri, Star, Limonaderie Soummam, Toudja.
Producteurs de Yaourt et Boissons lactées	Danone, Soummam, Candia.
Emballage	General Plast, Général Emballage, Meriplast.
Services et prestations logistiques	BL logistique, Numilog, TMF.

Source : Recueil de données à partir des documents du (CBA).

IV.2 Présentation des choix méthodologiques mobilisés pour l'enquête de terrain

Cette section a pour objet de présenter les outils méthodologiques mobilisés, les objectifs, les éléments d'analyse des conditions d'émergence d'un cluster dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des différents acteurs territoriaux retenus dans notre étude à savoir : les entreprises, les institutions publiques, les associations et les réseaux scientifiques. Pour répondre à la problématique énoncée au préambule de cette thèse, la méthode d'investigation adoptée est la méthode d'enquête par questionnaire et de guide d'entretien auprès des différentes parties prenantes du CBA. Ce type d'approche permet de mieux comprendre la logique d'action et la perception de chaque acteur ainsi que de collecter des informations permettant de mieux appréhender l'objet de notre recherche qui rappelle le consiste en la compréhension du phénomène d'émergence du CBA au sein de son territoire de localisation. Cela nous permettra également de déterminer si les acteurs locaux et les entreprises locales de la filière boisson s'inscrivent réellement dans une logique de clustering à travers l'analyse de leurs comportements et leurs rôles dans la structuration du CBA et de le positionner ainsi dans le cadre d'analyse dédié aux clusters.

IV.2.1 Méthodologie de la recherche

La méthodologie ne constitue qu'un aspect de l'épistémologie, car elle dépend des choix épistémologiques fixés par l'auteur au préalable. Elle est généralement définie comme « *l'étude des méthodes destinées à élaborer des connaissances.* » (Gavard-Perret, Gotteland, Haon, & Jolibert, 2012, p. 13). En d'autres termes la méthodologie est un outil qui permet de mobiliser un ensemble de techniques et de méthodes nécessaires permettant ainsi de valider la connaissance apportée par le chercheur.

Pour ce qui est de la démarche adoptée dans le cadre de la réalisation de notre travail de recherche, nous avons adopté une méthode de forme : hybride qui est défini comme étant le produit d'un ou de plusieurs méthodes de recherche permettant la description d'un phénomène et d'une organisation (Ben Aissa, 2001). Cette méthode est appelée également méthode mixte est définie par les auteurs Johnson, Onwuegbuzie, & Turner (2007, p. 123) comme étant : « *le type de recherche dans lequel un chercheur ou une équipe de chercheurs combine des éléments d'approches qualitatives et quantitatives (par exemple, l'utilisation de points de vue qualitatifs et quantitatifs, la collecte de données, l'analyse, les techniques d'inférence) l'utilisation de points de vue qualitatifs et quantitatifs, la collecte de données, l'analyse, les techniques*

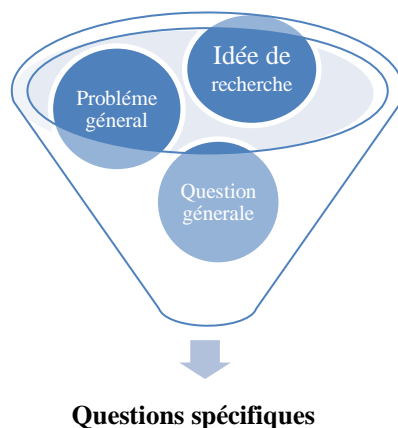
d'inférence) dans le but général d'élargir et d'approfondir la compréhension et la corroboration. »

Cette démarche consiste en la conjugaison entre une approche **quantitative** et **qualitative**. Nous avons adopté l'approche quantitative pour confirmer les hypothèses émises à partir du corpus théorique et les tester avec les données empiriques issues de l'enquête ce qui nous permettra d'infirmer ou de confirmer les hypothèses de recherche. Quant à l'approche qualitative, elle nous permettra d'explorer le phénomène étudié et comprendre la réalité de la mise en place d'un cluster dans le contexte algérien. Les méthodes qualitatives s'appuient sur la collection, la description, l'analyse et l'interprétation de données non chiffrées (Crawford & Whitley, 2005).

Selon l'auteure Austrian (2000) l'utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives sont nécessaires et les mieux adaptées afin d'appréhender d'une manière plus complète la question de recherche. Elles permettent d'examiner de plus près les différentes relations existantes entre les différentes parties prenantes d'un cluster à travers l'exploration des expériences et les attitudes des acteurs à l'égard du phénomène de clustering ce qui nous permettra de valider et corroborer nos résultats de recherche.

La mobilisation de l'approche hypothético-déductive a été également mobilisée afin de répondre à nos hypothèses formulées à partir du cadre théorique afin de les confronter et de les vérifier sur le terrain d'étude. Cette approche va du général en particulier, elle est assimilée à un entonnoir.

Figure 37. Entonnoir de la problématique



Source : Adaptation de l'auteure à des travaux d'Huilier (2007)

IV.2.2 Instruments de l'enquête

Pour l'auteur Huilier (2007) « *Établir une méthodologie de recherche pour un projet donné implique de nombreuses décisions. Les plus importantes concernent le choix du type d'investigation, du mode d'échantillonnage, des mesures appropriées et des instruments de collecte de données.* ». Concernant les outils d'investigations mobilisés dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons opté pour trois instruments de collecte de données à savoir : la **recherche documentaire**, le **questionnaire** et le **guide d'entretien**.

Afin de valider et d'infirmer le cadre conceptuel et d'étayer la littérature par un exemple concret, celui du CBA, notre étude s'est basée sur trois éléments en suivant la méthodologie préconisée par Austrian (2000).

IV.2.2.1 Une revue de la littérature

Les sources primaires de l'analyse documentaire proviennent des travaux de thèses, revues académiques et ouvrages qui traitent de notre thématique, des documents administratifs, les différents bulletins statistiques et rapports réalisés respectivement par la direction de l'industrie, la direction de la planification et du suivi budgétaire, l'ONS...etc. ainsi que le schéma national de l'aménagement du territoire SNAT (2030). L'objectif de cette démarche est de réunir les informations nécessaires sur le processus de formation et d'émergence des clusters en Algérie et d'identifier les principaux acteurs impliqués dans cette émergence. Ainsi, les rapports élaborés par la GIZ nous ont été d'une aide précieuse et nous ont permis de mieux comprendre la manière dont les clusters ont été initiés en Algérie. Yin (2009) souligne l'importance de ces documents, car ils permettent de compléter les informations collectées sur le terrain à l'aide des entretiens effectués avec les différentes parties prenantes du CBA.

Tableau 37. Récapitulatif des principales données secondaires collectées

Organisme	Type de données recueillies
Ministère de l'industrie	-Bulletins d'informations fournis sur le site https://www.industrie.gov.dz/ - Documentation et guide de montage des clusters en Algérie
Direction de l'industrie	- Rapports statistiques
Direction de la planification et du suivi budgétaire (DPSB)	- Annuaire statistiques
CNRC	- Annuaire statistiques
AAPI	- Statistiques, documentation et PV de réunions avec le CBA

APAB	- Rapports (2005, 2012), documentation et site internet https://apab-algerie.org/
Université de Bejaia	- Liste des conventions signées avec les entreprises de la wilaya et leurs retombées socioéconomiques, site de l'université
CBA	- Documentation, bilans annuels d'activité du CBA, Newsletter, réseaux sociaux, site du cluster https://clusterboisson.com/ , presse écrite et interviews du président

Source : Auteure.

Les données secondaires ont été collectées auprès de différents organismes par le biais d'une lettre d'introduction signée par le vice-doyen chargé de la post graduation de l'université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou.

IV.2.2.2 Une analyse descriptive des données

Par le biais d'un questionnaire, nous avons dans un premier temps effectué une préenquête auprès d'un échantillon pilote composé de cinq entreprises. Cette étape nous a permis de réajuster notre questionnaire en supprimant ou en reformulant certaines questions permettant ainsi la conception du questionnaire définitif de l'enquête. La mobilisation de l'approche quantitative nous permettra d'extraire une base de données chiffrées afin d'effectuer dans un premier temps des analyses descriptives, de construire des tableaux et des graphiques, le croisement et des associations entre les variables pour identifier les caractéristiques générales des entreprises qui composent le cluster et de recueillir ainsi des informations sur l'ensemble de ces entreprises. Notre étude est constituée d'entreprises localisées au niveau du territoire de Bejaia. Ces entreprises sont spécialisées dans l'industrie agroalimentaire (boissons), industrie d'emballage, papier et plastique, et de transport/logistique ;

IV.2.2.2.1 Construction et administration du questionnaire

Nous avons procédé par la conception finale de notre questionnaire qui s'articule autour de **47** questions, énoncées dans cinq principaux axes. Nous tenons à préciser que le questionnaire a été conçu totalement dans une démarche hypothético-déductive. C'est-à-dire que nous avons eu recours à la théorie pour dégager les dimensions ainsi que les différents indicateurs permettant d'expliquer les facteurs nécessaires à l'émergence et au fonctionnement d'un cluster.

- La première rubrique est réservée à « *l'identification de l'entreprise* » elle comporte 06 questions sur les caractéristiques générales des entreprises enquêtées (leur localisation, la date de création de leur entreprise, leur taille, leur statut juridique et leur branche d'activité).
- La deuxième rubrique correspond au rapport entre les entreprises et leur « *territoire* », en examinant les facteurs qui sont à l'origine de la localisation et d'attractivité des entreprises de la filière boisson dans la wilaya de Bejaia ainsi qu'à l'appartenance et le degré d'attachement des entrepreneurs enquêtés à leur territoire.
- La troisième rubrique est consacrée aux relations interentreprises et à « *la structuration des relations inter organisationnelles* ». Il s'agit principalement de dégager les facteurs relatifs à la proximité organisationnelle en identifiant les relations de partenariats interentreprises, les relations de proximité entre les clients et les fournisseurs l'implication des différentes parties prenantes dans le fonctionnement du cluster.
- La quatrième rubrique porte sur les relations liées à la « *proximité institutionnelle* » en étudiant les interactions entre les entreprises adhérentes au CBA et les acteurs publics locaux, les associations socioprofessionnelles et le degré d'insertion de ces entreprises dans des réseaux scientifiques (université, centre de recherche).
- La cinquième rubrique correspond aux « *relations entretenues entre le CBA et les entreprises adhérentes* ».

Les questions ont été formulées en fonction des besoins spécifiques de notre enquête. Nous avons formulé des questions fermées où les réponses sont binaires afin de limiter les réponses des enquêtés, puis des questions à choix multiples avec des modalités de réponses diverses. Nous avons également construit des échelles de mesure de type « Lickert » graduée de 05 niveaux accompagnés d'items. Enfin, la dernière question est proposée sous forme d'une question ouverte afin de laisser la possibilité aux entrepreneurs de s'exprimer et donner ainsi leur point de vue concernant la problématique étudiée. Nous tenons à préciser que la conception du questionnaire a été faite sur la base du cadre théorique mobilisé et de certains travaux empiriques réalisés sur cette problématique en Algérie.

IV.2.2.2.2 Mise à l'épreuve du projet de questionnaire

Le prétest d'un questionnaire est une étape qui consiste à « *interroger un petit nombre d'individus issus de la population de référence de l'étude, afin de repérer les erreurs commises, de s'assurer de la bonne compréhension des questions et de la fluidité du*

questionnaire »(Jolibert & Jourdan, 2006, p. 95). En ce qui concerne notre cas nous avons effectué une enquête pilote (prétest) sur un échantillon composé de cinq entreprises de la filière boisson implantées au sein du territoire de Bejaia. Le critère de choix de ces entreprises pilotes est justifié par la liste fournie par le cluster vu que ces dernières font partie du CBA. Pour trois de ces entreprises, nous avons eu l'occasion lors d'une assemblée générale avec les membres du cluster de nous entretenir en face à face avec les responsables de communication des trois entreprises présentes lors de l'assemblée.

L'objectif de notre pré-enquête est dans un premier lieu de dégager les insuffisances de notre questionnaire, le degré de compréhension des questions posées par l'ensemble des entreprises ciblées par notre enquête et surtout de déterminer la durée moyenne que nécessitent les enquêtés afin de remplir le questionnaire. Elle permet aussi d'affiner les variables sélectionnées à partir du cadre théorique. Suite aux recommandations ainsi qu'aux remarques de nos enquêtés au terme de cette pré-enquête, nous avons procédé à l'affinement de notre questionnaire en supprimant certaines questions et en reformulant d'autres, jugées, incompréhensibles par nos enquêtés. Une fois notre questionnaire corrigé et réajusté, nous avons procédé à son administration définitive auprès de l'échantillon ciblé, à savoir les entreprises de la filière boisson de la wilaya de Bejaia adhérentes au CBA.

IV.2.2.2.3 Réalisation de l'enquête

La première phase a débuté durant la fin de notre première inscription en thèse durant laquelle nous avons effectué un recueil de données auprès des institutions publiques suivantes : le ministère de l'industrie, la direction de l'industrie et des mines, la direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia et la CNAS ainsi que du cluster de boisson agro logistique. Cette étape nous a permis l'identification des entreprises adhérentes au CBA, et de tirer notre échantillon final de l'enquête.

L'administration des questionnaires ainsi que leur restitution était une étape très difficile pour nous. Ayant échoué dans l'administration des questionnaires par E-mail, nous étions dans l'obligation de nous déplacer plusieurs fois au niveau de notre terrain d'enquête pour rencontrer et administrer notre questionnaire aux personnes ciblées en présentiel. En moyenne, nous nous sommes déplacés entre 03 à 04 fois pour l'administration et la restitution de chaque questionnaire administré. Dans la plupart du temps, nous étions contraints de revenir auprès des enquêtés pour compléter les questionnaires qui étaient incomplets. Pour certaines entreprises

nous avons eu un refus de collaborer avec nous et pour d'autres l'anonymat était exigé pour pouvoir répondre à notre questionnaire de recherche.

Néanmoins, certaines entreprises de notre échantillon ainsi que certains acteurs institutionnels parties prenantes du cluster nous ont très bien accueillis et ont pris la peine d'exprimer leur intérêt à notre thème de recherche et de répondre ainsi à nos questionnements et par la même occasion de débattre autour de notre thématique.

IV.2.2.3 Des entretiens avec les parties prenantes du cluster

Pour ce qui est des entretiens, nous avons effectué des entretiens de type semi-directifs et directifs afin de mieux appréhender la perception et les logiques d'actions des acteurs locaux dans le processus d'émergence et de fonctionnement du cluster, notamment les interactions entre les entreprises et les institutions (l'université, centre de recherche, l'AAPI...etc.).

La durée moyenne des entretiens est de deux à trois heures avec les acteurs territoriaux suivants : les institutions d'intermédiation et les institutions publiques. L'auteur J.-P. Olivier de Sardan(1995, p. 06) souligne à cet effet, que « *L'entretien reste un moyen privilégié, souvent le plus économique, pour produire des données discursives donnant accès aux représentations émiques (emic), autochtones, indigènes, locales. Ce sont les notes et les transcriptions d'entretiens qui constituent la plus grosse part des corpus de données de l'anthropologue.* ». Pour ce qui est des thématiques principales de la grille d'entretien, elle est constituée de trois axes : l'introduction et la présentation de notre thème de recherche, les coordonnées de la personne interrogée, et enfin, la liste des questions à poser qui sont principalement des questions ouvertes qui portent sur une présentation du sujet de cluster et d'attractivité territoriale ainsi que des conditions de son émergence dans le territoire de Bejaia et le rôle de chaque acteur dans l'émergence et le fonctionnement du cluster.

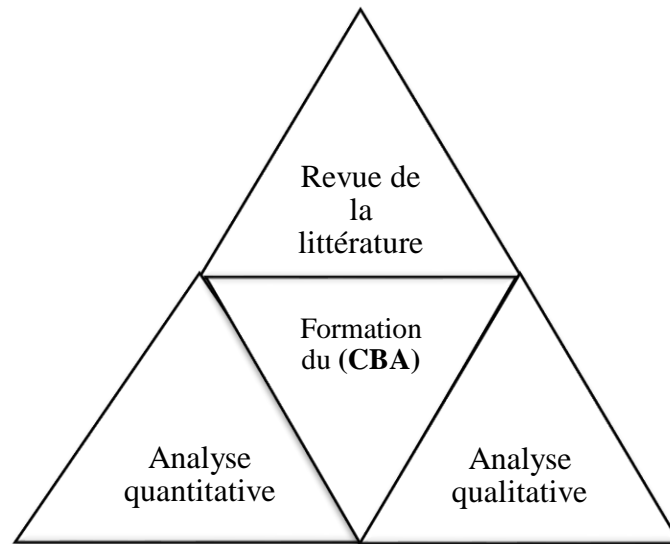
Encadré 2. Déroulement de l'enquête qualitative

<u>Protocole de recherche</u>
<p><u>Encadré méthodologique</u></p> <p>Objectifs : enquêter et analyser la perception de parties initiatrices de la création du cluster de boissons dans la wilaya de Bejaia afin de déterminer les caractéristiques particulières du CBA en termes de structure, fonctionnement ainsi que les problèmes communs sur lesquels les parties prenantes du CBA pourraient collaborer afin de renforcer la position concurrentielle du CBA.</p> <p>Période : de janvier 2021 au mois de juin 2022</p> <p>Déroulement : Grille d'entretien</p> <p>Population cible : acteurs institutionnels (06), associations socioprofessionnelles (02), cluster de boissons (02), centre de recherche agroalimentaire (01), université de Bejaia (01), chefs d'entreprises (03).</p> <p>Nombre de personnes interviewées : 15 personnes</p> <p>Localisation : La wilaya de Bejaia et la wilaya d'Alger.</p> <p>Données : nature et sources</p> <ul style="list-style-type: none">-Primaires via des enquêtes par entretiens auprès des différents acteurs impliqués dans le processus d'émergence du CBA-Secondaires à travers une analyse des données statistiques et de la documentation fournies par les différents acteurs enquêtés. <p>Outil : guide d'entretien semi-directif (face à face)</p> <p>Durée moyenne de l'entretien : 1h à 2h</p> <p>Mode d'administration : Entretiens face à face d'une durée de deux heures, nous avons été amenés à nous déplacer nous-mêmes auprès des différentes parties prenantes intervenantes dans l'émergence du CBA pour guider les enquêtés en leur expliquant la démarche et en leur facilitant la compréhension de la problématique.</p> <p>Méthode d'analyse : analyse des facteurs d'émergence du CBA à partir du socle théorique sur lequel nous avons construit nos hypothèses de recherche.</p>

Source : Auteure.

La figure ci-dessous résume les différentes méthodes de recherche mobilisées pour répondre à notre problématique de recherche et à renforcer la validité ainsi que la fiabilité des résultats de recherche.

Figure 38. Représentation de la méthode de triangulation méthodologique



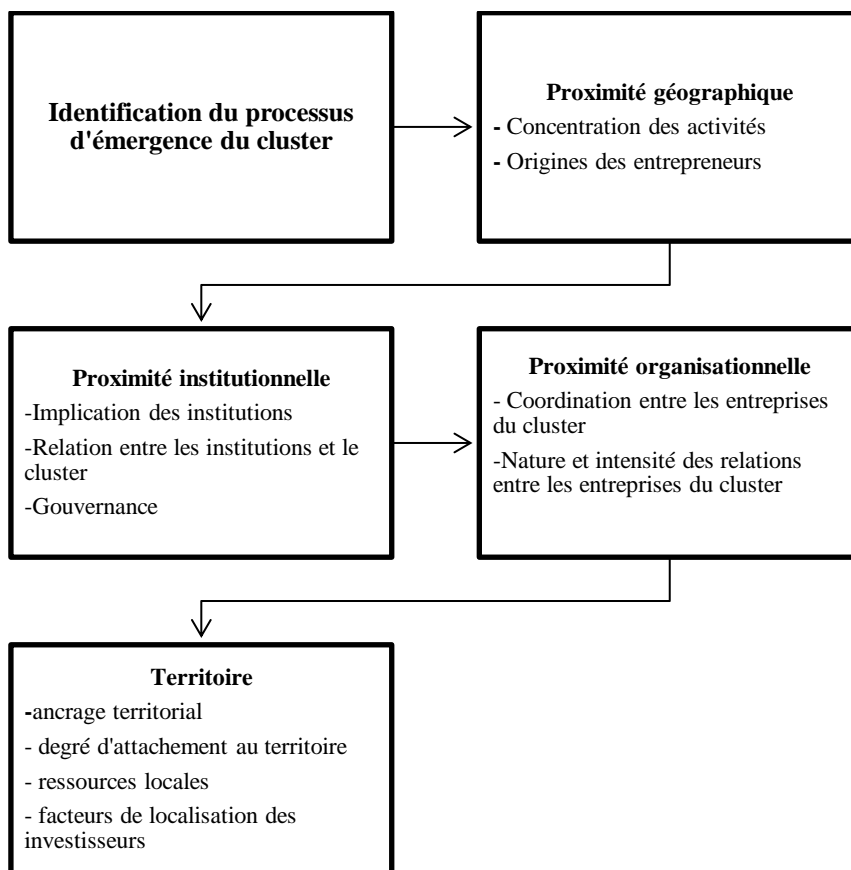
Source : Adaptation de l'auteure à partir de Atutxa, Calvo-Sotomayor, & Laespada (2021)

IV.2.3 Modèle conceptuel de la recherche

La figure ci-dessous illustre la présentation du modèle conceptuel de la recherche élaboré à partir des études de la littérature antérieures dédiées au processus d'émergence des clusters. Ce modèle fournit une représentation visuelle des dimensions sur lesquelles nous avons questionné les entreprises enquêtées adhérentes au CBA permettant de clarifier notre problématique de recherche. Nous avons abordé quatre principales dimensions : le territoire, la proximité géographique, la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle.

Ces quatre dimensions que nous avons mobilisées à travers la revue de la littérature nous semblent être en mesure de dresser une vue d'ensemble sur les conditions générales d'émergence des clusters.

Figure 39. Modèle de recherche du processus d'émergence du cluster



Source : Modèle élaboré par l'auteure. En synthétisant les différentes revues de la littérature utilisées.

Les variables retenues dans chaque dimension permettent la compréhension du phénomène de clustering dans sa globalité en analysant la manière dont les entreprises se localisent et leur degré de participation dans le fonctionnement et l'organisation du CBA à travers l'analyse des relations inter organisationnelle, institutionnelle et les relations qu'entretiennent ces entreprises avec leur territoire d'implantation.

Le tableau résume l'ensemble des variables retenues à partir de l'affinement de la revue de littérature consacrée aux travaux sur les clusters. Ce tableau sera utilisé comme un tableau de bord de l'étude permettant ainsi de répondre à la problématique de recherche énoncée au départ.

Tableau 38. Récapitulatif des variables retenues du modèle de recherche

Dimensions	Variables retenues	Items	Référence
Proximité géographique	<ul style="list-style-type: none"> • De la wilaya de Bejaia (OEB) 	<ul style="list-style-type: none"> -De quelles origines est le créateur de l'entreprise (appartenance au territoire) ? <ul style="list-style-type: none"> • De la wilaya de Bejaia • D'autres régions de Bejaia 	(Rallet& Torre, 2004 ; Pecqueur & Zimmermann, 2004 ; Torre&Beuret, 2012 ; Nafa, Chti, &Djeflat, 2013)
	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres régions de Bejaia (OEHB) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité géographique (Pg) 	<ul style="list-style-type: none"> -Pouvez-vous préciser le degré d'importance des facteurs à l'origine de votre coopération avec les entreprises locales ? <ul style="list-style-type: none"> • Proximité géographique • Proximité culturelle • Appartenance au territoire • Valeurs communes • Confiance • Complémentarité des ressources • Division du travail • Apprentissage • Échange de compétence • Relations interpersonnelles • Visions et objectifs partagés 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité culturelle (Pc) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Appartenance au territoire (AT) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs communes (VC) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Confiance (Confiance) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité des ressources (CR) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Division du travail (DT) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage (Apprent) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Échange de compétence (Ec) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Relations interpersonnelles (Ri) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Visions et objectifs partagés (VOP) 		
Proximité organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • De la même zone industrielle (MPMZI) 	<ul style="list-style-type: none"> -De quelles origines provient l'approvisionnement de vos matières premières ? <ul style="list-style-type: none"> • De la même zone industrielle • D'autres zones de la wilaya de Bejaia • D'autres wilayas en Algérie • De l'étranger 	(Porter,1998 ; Gilly&Perrat, 2003 ; Rallet& Torre, 2004 ; Pecqueur & Zimmermann, 2004 ; Torre, 2006)
	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres zones de la wilaya de Bejaia (MPZAW) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres wilayas en Algérie (MPAWA) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • De l'étranger (MPE) 	<ul style="list-style-type: none"> -Quels sont les critères de choix de vos fournisseurs ? <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du fournisseur • Savoir-faire et compétence • Implantation à proximité • Prix et coûts des produits • Modalités d'achats • Réputation des fournisseurs 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du fournisseur (CFDF) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir-faire et compétence (CFSFC) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation à proximité (CFIP) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Prix et coûts des produits (CFPC) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités d'achats (CFMA) 		

CHAPITRE IV

**PRÉSENTATION MONOGRAPHIQUE DU TERRAIN DE L'ENQUÊTE ET CHOIX
MÉTHODOLOGIQUES**

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Réputation des fournisseurs (CFRF) • Délai de la livraison (CFDL) • Qualité des produits (CFQP) • De la même zone industrielle (SFMZI) • D'autres zones de la wilaya de Bejaia (SFAZW) • D'autres wilayas en Algérie (SFAWA) • De l'étranger (SFE) • De la même zone industrielle (STMZI) • D'autres zones de la wilaya de Bejaia (STAZW) • D'autres wilayas en Algérie (STAWA) • Propre à l'entreprise (TRPE) • De la même zone industrielle (TRMZI) • D'autres zones de la wilaya de Bejaia (TRAZW) • D'autres wilayas en Algérie (TRAWA) • Au niveau du marché local (PNML) • Au niveau du marché national (PNMN) • Au niveau du marché international (PNMI) • De la wilaya de Bejaia (OMWB) • D'autres wilayas du pays (OMOWA) • De l'étranger (OME) | <ul style="list-style-type: none"> • Délai de la livraison • Qualité des produits <p>-De quelles origines proviennent vos produits semi-finis ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la même zone industrielle • D'autres zones de la wilaya de Bejaia • D'autres wilayas en Algérie • De l'étranger <p>-Avez-vous recours à la sous-traitance de vos activités de production ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la même zone industrielle • D'autres zones de la wilaya de Bejaia • D'autres wilayas en Algérie <p>-Quelles sont les origines des moyens de transport mobilisés pour la distribution de vos produits ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propre à l'entreprise • De la même zone industrielle • D'autres zones de la wilaya de Bejaia • D'autres wilayas en Algérie <p>-Où est-ce que vous écoutez votre production ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau du marché local • Au niveau du marché national • Au niveau du marché international <p>-Quelles sont les origines de votre main-d'œuvre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la wilaya de Bejaia • D'autres wilayas du pays • De l'étranger |
|---|---|
-

CHAPITRE IV

**PRÉSENTATION MONOGRAPHIQUE DU TERRAIN DE L'ENQUÊTE ET CHOIX
MÉTHODOLOGIQUES**

Proximité institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'industrie (DRDI) • Chambre de commerce et de l'industrie (DRCC) • CAPC (DRCAPC) • AAPI (DRANDI) • Collectivités locales (DRCL) • Banques publiques (DRBQPUB) • Banques privées (DRBQPR) • Université (DRUNIV) • Centre de formation (DRCFR) • Impôts (DRIMPOT) • Association des producteurs de boisson (APAB) • Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) • Chambre de Commerce (Cc) • Cluster d boisson (CBA) 	<p>-Quel est le degré de vos relations avec les institutions et les établissements suivants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'industrie • Chambre de commerce et de l'industrie • Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) • AAPI • Collectivités locales • Banques publiques • Banques privées • Université • Centre de formation • Impôts <p>-Faites-vous partie d'un quelconque groupe social, économique ou autre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association des producteurs de boisson (APAB) • Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) • Chambre de Commerce • Cluster de boisson (CBA) 	<p>(Gilly & Perrat, 2003 ; Pecqueur & Zimmermann, 2004 ; Talbot & Kirat, 2005 ; Porter, 1998)</p>
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité géographique (PG) • Proximité des fournisseurs (PF) • Proximité d'entreprises clientes (PC) • Proximités des institutions (PI) • Qualité de vie (QV) • Accès au foncier (Foncier) • Ressources locales (RL) • Environnement socioéconomique (ES) • Gouvernance locale (GL) • Stratégie de marketing du territoire (SMT) • Accès aux infrastructures (Infra) 	<p>-Quel est le degré d'importance des facteurs qui sont à l'origine de la localisation et d'attractivité de votre entreprise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité géographique • Proximité des fournisseurs • Proximité d'entreprises clientes • Proximité des institutions • Qualité de vie • Accès au foncier • Ressources locales • Cadre juridique et réglementaire • Environnement socioéconomique • Gouvernance locale • Stratégie de marketing du territoire 	<p>(Pecqueur, 2005 ; Dejardin, 2010 ; Spalanzani, Ageron, & Zouaghi, 2016)</p>

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser l'activité familiale déjà existante (Pérenniser) • Contribuer au développement de la région (DR) | <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux infrastructures • Pérenniser une activité familiale déjà existante • Contribuer au développement de la région |
|--|---|

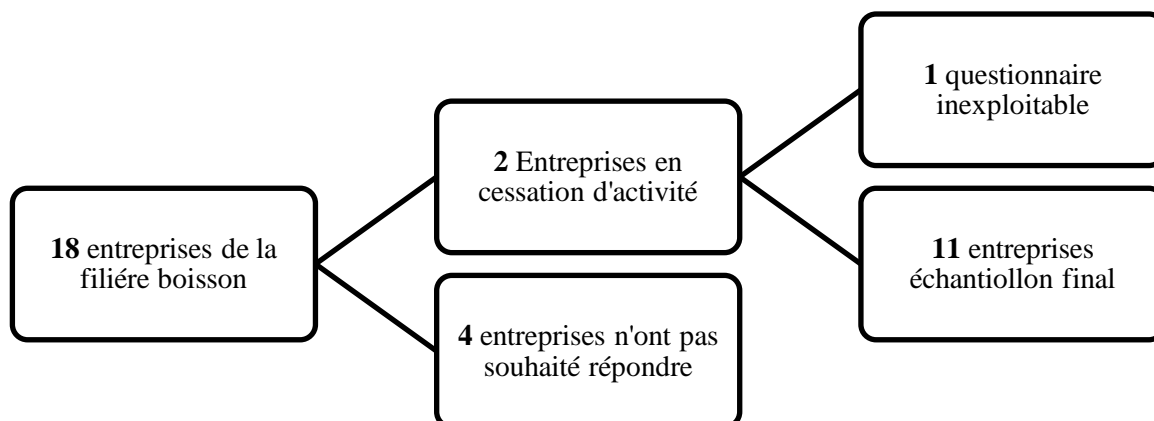
Source : Auteure. En synthétisant les différentes revues de la littérature utilisées.

IV.2.4 Détermination et présentation de l'échantillon de l'enquête

Pour la définition de notre échantillon, nous avons utilisé comme base de données le listing des entreprises adhérentes fournies par le CBA. L'enquête réalisée porte sur une sélection de **18** entreprises opérant dans la filière de boisson.

L'enquête de terrain s'est déroulée durant une période allant du mois de décembre 2021 jusqu'au mois de juin 2022. Ces entreprises sont principalement localisées au niveau des principales zones d'activité que compte la wilaya de Bejaia (zone de Bejaia, zone d'Akbou). Ces dernières localisent l'essentiel des entreprises qui activent dans la wilaya. Parmi les **18** entreprises ciblées, **12** d'entre elles ont répondu à notre questionnaire dont **01** de manière trop partielle, rendant le questionnaire retourné inexploitable. En ce qui concerne les questionnaires non restitués **02**, entreprises sont en cassation d'activité, et **04** entreprises n'ont pas souhaité répondre à notre questionnaire. Au final **11**, questionnaires ont été considérés comme valides et utiles pour le travail d'analyse.

Figure 40. Nombre d'entreprises enquêtées



Source : Auteure. A partir des résultats de l'enquête de terrain.

IV.2.4.1.1 Sélection des acteurs à interviewer

Nous avons mené une enquête de terrain en ciblant principalement quatre catégories d'acteurs participant à la démarche de formation du cluster de boisson agro logistique :

- **Les acteurs économiques** : il s'agit des entreprises adhérentes au (CBA) qui regroupe les entreprises de la filière boisson et des entreprises complémentaires qui interviennent comme maillon dans la chaîne logistique de l'industrie de la boisson dans la wilaya de Bejaia (industrie d'emballage, service de transport, matières premières) ;
- **Les institutions d'intermédiation** : Il s'agit des différentes structures socioprofessionnelles à savoir : la chambre de commerce et de l'industrie, l'association des producteurs algériens de boisson (APAB)
- **Les réseaux scientifiques** : l'université de Bejaia, centres de recherche en agroalimentaire (CRTAA) ;
- **Les institutions publiques** : la Direction de l'industrie, ministère de l'industrie, Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Le tableau ci-dessous récapitule intégralement les différents entretiens réalisés :

Tableau 39. Récapitulatif du déroulement des entretiens

Effectif	Acteurs interrogés	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Durée de l'entretien
Les responsables Territoriaux (politiques, Économiques et Administratifs)	Directeur de l'industrie	03/01/2021	Direction de l'industrie de Bejaia	De 01 à 02 heures
	Directeur de L'AAPI	25/01/2022	Direction de l'AAPI	De 01 à 02 heures
	Chef de bureau au niveau de l'AAPI	24/05/2022	Ministère de l'industrie Alger	De 03 à 04 heures
	Responsables au niveau du ministère de l'industrie	04/04/2021		
Associations sociopro	Président de l'APAB	12/04/2021	Siège de l'APAB Ain Allah Dely Brahim, Alger	De 03 à 04 heures
	Directeur de la chambre de commerce	04/01/2021	Direction de la chambre de commerce de Bejaia	De 01 à 02 heures

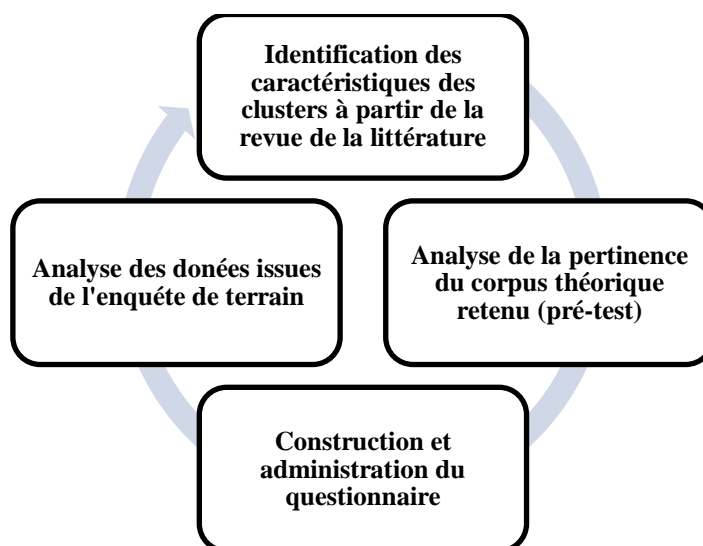
Cluster de boisson agro-logistique	Community manager du CBA Président du CBA	22/02/2021	Centre de facilitation Sidi Ali Labhar, Bejaia	De 03 à 04 heures
Centre de recherche agroalimentaire (CRTAA)	Directeur du centre de recherche	09/05/2021	Université Abderrahmane Mira, campus Targa-ouzemor, Bejaia	De 01 à 02 heures
Université de Bejaia	Responsable chargée des conventions nationales, service de la coopération	03/02/2021	Université Abderrahmane Mira, campus Aboudaou, Bejaia	De 01 à 02 heures

Source : Synthèse de l'auteure à partir de l'enquête de terrain.

IV.2.5 Traitement des données de l'enquête

Le traitement des données issues de l'enquête a été réalisé par le biais du logiciel R. Notre choix s'est porté sur ce logiciel, car il permet de gérer des tableaux de données et de faire des analyses statistiques, des représentations graphiques élaborées. À ces caractéristiques s'ajoute une autre caractéristique qui est « open source » c'est-à-dire que le langage R se présente sous la forme d'un logiciel de code source ouvert et gratuit (Drouilhet, Liquet, & Lafaye de Micheaux, 2011) que nous pouvons télécharger sur le site internet du Comprehensive R Archinve Network (CRAN) (<https://www.cran.r-project.org>). Après le dépouillement des résultats de notre enquête de terrain, nous présenterons dans un premier temps les caractéristiques générales des entreprises enquêtées à travers les statistiques descriptives issues de notre base de données.

Figure 41. Synthèse du plan de recherche



Source : Auteure.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous remarquons à travers la présentation monographique du territoire de Bejaia que la wilaya de Bejaia se hisse au rang des wilayas les plus dynamiques en matière d'industrialisation. En effet, l'analyse de la monographie de la wilaya de Bejaia fait ressortir un bon nombre d'opportunités qu'offre ce territoire à ses investisseurs. Bejaia jouit d'une base productive relativement dynamique et d'infrastructures denses (routes nationales, gare maritime, aéroport international, zones industrielles et zones d'activités) et de ressources hydriques favorisant la production agroalimentaire, notamment pour les investisseurs de la filière boisson.

À ces potentialités s'ajoute l'existence de centres de formation, université et centre de recherche qui jouent un rôle moteur dans la formation d'une main-d'œuvre qualifiée au service des entreprises de la wilaya. Essentiellement dans le domaine de l'agroalimentaire, le centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) constitue un catalyseur permettant de stimuler l'innovation, la recherche et le développement des entreprises agroalimentaires de la wilaya.

Notre étude empirique, objet du cinquième chapitre qui suit, tente de mettre en lumière la réalité du cluster de boisson agro logistique localisé dans la wilaya de Bejaia à travers l'analyse des conditions de sa mise en place, son organisation et enfin, tenter de relever s'il existe des obstacles qui entravent son développement.

CHAPITRE CINQ

ANALYSE ET PRÉSENTATION DES DONNES DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

Après avoir présenté le terrain de l'étude et les outils méthodologiques retenus dans le cadre de la réalisation de notre travail de recherche, nous procéderons à travers ce cinquième et dernier chapitre, à analyser les conditions de la mise en place du cluster de boisson agro-logistique sur le territoire de Bejaia. Cette démarche nous permettra de tirer des conclusions et des enseignements clés sur cette expérience inédite de la mise en place d'un système territorial d'entreprises en Algérie. Pour ce faire nous avons structuré ce chapitre en deux sections.

La première section, nous livre une présentation monographique du cluster de boisson agro logistique de la wilaya de Bejaia. Cette partie de notre travail de recherche met en exergue le cadre de sa mise en place et les parties prenantes initiatrices du CBA, ses missions, les produits et services offerts par le cluster, la vie communautaire ainsi que les réalisations du CBA.

Dans la deuxième section de ce présent chapitre, nous procéderons à la présentation et l'analyse des résultats restitués de notre enquête de terrain réalisée auprès des différentes parties prenantes à l'origine de la mise en place du CBA. L'objectif de notre démarche est de faire ressortir les caractéristiques et la perception des acteurs permettant de répondre à notre problématique de recherche énoncée au départ si le CBA localisé dans la wilaya de Bejaia obéit à une logique de cluster. Cette section se donne également pour but d'apporter un aperçu et de synthétiser l'expérience du CBA à travers une grille d'évaluation matrice SWOT en vue d'appréhender les forces et les faiblesses du CBA et les parties prenantes impliquées afin de puiser au maximum des avantages de ses forces et surtout d'identifier les faiblesses auxquels le CBA est confronté.

L'interprétation des résultats de notre enquête de terrain sera comparée avec les résultats des deux premiers chapitres théoriques portant sur les éléments clés de notre problématique de recherche.

V.1 Présentation monographique du CBA

V.1.1 Monographie du Cluster de Boisson agro logistique (CBA)

Le Cluster de Boisson Agro-logistique est le premier cluster officiellement créé en Algérie en février 2015 sous l'égide de l'APAB et les industriels de la filière boisson d'abord sous l'appellation de Cluster de boissons Soummam (CBS) puis transformé par la suite en Cluster de boissons Algérie (CBA) fin 2016. Ce cluster est caractérisé par une concentration d'acteurs opérant dans un même secteur d'activités et/ou issus d'une même filière à savoir les producteurs de la filière boisson et les prestataires logistiques, constituant ainsi un cluster de boissons agro logistique. Ces entreprises se situent principalement au niveau de la zone industrielle de Taharacht-Akbou et la majorité est de type PME spécialisées dans la production des boissons gazeuses, eaux embouteillées, jus et emballage. Parmi les partenaires du cluster (CBA), nous citerons l'université de Bejaia. L'objectif de ces partenariats étant de développer des partenariats propulsés par l'innovation et la diffusion des connaissances, ce qui à terme engendrera l'éclosion de nouvelle start-up. Le cas du CBA décrit une initiative de la filière boisson qui part totalement des acteurs privés, selon une démarche ascendante de bas en haut. Selon les propos tenus par notre enquêté : *« Au départ le défi à relever était celui de réunir des professionnels opérant dans la même filière et concurrents sur le marché. Néanmoins ces professionnels ont compris l'enjeu de leur regroupement et les avantages procurés par le cluster. Aujourd'hui, le noyau dur du cluster est constitué par les acteurs de la filière »*. (Entretien avec le président du cluster, 2022). La création du Groupement¹⁹ d'intérêt Economique dénommé « Cluster de Boissons agro logistique » par abréviation (GIE-CBA), a pour objet de consolider la coopération et la performance des industriels de la boisson dans la wilaya de Bejaia. Le CBA regroupe une diversité d'acteurs ayant choisi de se regrouper constituant ainsi un cluster. Le tableau indique qu'il existe des acteurs institutionnels tels que le ministère de l'industrie. La GIZ qui a joué un rôle clé dans l'accompagnement et l'émergence de ce cluster, à

¹⁹Dans son Art. 796, le code de commerce algérien prévoit que *« deux ou plusieurs personnes morales peuvent constituer entre elles par écrit, pour une durée déterminée, un groupement en vue de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité »*. Cette définition correspond aux objectifs attendus à travers la création d'un cluster.

CHAPITRE V

ANALYSE ET PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

travers la constitution d'une task-force regroupant les différents acteurs de la filière boisson en 2012, l'association des producteurs algériens de boisson (APAB) qui est aussi à l'origine de l'émergence du CBA. Enfin, nous avons les entreprises de la filière boisson qui constituent le nerf de la guerre du cluster. Au niveau local il existe également des acteurs institutionnels tels que la direction de l'industrie, l'AAPI, la chambre de commerce et l'université de Bejaia qui ont participé également à la constitution du cluster. Ces différentes parties prenantes ont participé à la mise en place de la charte d'adhésion au cluster, ainsi qu'à la création du statut juridique qui régit le CBA.

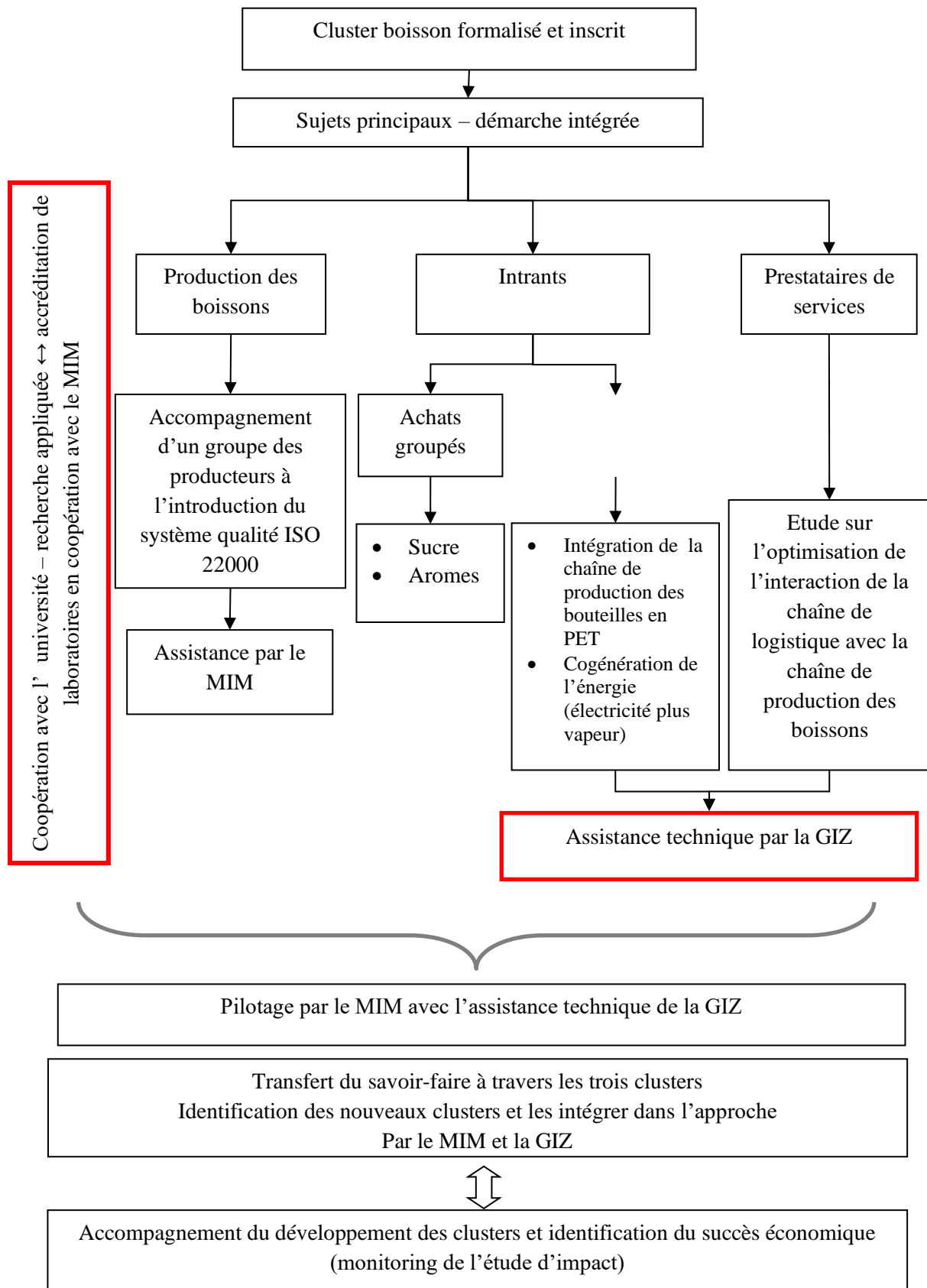
Tableau 40. Les acteurs impliqués dans l'émergence du (CBS/GIE) en 2015

Acteurs	Type d'acteur	Activité de l'acteur	Localisation
DIM	Institutionnel	Accompagnement et assistance et hébergement du cluster	Bejaia
Ministère de l'industrie	Institutionnel	Soutien et accompagnement	Alger
GIZ	Agence publique de coopération et de développement	Assistance technique	Alger
AAPI	Institutionnel	Accompagnement, Assistance et informations	Bejaia
CCI Soummam	Associatif	Accompagnement et assistance	Bejaia
APAB	Associatif	Intermédiaire	Alger
Université de Bejaia	Recherche et formation	Renforcement des projets RD et de l'innovation	Bejaia
Entreprises de la filière boissons (09)	Économique	Production de boissons/emballages et de services logistiques	National et local

Source : Auteure. En synthétisant les différents documents du CBA.

La task-force du cluster lors des différentes réunions organisées avait tracé une feuille de route à propos des actions et objectifs stratégiques du cluster et le développement de la chaîne logistique. La feuille de route, déclinée en un plan d'action à court, moyen et long terme, vise à renforcer la compétitivité des entreprises à travers la mise en valeur des modes de gestion et de gouvernance, le développement des processus et les techniques de production, la réduction des coûts de production et de commercialisation, la promotion de la qualité et les principes de la sécurité alimentaire, la mutualisation des efforts et les coûts d'exportation par l'organisation et l'animation du processus d'exportation, et enfin la mise en place d'un cadre de collaboration industriel, boissons et universités, instituts de formation.

Figure 42. Plan d'action du CBS (2015)



Source : GIZ (2015).

V.1.2 Missions du Cluster de Boisson Agro-logistique

Parmi les missions et objectifs du groupement est la mise en commun des moyens, la mise en place de projets collectifs, assurer des achats groupés aux membres, partage d'expériences, la coopération, la formation et le partage d'informations sur l'environnement externe des entreprises adhérentes et enfin défendre les intérêts des membres adhérents (März & Yahia, 2015). Il est à noter que chaque membre du groupement a des droits et des obligations, à savoir promouvoir la compétitivité et l'innovation au sein de la filière boisson, en créant des pôles de compétences visant à mutualiser et optimiser la chaîne de logistique et la création d'un climat attractif et favorable à l'investissement et l'intégration de la filière dans la chaîne de valeur de la production.

Tableau 41. Monographie du CBA

Étude de cas	Cluster de Boisson Agro-logistique
Année de création	2015
Localisation géographique	Bejaia
Statut juridique	Groupement d'intérêt économique (GIE-CBS)
Secteur	Boissons, filière, lait et dérivés et industries, activités connexes.
Modes de financement	Les cotisations des entreprises adhérentes -50. 000 DA (TPE) -150.000 DA (ME) -200.000 DA (GE)
Gouvernance	De type privé à travers la coordination entre les différents acteurs de la filière boissons.
Les membres du cluster	Nbr d'entreprises : 18 Taille d'entreprises : PME, GE Les PPT du CBA : AAPI, DIM, Université de Bejaia, Chambre de commerce, APAB, CRTAA

Source : Auteur. En synthétisant les résultats de l'enquête de terrain.

V.1.3 Services offerts par le CBA aux entreprises adhérentes

Services offerts par le CBA aux Entreprises adhérentes :

- Formations et organisation d'évènements afin de promouvoir le CBA ;
- Ingénierie et accompagnement à travers l'accompagnement et le montage de projets innovants ;

- Création d'achats groupés afin de mutualiser et d'optimiser la chaîne logistique et la réalisation des économies d'échelle à travers la négociation d'accords-cadres avec les fournisseurs ;
- Incubateur de start-up, le CBA accompagne les entreprises en création ou nouvellement créées ;
- Le Club Expert du Cluster Boisson vise à référencer des experts, afin de mieux répondre aux besoins des membres et les accompagner dans leurs objectifs de mise à niveau tant en termes de management de leurs entreprises que pour réaliser des projets d'investissements nouveaux.

V.1.4 Vie communautaire du CBA

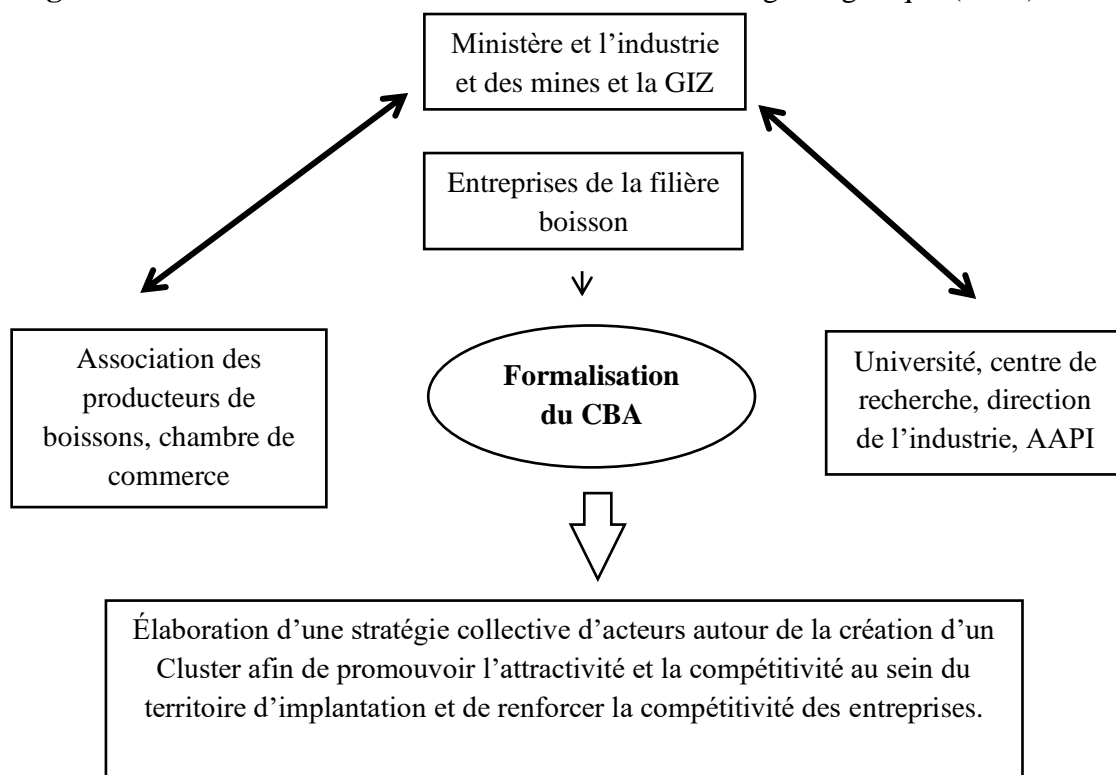
En ce qui concerne la vie communautaire du CBA, nous avons relevé les principales actions liées à la campagne de communication menée par ce dernier qui sont :

- Campagne de mailing et de prospection pour sensibiliser de nouveaux adhérents ;
- Campagne de communication par le biais de la presse nationale et médias TV ;
- Participation aux assises de l'industrie
- Participation aux événements et aux salons : SIPSA, AGROPARK, Djazagro, Fairtrade ;
- Participation à des webinaires portant sur l'écosystème entrepreneurial et son impact sur le développement socioéconomique local ;
- Partenariat avec Filaha Innove ;
- Rencontre avec le CRTAA ;
- Journée Clusters-Université de Constantine-Centres de recherche Bejaia-DGRST ;
- Signature d'une convention avec ALGEX ;
- Organisation d'une journée sur les exportations et des services dans le cadre de l'inter cluster ;
- Formation dans le cadre de France cluster ;
- L'utilisation des différents réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) afin d'informer les membres de l'actualité et des événements organisés par le CBA ;
- Organisation des assemblées générales avec les différents acteurs du cluster pour présenter les bilans du cluster et d'échanger autour du fonctionnement du CBA.

V.1.5 Réalisations du CBA

- Accord de partenariat avec France Clusters (composé de plus de 200 clusters) : grâce à cet accord, nous avons accès à la plateforme communautaire européenne pour un partage d'évènements, de formation, de projets collaboratifs et de veille économique.
- Partenaire institutionnel d'organisateur d'évènements internationaux (Afrique-Moyen orient), ainsi qu'avec les évènements européens de clusters.
 - Création d'une plateforme collaborative fédérant les 6 clusters « Algeria Clusters »
 - La présence d'un management expérimenté, grâce à une expérience agro-industrielle, logistique et institutionnelle
 - Mise en relation d'affaires.
 - Groupage logistique, évitant les retours à vide des camions dans une logique de mutualiser les moyens et de créer un espace de mutualisation du fret.
 - Cette expérience inédite en Algérie, dans une seconde phase, élargira cette plateforme et créer un HUB à l'export, tout en arrimant d'autres clusters, pour mutualiser et bénéficier d'économie d'échelle.

Figure 43.Processus de formation du cluster de boisson agro-logistique (CBA)



Source : Auteure.

V.2 Présentation des principaux résultats de l'enquête de terrain

L'enquête de terrain menée auprès des entreprises adhérentes au CBA nous a permis de restituer des informations sur les entreprises, leurs facteurs de localisation, leurs relations entre les autres entreprises du cluster et leurs relations avec les institutions publiques ainsi que les associations. De prime abord, nous avons procédé à la présentation des caractéristiques générales des entreprises enquêtées.

V.2.1 Caractéristiques générales des entreprises enquêtées

Le dépouillement et le traitement statistiques des données de l'enquête de terrain nous ont permis d'obtenir les données synthétisées dans le tableau ci-dessous qui représente les caractéristiques des entreprises du CBA, dont 03 entreprises sont spécialisées dans la production de jus et boissons gazeuses, 03 en eaux minérales, 02 dans la fabrication d'emballages, 01 dans la production de lait UHT et dérivés et enfin 02 entreprises spécialisées dans le transport et la logistique. Concernant la taille des entreprises enquêtées, les réponses apportées par les enquêtés indiquent que la petite et moyenne entreprise (PME) arrive en tête de classement avec un nombre de six 06 entreprises, dont l'effectif est compris entre (50 à 500)²⁰ employés. Suivie de près par la grande entreprise (GE) avec un nombre de cinq 05 entreprises ayant un effectif qui dépassent 500 salariés. Nous avons relevé pour ces onze 11 entreprises les caractéristiques suivantes :

²⁰La définition de la PME en Algérie est inspirée de celle adoptée par l'Union européenne en 1996. Elle est reprise par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001, cette définition retient les critères suivants : l'effectif, le chiffre d'affaires, le total du bilan et l'indépendance de l'entreprise.

Tableau 42. Les caractéristiques des entreprises enquêtées

Code entreprise	Activité	Effectif	Date de création	Forme juridique	Date d'adhésion au CBA
E1	Transport/logistique	>500	2008	SARL	2017
E2	Eaux minérales/boissons diverses non alcoolisées	>500	1986	SARL	2015
E3	Emballages/carton ondulé	>500	2000	SPA	2016
E4	Eau embouteillée	<250	1996	SARL	2019
E5	Eau embouteillée	<50	2010	SARL	2015
E6	Boissons fruitées/gazeuses	<250	1981	SARL	2015
E7	Eaux minérales embouteillée/boissons diverses non alcoolisées	<250	2008	SARL	2016
E8	Emballages/plastique	<250	1999	SARL	2016
E9	Transport/logistique	>500	2007	SPA	2015
E10	Production de lait UHT et dérivés	>500	1999	SPA	2015
E11	Eaux minérales embouteillée	<250	2008	EURL	2015

Source : Auteure. En restituant les résultats de l'enquête de terrain.

Le tableau permet de reconnaître que :

- Qu'un nombre de cinq 5 entreprises ont été créé avant l'an 2000. Ces entreprises sont un héritage des entreprises étatiques publiques ayant profité de « *la protection macroéconomique de l'économie dite socialiste* » (Boidin, et al., 2005). Avec la vague de réformes entreprises par le gouvernement algérien dans le cadre de la libéralisation et de l'encouragement de l'initiative privée, ces entreprises ont subi le processus de privatisation. À cet effet, les résultats de notre enquête montrent que six 6 entreprises privées ont été créées à partir des années 2000 suite aux réformes économiques pour la promotion des PME engagées par l'état ;
- La lecture des données fait ressortir que sept 7 entreprises sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL), la forme société par actions (SPA) vient en deuxième position avec un nombre de trois 3 entreprises, puis nous retrouvons à la dernière position la forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) avec une

01 seule entreprise. Nous pouvons constater que le statut juridique « SARL » est la forme sociale la plus choisie par les entreprises enquêtées. Cet état de fait est justifié par les avantages offerts par cette formule aux chefs d'entreprises. Cette forme n'exige pas aux entrepreneurs d'investir un capital social élevé lors de la création de leur entreprise. Ce statut est mieux adapté aux entreprises familiales, car il facilite la transmission des parts sociales aux générations futures (ascendant et descendants).²¹ Selon les données du CNRC fin de l'année 2020, la forme juridique la plus utilisée par les sociétés algériennes est la « SARL » avec un taux de **52,21%**. La wilaya de Bejaia compte à son actif **3 149 SARL**.

Tableau 43. Répartition des entreprises enquêtées par un croisement entre la localisation et la branche d'activité des entreprises

Localisation	Emballage	Boisson UHT	Transport/Logistique	Eau jus et soda	Eau embouteillée	Jus et soda	TOTAL
Bejaia	01	01	00	00	00	00	02
Tazmalt	00	00	00	01	00	00	01
Sétif	00	00	00	00	01	00	01
Akbou	01	00	00	00	02	00	03
Ouzellaguen	00	00	01	01	00	00	02
Semaoun	00	00	00	00	00	01	01
Alger	00	00	01	00	00	00	01
TOTAL	02	01	02	02	03	01	11

Source : Auteure. En restituant les résultats de l'enquête.

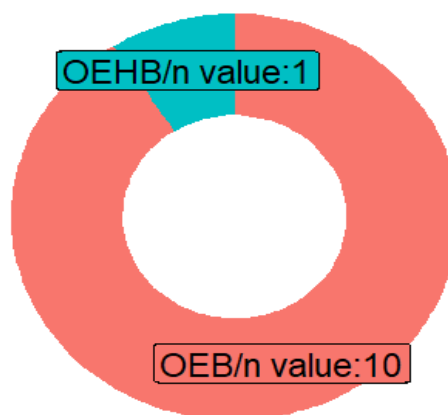
Le tableau ci-dessus nous renseigne sur la localisation des entreprises adhérentes au CBA. Nous remarquons que les entreprises sont réparties principalement au long du couloir de la vallée de la Soummam, notamment au niveau de la zone industrielle de Taharacht, Tazmalt, Ouzellaguen, Semaoun et Bejaia. À côté de ces entreprises localisées à l'échelle du territoire de Bejaia, il existe également des entreprises localisées en dehors du territoire de Bejaia qui sont principalement implantées au niveau des wilayas limitrophes telles que Sétif et Alger.

²¹Dans le cadre Algérien les articles 566 et 567 de l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975, susvisée, sont modifiés, complétés et rédigés ainsi qu'il suit : l'article. 566 stipule désormais que : « Le capital social de la société responsabilité limitée est fixé librement par les associés dans les statuts de la société. Il est divisé en parts sociales égales. Le capital social doit être mentionné dans tous les documents de la société. » in Jora n° 71 du 30 décembre 2015, p. 5.

- **Origines des entrepreneurs et leur degré d'attachement au territoire d'implantation**

Pour la question relative aux origines des entrepreneurs, la figure 44 révèle que la majorité des entrepreneurs enquêtés sont originaires de la wilaya de Bejaia, sauf un qui est originaire d'une autre wilaya du pays. De ce fait nous pouvons déduire que ces entrepreneurs sont fortement attachés à leur territoire et se saisissent de leur territoire afin de valoriser les potentialités et les ressources locales qui leur sont offertes. Selon les auteurs Nafa, Chti, & Djeflat (2013, p. 117) : « *La connaissance du micro-environnement par les acteurs natifs de ces régions leur permet non seulement d'avoir accès facilement aux assiettes foncières, mais aussi de construire des relations transversales avec les parties prenantes.* » Ainsi, 10 des entrepreneurs sondés sont natifs de la wilaya et pour ceux qui sont spécialisés dans la production des eaux embouteillées, ils déclarent posséder des agréments pour exploiter les sources d'eaux localisées sur leurs terrains. Seulement un entrepreneur est originaire d'une autre wilaya du pays.

Figure 44. Origines des entrepreneurs adhérents au CBA



Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

V.2.2 Facteurs de localisation et d'attractivité et origines des facteurs de production des entreprises adhérentes au CBA

L'objectif de cet axe est de présenter et d'analyser l'organisation et le fonctionnement des entreprises qui composent le CBA à travers l'analyse des facteurs de localisation et d'attractivité des entreprises ainsi que l'analyse des origines des facteurs de production (capital, main-d'œuvre, matières premières) des entreprises qui composent le Cluster.

V.2.2.1 Facteurs de localisation et d'attractivité des entreprises adhérentes au CBA

Il existe une littérature abondante traitant les critères de choix de la localisation industrielle des entreprises au sein d'un territoire. Cette problématique est au cœur des travaux des économistes ayant abordé la problématique de la localisation des entreprises à l'instar de A. Marshall pionnier du raisonnement de district industriel qui a identifié les avantages liés à la concentration géographique des entreprises au sein d'un territoire donné à travers les trois facteurs de croissance appelés la « trinité de Marshall ». Les travaux de A. Weber se fondent également sur la problématique de la localisation des entreprises qui serait fondée selon l'auteur sur la minimisation des coûts de production. À côté de ces facteurs de localisation des entreprises, il existe aussi des facteurs qui sont liés à l'attractivité de leur territoire de localisation. Ces facteurs sont de nature traditionnelle ou bien économique.

La figure ci-dessous illustre les choix des entrepreneurs sur une série de facteurs qui leur sont proposés. Nous avons à cet effet mobilisé une échelle de mesure Likert afin de mesurer le choix de localisation des investisseurs et le degré d'attractivité de leur territoire d'implantation.

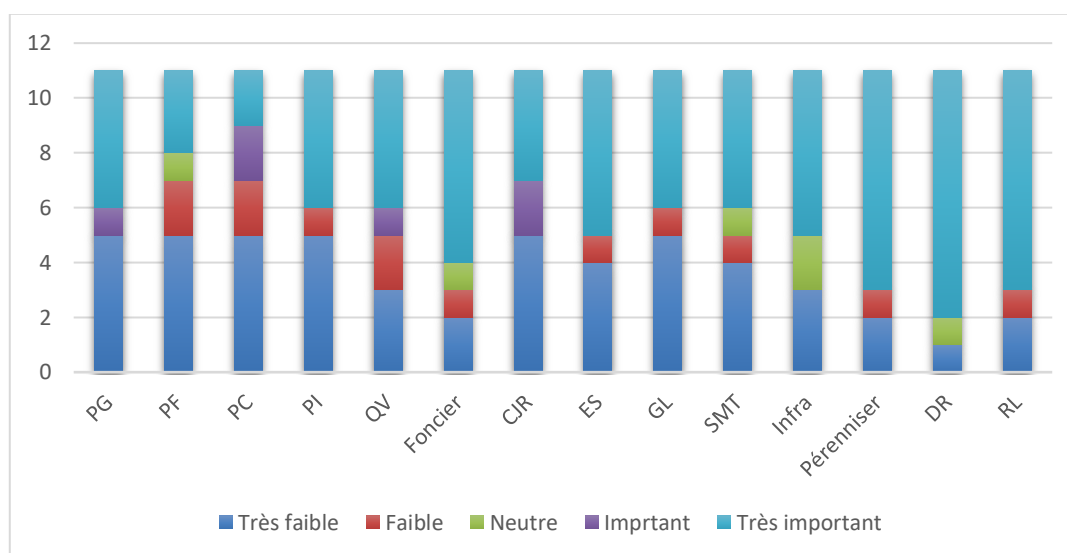
La figure 45 montre les facteurs décisifs dans le choix de la localisation des activités des entrepreneurs enquêtées dans la wilaya de Bejaia. Nous constatons que le choix s'explique pour 09 entrepreneurs ayant opté pour la localisation au sein du territoire de Bejaia pour des motifs qui sont liés à « la volonté de développer leur territoire » et « la pérennisation d'une activité familiale déjà existante ». 08 des entrepreneurs enquêtés ont opté pour la modalité présence de « ressources locales », cet état de fait est justifié par la disponibilité de sources en eaux sur leur site d'implantation pour les producteurs de boissons. L'élément important à relever à ce niveau de notre analyse descriptive du CBA est que l'attractivité territoriale des entreprises de la wilaya de Bejaia est le fruit de l'existence d'une ressource territoriale et l'enracinement local des entrepreneurs privés au sein du territoire d'implantation de leur activité. Ensuite, 06 enquêtés ont signalé l'importance des infrastructures de base au niveau de leur territoire d'implantation. Cet état de fait, est justifié par la présence d'une gare maritime, un aéroport international et des réseaux routiers (autoroute est-ouest) et l'accès au foncier à travers la mise en place des zones industrielles et des zones d'activités qui jouent également un rôle déterminant en matière d'attractivité des investisseurs de la wilaya.

Le choix de localisation s'est porté pour 05 entrepreneurs sur la proximité géographique des entreprises afin de bénéficier des avantages des économies d'agglomération (proximité des fournisseurs, présence d'un bassin de main-d'œuvre spécialisée et stable et enfin, les

externalités des technologies). Quant au type de choix de proximités géographiques des entreprises enquêtées, le choix de la localisation est délibéré (volontaire) pour 82% du total des entreprises enquêtées. Pour 18% des entreprises, le choix de localisation a été imposé par l'État étant donné que ces entreprises étaient à l'origine des EPE créées par l'État durant la période de la planification centralisée en Algérie.

Par contre, nous remarquons à travers les données présentées dans la figure 45 que les investisseurs accordent un faible intérêt aux facteurs suivants : Proximité des clients, Proximité des fournisseurs et le cadre juridique et réglementaire.

Figure 45. Facteurs d'attractivité et de localisation des entreprises enquêtées



Source : Construction de l'auteure. En restituant les résultats obtenus de l'enquête de terrain.

V.2.2.2 Analyse de l'organisation et fonctionnement des entreprises du CBA

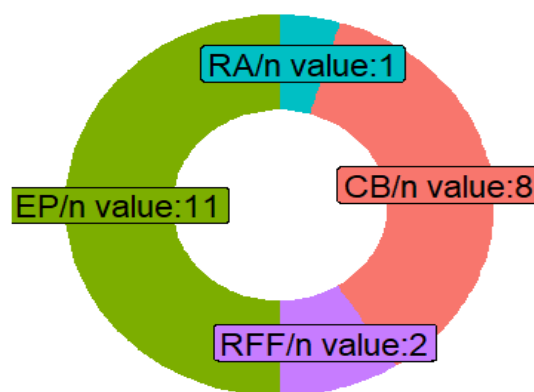
Nous nous interrogeons à travers cet axe sur l'organisation et le fonctionnement des entreprises adhérentes du CBA. Il s'agit de savoir si ces entreprises sont focalisées sur le même marché, utilisent les mêmes intrants, partagent le même territoire et possédant les mêmes valeurs, traditions et culture de production.

V.2.2.2.1 Modes de financement pour la création d'entreprise

La figure ci-dessous nous renseigne que l'autofinancement demeure le moyen de financement privilégié par la plupart des entreprises. En effet, les résultats de notre enquête révèlent que la modalité d'autofinancement s'impose puisque 100% des entrepreneurs enquêtés se tournent en

premier lieu vers leurs propres ressources puis en second lieu vers les ressources familiales avec un taux de 18% et leur réseau amical avec un taux de 9%. Nous pouvons dire que les fonds propres ainsi que les ressources provenant de la famille ou d'amis constituent le socle sur lequel sont fondées les entreprises enquêtées, car ces dernières ont tendance à vouloir avoir une autonomie financière et à préserver ainsi leur patrimoine économique (Ben Bayer & Trari-medjaoui, 2009). Enfin, 73% des entrepreneurs enquêtés se tournent vers l'endettement externe à travers l'octroi de crédit bancaire.

Figure 46. Modes de financement mobilisés par les entrepreneurs enquêtés



Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

V.2.2.2.2 Origines des facteurs de production des entreprises enquêtés (matières premières, produits semi-finis, main-d'œuvre)

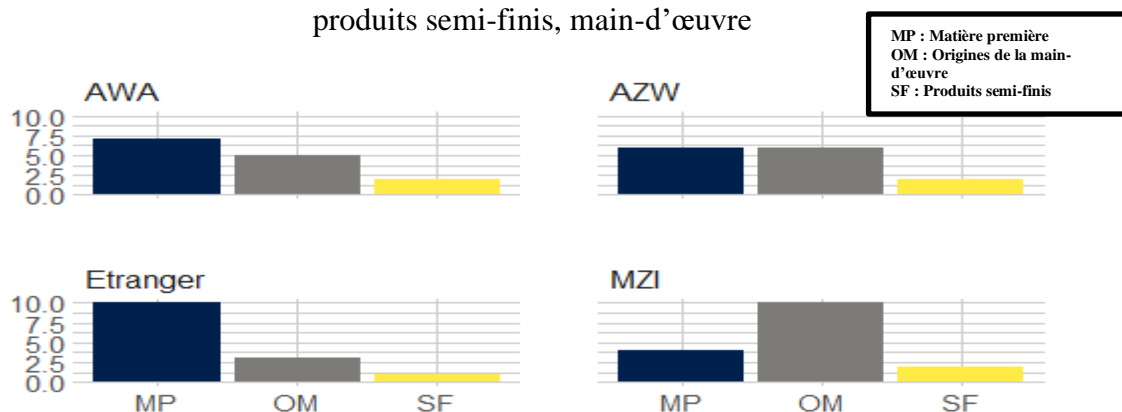
- **Les relations en amont des entreprises locales**

Nous remarquons à partir de la figure 47 que la majorité des entrepreneurs s'approvisionnent en matières premières auprès d'autres wilayas limitrophes de la wilaya de Bejaia comme (Alger, Blida, Boumerdès, Sétif, Oran, Mascara, Bordj Bou Arreridj) avec un taux de 64% contre un taux de 36% des entreprises qui s'approvisionnent en matières premières dans la même zone. En croisant les données d'approvisionnement en matières premières dans la même zone industrielle avec la localisation des entreprises les résultats indiquent que les entreprises localisées dans la zone industrielle de Taharacht et la zone d'activité d'Ouzellaguen sont celles qui privilégient le mode d'approvisionnement au niveau de la même zone de leur localisation. Un taux de 91% des entrepreneurs déclarent s'approvisionner de l'étranger comme (Italie, Espagne, France, Hollande, pays du Golfe, Amérique du Sud).

Nous constatons à travers l'analyse de ces données que peu d'entreprises s'approvisionnent au niveau local et préfèrent recourir à l'importation de leurs équipements et des matières premières, notamment des concentrés importés de la part des industriels de jus pour des raisons qui sont liées selon les enquêtés à leurs faibles coûts. Le même constat est fait pour la fourniture d'autres matières premières ; certaines entreprises optent également pour leur importation bien qu'il existe de nombreux fournisseurs d'intrants essentiels au niveau du territoire de Bejaia qui sont spécialisées dans la fabrication (sucre, préformes, bouchons, emballages, carton, arômes ...etc.) d'ailleurs il existe trois entreprises qui sont adhérentes au CBA. Ces résultats corroborent parfaitement les travaux de Timeridjine (2022) qui selon l'auteure, le recours aux importations des inputs est lié au rapport qualité/ prix des inputs, qui n'est pas compétitif en comparaison avec ceux disponibles au niveau national.

Quant aux origines des produits semi-finis, les résultats révèlent que 18% des entreprises s'approvisionnent au niveau du territoire national, contre un taux de 09% qui s'approvisionnent de l'étranger

Figure 47. Origines des facteurs de production des entreprises enquêtés (matières premières, produits semi-finis, main-d'œuvre

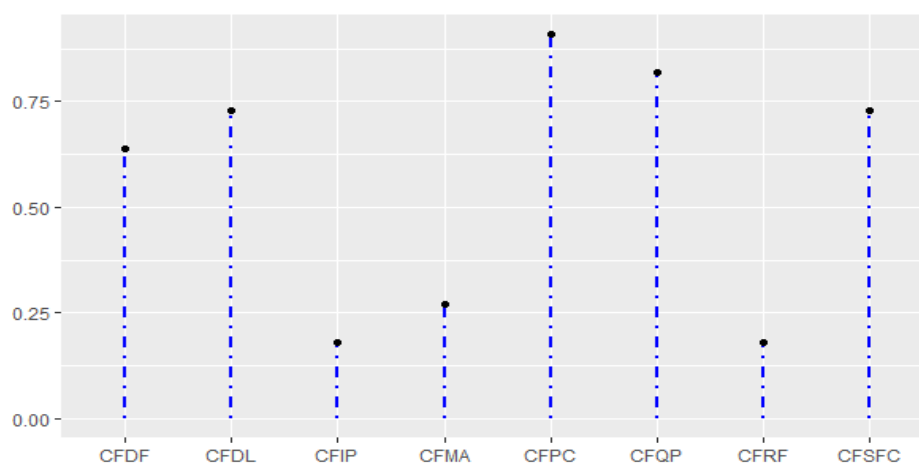


Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

En examinant les critères de sélection fournisseurs des entreprises, nous constatons à travers la figure ci-dessous que les entrepreneurs sondés attachent beaucoup plus d'importance aux modalités prix et coûts de production avec un taux de 91%. D'après nos répondants, les coûts doivent être concurrentiels par rapport à ceux des fournisseurs du marché leurs du choix de leurs fournisseurs. Contre un taux de 82% des entreprises enquêtées ayant opté pour la modalité « qualité des produits », il est nécessaire pour ces entreprises lors du choix de leurs fournisseurs de s'assurer que les produits fournis par le fournisseur soient de bonne qualité et qu'ils respectent les normes de l'entreprise. Un taux de 73% d'entreprises ont opté pour les modalités

« délai de livraison » et « savoir-faire et compétence ». Selon les personnes interrogées, il est important que les produits soient livrés à temps pour éviter d'éventuels retards de production et que le fournisseur ait un minimum de compétences pour les orienter dans leurs choix. Pour 64% ont choisi la modalité disponibilité du fournisseur lors du choix de leurs fournisseurs, selon les enquêtés il est important de s'assurer que le fournisseur soit disponible et capable de répondre aux besoins de l'entreprise en cas de rupture. Cependant, les modalités implantation à proximité et réputation du fournisseur ont une faible influence sur les critères de choix de leurs fournisseurs avec un taux de 18%.

Figure 48. Les critères de choix des fournisseurs



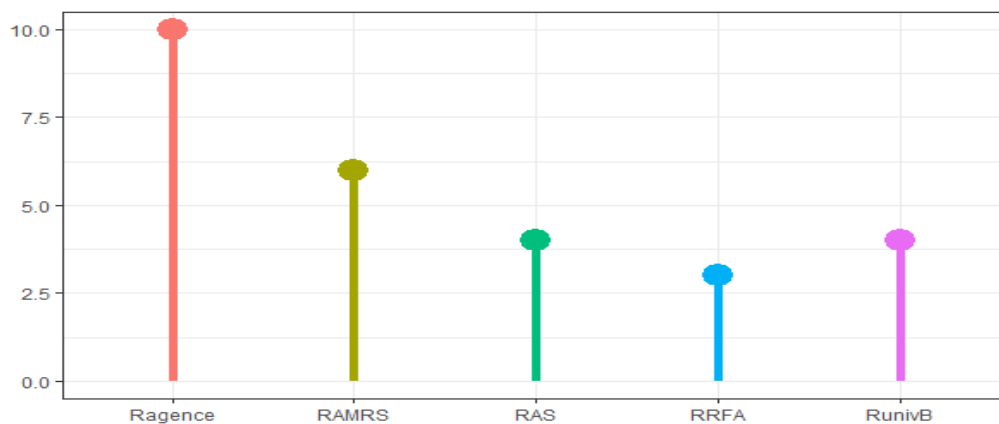
Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

Pour la question relative à l'origine de la main-d'œuvre des entreprises enquêtées, la modalité « originaire de la wilaya de Bejaia » est la plus répétée avec un taux de 91%, cet état de fait, est justifiée par nos enquêtés du fait que : de la proximité du lieu de travail ce qui permet d'éviter les retards et de respecter les horaires de travail, de la culture, langue commune, hébergement, transport. De ce qui suit, nous pouvons comprendre que les entreprises sont uniquement soucieuses par la minimisation des coûts et non pas par la valorisation d'une compétence et d'un savoir-faire spécifique liés à leur territoire. Nous observons également que 45% des employés sont originaires des autres wilayas du pays, contre un taux faible de 27% originaires de l'étranger. Ainsi, les entreprises ont recours à la main-d'œuvre étrangère lorsqu'elles ne trouvent pas les compétences nécessaires à l'échelle nationale.

Pour ce qui est des canaux de recrutement de la main-d'œuvre des entreprises, nous remarquons à travers le graphe ci-dessous qu'un taux de 91% des entreprises enquêtées ont recours à

l'agence nationale de recrutement ANEM lors du recrutement de leur personnel. Parmi les canaux de recrutement utilisés également par les entreprises enquêtées, nous avons les annonces dans les différents médias et réseaux sociaux avec un taux de 55%. Puis, il existe aussi d'autres canaux utilisés par les entreprises qui sont le recours à l'université de Bejaia et au recrutement d'anciens stagiaires avec un taux de 36%. Enfin, les entreprises puisent également leurs ressources humaines auprès de leurs réseaux amicaux et familiaux avec un taux de 27%.

Figure 49. Les canaux de recrutement du personnel

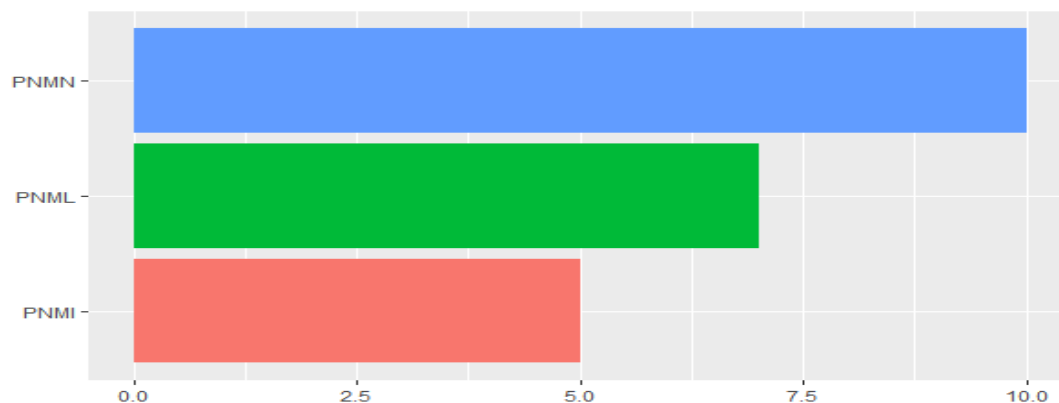


Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

- **Origines des clients des entreprises enquêtés en aval**

L'analyse des données de l'enquête de terrain révèle que 91 % des entreprises enquêtées écoulent leurs produits au niveau du marché national. Suivi par un taux de 64% d'entreprises qui produisent des produits destinés au marché local. Enfin, seulement 45 % des entreprises écoulent leur production au niveau du marché international.

Figure 50. Origines des clients des entreprises enquêtés



Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

Tableau. 44.Part d'exportation des entreprises enquêtées

Entreprises	Exportations	Parts	Pays d'exportation
E1	-	-	-
E2	-	-	-
E3	-	-	-
E4	-	-	-
E5	+	5%	Tunisie, Mauritanie
E6	+	-	France, Belgique, Espagne, Canada USA, Qatar, Lybie, A Saoudite
E7	-	-	-
E8	+	-	Italie, France, USA, Sénégal, Cameroun
E9	+	-	Europe, Amérique, A Saoudite
E10	-	-	-
E11	+	5%	Mauritanie, Lybie

Source : Auteure. En restituant les données de l'enquête de terrain.

L'un des objectifs du CBA est la mise en place d'une plateforme logistique permettant la structuration et la mutualisation de la chaîne logistique avec la chaîne de producteurs de boissons à travers la promotion d'un hub « export ». Le but est d'optimiser et de diminuer les coûts de fret qui par ricochet va renforcer la compétitivité ainsi que la promotion de la filière agroalimentaire à l'échelle internationale en effectuant des ventes et achats groupés. Bien qu'il existe en Algérie des dispositifs d'aide et de facilitation des exportations hors hydrocarbures, les résultats de notre enquête montrent que 45 % des entreprises enquêtées exportent leurs produits à l'internationale, contre un taux de 55% d'entreprises qui n'exportent pas leurs produits en raison d'un certain nombre d'obstacles rencontrés à l'export.

Afin de mieux comprendre les raisons qui freinent ces entreprises à l'export, nous nous sommes basés sur la classification retenue par l'auteur Leonidou (2004). Parmi les obstacles que nous avons identifiés dans le cadre de notre enquête de terrain : des obstacles internes à l'entreprise qui sont des obstacles informationnels 27%, des obstacles fonctionnels 36% et des obstacles marketing 27%. En marge de ces obstacles, il existe des obstacles à l'exportation externes issus de l'environnement de l'entreprise qui sont les obstacles de procédure 55%, les obstacles économiques 45%, les obstacles juridiques et politiques 36% et des obstacles socioculturels 9%.

- **Origines des moyens de transport mobilisés par les entreprises adhérentes au CBA**

L'analyse des données du tableau 45 révèle qu'un de 64 % des entreprises enquêtées déclarent internaliser leurs moyens de transport, Pour les entreprises ayant opté pour l'externalisation des moyens de transport, 55% ont choisi d'externaliser les moyens de transport au niveau de la même zone industrielle vu qu'il existe un nombre important d'entreprises prestataires de services qui sont localisées dans la même zone que ces entreprises, 18% ont opté pour l'externalisation des moyens de transport au niveau des autres zones de la wilaya et auprès des autres wilayas d'Algérie.

Tableau 45. Origines des moyens de transport des entreprises enquêtées

Origines des moyens de transports	Fréquence	%
Propre à l'entreprises	07	64%
Externe à l'entreprises	-	-
Même zone	06	55%
Autres zones de la wilaya	02	18%
Autres wilayas du pays	02	18%

Source : Auteur. En restituant les résultats obtenus à partir de l'enquête de terrain.

V.2.3 Politiques environnementales des entreprises enquêtées

Malgré la dynamique industrielle enregistrée au sein du territoire de Bejaia (création d'emplois, richesses), la pollution est le revers de la médaille de cette industrialisation engendrant des conséquences dramatiques et irrévocables sur la nappe phréatique notamment au niveau de l'oued Soummam où sont concentrées la majorité des entreprises enquêtées. Selon l'auteure (Lamrani, 2020) les activités industrielles polluantes demeurent un phénomène récurrent au niveau de ce territoire et cela malgré les efforts consentis par les institutions étatiques dans la réglementation visant la protection de l'environnement.

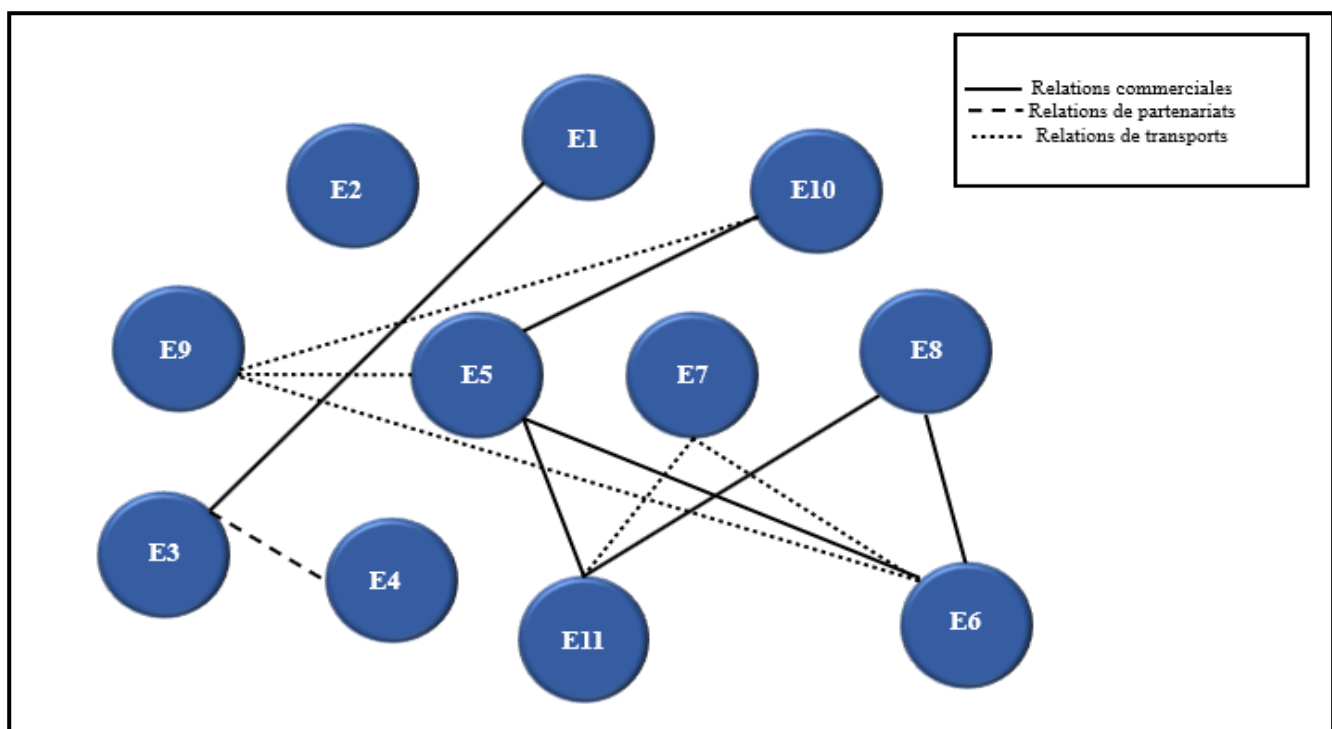
Dans ce sillage, les groupements industriels peuvent avoir des effets bénéfiques sur l'environnement. En regroupant les entreprises similaires dans la même zone, les clusters peuvent contribuer à la réduction des émissions liées au transport et à favoriser le partage des ressources, telles que l'énergie et l'eau. Afin de comprendre l'implication sociétale des entreprises locales au sein de leur territoire d'implantation à travers l'intégration des préoccupations environnementales qui constitue l'un des piliers des objectifs du développement durable, nous avons sondé les entreprises adhérentes au CBA sur leurs politiques environnementales adoptées au sein de leur entreprise.

Parmi ces politiques utilisées par les entreprises : pour 64 % d'entre elles utilisent des technologies non polluantes, 45% utilisent le recyclage de déchets et la politique d'économie d'énergie et enfin, 27% ont recours aux traitements des eaux usées.

V.2.4 Relation de coopération avec les entreprises locales adhérentes au CBA

La figure ci-dessus présente le réseau composé de différentes relations entretenues entre les entreprises du CBA. Il en ressort de l'enquête que 91% des entreprises adhérentes au CBA entretiennent des relations interentreprises contre une seule entreprise (E2) qui a cessé de nouer des relations de coopérations pour des raisons liées à la dilution des avantages concurrentiels.

Figure 51. Relations interentreprises du CBA



Source : Auteure.

Les relations de coopération interentreprises jouent un rôle crucial dans le développement et la croissance des entreprises. Les résultats de l'enquête indiquent qu'il existe des liens de coopération entre les entreprises adhérentes au CBA bien qu'elles soient restreintes. Nous avons pu constater à travers les résultats de notre enquête l'existence des relations suivantes :

- ✓ **Relations de partenariats** : les relations de partenariats interentreprises sont des ententes mutuellement avantageuses dans le cadre desquelles deux entreprises ou plus collaborent en vue d'atteindre un objectif commun. Les résultats de l'enquête indiquent que seulement 02 des entreprises enquêtées déclarent entretenir des relations de

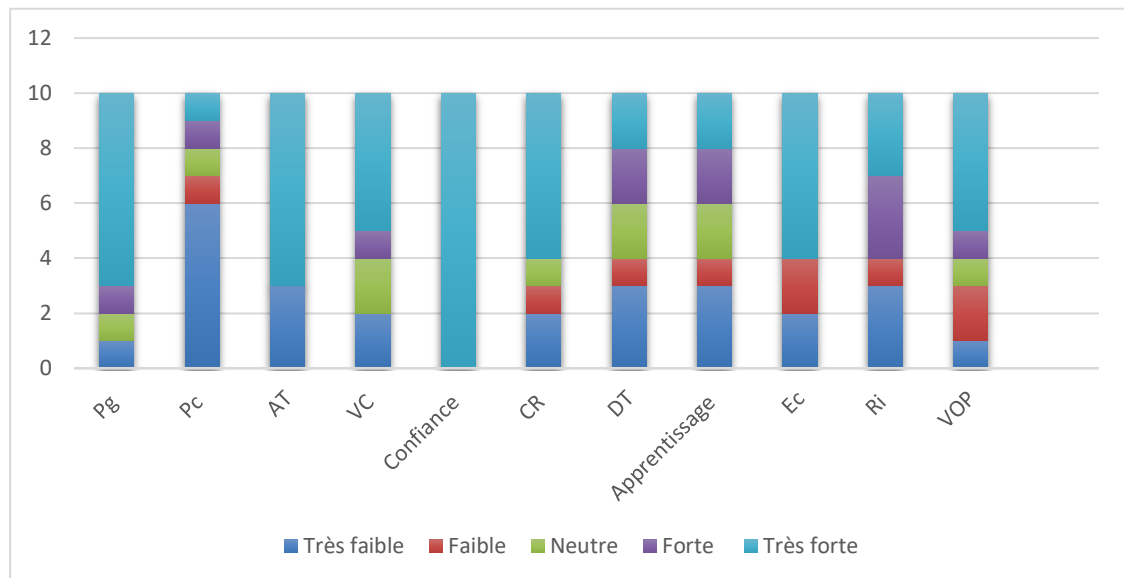
partenariats de type échange de la main-d'œuvre et d'informations durant la pandémie de covid-19 ;

- ✓ **Relations commerciales (clients/fournisseurs) :** en ce qui concerne les relations commerciales, 82% des entreprises déclarent entretenir des relations commerciales de type clients/fournisseurs avec les entreprises adhérentes au CBA. Nous pouvons déduire que pour 82% des entreprises leurs relations se basent sur des interactions purement économiques se restreignant à de simples transactions commerciales permettant de répondre à leurs besoins mutuels sans pour autant chercher à développer des partenariats stratégiques entre les entreprises membres du cluster. En absence d'une vision stratégiques communes, les entreprises ne pourront pas résoudre leurs problèmes communs ni accéder à de nouveaux marchés. Ce constat pourrait être à l'origine du retrait de certaines entreprises du CBA que nous détaillerons dans le dernier axe de cette section ;
- ✓ **Relations de transports et logistiques :** les relations de transports et de logistiques sont également importantes entre les entreprises car elles permettent de garantir une chaîne d'approvisionnement performante et efficace. Pour 73% des entreprises entretiennent quant à elles des relations de nature, transport de services/marchandises et logistique avec les entreprises du CBA.

Afin de mieux comprendre les facteurs à l'origine de la coopération interentreprises, nous avons mis en œuvre une échelle de Likert qui vise principalement à interroger les entreprises du CBA sur les facteurs qui sont à l'origine de leurs coopérations avec les autres entreprises adhérentes. Nous remarquons à travers les réponses de 10 enquêtés que la confiance constitue un élément décisif dans leurs choix de coopération avec les entreprises locales, suivies par les modalités appartenance 07 au territoire et la proximité géographique 07, 06 entreprises ont opté pour les modalités complémentarité des ressources et échange de compétences lors de leur choix de coopération, 05 d'entre elles ont opté pour les modalités visions et objectifs partagés et valeurs communes, 03 entreprises ont opté pour la modalité relations interpersonnelles. Enfin, 02 entreprises ont opté pour les modalités de division du travail et apprentissage, seulement une seule entreprise ayant choisi la modalité de proximité culturelle dans son choix de coopération. Nous tenons à signaler qu'il existe au sein du CBA trois entreprises qui appartiennent à la même famille. L'entreprise mère est spécialisée dans la production d'eau et de boissons non alcoolisées, ses 02 filiales sont spécialisées dans le transport/logistique et dans la fabrication de

la préforme en PET d'où la prédominance des relations interpersonnelles dans le choix de coopération des entreprises adhérentes au cluster.

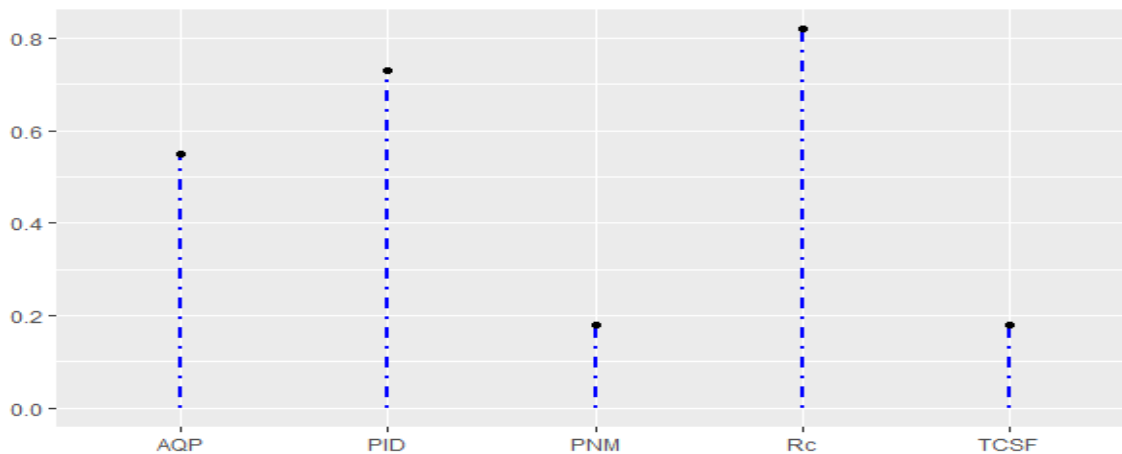
Figure 52. Facteurs à l'origine des coopérations entre les entreprises locales adhérentes au CBA



Source : Construction de l'auteure. En restituant les résultats obtenus de l'enquête de terrain.

La mise en place d'un cluster peut avoir des retombées significatives sur son territoire d'implantation et les entreprises qui y adhèrent. Ces retombées peuvent contribuer à la stimulation de l'innovation, à favoriser la compétitivité et la croissance économique, et à attirer une main d'œuvre qualifiée. Pour comprendre davantage la logique d'interaction interentreprises entre les entreprises adhérentes au CBA, nous avons sondé les entreprises à propos des retombées des partenariats noués entre les différentes entreprises locales adhérentes au CBA. Il en ressort que les deux modalités de réduction des coûts et partage d'informations sont les plus déterminantes avec des taux respectivement de 73% et 64%, suivie de près par la modalité d'amélioration de la qualité des produits avec un taux de réponse de 55%. Enfin, les modalités de pénétration de nouveaux marchés et le transfert de compétences figurent en dernière position en matière de retombées des partenariats interentreprises avec des taux respectivement de 27% et 18%.

Figure 53. Retombées des partenariats interentreprise



Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

V.2.5 Relations entre les institutions publiques et les entreprises du CBA

Il s'agit de mettre en avant à travers cet axe le degré d'insertion des entreprises locales adhérentes au CBA aux réseaux institutionnels. Cette démarche nous permettra ainsi d'analyser le rapport entre les institutions publiques et ces entreprises afin de déterminer la logique d'action des institutions publiques dans le développement d'une dynamique territoriale impulsée par l'activation du jeu de proximité institutionnelle.

Afin de livrer encore plus de précisions sur la nature des relations des entreprises adhérentes au CBA avec les institutions publiques, nous avons proposé nos à enquêtés une échelle de Likert permettant de mesurer les rapports avec les acteurs locaux à savoir : les administrations publiques locales, les structures socioprofessionnelles, l'université, le centre de recherche et les dispositifs publics de la promotion à l'investissement.

V.2.5.1 Relations de coopération avec les administrations publiques et les entreprises

S'agissant de la relation entre l'AAPI et les entreprises du CBA, les résultats de notre enquête montrent que l'AAPI joue un rôle prépondérant dans l'accompagnement des entreprises puisqu'un taux de 73% des entreprises enquêtées déclarent avoir bénéficié de l'aide de la part du dispositif AAPI exprimant à l'unanimité leur satisfaction quant aux prestations offertes par ce dispositif aux entreprises locales.

L'AAPI qui rappelons le fut parmi les membres fondateurs du cluster en bénéficiant de la formation de la GIZ à travers sa participation au workshop initié par la GIZ sur la démarche de montage des clusters en Algérie. L'objectif de cette adhésion autant que partie prenante du CBA est sa contribution à la confection du statut du CBA et la dénomination du registre de commerce,

apporter une expertise dans les procédures réglementaires, ainsi qu'à la vulgarisation et la sensibilisation des entreprises de la filière boisson à adhérer au cluster. Cependant notre entretien avec le directeur d'agence de la wilaya de Bejaia révèle qu'il existe une faible collaboration avec le cluster de boisson pour des raisons qui sont les suivantes : absence de remontée d'informations et faible mutualisation des compétences et des connaissances au bénéfice des adhérents. Notre enquête plaide pour l'amélioration des conditions propices à l'investissement au sein de la wilaya de Bejaia et à lever les contraintes auxquels se heurtent les entreprises locales qui sont les suivantes : « *La rareté du foncier destiné à l'investissement, la frilosité des banques à financer les projets d'investissement notamment nouveaux, la complexité de la réglementation qui conduit à des lourdeurs administratives* ». Il insiste également sur « *une construction d'un système de gouvernance adapté au contexte local et à l'émergence des clusters* ».

Pour ce qui est de la relation avec le ministère de l'industrie qui était membre de la task-force initiée par la GIZ, ce dernier a joué seulement le rôle de facilitateur en assistant aux différentes réunions regroupant les membres de la task-force. Selon un interviewé représentant du ministère de l'industrie « *Notre rôle fut de faciliter la constitution du cluster à travers le déploiement des mesures incitatives et des dispositifs d'accompagnement et de soutien appropriés afin d'encourager la coordination entre les acteurs locaux, pour nous notre mission a été accomplie le reste dépendra désormais des membres du cluster c'est à eux de l'animer et de le porter vers la croissance.* »

Quant à la direction des mines de la wilaya de Bejaia, elle a mis le centre de facilitation situé à sidi Ali Labhar à la disposition du cluster afin d'héberger ce dernier. Pour ce qui a trait aux facteurs d'attractivités, la wilaya de Bejaia recèle des potentialités et des ressources importantes en matière d'attractivité (tourisme, patrimoine, infrastructures...etc.). Les deux institutions publiques soulignent cependant, les difficultés liées à la disponibilité du foncier industriel, à l'inadéquation de la formation au marché du travail et la frilosité des banques à financer les projets d'investissement notamment nouveaux et enfin la complexité de la réglementation qui induit des lourdeurs administratives. Ces contraintes constituent un frein majeur selon nos enquêtés dans la construction d'un système de gouvernance adapté au contexte local et à l'émergence de clusters.

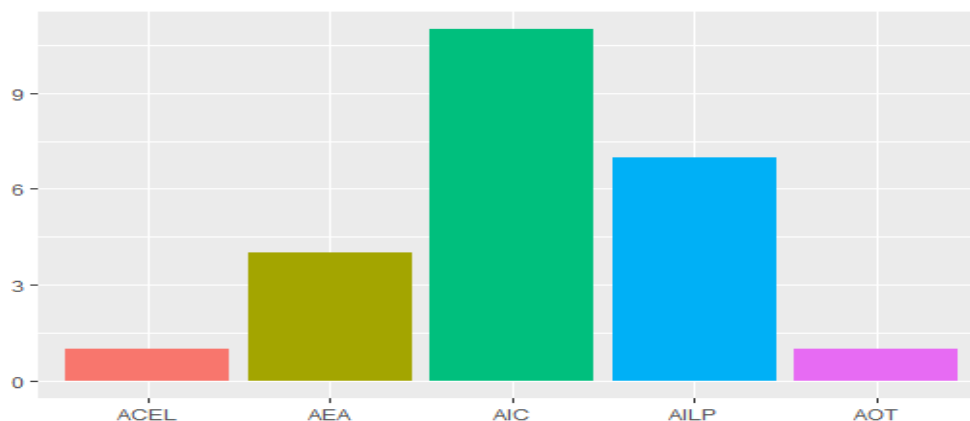
Les entretiens réalisés auprès des acteurs institutionnels publics révèlent que nos enquêtés ont conscience des enjeux et des retombées socioéconomiques des organisations d'entreprises

(Cluster, technopoles...etc.). Cependant, nous constatons une faible implication de ces acteurs dans les activités du cluster. En effet, ces derniers ne participent pas dans la sensibilisation et l'orientation des entreprises locales vers une logique de clusterisation. Ainsi, nous pouvons dire que le processus de développement territorial qui devrait être impulsé par les acteurs locaux au sein du territoire de Bejaia ne correspond pas du tout à la conception de la gouvernance locale telle qu'elle est définie par les auteurs Leloup, Moyart et Pecqueur (2005).

Afin de comprendre les faibles relations entretenues avec les collectivités locales et les entreprises du CBA, nous avons proposé à nos enquêtés une série de modalités indiquant les leviers sur lesquels les collectivités locales doivent s'appuyer afin d'intensifier davantage leurs relations de coopérations avec les entreprises locales.

La figure ci-dessous montre que l'unanimité des entrepreneurs enquêtés adhérentes CBA soit un taux de 100% ont répondu à la nécessité des collectivités locales à l'accompagnement et à la sensibilisation aux initiatives de clustering. Selon les entrepreneurs enquêtés aucun atelier d'animation de montage de cluster n'a été organisé par les collectivités locales de la wilaya de Bejaia. Les entrepreneurs ont également répondu à 64 % sur la modalité d'accompagnement des initiatives locales privées de la part des collectivités locales. Un taux de 36% ont répondu à la modalité d'amélioration de l'environnement des affaires à l'échelle locale à travers l'accès et les coûts du foncier, financements, aménagement des zones industrielles et l'amélioration de la réglementation et le fonctionnement de l'administration algérienne. Pour 9 % des entrepreneurs enquêtés les collectivités locales doivent améliorer leur offre territoriale en matière de stratégie d'attractivité et de marketing territorial à travers l'identification et la valorisation des atouts de leur territoire notamment dans le domaine de l'agroalimentaire et de l'industrie ainsi que du tourisme au sein du territoire de Bejaia, permettant ainsi d'intensifier l'identité et l'image du territoire et à la création de la valeur. En outre, 9% des entrepreneurs ont également souligné l'importance de l'amélioration des compétences des élus locaux en matière de renforcement de la gouvernance locale.

Figure 54. Leviers d'intensification des relations entre les entreprises et les collectivités locales



Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

V.2.5.2 Relations entre les entreprises du CBA et les réseaux scientifiques

Les institutions d'enseignement supérieur ont la capacité de fournir des connaissances dans des domaines d'intérêt qui peuvent être disséminées et intégrées dans le cluster (Sultan, Omran, & Van Djik, 2020). L'université Abderrahmane Mira de Bejaia fut créée en octobre 1983. Elle compte aujourd'hui à son actif plus de 45700 étudiants, 1714 enseignants et 1227 personnels techniques et administratifs. L'université de Bejaia dispose de huit (8) facultés dont : la faculté de Technologie, Sciences exactes, Droit et Sciences juridiques et administratives, Sciences de Nature et de la Vie, Lettres et Langues, Sciences humaines et sociales, Sciences économiques, Sciences de Gestion et Sciences Commerciales, Sciences médicales. L'université dispose également d'une trentaine de laboratoires de recherche, agréés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Sans oublier son implication dans plusieurs programmes de coopération internationale dans le but de faciliter les échanges scientifiques, la mobilité des enseignants-chercheurs, des étudiants et du personnel universitaire permettant ainsi de nouer des relations et de partager des expériences et des compétences avec ses partenaires étrangers²².

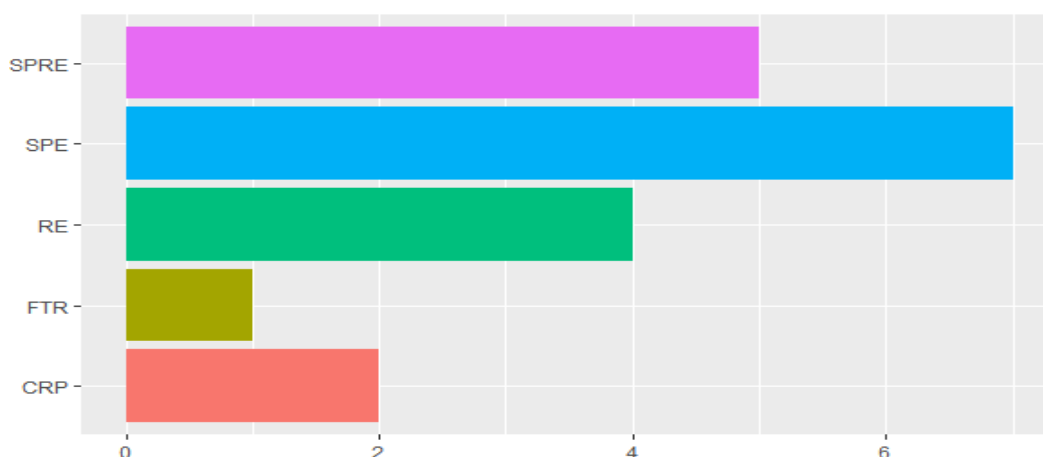
Sur le plan de la coopération entre le cluster et l'université de Bejaia, elle fut concrétisée par la signature d'une convention entre l'université et le CBS²³ en 2015 dans laquelle les deux parties s'engagent à développer et à consolider leurs relations dans des domaines de leurs intérêts mutuels. Les entretiens menés sur le terrain ont révélé que le CBA a participé à quelques journées d'études organisées par l'université de Bejaia portant sur « les acteurs économiques et

²² <http://univ-bejaia.dz/>

²³ Cluster de Boisson Soummam (CBS) : première appellation attribuée au cluster lors de son lancement, il devient par la suite le Cluster de Boisson Algérie (CBA) en 2016.

structuration des territoires » en (2013), la huitième édition du salon de l'emploi en (2015) et le rendez-vous économique du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) en (2016). Cependant, la convention entre le CBA et l'université de Bejaia n'est pas reconduite après la nouvelle appellation du CBA. Concernant l'utilisation des laboratoires de recherche en vue de renforcer l'innovation et la recherche et de développement, ces derniers ne sont guère sollicités par les entreprises du CBA alors que l'essence du concept de cluster est fondée sur l'innovation, la recherche et le développement. Cet état de fait est justifié selon notre enquête par la méfiance des entreprises locales à l'égard de l'université. Nonobstant que l'université de Bejaia entretient des relations de partenariats avec certaines entreprises membres cluster. Nous avons relevé à travers notre enquête un nombre de 07 entreprises soit un taux de 64% entreprises ayant des relations avec l'UAMB, parmi les retombées socioéconomiques des partenariats avec le Sponsoring des cérémonies de la remise des prix avec un taux de 45%, l'accueil des étudiants pour effectuer leurs stages pratiques des étudiants avec un taux de 64%, la création de l'emploi de 36 % des entreprises déclarent avoir recruté les étudiants de l'UAMB, contrat de recherche et partenariat 18% et enfin, une seule entreprise déclare avoir financé des travaux de recherche.

Figure 55. Type de relations entretenues avec l'université de Bejaia



Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

Le centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) fut créé en 2019, le CRTAA est hébergé au niveau du campus universitaire Targa-Ouzemmour. Ce centre est placé sous la tutelle du ministère chargé de la recherche scientifique. Il a pour missions de réaliser des programmes de recherche scientifique et de développement technologique dans le domaine des technologies agroalimentaires portant, notamment, sur la promotion de la recherche dans les domaines des technologies appliquées au secteur de l'agroalimentaire. Il est également chargé

de la contribution à l'élaboration des procédés visant la maîtrise et la diversification des propriétés d'usage et la fonctionnalité des produits à l'intention des industries de transformations. Ce centre est aussi appelé à contribuer à l'élaboration de techniques de transformations et de préservation des produits agroalimentaires alternatives et meilleures pour l'environnement, élaboration de techniques de gestion des ressources, de réduction de la quantité de déchets et de pertes découlant de la détérioration des produits survenant au cours de la production, de la transformation et de la distribution²⁴.

Tableau 46. Partenariats signés par le CRTAA

Partenaires officiels	Partenaires économiques
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	Ovitale- Eau de source
Direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique	-
Université Abderrahmane Mira – Bejaia	-
Université Akli Mohand Oulhadj- Bouira	-
Université Mohamed Boudiaf- Msila	-
Centre de Recherche scientifique et Technique sur les régions Arides	-

Source : CRTAA (2022).

Quant à la relation entre le centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) et Cluster, le centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) inauguré en mai 2019 vise à promouvoir la recherche et l'innovation dans les domaines des technologies appliquées au secteur de l'agroalimentaire, et place ainsi, la recherche, l'innovation et l'expertise dans ses relations avec la société et l'entreprise. Cet axe d'ailleurs figure parmi les cinq orientations de politique générale du centre. En ce qui est de la relation entre le CBA et le CRTAA, une journée portes ouvertes a été programmée avec la participation de l'université de Bejaia, le PTAPC de Bejaia du CRAPC, les représentants des entreprises du cluster (Ovitale, eau minérale et général emballage) ainsi que des membres du mouvement associatif œuvrant pour le développement des produits du terroir. Cette journée vise principalement à montrer l'intérêt de croiser l'information, la connaissance des différents secteurs pour aboutir à un partenariat permettant l'optimisation des performances à travers la maîtrise de l'ingénierie des procédés et produits, en

²⁴<http://univ-bejaia.dz/crtaa/crtaa/#organigramme>

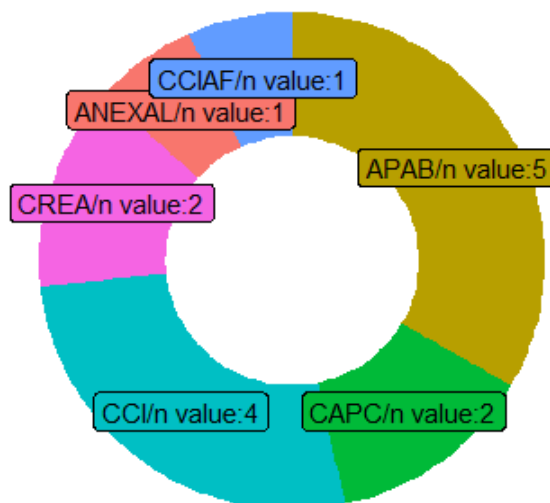
créant un climat de fertilisation croisée des moyens de compétences techniques. À cet effet, selon nos interviewés, un mémorandum d'entente sera signé prochainement entre le CBA et le CRTAA et l'université de Bejaia.

Il en ressort des résultats de notre enquête que l'entreprise E4 est la seule entreprise du CBA ayant signé une convention avec le CRTAA. La convention porte sur un partenariat de prestation de recherche innovante sur le produit et la qualité produit ainsi que le process. Elle englobe également les aspects conseil et formation des cadres de l'entreprise, et les prestations de services concernant la qualité des produits finis et des matières premières.

V.2.6 Relations entre les entreprises locales et les associations socioprofessionnelles

Les structures socioprofessionnelles peuvent servir d'interface et de relai entre les entreprises et les institutions publiques. En effet, elles ont pour rôle de faciliter l'intégration socioprofessionnelle et de défendre les intérêts des entreprises locales à travers l'approfondissement des liens de coopération et de dialogue entre les deux parties à l'échelle locale, voire nationale. Nous avons interrogé les entreprises du CBA à propos de leur adhésion aux structures socioprofessionnelles. Notre analyse révèle que les chefs d'entreprises enquêtés font partie des associations socioprofessionnelles qui sont principalement l'Association des Producteurs Algériens de Boissons (APAB) avec un nombre de 45% à l'échelle nationale et la chambre de commerce et de l'industrie à l'échelle locale avec un nombre de 36%. Notons qu'il y a des entreprises qui adhèrent simultanément à 04 associations, comme l'entreprise (E5) et (E8). Ces associations sont l'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL), la chambre de commerce et d'industrie Algéro-Française (CCIAF) et le conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Figure 56. Adhésion des entreprises enquêtées à une structure professionnelle

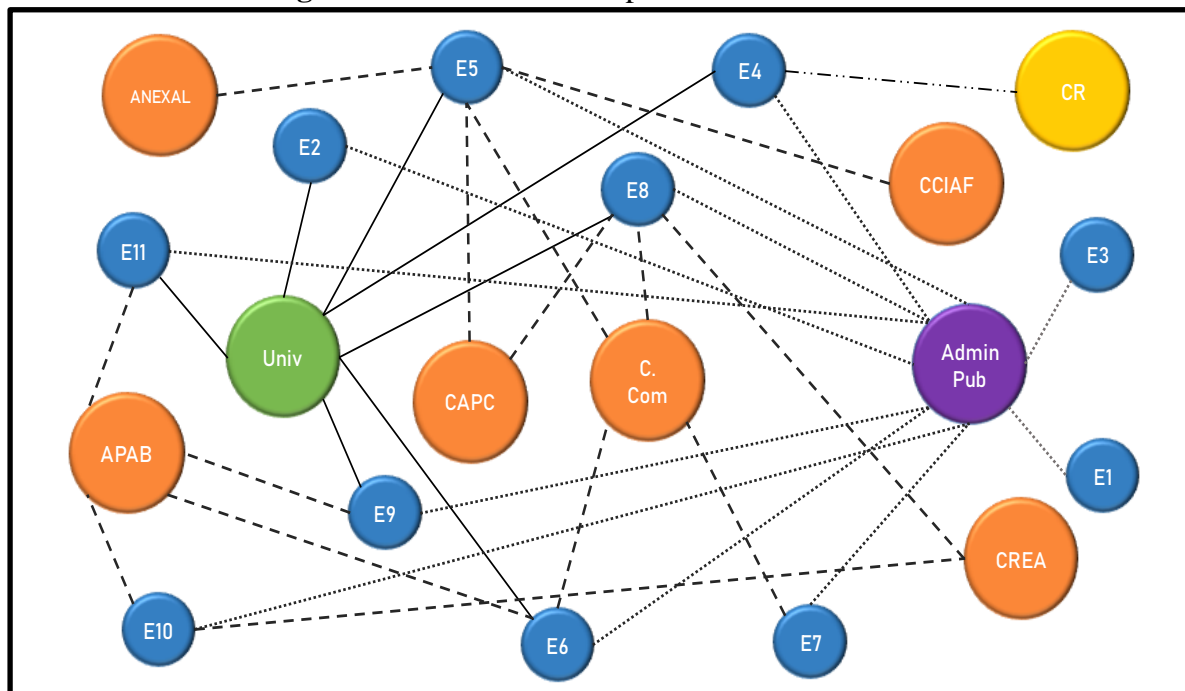


Source : Construction de l'auteur à partir du logiciel R.

L'analyse révèle qu'un nombre d'entreprise du cluster de type GE sont adhérentes à l'APAB. Cet état de fait est justifié par le fait que le cluster est né suite à l'initiative de l'Association des Producteurs Algériens de Boissons (APAB), en vue de réaliser un développement économique dans la région de la Soummam dans l'optique de renforcer la compétitivité et la visibilité des entreprises à l'international et surtout de renforcer le partenariat public/ privé au sein de la région de la Soummam. À cet effet il a été créé lors de l'assemblée générale constitutive d'un groupement d'intérêt économique, intitulé Cluster Boissons Soummam- GIE CBS avec le soutien de la DGPME et la GIZ. Selon les propos tenus par notre enquêté « *le cluster CBS avait tous les ingrédients nécessaires qui ont facilité son émergence au sein de la région de la Soummam notamment l'existence des infrastructures, des moyens logistiques, une dynamique entrepreneuriale assez dense au sein de la région de la Soummam ainsi qu'une volonté des administrations locales pour la création de ce cluster* » (Entretien avec le président de l'APAB). Quant à la relation de l'association des producteurs algériens de boissons et le (CBA), l'APAB s'est retirée du Cluster, cet état de fait est justifié par les raisons suivantes : déviation de ce dernier de ses missions qui lui ont été assignées au départ lors de sa création, l'élargissement du champ d'intervention à l'ensemble du territoire Algérien ce qui dénature le cluster de sa définition universellement admise, et l'isolation de l'APAB des activités et de la vie du Cluster, l'APAB n'a jamais été conviée aux évènements/ manifestations/ réunions organisées par le cluster.

La figure ci-dessous nous permet d'avoir une visualisation de la synthèse des résultats obtenus autour de la proximité institutionnelle :

Figure 57. Les relations de proximité au sein du CBA



Source : Auteurs.

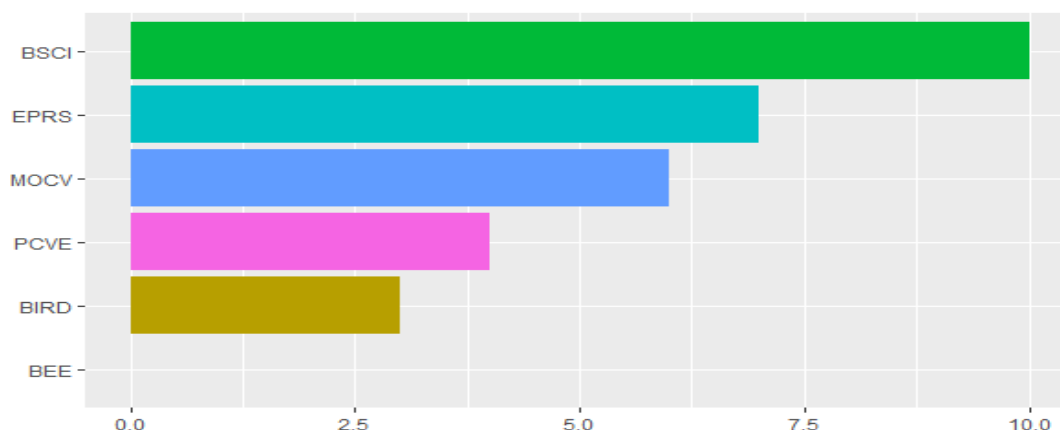
- Entreprises
- Associations socioprofessionnelles
- Administrations publiques
- Centre de recherche
- Université

V.2.7 Relations entre les entreprises et le cluster

V.2.7.1 Les raisons qui ont poussé les entreprises locales à adhérer au CBA

Afin de mieux comprendre les motifs d'adhésion des entreprises locales au CBA, nous avons proposé à nos enquêtés six modalités de réponses. Il en ressort du graphe ci-dessous que la majorité des sondés ont opté à 91% pour la modalité bénéficier des services (conseils, informations), suivie par la modalité élargir le périmètre de réseaux sociaux des entreprises avec un taux de réponse de 64%, puis pour 55% d'entre eux ont répondu à la modalité mutualiser et optimiser leur chaîne de valeur. Enfin, les modalités promouvoir la compétitivité et la visibilité de l'entreprise avec un taux de 36% et bénéficier de l'innovation et de la RD avec l'université et ses laboratoires de recherche avec un taux de 27%. La modalité bénéficier des économies d'échelles ne constitue visiblement pas une raison dans le choix d'adhésion des entreprises locales au CBA.

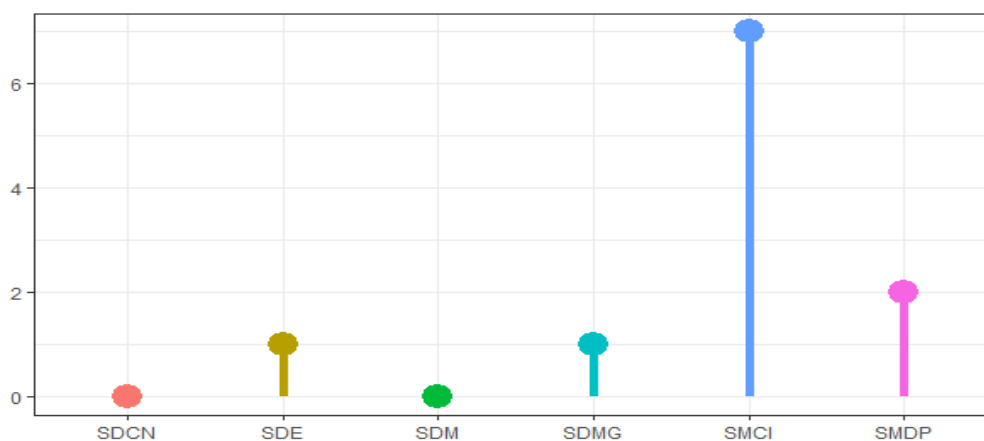
Figure 58. Les raisons qui ont poussé les entreprises locales à adhérer au CBA



Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

Les services sont fournis afin de renforcer la performance des membres, d'augmenter la capacité des membres à gérer leurs entreprises et à résister à la compétitivité globale ainsi qu'à attirer des membres nouveaux, les services fournis et les prestations du CBA comprennent des services en matière de conseils et d'informations, notamment durant la pandémie covid-19 à travers les réseaux sociaux du cluster, 64% des entreprises enquêtées déclarent avoir bénéficié de ces services. 18 % des entreprises affirment avoir bénéficié de services en matière de la distribution de leurs produits, 9% des entreprises déclarent avoir bénéficié des services dans le domaine des exportations et du management. L'unanimité des entreprises adhérentes au CBA déclarent ne pas avoir bénéficié des services dans le domaine de marketing et de certification.

Figure 59. Services fournis par le CBA aux entreprises adhérentes



Source : Construction de l'auteure à partir du logiciel R.

V.2.7.2 Le cluster de boisson agro logistique de Bejaia, bilan mitigé des entreprises enquêtées

Après huit ans de son lancement, nous avons voulu sonder les entreprises à propos de leur relation avec le CBA. Au terme de notre analyse, nous avons détecté qu'il existe deux classes d'entreprises :

- ✓ **Des entreprises qui sont toujours adhérentes au CBA** qui sont au nombre de 07 entreprises.
- ✓ **Des entreprises qui se sont retirées du CBA** qui sont au nombre de 04 entreprises soit un taux de 36% du total des entreprises enquêtées qui affirment s'être retirées du cluster pour les raisons suivantes :
 - Les entreprises sondées déclarent que le CBA défend uniquement les intérêts des grandes entreprises sans autant se préoccuper des PME et de leurs intérêts.
 - L'autonomie de décision et la spécificité et le caractère familial des PME privées de la région
 - Le montant de cotisation jugée élevée par les anciennes entreprises membres du cluster nous tenons à rappeler que les cotisations des membres sont fixées selon la typologie des entreprises : soit : 200 000 DA (GE), 150 000 DA (PME) à 50 000 DA (TPE)
 - Ces entreprises enquêtes affirment également que le CBA ne leur a pas permis de nouer des contacts avec d'autres réseaux nationaux voir internationaux
 - Le cluster n'a pas réussi à régler les problèmes rencontrés par les industriels de la boisson qui ont subi une augmentation des taxes imposées aux industries de l'eau embouteillée dans le cadre de la loi de finances (2021) passant de 1.05 à 2.07 DA par litre.

Afin de compléter les données avancées par les entreprises qui se sont désengagées du CBA, nous avons sondé le président du cluster afin de nous expliquer quelles sont les contraintes auxquelles se heurte le développement du CBA. Selon l'interviewé il existe des contraintes qui sont liées directement à la filière boisson telle que « *la prolifération du secteur informel et la concurrence déloyale entre les producteurs, les contraintes bureaucratiques auxquelles se heurtent les industriels, le système d'impositions et de taxation qui régit le secteur notamment avec l'augmentation des taxes imposées aux industries de l'eau embouteillée dans le cadre de la loi de finances (2021) ainsi que la mise en place d'un statut juridique approprié en faveur du cluster.* » En plus de ces obstacles liés à l'environnement des affaires dans lequel évolue le

cluster, il énumère également des difficultés qui sont liées l'environnement socioculturel et à la méfiance des chefs d'entreprise envers les entreprises concurrentes, ce qui ne permet pas de les mobiliser autour d'un concept et d'une culture participative. Selon lui le défi à relever est de placer le CBA « *au diapason de l'économie de la connaissance en reconnectant les acteurs autour du fameux « Triangle d'or » : industriels, centres de recherche, institutions publiques.* »

V.2.8 Application du diagnostic stratégique matrice SWOT pour le CBA

La matrice SWOT est mobilisée à cet égard. L'analyse stratégique est conduite suite à l'ensemble d'éléments dans la perspective de faire ressortir les points forts, les faiblesses inhérentes au CBA ainsi que les menaces et les opportunités auxquelles est confronté le cluster de boisson. La matrice SWOT est un outil d'analyse stratégique qui combine à la fois en interne les forces et les faiblesses de l'organisation productive territoriale, et en externe les menaces et les opportunités, afin de déterminer et de définir les orientations d'une stratégie de développement. L'objectif de cet outil est de prendre en considération dans la formulation d'une stratégie concomitamment les facteurs externes et internes en décuplant le répertoire des potentiels des opportunités et des forces et en restreignant considérablement les répercussions des menaces et des faiblesses sur une organisation ou un secteur donné. Dans notre cas d'étude, il s'agit de l'environnement du cluster de boisson agro logistique.

La matrice SWOT nous a permis de restituer les résultats des enquêtes réalisées auprès des parties prenantes du CBA.

Tableau 47. Résultats de l'analyse stratégique SWOT

Forces/ Strengths	Faiblesses/ Weaknesses
<p><u>Transport aérien et maritime :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une gare maritime ; - Un aéroport international. <p><u>Réseaux routiers, dessertes et infrastructures de désenclavement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Routes nationales : 444 kms dont 20 kms non asphaltés ; -Chemins de wilaya : 803,80 km ; -Chemins communaux : 3200 km dont 31,25% non asphaltés ; -Démocratisation de l'usage des TIC et la digitalisation des pratiques (e-commerce, e-paiement, Internet) ; - participation des institutions publiques comme parties prenantes du CBA -Mutualisation et optimisation de la chaîne logistique des entreprises au sein du cluster. 	<ul style="list-style-type: none"> -Faiblesse ratification de convention et de coopération entre le CBA et l'université de Bejaia ; -Laboratoires de recherche inexploités par les entreprises du CBA ; -Absence d'une vision ou stratégie cohérente nationale et globale ; -Une gouvernance et une organisation inadaptée au secteur industriel ; -Absence d'un plan marketing au sein du CBA ; -Une faible pénétration des TIC ; -Manque des études d'évaluation de performance au niveau du CBA ; -Faible sensibilisation et accompagnement aux initiatives de clustering de la part des pouvoirs publics ; -Absence de dispositifs d'incitation économique et financière favorisant l'accompagnement et le développement du CBA (subvention, monitoring, exonérations fiscales et parafiscales... -Absence de données chiffrées et d'études internes sur le (CBA).
Opportunités/ Opportunities	Menaces/ Threats
<p>Coopération interclustering au niveau : <u>National :</u> l'interclustering (Algeria cluster) <u>Euro-méditerranéen :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum magrébin des agropoles et cluster de l'agroalimentaire ; - Ratification d'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne ; -Adhésion de l'Algérie à Zone de libre-échange continental (ZLECAF) en 2009 ; -Perspective et possibilité d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). - L'importance du secteur agroalimentaire : la valeur ajoutée globale industrielle (hors hydrocarbures) représente une part de 87,5% dégagée par le secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence déloyale au sein de la filière (imitation, triche sur la qualité des ingrédients, sous-facturation) ; - Le secteur informel ; - Perte foncière enregistrée (urbanisation, dévoiement de la vocation principale du portefeuille foncier) ; - Opération d'aménagement de base et de viabilisation des zones industrielles non assaini ; - L'effet ciseau de l'économie nationale : la chute des prix du pétrole conjugué à une crise économique et sociale due à la fois à la baisse brutale de l'offre et de la demande émanant des principaux pays partenaires développés.

Source : Kaci et Amiar (2022)

L'enquête de terrain et les entretiens que nous avons menés nous ont permis de dresser une analyse SWOT. Notre objectif est de comprendre d'une part les facteurs d'attractivité du

territoire de Bejaia et d'autre part d'appréhender les logiques d'actions des acteurs à l'origine de l'émergence du CBA dans la wilaya de Bejaia.

Le diagnostic que nous avons établi a mis en évidence les facteurs d'attractivité (infrastructures routières, portuaires, logistiques) et les potentialités que peut offrir la wilaya de Bejaia à ses investisseurs afin d'accroître leurs avantages compétitifs. À ces facteurs d'attractivité s'ajoutent la concentration remarquable de nombreux producteurs de boissons parmi les leaders du marché (eaux embouteillées, jus de fruits, boissons gazeuses et boissons alcoolisées) et l'existence de nombreux instituts de formation spécialisés ainsi que la proximité de l'université de Bejaia qui forme de la ressource humaine au profit des entreprises de la région. À côté de ces facteurs favorables à l'émergence d'une dynamique territoriale, il existe des défaillances et des points faibles qui constituent le point noir qui entrave l'expansion de ces dynamiques qui sont liées à la difficulté de mobiliser les acteurs territoriaux autour d'un projet participatif et collaboratif. Cette situation est due principalement à l'inexistence d'un dispositif de coordination et d'intégration au niveau de la wilaya de Bejaia afin d'assurer la motivation, l'implication, la mobilisation et l'incitation actives des acteurs locaux pertinents dans la perspective de construction et consolidation pour d'un côté porter le CBA à maturité dans une démarche participative, locale et d'un autre côté encourager les dynamiques entrepreneuriales.

Un autre élément aussi à souligner est lié au manque d'expérience antérieure de la mise en place des clusters et à la difficulté de mobiliser des ressources permanentes répondant au profil du « Job Description », pour animer et développer le processus créatif de mise en place d'un réseau d'animation autour du cluster d'autre part.

Nous remarquons également que la recherche, le développement et l'innovation et les partenariats stratégiques font défaut. Par conséquent, les liens entre les acteurs de la filière s'étiolent pour enfin cesser (Kaci & Amiar, 2022).

➤ **Quel est le positionnement du CBA ?**

En se référant aux postulats retenus par Torre (2006) qui sont : les relations entre acteurs productifs sont localisées (proximité géographique) et l'organisation des relations inter firmes (proximité organisée), nous avons reproduit à travers les résultats de notre enquête de terrain un tableau croisé entre les deux formes de proximités adapté de Feser (1998) qui cherche à positionner les clusters selon la faible ou la forte intensité des deux proximités (géographique et organisée) en le transposant sur notre cas d'étude, le cluster de boisson agro logistique.

Tableau 60. Organisation inter firmes du CBA

Organisation des relations inter firmes du CBA			
Localisation des relations inter firmes du (CBA)	Forte		Faible
	Forte	1. Cluster à la Porter	3.Cluster lié à une ressource ou à une histoire locale
	Faible	2. Cluster sans base locale avérée	4.Activité dispersée

Source : Adapté de Torre (2006)

Dans notre cas nous positionnons le CBA dans la **case 3**, qui représente une faiblesse des liens internes locaux et une forte concentration spatiale des firmes, dû principalement à la présence d'une ressource locale dans ce cas le CBA remplit un élément constitutif du concept de cluster qui est la proximité géographique entre les firmes. La genèse du CBA de Bejaia revient aux dynamiques entrepreneuriales locales dans le secteur de l'agroalimentaire et la co-localisation des entreprises de boissons à l'instar d'IFRI, IFRAN qui valorisent les ressources et les actifs territoriaux (Kaci & Amiar, 2022).

Les liens de nature organisée sont relativement faibles, en effet, les résultats montrent que les entreprises du CBA n'entretiennent pas de relations directes entre elles. Toutefois, nous avons relevé à travers notre enquête l'existence de quelques relations de coopérations entre certaines entreprises du CBA. Ce lien est justifié par l'appartenance de ces entreprises à la même filiale et aux mêmes membres de la famille. Ainsi, nos résultats de recherche peuvent être rapprochés avec les études empiriques portant sur les clusters en Algérie et dont les résultats semblent corroborer les nôtres (Arabi, 2015 ; Djouab,2019).

Conclusion

L'analyse du cluster de boisson agro logistique révèle l'absence d'éléments nécessaires à l'émergence des dynamiques propres aux clusters. Dans ce sillage, à travers ce chapitre où nous avons tenté de mettre en relief l'analyse du fonctionnement et les conditions d'émergence du CBA tout en étudiant les logiques d'actions des acteurs impliqués dans l'émergence de ce dernier. Nous avons pu dégager à travers notre enquête les résultats suivants :

- Notre étude révèle que les entreprises qui composent le CBA sont agglomérées à travers la colocalisation spatiale de leurs activités au sein du même territoire. Nous pouvons dire que ces entreprises sont beaucoup plus dans une logique de voisinage, car la proximité géographique n'a pas pu engendrer des externalités économiques. Ce phénomène d'agglomération repose principalement sur les facteurs traditionnels déterminants dans le choix de la localisation et de l'attractivité des entreprises que nous avons recensées à travers notre enquête qui sont : des facteurs sociologiques et hors prix liés à l'appartenance des entrepreneurs à leur territoire et à la présence d'infrastructures de base ainsi que la disponibilité du foncier.
- Les résultats de notre enquête révèlent aussi l'existence des liens de coopération entre les entreprises adhérentes au CBA. Cependant, ces liens ne sont pas suffisants, car nous remarquons à travers les résultats de notre enquête que l'industrie agroalimentaire est dépendante de l'importation de plusieurs intrants nécessaires aux industries de transformation, avec une absence totale d'un tissu de sous-traitance permettant de satisfaire les besoins des unités de production locales. Les interactions interentreprises s'appuient sur des liens de confiance et ces réseaux sont principalement caractérisés par la présence d'un capital social informel de type familial. L'auteure Arabi (2015) qualifie cette situation de réseaux interpersonnels et non inters organisationnels. Le même constat a été également relevé par Lamrani (2020), le caractère familial des entreprises agroalimentaires localisées au niveau de la vallée de la Soummam et la spécificité socioculturelle kabyle de ce territoire qui privilégient les échanges informels freinant ainsi les relations de coopération entre les entreprises.
- Notre enquête démontre également une faible interrelation entre les acteurs locaux caractérisés par l'inexistence d'un dispositif de coordination et d'intégration au niveau de la wilaya de Bejaia afin d'assurer la motivation, l'implication, la mobilisation et l'incitation actives des acteurs locaux pertinents dans la perspective de construction et

consolidation pour d'un côté porter le CBA à maturité dans une démarche participative, locale et rationnelle et d'un autre coté encourager les dynamiques entrepreneuriales.

À l'issue de notre enquête, nous avons pu identifier quelques leviers permettant de redynamiser le fonctionnement et le développement du CBA. En effet, certains enquêtés plaident pour l'amélioration de la chaîne de valeur en amont et en aval du cluster à travers les PME, l'agriculture et l'industrie en amont et en aval, d'établir la confiance et de renforcer le capital social entre les parties prenantes du cluster et de la coordination entre les acteurs. En outre, il est nécessaire de promouvoir des activités conjointes dans le domaine de la formation, de la commercialisation et de la production et de l'établissement de relations entre les universités et les centres de recherche de la wilaya de Bejaia et le CBA permettant de bâtir un écosystème viable drainé par le triptyque innovation, recherche et développement. La stimulation de la concurrence et la collaboration entre les acteurs qui doivent être basées sur le partage et l'intégration des ressources, ce qui permettra de faciliter les efforts mutuels en matière d'innovation et de R&D et en retour, améliore leur compétitivité.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La création des clusters figure parmi les principaux axes de la politique de relance de la stratégie industrielle, de la restructuration du tissu industriel et le développement des filières en Algérie depuis (2007), d'où notre intérêt pour cette problématique. Il s'agissait pour nous de comprendre l'émergence du phénomène de clustering dans un contexte spécifique d'un pays en voie de développement en général et celui de l'économie algérienne en particulier.

L'objectif de notre travail de recherche avait pour ambition d'analyser la problématique sur les conditions de la mise en place du cluster de boisson agro-logistique sur le territoire de Bejaia. Il s'agit dans un premier temps de mettre en lumière les facteurs ayant favorisé son émergence puis d'étudier par la suite les interactions entre les différentes parties prenantes du CBA dans l'organisation et le fonctionnement de ce dernier et enfin, d'identifier les obstacles susceptibles d'entraver le développement de cette forme de configuration territoriale.

Afin de répondre à notre problématique de recherche et à nos questionnements de départ, nous avons formulé quatre hypothèses qui découlent de la revue de la littérature dédiée aux clusters. Ces hypothèses ont été par la suite vérifiées dans le cadre de notre enquête de terrain.

1. Implications théoriques

Le cadre théorique de la recherche nous a permis dans un premier temps d'examiner les fondements théoriques autour de l'approche territoriale en mettant en lumière le concept de territoire sous toutes ses dimensions et ses rapports avec les entreprises. En effet, le premier chapitre nous livre des enseignements clés qui nous ont permis de nous guider tout au long de notre travail de recherche. Passant d'un territoire passif à un territoire acteur désormais, il constitue un élément prépondérant dans l'émergence et la consolidation des stratégies d'acteurs à travers la révélation et l'activation des ressources locales ainsi que leur degré d'attachement à leur territoire d'implantation. Dans un second temps, afin de mieux appréhender le processus d'émergence des clusters, nous avons présenté les principales formes de systèmes territoriaux de production (SPL, pôles de compétitivité, districts industriels, clusters, milieux innovateurs) qui a fait l'objet du deuxième chapitre. Vu que notre travail de recherche se rapporte aux clusters, nous avons retracé le cheminement théorique de ce concept en mettant le curseur sur ses différentes caractéristiques. Par la suite, nous avons démontré l'intérêt de la mise en place des initiatives de clusters, en présentant des expériences de leur mise en place dans les pays développés et les pays en voie de développement.

2. Principaux résultats empiriques

La partie empirique de notre travail de recherche nous a permis d'identifier les facteurs à l'origine de l'émergence du CBA dans la wilaya de Bejaia. En examinant le rapport entre les entreprises adhérentes au CBA et leur territoire d'implantation, nous avons examiné les facteurs de choix de la localisation des entreprises, l'origine des créateurs d'entreprise et leur degré d'attachement à leur territoire. Ensuite, nous avons identifié les origines des facteurs de production de ces entreprises (approvisionnement en matières premières, produits semi-finis, main-d'œuvre), les origines des clients. Nous avons également analysé le type de relations qu'entretiennent ces entreprises entre elles (relations interentreprises), et avec les acteurs territoriaux impliqués dans l'émergence du CBA à savoir : les administrations publiques, les structures socioprofessionnelles et les réseaux scientifiques (université, centre de recherche). Enfin, nous nous sommes intéressés à l'étude des rapports entretenus entre le CBA et les entreprises adhérentes, l'objectif étant d'évaluer le degré de satisfaction et les attitudes des entrepreneurs vis-à-vis du CBA après huit ans de sa mise en place.

Notre travail de recherche a tenté d'expliquer les conditions de la mise en place d'une approche cluster comme une approche structurante permettant le développement des chaînes de valeur industrielles territorialisées au sein des filières, tout en tenant compte du contexte économique et socio-économique de l'Algérie. Bien que l'expérience de la mise en place de systèmes de cluster ait suscité un intérêt considérable dans de nombreux pays industrialisés, cette expérience est inédite pour la diversification de l'économie algérienne, et particulièrement pour accroître les avantages compétitifs et l'attractivité des territoires.

Les résultats et les conclusions de notre étude fournissent une image globale et une compréhension du phénomène d'émergence des clusters dans le contexte algérien. Les résultats de notre étude et les informations, collectées par le biais des entretiens et des questionnaires, révèlent ce qui suit :

- Le rapport entre les entreprises adhérentes au CBA avec leur territoire d'implantation : Le choix de localisation des entreprises enquêtées obéit principalement à une logique de prédominance du capital social c'est-à-dire l'ancrage et le degré d'attachement des entrepreneurs à leur territoire d'origine. La proximité géographique dans le cas du CBA ne génère pas d'externalités, car les industriels membres du cluster ont implanté leur activité au sein du territoire bien avant la création du CBA et leur choix de localisation est lié principalement à l'existence des facteurs d'attractivité traditionnels

(infrastructures de base, foncier, zones industrielles). Ainsi, nous pouvons déduire que l'émergence du CBA n'obéit pas à la conception Marshallienne, car la concentration géographique des entreprises ne tire pas ses origines des trois sources d'externalités d'agglomération citées par l'auteur : les entreprises ne sont pas reliées à proximité des fournisseurs, elles ne donnent pas l'importance à une main-d'œuvre spécialisée, et nous notons également l'absence de diffusion de connaissances (externalités technologiques) entre les entreprises. Le CBA est constitué des entreprises localisées à proximité des unes des autres au sein du territoire de Bejaia. Ce constat nous permet de confirmer notre première hypothèse (**H1**) selon laquelle *l'émergence du CBA serait favorisée par l'existence de la proximité géographique entre les entreprises de la filière boisson de la wilaya de Bejaia.*

- Les relations interentreprises (proximité organisationnelle des entreprises adhérentes au cluster) : nous remarquons à travers les résultats de notre enquête que l'approvisionnement en matières premières des entreprises enquêtées dépend fortement de l'étranger, le recrutement de la main-d'œuvre se fait entièrement dans une logique de gain de temps et de coûts sans pour autant s'intéresser aux compétences et aux savoir-faire locaux. Il en ressort également des résultats de notre enquête que les relations entre les industries clientes et les fournisseurs connexes sont très faibles, ce qui fait défaut à l'activation à la proximité organisationnelle. Les interdépendances entre les entreprises adhérentes au CBA se basent principalement sur la confiance entre ces entreprises liées aux interconnexions familiales des entreprises. Selon l'auteur Abrika (2021, p. 35) : « *la confiance est forte envers les personnes des réseaux familiaux et amicaux notamment en Kabylie.* » De ce fait, nous pouvons déduire que l'émergence du CBA sur le territoire de Bejaia serait favorisée par la logique d'appartenance à un groupe familial et les relations interpersonnelles entre les membres adhérents, ce qui corrobore les résultats empiriques de (Arabi, 2015) ; (Djouab & Abedou, 2018) ; (Idir et al, 2020).

Ce constat nous a conduit à confirmer la deuxième hypothèse de la recherche (**H2**) selon laquelle *Les relations interpersonnelles entre les entreprises locales implantées au niveau de la wilaya de Bejaia constitueraient un élément central dans la formation du CBA.*

- Les relations interacteurs (proximité institutionnelle des entreprises adhérentes au cluster) : même constat pour les institutions qui peinent à soutenir et à créer des

synergies afin d'engendrer des externalités capables d'engendrer l'amélioration de la position concurrentielle du CBA et au renforcement du développement territorial notamment dans le domaine de la recherche et développement. L'analyse des interactions en termes d'échange de technologies et de transferts de connaissances est inexistante entre les entreprises du CBA. Les résultats de l'enquête de terrain font ressortir une absence « *d'alchimie* » entre les entreprises qui composent le CBA et les réseaux scientifiques (université de Bejaia, centre de recherche), le développement et l'innovation ainsi que les partenariats stratégiques, font défaut, d'ailleurs la convention entre le CBA et l'université de Bejaia n'a pas été reconduite depuis 2015. Même constat pour l'AAPI, la chambre de commerce et l'APAB qui ont également opté pour leur retrait définitif du cluster. Ces résultats corroborent parfaitement les résultats des travaux récemment réalisés sur les coopérations interacteurs en Algérie qui montrent que, dans la majorité des cas, les liens entre les acteurs locaux ainsi que les interactions de type proximité institutionnelle sont relativement faibles (Marouf, 2012 ; Arabi, 2015 ; Djouab et Abedou, 2018 ; Idir, Benaïcha, & Chabi, 2020). Dans ce sens nous pouvons donc confirmer la troisième hypothèse (H3) *selon laquelle La formation du CBA est basée sur la mobilisation des acteurs territoriaux. En Algérie les acteurs territoriaux ne s'inscrivent pas dans une logique de clusterisation*

- Nous constatons également une masse critique insuffisante pour le développement du cluster permettant d'atteindre la compétitivité et la visibilité à l'internationale. En ce qui concerne notre cas d'étude l'analyse de cet élément nous renseigne que le CBA est composé d'un nombre restreint d'entreprises (18 entreprises) accompagnées du retrait de certaines parties prenantes ayant des intérêts divergents, de ce fait, nous pouvons déduire que la masse critique dans le CBA n'a pas encore été atteinte ce qui fait défaut à la diffusion des externalités notamment celles qui sont liées à la connaissance et à l'innovation. En référence aux travaux de (Rosenfeld, 2003 ; Swann, 1998 ; Favoreu, Lechner, & Leyronas, 2008) sur le développement du cycle de vie des clusters, nous positionnons le CBA sur la phase embryonnaire, ce constat confirme ainsi, la quatrième hypothèse (H 4) *selon laquelle le CBA n'ayant pas réussi à atteindre la masse critique demeure toujours au stade embryonnaire.*

Le CBA, localisé au niveau de la wilaya de Bejaia, est une configuration entrepreneuriale et territoriale porteuse, néanmoins, il convient de dire que la prospérité même du CBA en tant que précurseur de développement socio-économique et de diversification ne repose pas sur les

aptitudes territoriales véritables de la wilaya de Bejaia. En effet, le CBA est confronté à de nombreux obstacles entravant son développement. Après environ huit ans de son émergence, il demeure au stade embryonnaire et rencontre des obstacles qui entravent son développement.

Ces organisations mises en œuvre restant peu orientées vers le développement d'un projet de territoire commun, collaboratif et durable. L'Algérie demeure aujourd'hui marquée par une forte dépendance aux hydrocarbures avec un appareil productif peu diversifié accentuée par une forte centralisation étatique, ce qui ne permet pas d'accroître la performance et la compétitivité économique du pays représentant ainsi un véritable handicap pour la croissance de l'économie algérienne.

La mise en place d'un système de cluster en Algérie plus particulièrement le CBA localisé dans la wilaya de Bejaia demande du temps et doit faire face à un certain nombre de contraintes. Les enjeux liés à la mise en œuvre, la coordination et la cohérence du projet sont à prendre en compte pour garantir la survie du cluster et l'adhésion des parties prenantes.

3. Limites de la recherche et perspectives de recherche futures

Pour conclure, nous tenons à souligner les limites et les insuffisances de notre travail de recherche ainsi quelques perspectives de recherche futures.

La première limite de notre travail est liée à la portée de la recherche : cette étude de recherche a été appliquée à une filière spécifique, les entreprises de la filière boisson localisées au sein du territoire de la wilaya de Bejaia. Ainsi, les recherches futures pourraient élargir l'échantillon sur d'autres secteurs d'activités, ce qui permettra d'apporter un éclairage précieux au présent travail.

La deuxième limite se rapporte au contexte : l'Algérie, en tant que pays en développement, connaît un environnement des affaires défavorable. Par conséquent, il existe des limitations dues à la bureaucratie, à la culture et à la l'indisponibilité de ressources de statistiques sur le développement et la croissance des clusters.

La troisième limite est liée au sujet de recherche : il existe des limitations se référant au sujet du cluster lui-même, tel que le manque de données empiriques sur la collaboration entre les acteurs clés. Il existe également des difficultés à identifier les limites des clusters dus d'une part à la réticence des entreprises adhérentes à répondre à notre questionnaire et à nos entretiens et de l'autre à l'absence de données chiffrées et d'études internes sur le CBA.

Pour ce qui est des perspectives de notre recherche, nous suggérons de mener une étude comparative avec d'autres clusters algériens notamment le cluster énergie solaire, et une comparaison avec les pays en voie de développement

Sur le plan pratique, notre travail de recherche pourrait apporter une contribution considérable, surtout en ce qui concerne la mise en place des clusters à l'échelle du territoire national. Il est incontestablement nécessaire pour le gouvernement algérien d'encourager et de promouvoir les initiatives privées afin d'enclencher le processus de diversification de l'économie algérienne et faire face aux chocs externes cas de la covid-19. Dans ce sillage, il s'agit d'accompagner et d'encourager les initiatives de clustering en Algérie de la part des pouvoirs publics à travers le déploiement des mesures d'accompagnement des initiatives de clustering (exonérations fiscales, mesures incitatives à l'export), et l'intensification de campagne de sensibilisation sur les initiatives de clustering (ateliers, mise en place et montage d'un cluster) et ses retombées au niveau local et régional. Il est également important de renforcer les relations interentreprises et d'exploiter le potentiel de PME qui compose le tissu économique de l'industrie algérienne et faire de ces relations interentreprises un levier stratégique de compétitivité et de performance des PME algériennes et d'amorcer ainsi une dynamique industrielle portée par les clusters.

Au terme de cette thèse, nous espérons avoir ouvert la voie aux recherches futures.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Courlet , C. (2008). *L'économie Territoriale*. Grenoble.
- Écrement, M. (1986). *Indépendance politique et libération économique: un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985*. ENAP/OPU(Alger)/PUG(Grenoble).
- Ferguène , A. (2013). *Économie territoriale et développement local: concepts et expériences* . campus ouvert .
- Ferguène, A. (2013). *Croissance économique et développement: Nouvelles approches*. (C. Ouvert, Éd.)
- Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C., & Jolibert, A. (2012). *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion – Réussir son mémoire ou sa thèse*. Pearson, 2ème édition France .
- Gilly , J.-P. (2006). L'économie de proximité: Principes théoriques et études de cas. *Les territoires productifs en question(s). Transformations occidentales et situations maghrébines*. Consulté le 02 19, 2023, Disponible sur <https://books.openedition.org/irmc/665?lang=fr>
- Gilly, J.-P., & Torre, A. (2000). *Dynamiques de Proximités* . France: L'Harmattan.
- Goumeziane , S. (1994). *Le Mal algérien: Economie politique d'une transition inachevée (1962-1994)*. Fayard.
- Greffe, X. (1984). *Territoire en France: les enjeux économique de la décentralisation* . Economica .
- Gumuchian, H., Roux, E., Grasset, E., & Lajarge, R. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Economica/Collection: Géographie .
- Hatem, F. (2004). *Investissement international et politiques d'attractivité*. Paris: Economica.
- Jolibert, A., & Jourdan, P. (2006). *Marketing Research. Méthodes de recherche et d'études en marketing*. Paris : Dunod.
- J-P-Olivier , D. (1995). La politique du terrain sur la production des données en anthropologie. *Enquête*.
- Kherbachi , H., & Boukrif, M. (2008). Analyse du dispositif algérien pour la création de l'emploi. Le cas de la région de Bejaia. Dans A. Abedou , A. Bouyacoub, M. Lallement, & M. Madoui, *PME, Emploi et Relations Sociales. France-Maghreb*. l'Harmattan.
- Matteaccioli, A. (2004). *Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale*. France.
- N'DA, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. Paris : L'Harmattan.

- Ouchichi, M. (2014). *Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*. Bejaïa: Editions Déclic.
- Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial: une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. Dans B. Antheaume, & F. Giraut, *Le territoire est mort, vive les territoires*. IRD.
- Pecqueur, B., & Zimmerman, J.-B. (2004). *Économie de proximités*. Paris: Hermès. Lavoisier.
- Porter, M. (1990). *The Competitive Advantages of Nations*. New York: Free Press.
- Rallet, A., & Torre, A. (1995). *Économie industrielle et économie spatiale*
- Torre, A., & Beuret, J.-E. (2012). *Proximités territoriales: construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations*. Economica.
- Yin, R. (2009). *Case Study Research: Design and Methods (4th ed)* (Vol. 5). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Articles scientifiques et communications

- Abrika, B. (2021). Etude empirique de l'impact de la question de la confiance valeur du capital social sur la gouvernance territoriale en Kabylie. TADAMSA D- UNEGMU, 1(1), 15-36.
- Adel, F., & Bendiabdellah, A. (2013). Le rôle des SPL dans le développement des PME artisanales du cuir dans la wilaya de Jijel. *Revue d'Économie et de Management*, 12(1), 37-52.
- Adel, F., & Guendouz, A. (2015). La gouvernance des politiques publiques en faveur de l'artisanat en Algérie, essai d'analyse sur la longue période. *Revue Marché et organisations*, 3(24), 103-125.
- Agharmiou, N., & Moulai, K. (2023). Éléments de lecture de l'économie Algérienne : quelques référents historiques. *Revue TADAMSA D- UNEGMU*, 3(1), 5-19.
- Ait Habouche, A., & Mihoub-Ait Habouche, O. (2016). Attractivité et compétitivité des territoires : quels indicateurs ? (LAREIID, Éd.) *Revue d'études sur les institutions et le développement*, 3(1), 1-15
- Aknine Souidi, R. (2014). Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises. *Revue des Sciences Économiques et de Gestion* (14), 65-78.
- Aktouf, O. (2003). FAUT-IL BRÛLER MICHAEL PORTER ? Lavoisier | *Revue française de gestion*, 5(146), 219-222.
- Alberti, F. (2001). The governance of industrial districts: a theoretical footing proposal. *Liuc Papers Serie Piccola e Media Impresa*(82).

- Arabi, K. (2015). De l'émergence au pilotage des réseaux comme forme de structuration des territoires : analyse par la proximité et le capital social. Cas de Béjaïa. *Recherches économiques et managériale*, 9(2), 1-14.
- Atutxa, E., Calvo-Sotomayor, I., & Laespada, T. (2021). The Employment Ecosystem of Bizkaia as an Emerging Common in the Face of the Impact of COVID-19. *Social Sciences*, 10(11), 407.
- Austrian, Z. (2000). Cluster Case Studies: The Marriage of Quantitative and Qualitative Information for Action. *Economic Development Quarterly*, 14(1), 97-110.
- Aziz, K., & Norhashim, M. (2008). Cluster-Based Policy Making: Assessing Performance and Sustaining Competitiveness. *Review of Policy Research*, 25(4), 349-375.
- Basco, R. (2015). Family business and regional development-A theoretical model of regional familiness . *Journal of family Business Strategy* , 259-271.
- Becattini, G. (1989). Riflessioni sul distretto industriale marshalliano come conceto socio-economico. *Stato e Mercato*, 111-128.
- Ben Aissa, H. (2001). Quelle méthodologie de recherche appropriée pour une construction de la recherche en gestion . *Xième Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique*. Québec: Faculté des Sciences de l'administration, Université Laval.
- Ben Bayer, H., & Trari-medjaoui, H. (2009). Le développement des sources de financement des PME en Algérie émergence de la fiance islamique. *Revue d'Économie et Management*, 8(1), 210-225.
- Benko, G., & Pecqueur, B. (2001). Les ressources de territoires et les territoires de ressources . *Finisterra*, 7-19
- Benmansour, L., & Chibani, A. (2019). L'ONUDI et la mise en cluster des industries culturelles et creatives dans l'est algérien, mécanisme et perspectives cas: cluster pilote de la dinanderie a Constantine. *Revue des Réformes Economiques et Intégration En Economie Mondiale*, 13(2), 1-15.
- Bocquet, R., & Mothe, C. (2008). Gouvernance et performance des poles des PME. *Lavoisier/Revue française de gestion*, 10(190), 101-122.
- Boschma, R. (2005). Proximity and Innovation: A Critical Assessment. *Regional Studies*, 39(1), 61-74.
- Bouazid, M., & Azouaou, L. (2021). Algeria Digital Cluster : vector of development of the digital economy in Algeria. *Al-riyada for Business Economics Journal*, 07(01), 245-256.

- Bouguermouh, A. (2002). Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie. *Insaniyat/إنسانيات*.
- Boukhdouni, O. (2014). La Nouvelle stratégie industrielle (NSI) en Algérie : réalités et perspectives. *Revue recherches économiques et managériales* (16).
- Camagni, R. (2006). Compétitivité territoriale : la recherche d'avantages absolus. De Boeck Université | *Reflets et perspectives de la vie économique*, 95-115.
- Catin, M., & Van Huffel, C. (2007). Clusters et stratégies de développement en Chine. Documents de travail du LÉAD.
- Chakour, S., & Perret, C. (2007). Le commerce informel en Algérie. *Critique Économique* (17), 15-36.
- Claval, P. (2008). Espace et Territoire : Les bifurcations de la science régionale. *Lavoisier | Géographie, économie, société*, 10(2), 157-184.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2018). Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. *Revue d'économie régionale et urbaine* (5), 993-1011.
- Cooke, P. (2006). *Problems and Prospects for Clusters in Theory and Practice*. Centre for advanced studies, Cardiff University. Note.
- Côte, M. (2011). L'Algérie, mondialisation et nouvelles territorialités. (Méditerranée, Éd.) <https://journals.openedition.org/mediterranee/5406>. Consulté le 25/01/2020.
- Courlet, C. (2001). Les systèmes productifs localisés : Un bilan de la littérature. *Cahiers d'économie et sociologie rurales* (58-59), 81-103.
- Courlet, c., & Ferguene, A. (2003). Globalisation et territoire : le cas des SPL dans les pays en développement. *Facef Pesquisa*, 6(3), 96-117.
- Courlet, C., Pecqueur, B., & Soulage, B. (1993). Industrie et dynamiques de territoires. *Revue d'économie industrielle*, 64, 7-21.
- Crawford, M., & Whitley, R. (2005). Qualitative Research in Psychiatry. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 50(2), 108-114.
- Dali, C., & Nomo Théophile, S. (2017). Approche territoriale de l'entrepreneuriat : Essai de conceptualisation. *Revue Canadienne de Géographie Tropicale*, 4(1), 11-24.
- Dumas, J.-C. (2007). Districts industriels: du concept à l'histoire. *Revue économique*, 58(01), 131-152.
- Daval, H. (1999). Analyse du processus de création par essaimage à partir des opportunités entrepreneuriales. VIIIème Conférence Internationale de Management Stratégique. Ecole Centrale Paris.

- Dejardin, M. (2010). La création d'entreprises et ses rapports au territoire. *Canadian Journal of Regional Sciences*, 33, 59-72.
- Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, 62(3), 99-110.
- Djouab, M., & Abedou, A. (2018). Le cluster de boissons de Bejaïa: un pilastre promoteur du secteur agroalimentaire en Algérie. *Afkar wa Affak*, 06(01), 327 - 358.
- Douici, Z. (2018). Les universités à l'origine de l'essor économique des pays : cas des clusters innovants. *Revue algérienne de développement économique*, 05(01), 01-14.
- Drouilhet, R., Liquet, B., & Lafaye de Micheaux, P. (2011). *Le logiciel R-Maitriser le langage-Effectuer des analyses statistiques*. Springer.
- EL waatmani, A., & Makhtari, M. (2018). Déterminants et mesure de la performance des clusters : un aperçu sur le modèle marocain. *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management (MJEIM)*, 3(2), 77-89.
- Farrell, G., Thirion, S., & Soto, P. (1999). La compétitivité territoriale : Construire une stratégie de développement territorial à la lumière de l'expérience LEADER. *Cahier de l'innovation N°6 FASCICULE 1*.
- Favoreu, C., Lechner, C., & Leyronas, C. (2008). Légitimité des politiques publiques en faveur des clusters. *Revue française de gestion*, 3(183), 157-178.
- Ferdj, Y., & Hamadi, A. (2023). Dynamic and emergence of Development Territorial, Algerian Cluster Study. *Revue TADAMSA D- UNEGMU*, 3(1), 96-108.
- Ferguène, A. (2016). Système Economique Territorial et développement local : intérêt de l'approche du développement par le territoire pour les pays du Sud. Communication à la réunion d'experts sur la territorialisation de la politique industrielle et croissance inclusive (ONU-commission économique pour l'Afrique). Tunis.
- Ferguène, A., & Coissard, S. (2021). De l'intelligence économique à l'intelligence territoriale : L'information comme ressource stratégique pour le développement local au Sud comme au Nord. *Revue TADAMSA D- UNEGMU*, 1(1), 93-118.
- Ferrary, M. (2018). Dynamique des « petits mondes » de parties prenantes du dirigeant. L'exemple des restructurations industrielles. XXVIIe Conférence Internationale de Management Stratégique. Montpellier.
- François, H., Hirczak, M., & Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 683-700.

- Gardelle, L., Droff, J., & Nafa, A. (2015). The technopolitan experience in Algeria : Challenges and prospects of the diaspora for territorial attractiveness. *Journal of Mediterranean geography* (124), 45-53.
- Gilly, J.-P., & Perrat, J. (2003). La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale. *Cahiers du GRES*.
- Gordon , I., & McCann, P. (2000). Industrial Clusters: Complexes, Agglomeration and/or Social Networks? *Urban Studies Journal Foundation*, 513-532.
- Hadjem, M., & Guedeche, K. (2019). Systèmes productifs localisés et dynamiques territoriales en Grande Kabylie : Illustration par le cas des agglomérations d'entreprises de Souk-El-Tenine et de Boghni. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*(2), 74-94.
- Hamdouch, A. (2008). la dynamique d'émergence et de structuration des Clusters et réseaux d'innovation: revue critique de la littérature et éléments de problématisation. "Réseaux productifs,gouvernance et innovation en milieu métropolitain". Rimouski (Québec).
- Hamdouch, A., & Forest, J. (2009). Les clusters à l'ère de la mondialisation : fondements et perspectives de recherche. *Revue d'économie industrielle*(128), 9-20.
- Hatem, F. (2007). Le rôle des clusters dans les politiques d'attractivité . L'attractivité des territoires: regards croisés (pp. 19-22). PUCA.
- Idir, M., Chabi, T., & Benaïcha, B. (2020). Confiance et structuration des réseaux d'entreprises en Algérie : Cas du Cluster Boissons Soummam –Bejaia. *Entreprise Review*, 09(01), 362-374.
- Jauffrit, M. (2004). Stratégie de territorialisation versus stratégie de localisation ; le cas de vingt six entreprises dans trois clusters des Pays de l'Adour. *Cahier de recherche*(2), 25-63.
- Johnson, R., Onwuegbuzie, A., & Turner, L. (2007). Toward a Definition of Mixed Methods Research. *Journal of Mixed Methods Research*, 1(2), 112-133.
- Kaci, A., & Amiar, L. (2022). *Revue Forum d'études et de recherches économiques*, 6(1), 703_720.
- Khattabi, M., & Maillefert, M. (2013). Cluster, proximité et innovation. Une revue de la littérature. *Economica*.
- Koo, J. (2005). Technology Spillovers, Agglomeration, and Regional Economic Development. *Journal of Planning Literature*, 99-115.
- Krugman, P. (1991). Increasing Returns and Economic Geography. *Journal of Political Economy*, 99(3), 483-499.
- Krugman, P. (1996). A country is not a company. *Harvard Business Review*, 74.

- Hadjou, L. (2009). Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*.
- Lamrani, L., Bellache, Y., & Ferguène, A. (2018). Construction territoriale et dynamique locale: cas de la vallée de la Soummam en Algérie. *Les Cahiers du Cread*, 33(123), 5-41.
- Largier, A., Lartigue, S., Soulard, O., & Tarquis, C. (2008). *Clusters Modiaux: Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters*. France: IAURIF.
- Leducq, D., & Lusso, B. (2011). Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale. *Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Espace, Société, Territoire*. Consulté le 19/02/2023. <https://journals.openedition.org/cybergeo/23513>.
- Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2003). Le développement local en Afrique de l'ouest : quelle (s) réalité(s) possible(s). *Mondes en développement*, 4(124), 95-112.
- Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale. *Lavoisier | « Géographie, économie, société »*, 7(4), 321-332.
- Leonido, L. (2004). An Analysis of the barriers hindering small business export development. *Journal of Small Business Management*, 42(3), 279-302.
- Lepage, L., & Huriot, J. (2009). Proximités et interactions : une reformulation. *Géographie, Économie, Société*, 11(3), 223-249.
- Lescure, M. (2001). Histoire d'une redécouverte : les PME. *Entreprises et histoire*, 5-9.
- Leveque, L., & Chedot, C. (2013). Cluster portuaire et localisation de la décision dans les activités maritimes et portuaires : quelques enseignements de l'exemple havrais. *Transport et développement des territoires*(1-2), 221-234.
- Lévesque, B., Klein, J.-L., & Fontan, J.-M. (1998). Les systèmes industriels localisés : état de la recherche. *Cahier de Recherche de l'Observatoire Montréalais du Développement*, UQAM.
- Markusen, A. (1996). Sticky Places in Slippery Space: A Typology of Industrial Districts. *Economic Geography*, 72(3), 293-313.
- Marouf, S. (2012). Clusters et innovation en Algérie : Cas de l'agroalimentaire à Bejaia. *L'innovation pour la compétitivité et le développement : quelles perspectives pour un décollage réussi en Algérie ?* (Pp. 367-379). ISGP.
- Martin, R., & Sunley, P. (2003). Deconstructing Clusters: Chaotic Concept or Policy Panacea. *Journal of Economic Geography*.

- Mérenne-Schoumaker, B. (2007). De la compétitivité à la compétence des territoires. Comment promouvoir le développement économique ? Exposé de synthèse. Territoire (s) wallon(s), hors-série décembre 2007.
- Mohellebi, D. (2015). Intelligence compétitive et clusters innovants modèle adapté aux entreprises industrielles. *Revue Maghrébine d'Économie & Management*(02), 81-96.
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132.
- Mokrane, A. (2017). Formation et stabilité des territoires dédiés aux TIC: élément d'analyse théorique et empirique, cas des parcs technologiques en Algérie. *Algerian Business Performance Review*, 20.
- Morachid, A., & Benabdelouahed, R. (2022). Towards a practical conceptual model of determinants of territorial competitiveness. *International Journal on "Technical and Physical Problems of Engineering"*, 14(1), 108-115.
- Nafa, A., Chti, M., & Djeflat, A. (2013). Stratégies d'acteurs dans le développement économique des territoires et le secteur des TIC. Symposium de restitution PNR. Algérie.
- Nekka, H., Aliouat, B., & Yanat, Z. (2015). Stratégie de réseau: une source de développement pour les entreprises algériennes. *Revue Française de gestion industrielle*.
- North, D. (1991). Institutions. *Journal of Economic Perspectives*, 5(1), 97-112.
- Oussalem, M.-O. (2002). Entrepreneuriat privé et développement local. Eléments d'analyse à partir du cas de Tizi-Ouzou. *Insaniyat*, 135-162.
- Pecqueur, B. (2001). Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. *Économie rurale*(261), 37-49.
- Perret, C. (2010). Capital social et nuclei d'entreprises en Algérie. *Mondes en développement*, 1(149), 105-116.
- Poirot, J., & Gérardin, H. (2010). L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel. *Mondes en Développement* (149), 27-41.
- Porter, M. (2000). Location, Competition, and Economic Development : Local Clusters in a Global Economy. *Economic development quarterly*, 14(1), 15-34.
- Pumain, D., Paquot, T., & Kleinschmager, R. (2006). Dictionnaire La ville et l'urbain. Dictionnaire La Ville et l'Urbain, Anthropos-Economica, collection Villes.
- Rachid, A., & Mohamed Larbi, S. (2019). Stratégie de communication et attractivité des structures technopolitaines. Cas d'un cluster au Maroc. *Recherches et Pratiques Marketing*, 62-86.

- Rajae, A. (2016). Les Clusters au Maroc: vers l'émergence d'une nouvelle politique industrielle territoriale. *l'Harmattan*, 2(26), 93-120.
- Rallet, A., & Torre, A. (2004). Proximité et localisation. *Économie rurale* (280), 25-41.
- Retour, D. (2008). Poles de compétitivité, propos d'étape. *Revue française de gestion*, 10(190), 93-99.
- Roncayolo, M. (2007). Réflexions autour de la notion d'attractivité. *L'attractivité des territoires : regards croisés*, (pp. 43-45).
- Schmitz , H., & Nadvi, K. (1999). Clustering and industrialization: introduction. *World Development*, 27(9), 1503-1514.
- Sergent, A., Ruault, J.-F., Banos, V., Nefe, M., & Chen, D. (2018). La compétitivité des filières locales pour la construction bois : état des lieux, enjeux et perspectives d'évolution.
- Shi, L., & Ganne, B. (2006). Comprendre les clusters industriels du Zhejiang : Interrogations et remises en question. *International Workshop Asian industrial Clusters*. Lyon, France.
- Spalanzani, Ageron, & Zouaghi. (2016). Manufacturing operations location decision : what are the main criteria ? *Supply chain forum : an international journal*, 17(4), 205-217.
- Sultan, S., Omran, O., & Van Djik, M.-P. (2020). Emergence and development of low-tech clusters : an empirical study of five Palestinian clusters. *EuroMed Journal of Business*, 15(2), 129-149.
- Talahite , F. (2016). Désindustrialisation et industrialisation en Algérie. *Le rocher de Sisyphe. Outre-Terre*, 2(47), 130-151.
- Timeridjine, S. (2022). Industrie agroalimentaire : analyse concurrentielle du secteur des boissons non-alcoolisées en Algérie. *Journal of Contemporary Business and Economic Studies*, 5(3).
- Timeridjine, S., & Chitti, M. (2021). Pôle de compétitivité en Algérie : cas du pôle agroalimentaire de Bejaia. *Revue Algérienne de Développement Economique*, 08(01), 301-310.
- Torre, A. (2006). Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'Économie de la proximité. *Régions et Développement*(24), 15-44.
- Torre, A. (2014). Relations de proximité et comportements d'innovation des entreprises des clusters. Le cas du cluster de l'optique en Île-de-France. *Revue Française de Gestion* (242), 49-80.

- Torre, A. (2018). Développement territorial et relations de proximité . *Revue d'Economie Régionale et urbaine* , 1043-1075.
- Torre, A. (2022). Les dimensions coopératives du développement territorial. RECMA, 238-249.
- Torre, A., & Caron, A. (2006). Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité. Les conflits d'usage et de voisinage dans les espaces naturels et ruraux. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, (Dossier 7).
- Torre, A., & Flippi, M. (2005). Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux. Quae.
- Torre, A., & Rallet, A. (2004). Proximité et localisation. *Économie rurale* (280), 25-41.
- Torre, A., & Tanguy, C. (2014). Les systèmes territoriaux d'innovation : fondements et prolongements actuels. Dans S. Boutillier, J. Forest, D. Gallaud, B. Laperche, C. Tanguy, & L. Temri, *Principes d'économie de l'innovation* (p. 514). Bruxelles : Collection Business and Innovation.
- Torre, A., & Zimmermann, J. (2015). Des clusters aux écosystèmes industriels locaux. *Revue d'économie industrielle*, 4(152), 13-38.
- Tremblay, D. (2012). Réseaux, clusters et développement local. *Schedae*, 1-14.
- Villa Bourges, R., Jaquier-Roux, V., & Le Bas, C. (2006). Echelle et variété de l'attractivité technologique d'une région, l'exemple de Rhône-Alpes. *Journée d'étude "Déterminants et impacts économiques du management des connaissances"*, GEMO-ESDES, Groupe de recherche en Economie et Management des Organisation-Ecole Supérieure de Commerce et Management.
- Zemirli , R. (2019). Analyse de l'effet de la politique industrielle sur le décollage du secteur industriel algérien. *مجلة أفق للبحوث والدراسات -المركز الجامعي ايليزي- دورية سداسية أكاديمية دولية محكمة*, 235-249.
- Zimmerman, J.-B. (2005). Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial. *La revue de L'IRES*, 1(47), 21-36.
- Zimmermann, B. (2008). Le territoire dans l'analyse économique. Proximité géographique proximité organisée. *Revue française de gestion*, 4(184), 105-118.
- Zouaoui, A., & Zitoune, H. (2015). Le cluster concept ombrelle : d'un système productif localisé à un système créatif urbain au cœur du processus de métropolisation des villes. *Revue de Recherche sur l'Economie de la Firme, l'Industrie et le Territoire REFIT* (2), 213-236.

Thèses et mémoires

- Abrika, B. (2013). Étude de l'impact du système de la corruption à gestion clientéliste et/ou clanique dans les pays en développement : cas de l'Algérie. *Thèse de doctorat en contutelle en Sciences Economiques* . Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou et Université de Versailles St-Quentin en Yvelines .
- Amghar, M. (2009). essai d'analyse de la contribution de la dynamique entrepreneurial au développement du territoire , cas de BBA. *mémoire de magistère en science de gestion.* université de Bejaia.
- Amghar, M. (2020). Etude des conditions d'émergence et de structure d'un technopôle électronique à Bordj Bou Arreridj: entre stratégie d'entreprises, organisation industrielle et mode de gouvernance. Université Abderrahmane Mira Bejaia.
- Bédé, S. (2013). Le Cluster, réseau territorialisé d'organisations, pour une destination attractive: le cas du tourisme de réunions et de congrès de la région PACA. *Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion.* Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Bennacer , L. (2018). Les industries agroalimentaires: cas de la wilaya de Guelma Dans le nord-est Algerien . *Thèse de Doctorat ES Sciences* . Université des frères Mentouri-Canstantine 1.
- Berbar, M. (2018). Formes et stratégies de valorisation territoriale des savoir-faire locaux artisanaux dans la wilaya de Tizi-Ouzou. *Thèse de Doctorat en Sciences Economiques* . Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou .
- Berthinier-Poncet, A. (2013). Gouvernance et innovation dans les clusters à la française: une approche par les pratiques institutionnelles. *Gestion et management.* Université de Grenoble.
- Bezzon, B. (2018). La construction d'une dynamique territoriale portée par les systèmes d'acteurs. : le cas de la trajectoire de la Mecanic Vallée. *En vue de l'obtention du Doctorat de l'université de Toulouse -Jean Jaurès.*
- Cheriet , A. (2007). Mondialisation et stratégies industrielles: cas de l'Algérie. *Thèse de doctorat d'Etat en sciences Economiques* .Université des frères Mentouri de Constantine.
- Dali , C. (2014). L'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans un processus de développement local en milieu rural . *Thèse présentée dans le cadre du programme conjoint de doctorat en développement régional* . Université du Québec à Rimouski / Université du Québec à Chicoutimi.
- Debuisson, M. (2014). Les modes d'interaction pour une dynamique territoriale soutenable : un apport à l'écologie territoriale. *Thèse pour l'obtention de grade de Docteur. spécialité: Développement durable* . Université de Technologie de Troyes.

- Hadjem, M. (2020). Industrie et territoire : une analyse à partir des agglomérations d'entreprises dans la wilaya de Tizi-Ouzou. *Thèse de Doctorat és. Sciences Economiques* . Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- Idir, M. (2013). Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. *Thèse de Doctorat en Sciences Economiques* . Université de Grenoble.
- Kebir, L. (2004). Ressource et développement : une approche institutionnelle et territoriale . *THÈSE*. Neuchâtel: Université de Neuchâtel.
- Lamrani, L. (2020). Acteurs, dynamiques territoriales et développement local, cas de la Vallée de la Soummam en Algérie. Université Grenoble Alpes et Université Abderrahmane Mira - Bejaïa.
- Mira, R. (2015). Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période. *Thèse de Doctorat en Économies et finances*. Université Sorbonne Paris.
- Piot, J.-Y. (2007). Géographie et aménagement des territoires et géogouvernance propositions pour ne formation des acteurs à la compréhension des enjeux spatiaux . *Thèse de Doctorat de géographie*. Université de Provence - Aix-Marseille I.
- Talahite , F. (2010). Réformes et transformations économiques en Algérie . *Thèse de doctorat en Économies et finances*. Université Paris-Nord - Paris XIII.
- Taleb, N. (2013). Espace rural et développement local: dynamique de la localisation des entreprises industrielles en milieu rural Bejaoui . *Thèse de Doctorat en Sciences Economiques. Option: gestion du développement* . Université de Bejaia.
- Taleb-Ait Sidhoum, H. (2011). Ouverture économique et dynamique entrepreneuriale: essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia . *Thèse de Doctorat ES Sciences Economiques* . Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- Traki, D. (2019). Essai de modélisation de la contribution de l'économie de proximité sur la diffusion d'externalités et le développement territorial: Le cas des zones industrielles de la wilaya de Bejaia . *Thèse de Doctorat en sciences*. Université Abderahmane Mira Bejaia.
- Tremblay, S. (1999). *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*. Université du Québec à Chicoutimi. Collection « Travaux et études en développement régional ».
- Wilmotte, P.-F. (2021). Ressources territoriales et productivité des entreprises : approches d'analyse spatiale et d'économétrie une application aux entreprises wallones. Université de Liège. Récupéré sur <http://hdl.handle.net/2268/260701>

Textes de lois, divers rapports de travail et bulletins d'informations

- Andersson, T., Schwaag-Serger, S., Sörvik, J., & Wise Hansson, E. (2004). *The Cluster Policies Whitebook*. International Organisation for Knowledge Economy and Enterprise Development- IKED.
- Annuaire de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANDAE) de Bejaia, 2019.
- Annuaire statistique de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANDAE) de Bejaia, 2018.
- Annuaire statistique de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANDAE) de Bejaia, 2020.
- Annuaire statistique de l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit de Bejaia, 2020.
- Annuaire statistique de l'Agence Nationale du Développement des Investissements (AAPI) de Bejaia, 2018.
- Annuaire statistique de l'Agence Nationale du Développement des Investissements (AAPI) de Bejaia, 2019.
- Annuaire statistique de l'Agence Nationale du Développement des Investissements (AAPI) de Bejaia, 2020.
- Annuaire statistique de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage de Bejaia, 2018.
- Annuaire statistique de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage de Bejaia, 2019.
- Annuaire statistique de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage de Bejaia, 2020.
- Annuaire statistique de la caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de la wilaya de Bejaia, 2020.
- Annuaire statistique de la direction de l'industrie de la wilaya de Bejaia, 2019
- Annuaire statistique de la direction de l'industrie de la wilaya de Bejaia, 2020
- Annuaire statistique de la direction de l'industrie de la wilaya de Bejaia, 2021.
- Annuaire statistique de la direction de l'industrie de la wilaya de Bejaia, 2020.
- Banque mondiale . (2020). *La Banque mondiale en Algérie*: <https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria/>. Consulté le : 20/10/2022.
- Belaid, D. (2016). Le secteur agroalimentaire en Algérie, tome 1. Collection dossiers
- Boidin, M., Abtroun, A., Boudra, A., Jolibert, F., Tirad, A., & Touaibia, H. (2005). *Etude de la filière boissons Algérie*. Commission Européenne et Ministère de la PME et de l'Artisanat.
- Charmes, J., & Remaoun, M. (2014). *L'économie informelle en Algérie : Estimations, tendances, politiques*. Rapport l'OIT.

- Chesnel, S., Molho, J., Raimbeau, F., Morteau, H., & Sagot-Duvauroux, D. (2013). *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel et médiatique : revue du savoir économique et questionnement*. Université d'Angers: revue du savoir économique et questionnement. [Rapport de recherche] Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture.
- DATAR. (2004). La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle par les territoires Réseaux d'entreprises, Vallées technologiques, Pôles de compétitivité.
- Depret, M.-H., & Hamdouch, A. (2010). Les Clusters et les réseaux comme fondements de la dynamique d'innovation dans l'industrie biopharmaceutique. *Document de travail n 2010-11*. Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA).
- DGCID. (2003). *L'actualité des services aux entreprises*. Direction générale de la coopération internationale et du développement. Récupéré sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/04-7.pdf>
- Direction de la programmation et du suivi budgétaires de la wilaya de Bejaia (DPSB). (2019). *Annuaire statistique de la wilaya. Année (2020)*. Bejaia
- Ferrah, A., & Ait oubeli, M. (2014). Clustering process in agriculture and agrifood sector in Algeria: concepts, policies, lessons learnt and actions in an FP7 project. The case of Bouira's olive oil cluster. Institut national de la recherche agronomique d'Algérie.
- Forum world Economic. (2019). *Global Competitiveness Report*.
- Groupe de la Banque Africaine de Développement, (2011). *NOTE DE DIALOGUE 2011-2012*.
- Insee. (2013). *L'attractivité des territoires du Nord-Pas-de-Calais*. Consulté le 05 01, 2021, sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2045852>
- Kaci, M., & Abtroun, A. (2012). *Synthèse Etude de Filière Boissons en Algérie*. APAB.
- Lallement, R. (2016). *Le rôle des écosystèmes dans l'innovation de rupture : Éléments de cadrage*. Atelier « Innovation de rupture ». Consulté le 10 05, 2021, sur https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/mise_de_jeu_ecosysteme_s_innovation_de_rupture_relu_2.pdf
- Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001, portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise.
- Loi n° 98-11 du 29 Rabie Ethani 1419 correspondant au 22 août 1998 portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique (1998-2002).

- März, U., & Yahia, A. (2015). *Guide de montage des Clusters. Consolidation de l'approche de développement des clusters*. Ministère de l'industrie et des mines/Direction Générale de la PME/ GIZ.
- März. (2013). *Montage des clusters: un guide pratique*. Alger.
- Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, « La mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) 2030 », Document de synthèse, Février 2008.
- Ministère de l'Industrie (2022). *Bulletin d'information Statistique de la PME 2022. N°40, Alger*.
- Ministère de l'économie, d. f. (2021). *entreprises.gouv.fr*. Récupéré sur <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>
- Ministère de l'Economie, d. F. (2021). Présentation des pôles de compétitivité. France. Consulté le octobre 01, 2021, sur <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>.
- Muller, E., Zenker, A., & Schricke, E. (2011). Clusters et politiques de clusters en Allemagne et au Canada. (pp. 1-15). evoREG Research Note #13.
- Office National des statistiques, « Les comptes économiques en volume », 2019
- Office National des statistiques, « Les comptes économiques en volume », 2020.
- ORÉE (2012), *Ancrage local et performance globale synthèse des résultats de l'étude et hypothèses de travail*. <https://www.google.com/search?q=OREE.+%282012%29.+%28entreprises%2C+territoire+et+environnement%29.+Ancrage+local+et+++performance+globale+synth%C3%A8se+des+r%C3%A9sultats+de+l%27%C3%A9tude+et+hypoth%C3%A8ses+de++travail%2C+4.&source=hp&ei=AThkY82uEYyBhbIP> Consulté le 11/ 03/ 2022.
- Paris, P. (2013). *Difusion de la démarche cluster dans trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)*. Algérie: ONUDI.
- Plan d'Aménagement du Territoire de la wilaya de Bejaia (PATW). (2012). *Evaluation territoriale et diagnostic*.
- Pommier, P. (2014). *Clusters au maghreb: Vers un modèle de cluster maghrébin spécifique*. IPEMED.
- Pommier, P. (2019). *Clusters au Maghreb entre mondialisation et territorialisation*. Institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED).

- SIGAD, « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie », Direction des études et de la prospective, 2020.
- Sölvell, Ö., Lindqvist, G., Ketels, C., & Porter, M. (2003). *The cluster initiative greenbook . TCI Conference Global*. Gothenburg.
- Waelbroeck-rocha, E., Morin, S., & Rodriguez, M. (2006). *Avantages retirés par les entreprises de leur participation à un « cluster » (pôle de compétitivité, SPL) Etude exploratoire*. DATAR/ BIPE.

Sites internet

- Agroligne. (2015). Agroligne l'essentiel de l'agroalimentaire et de l'agriculture. <https://www.agroligne.com/agroligne/les-derniers-numeros/24430-le-marche-des-industries-alimentaires-en-algerie.html>. Consulté le 13/02/2023.
- ANIREF. <https://www.aniref.dz/>.
- APAB. (2017). Les algériens aiment trop le sucre. El Watan. Consulté le 10/12/2022.
- Association des producteurs algériens de boissons. <https://apab-algerie.org/>
- Capron, H. (2008). *Économie régionale et urbaine/note de cours*. <https://fr.slideserve.com/kesia/economie-r-gionale-et-urbaine> . Consulté le 25/ 01/2020.
- Cerist. (2022). *Algerian Scientific Journal Platform*. Récupéré sur asjp.cerist: <https://www.asjp.cerist.dz/>.
- Chérif, E. (2017). *L'Algérie, un marché à investir*. Agroligne https://www.agroligne.com/IMG/pdf/agroligne%20N%C2%B0103_web.pdf . Consulté le 21/10/ 2022.
- Cluster de Boisson Agro logistique_ <https://clusterboisson.com/>
- CNRC. <https://sidjilcom.cnrc.dz/>.
- Dictionnaire en ligne la Toupie. <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Territoire.htm>. Consulté le 20/05/2020.
- Frey, O. (2011). *Les entreprises et le choix entre le nomadisme et l'ancrage territorial*. Récupéré sur Le Blog du PRO BONO : <https://www.pro-bono.fr/2011/05/les-entreprises-choix-entre-nomadisme-et-ancrage-territorial/> . Consulté le 10/01/2023.

- Gollain, V (2015). Marketing territorial. Attractivité, marketing territorial et compétitivité 2.0 des territoires. <https://www.marketing-territorial.org/2015/06/attractivite-marketing-territorial-et-competitivite-2-0-des-territoires.html>. Consulté le 12/12/2022.
- Huilier,D.(2007).www.daniel-huilier.fr.http://www.daniel-huilier.fr/Enseignement/IUFM/Documents_Pedagogiques/Pedagogie/chap3.pdf
- Innovation Développement Durable Entrepreneuriat Emploi (giz.de). <https://www.giz.de/en/worldwide/26574.html>. Consulté le 28/09/2022.
- L'éclosion des clusters - Compass magazine (3ds.com). Consulté le 10/03/2023.
- Minalogic. <https://www.minalogic.com/>. Consulté le 02/12/2021.
- Peopledaily.com.cn_. Consulté le 24/02/2023.
- Sophia-Antipolis. <https://www.sophia-antipolis.fr/>. Consulté le 02/ 12/ 2021.
- The Comprehensive R Archive Network. <https://www.cran.r-project.org>. Consulté le 06/09/2022.
- Transparency international. <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>. Consulté le 01/02/2023.

ANNEXES



**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques**

Questionnaire de recherche

Analyse des conditions d'émergence du cluster de boisson agro-logistique dans la wilaya de Bejaia

Présentation

Amina KACI, Doctorante en Économie du développement à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, Algérie. Je réalise une enquête, dans le cadre de l'élaboration d'un projet de thèse de Doctorat intitulé « Attractivité et dynamiques territoriales : analyse des déterminants territoriaux de l'émergence du cluster de boissons agro-logistique dans la wilaya de Bejaia ».

La thématique choisie est l'analyse des facteurs d'émergence du CBA. Elle a pour objectif d'interroger directement les principaux acteurs et les parties prenantes du CBA, à savoir : les entreprises de l'industrie agroalimentaire ainsi que les autres acteurs du territoire de Bejaia dont ; la chambre de commerce et d'industrie, la direction de l'industrie et des mines et de la PME, l'université de Bejaia. Pour cela, nous sollicitons votre participation en vous prions de nous rendre ce questionnaire bien rempli.

Nous tenons à vous informer que les informations que vous allez mettre à notre disposition dans le cadre de cette enquête seront considérées comme confidentielles et ne seront traitées que pour les fins de notre objectif cité ci-dessus.

Comptant sur votre aimable collaboration, nous vous remercions d'avance du temps que vous consacriez à notre recherche.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des remarques, vous pouvez contacter :

Kaci Amina

Doctorante en Sciences Economiques

Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Département des Sciences Économiques, FSECSG.UMMTO, 15000 Tizi Ouzou, Algérie

E-mail : Mina_eco96@yahoo.com

Numéro de téléphone : 0541958494.

L'intéressée

N° du questionnaire :

Date de l'enquête :

Nom de l'entreprise :

Fonction occupée par le répondant :

AXE I : Identification de l'entreprise

Q1. Veuillez indiquer la localisation de votre entreprise :

Q2. Veuillez préciser la date de création de votre entreprise :

Q3. Quelle est la nature juridique de votre entreprise ?

Privé

Publique

Mixte

Q4. Quel est le statut juridique de votre entreprise ?

SARL

EURL

Entreprise Individuelle

SPA

SNC

Q5. Quelle est la taille de votre entreprise ?

• Très petite (de 1 à 9 employés)

• Petite taille (entre 10 et 49 employés)

• Moyenne taille (entre 50 et 250 employés)

• Autres (précisez SVP)

Q6. Veuillez indiquer la branche d'activité de l'entreprise

Q7. De quelles origines est le créateur de l'entreprise (appartenance au territoire) ?

De la région de Bejaia

D'autres régions de Bejaia

Origine étrangère

Q8. Veuillez indiquer votre degré d'attachement au territoire de localisation de votre entreprise ?

Selon le niveau croissant

D'importance

1

2

3

4

5

AXE II : Facteurs de localisation et d'attractivité des entreprises et origines des facteurs de production (Capital, main-d'œuvre, matières premières)

Q9. Parmi ces facteurs veuillez indiquer par degré d'importance les **facteurs qui sont à l'origine de la localisation et de l'attractivité de votre entreprise** dans la région de Bejaia ?

Selon le niveau croissant D'importance	1	2	3	4	5
La proximité géographique des entreprises opérant dans le même secteur d'activité	1	2	3	4	5
Proximité des fournisseurs	1	2	3	4	5
Proximité d'entreprises clientes	1	2	3	4	5
Proximité de l'université/centres de formation/centres de recherche	1	2	3	4	5
La qualité de vie	1	2	3	4	5
L'accès au foncier	1	2	3	4	5
Les ressources locales	1	2	3	4	5
Le cadre juridique et réglementaire	1	2	3	4	5
L'environnement socioéconomique	1	2	3	4	5
La gouvernance locale	1	2	3	4	5
L'image du territoire d'implantation choisi en matière d'attractivité (stratégie de marketing)	1	2	3	4	5
L'accès aux réseaux d'infrastructures et de télécommunications	1	2	3	4	5
Pérenniser (perpétuer) l'activité familiale déjà existante	1	2	3	4	5
Contribuer au développement de la région	1	2	3	4	5

Q10. Comment s'est opéré le choix de la localisation de votre entreprise ?

- D'une manière délibérée (volontaire)
- D'une manière imposée

Q11. Pour quel **mode de financement** avez-vous opté lors de la création de votre entreprise ?

- Apport personnel
- Crédit bancaire
- Financement informels (amis, famille,)

Q12. Avez-vous eu recours aux différents dispositifs d'appuis à la création d'entreprise pour financer votre entreprise :

Oui

Non

- Si oui, lequel :

ANSEJ

ANGEM

AAPI

CNAC

- Etiez-vous satisfait du service fournis par ces dispositifs ?

Selon le niveau croissant

D'importance

1

2

3

4

5

Q13. De quelles origines proviennent l'approvisionnement de vos matières premières ?

De la même zone industrielle

D'autres zones de la wilaya de Bejaia

D'autres wilayas en Algérie, veuillez indiquer laquelle.....

De l'étranger, (à préciser SVP)

Q14. Quels sont les critères retenus pour le choix de vos fournisseurs ?

Disponibilité du fournisseur

Savoir-faire et compétence

Implantation à proximité

Les prix et les coûts des produits

Les modalités d'achats

Réputation des fournisseurs

Délai de la livraison

Qualité des produits

Q15. De quelles origines proviennent vos produits semi-finis ?

De la même zone industrielle

D'autres zones de la wilaya de Bejaia

D'autres wilayas en Algérie, veuillez indiquer laquelle

De l'étranger, (à préciser SVP)

Q16. Avez-vous recours à la sous-traitance de vos activités de production ?

OUI

NON

- Si, oui :

De la même zone industrielle

D'autres zones de la wilaya de Bejaia

D'autres wilayas en Algérie, veuillez indiquer laquelle.....

Q17. Quelles sont les origines des moyens de transports mobilisés pour la distribution de vos produits ?

Propre à l'entreprise (internalisation de vos services de transport)

En dehors de l'entreprise (externalisation de vos services de transport)

- Si votre entreprise externalise ses services de transport, cette entreprise est localisée dans :

la même zone industrielle

D'autres zones de la wilaya de Bejaia

D'autres wilayas en Algérie, veuillez indiquer laquelle.....

Q18. Votre entreprise est-elle respectueuse de l'environnement ?

Oui

Non

-Si oui, pouvez-vous énumérer votre politique environnementale

Recyclage de déchets

économie d'énergie

utilisation des technologies non polluantes

Traitement des eaux usées.

Q19. Où est ce que vous écoutez votre production ?

Au niveau du marché local

Au niveau du marché national

Au niveau du marché international

Q20. Votre entreprise procède-t-elle à l'exportation de ses produits ?

OUI

NON

- Si, oui veuillez indiquer
- Le pays d'exportation.....
- La part de vos exportations.....
- Si, non veuillez indiquer les obstacles à l'exportation ?
 - Les obstacles internes à l'entreprise :

Les obstacles informationnels

Les obstacles fonctionnels

Les obstacles marketing

- Les obstacles externes à l'entreprise :

Les obstacles de procédure

Les obstacles économiques

Les obstacles juridiques et politiques

Les obstacles environnementaux

Q21. Quelles sont les origines de votre main-d'œuvre ?

De la wilaya de Bejaia

D'autres wilayas du pays

De l'étranger

Q22. Comment procédez-vous au recrutement de votre personnel ?

D'annonces dans les différents médias et réseaux sociaux

D'ancien stagiaire

De relations familiales et amicales

A partir des agences de recrutement ANEM, AWEM

L'université de Bejaia

Q23. Lors de votre recrutement privilégiez-vous les candidats originaires de votre région ?

Oui

Non

-Si oui, pourquoi ?.....

AXE III : Les relations interentreprises et les acteurs locaux (structuration des relations inter organisationnelles et la coordination entre les acteurs)

➤ La relation entre les institutions et les entreprises adhérentes au CBA

Q24. Veuillez mentionner le degré de vos relations avec les institutions et les établissements suivants :

Selon le niveau croissant					
D'importance	1	2	3	4	5
Direction de l'industrie	1	2	3	4	5
Chambre de commerce et de d'industrie	1	2	3	4	5
FCE	1	2	3	4	5
AAPI	1	2	3	4	5
Autre dispositif de promotion de l'investissement	1	2	3	4	5
AND-PME	1	2	3	4	5
Collectivité locales	1	2	3	4	5
Banque publique	1	2	3	4	5
Banque privée	1	2	3	4	5
Université	1	2	3	4	5
Centre de formation/ recherche	1	2	3	4	5
ANEM	1	2	3	4	5
Impôts	1	2	3	4	5

Q25. Si vous estimez que vos relations avec les collectivités locales sont faibles, veuillez indiquer les leviers sur lesquels les collectivités locales doivent s'appuyer afin d'intensifier davantage les relations de coopérations avec les entreprises locales ?

- Améliorer l'offre territoriale en matières (d'attractivité et de marketing territoriale)
- Améliorer l'environnement des affaires (conditions économiques, juridiques...)
- Accompagnement des initiatives privées locales
- Améliorer les compétences des élus locaux

Q26. Avez-vous déjà été convié à un atelier d'animation de montage de cluster par les collectivités locales ?

Oui

Non

Q27. Avez-vous bénéficié de l'appui des pouvoirs publics à travers le déploiement des mesures d'accompagnement des initiatives de clustering (exonérations fiscales, mesures incitatives à l'export)

Oui

Non

➤ **La relation entre l'université, le centre de recherche et les entreprises du CBA**

Q28. Entretenez-vous des relations avec l'université de Bejaia et ses laboratoires de recherche ?

Oui

Non

- Si oui, veuillez indiquer le type de relation que vous entretenez avec l'université et ses laboratoires de recherche :

Contrat de recherche et partenariat

Financement des travaux de recherche

Recrutement des étudiants

Stages pratiques aux étudiants

Sponsoring des événements

Q29. Veuillez indiquer la fréquence de vos relations ?

Fréquente

Périodique

De temps en temps

Absence de relation

➤ **La relation interentreprises**

Q30. Entretenez-vous des relations de coopérations avec les entreprises locales de la région de Bejaia ?

Oui

Non

- Si oui, veuillez définir le type de relations que vous entretenez avec les entreprises de la région de Bejaia ?

Des relations de sous-traitance des activités industrielles

Transport de services/marchandises (logistique)

Des relations commerciales (clients/fournisseurs)

Autres, (à préciser SVP) :

Q31. Pouvez-vous citer les entreprises principales avec lesquelles vous avez des partenariats et Leur localisation ?

- Entreprises principales

- Localisation par rapport à votre entreprise.....

Q32. Pouvez-vous préciser le degré d'importance des facteurs à l'origine de votre coopération avec les autres entreprises ?

Selon le niveau croissant					
D'importance	1	2	3	4	5
Proximité géographique	1	2	3	4	5
Proximité culturelles	1	2	3	4	5
Appartenance au territoire	1	2	3	4	5
Valeurs communes	1	2	3	4	5
Confiance	1	2	3	4	5
Complémentarité des ressources	1	2	3	4	5
Division du travail	1	2	3	4	5
Apprentissage	1	2	3	4	5
Echange de compétence	1	2	3	4	5
Relations interpersonnelles	1	2	3	4	5
Visions et objectifs partagés	1	2	3	4	5

Q33. Quelles sont les résultats de vos partenariats avec les autres entreprises ?

Réduction des coûts

Transfert de compétences/ savoir-faire et formation du personnel

le partage d'informations et de données

Amélioration de la qualité de vos produits

Pénétration de nouveaux marchés (augmentation de vos parts de marché)

- Si non, veuillez indiquer pour quelles raisons vous n'entretenez pas des relations de coopérations avec les entreprises locales ?

- Perte de propriété intellectuelle
- Dilution des avantages concurrentiels
- Comportements opportunistes de la part des entreprises locales
- Conflits
- Autres, à préciser.....

Q34. Partagez-vous certaines structures avec d'autres entreprises de la région ?

- Oui Non

- Si oui, veuillez indiquer quel type de structure.....

Q35. Faites-vous parties d'un quelconque groupe social, économique ou autre ?

- Oui Non

- Si oui, lequel :

- Association des producteurs de boisson (APAB)
- Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) Ex (FCE)
- Chambre de commerce
- Cluster de boisson agro-logistique (CBA)
- Autre, à préciser.....

AXE IV. Relation entre le CBA et les entreprises adhérentes

Q36. Quels sont les raisons qui vous ont poussé afin d'adhérer au CBA ?

- Promouvoir la compétitivité et la visibilité de votre entreprise
- Mutualiser et optimiser votre chaîne de valeur grâce à la mutualisation des moyens de production
- Bénéficier des économies d'échelles (réduction des coûts)
- Bénéficier des services offerts par le CBA en termes de (conseils, informations...etc.)
- Elargir votre périmètre de réseaux sociaux (coopération, rencontres, achats groupés, projets collaboratifs)
- Bénéficier de l'innovation ainsi que de la recherche et développement avec les universités et les laboratoires de recherche

Q37. Etes-vous toujours membre du CBA ?

Oui

Non

- Si oui, veuillez mentionner la date de votre adhésion au CBA.....

- Si non, veuillez indiquer les raisons qui vous ont poussées à vous retirer du CBA :

.....
.....
.....

Q38. Quels sont les services qui vous sont offerts par le CBA en tant qu'organisme de soutien

Services dans le domaine de marketing

Services dans le domaine de management

Services dans le domaine de certification-normalisation

Services dans le domaine des exportations

Services en matière de la distribution de vos produits

Autres, veuillez mentionner le service.....

Q39. Veuillez indiquer le montant des cotisations de votre entreprise au sein du CBA

50.000 DA

100.000 DA

150.000 DA

200.000 DA

Q40. Comment estimez-vous les montants des cotisations ?

Selon le niveau croissant					
D'importance	1	2	3	4	5

Q41. Assistez-vous à des tables rondes avec les membres du cluster ?

Oui

Non

Q42. Veuillez indiquer la fréquence de vos réunions avec les différentes parties prenantes du cluster ?

- Fréquente
- Périodique
- De temps en temps

Q43. Estimez-vous que le cluster CBA défend correctement vos intérêts ?

Selon le niveau croissant					
D'importance	1	2	3	4	5

Q44. Le Cluster CBA vous a-t-il permis de nouer des relations avec :

- Des entreprises locales
- Des entreprises nationales
- Des entreprises internationales
- Aucune relation

Q45. Le Cluster CBA vous a-t-il permis de régler des problèmes ?

- professionnels
- communautaires
- personnels
- le CBA n'a réglé aucun problème

Q46. Êtes-vous optimistes concernant l'avenir du CBA ?

Oui

Non

Q 47. Pensez-vous qu'il va à terme contribuer à l'attractivité et la redynamisation de la région de Bejaia ?

Selon le niveau croissant					
D'importance	1	2	3	4	5

➤ **Veillez motiver votre choix**

.....

.....

.....

.....

.....

Cet espace vous est réservé pour nous faire part de vos remarques, attentes et besoins.

Nous vous exprimons notre profonde gratitude pour votre collaboration



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

Guide d'entretien adressé au président du CBA

Nom de l'enquêteur : Kaci Amina

Présentation :

Monsieur ;

Cette enquête est réalisée dans le cadre de l'élaboration d'un projet de thèse de Doctorat intitulé « **Attractivité et dynamiques territoriales : analyse des conditions de la mise en place du cluster de boissons agro-logistique dans la wilaya de Bejaia** »

La thématique choisie est l'analyse des facteurs d'émergence du CBA. Elle a pour objectif d'interroger directement les principaux acteurs et les parties prenantes du CBA, à savoir : les entreprises de l'industrie agroalimentaire ainsi que les autres acteurs du territoire de Bejaia dont ; la chambre de commerce et d'industrie, la direction de l'industrie et des mines et de la PME, l'université de Bejaia. Pour cela, nous sollicitons votre participation en vous prions de nous rendre ce questionnaire bien rempli.

Nous tenons à vous informer que les informations que vous allez mettre à notre disposition dans le cadre de cette enquête seront considérées comme confidentielles et ne seront traitées que pour les fins de notre objectif cité ci-dessus.

Comptant sur votre aimable collaboration, nous vous remercions d'avance du temps que vous consacriez à notre recherche.

L'intéressée
KACI Amina

Date de l'enquête :

Poste occupé par le répondant :

Coordonnées :

- Pouvez-vous décrire le contexte économique dans lequel s'est formé le CBA ?
- Quelle est la structure interne du cluster CBA (organigramme) en bref la gouvernance du CBA
- Quels sont les membres du conseil d'administration du CBA ?
- Quelles sont les conditions d'adhésion au CBA ?
- Y-a-t-il des actions spécifiques mises en œuvre pour attirer de nouveaux membres (incitations financières, non financières ?)
- Quelles sont les actions de gouvernance du CBA ?
- Dans quelle phase se situe le CBA (niveau de maturité)
Embryonnaire établi mature déclin
- Quelle est la stratégie d'attractivité adoptée par le CBA afin de mettre en avant ses atouts et sa notoriété ?
- Quels sont les outils sur lesquels s'appuie le CBA pour se faire connaître
 - Formation
 - Réseaux sociaux
 - Relations publiques et publicité
 - Les événements (foires, expositions, caravane de clusters, conférences...)
 - Storytelling
 - Réseaux d'ambassadeurs
 - Collaboration avec les universités et centres de formation
 - Rencontres partenariats
- Quels sont les canaux de communication utilisés par le CBA ?
- Quels est le nombre de réunion ou de rencontres effectuées avec les différentes parties prenantes du cluster ?
- Quelles sont les sources de financement du cluster CBA ?
- La date de création et le territoire d'émergence du CBA
- Quel est le nombre d'adhérents et des conventions signées au sein du CBA ?

- Procédez-vous à des enquêtes de recensement des besoins et de satisfaction des entreprises membres du cluster ?

Oui

Non

- Quels sont les obstacles rencontrés ou risque de rencontrer le CBA dans le futur ?
- Quel est le rôle des pouvoirs publics dans l'accompagnement du CBA ?
- Existents-ils des partenariats avec les acteurs locaux ? veuillez indiquer quel type de partenariat.....
- Les banques locales, autorisent-t-elles facilement l'accès au crédit pour les projets du cluster ?

Oui

Non

- Avez-vous organisé des séminaires/forums/ journées d'études consacrés à votre organisme ?

Oui

Non

- Si oui, veuillez indiquer les évènements organisés par le CBA.....
- Les entreprises locales adhèrent-elles facilement à vos activités/actions ?

Oui

Non

- Quelles sont les actions et le plan d'action du CBA ?
- Etes-vous été sollicité par les entreprises du cluster CBA pour trouver des solutions à leurs problèmes rencontrés sur (le terrain, trouver des partenaires, sous-traitants)

Oui

Non

- Si oui, veuillez mentionner le type de solution et de problème
- Existe-il des coopérations inter clusters ?

Si oui, elles sont de quel niveau :

➤ National

➤ International

➤ Extra régional

- Comment décririez-vous les relations qu'entretiennent les entreprises entre elles ?
- Y a-t-il des choses dont nous n'avons pas parlé et qui vous semblent importantes ?

Nous vous exprimons notre profonde gratitude pour votre collaboration



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Economiques

Guide d'entretien adressé à l'AAPI

Nom de l'enquêteur : Kaci Amina

Présentation :

Monsieur ;

Cette enquête est réalisée dans le cadre de l'élaboration d'un projet de thèse de Doctorat intitulé « **Attractivité et dynamiques territoriales : analyse des conditions de la mise en place du cluster de boissons agro-logistique dans la wilaya de Bejaia** ».

La thématique choisie est l'analyse des facteurs d'émergence du CBA. Elle a pour objectif d'interroger directement les principaux acteurs et les parties prenantes du CBA, à savoir : les entreprises de l'industrie agroalimentaire ainsi que les autres acteurs du territoire de Bejaia dont ; la chambre de commerce et d'industrie, la direction de l'industrie et des mines et de la PME, l'université de Bejaia. Pour cela, nous sollicitons votre participation en vous prions de nous rendre ce questionnaire bien rempli.

Nous tenons à vous informer que les informations que vous allez mettre à notre disposition dans le cadre de cette enquête seront considérées comme confidentielles et ne seront traitées que pour les fins de notre objectif cité ci-dessus.

Comptant sur votre aimable collaboration, nous vous remercions d'avance du temps que vous consacriez à notre recherche.

L'intéressée

KACI Amina

Date de l'enquête :

Poste occupé par le répondant :

Coordonnées :

- A votre niveau, quels sont les principaux services d'appui à l'activité agroalimentaire de la région de Bejaia ?
- Quel est le nombre de projet d'investissement enregistré dans l'industrie agroalimentaire ?
- Quelles sont les mesures prises par votre organisme pour favoriser de prime à bord l'émergence du cluster de boisson agro-logistique (CBA) et son développement ?
- Aviez-vous déjà procédé au recensement des besoins des entreprises du secteur de l'agroalimentaire ?

Oui

Non

- Si oui. Veuillez citer les besoins recensés

.....
.....
.....

- Quel est votre date d'adhésion au CBA ?
- Quelles sont les fonctions de l'organisme AAPI en tant qu'accompagnateur et facilitateur dans le fonctionnement d'un réseau d'entreprise tel que le CBA ?
- Organisez-vous des journées d'études où de sensibilisation des entreprises à coopérer et à participer à un réseau de cluster ?

Oui

Non

- Assistez-vous à des tables rondes avec les membres du cluster ?

Oui

Non

- Veuillez indiquer la fréquence de vos réunions avec les différentes parties prenantes du cluster

Fréquente

Périodique

De temps en temps

- Veuillez mesurer le degré d'implication de votre organisme dans le fonctionnement du (CBA)

Selon le niveau croissant							
D'importance	1	2	3	4	5	6	7

- Quelles sont les obstacles qui entravent les projets d'investissement dans la wilaya de Bejaia notamment dans le domaine de l'industrie agroalimentaire ?
- Selon vous quels sont les obstacles que rencontre ou risque de rencontrer le (CBA) dans le futur ?
- Êtes-vous optimiste concernant l'avenir du CBA et pensez-vous qu'il va à terme contribuer à l'attractivité et la redynamisation de la région de Bejaia ?

.....
.....
.....

Nous vous exprimons notre profonde gratitude pour votre collaboration



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

Guide d'entretien adressé à l'université de Bejaia

Nom de l'enquêteur : Kaci Amina

Présentation :

Monsieur ;

Cette enquête est réalisée dans le cadre de l'élaboration d'un projet de thèse de Doctorat intitulé « **Attractivité et dynamiques territoriales : analyse des conditions de la mise en place du cluster de boissons agro-logistique dans la wilaya de Bejaia** »

La thématique choisie est l'analyse des facteurs d'émergence du CBA. Elle a pour objectif d'interroger directement les principaux acteurs et les parties prenantes du CBA, à savoir : les entreprises de l'industrie agroalimentaire ainsi que les autres acteurs du territoire de Bejaia dont ; la chambre de commerce et d'industrie, la direction de l'industrie et des mines et de la PME, l'université de Bejaia. Pour cela, nous sollicitons votre participation en vous prions de nous rendre ce questionnaire bien rempli.

Nous tenons à vous informer que les informations que vous allez mettre à notre disposition dans le cadre de cette enquête seront considérées comme confidentielles et ne seront traitées que pour les fins de notre objectif cité ci-dessus.

Comptant sur votre aimable collaboration, nous vous remercions d'avance du temps que vous consacriez à notre recherche.

L'intéressée
KACI Amina

Date de l'enquête :

Poste occupé par le répondant :

Coordonnées :

- Avez-vous signé des conventions avec les entreprises locales dans le cadre du CBA ?

OUI

NON

- Quel est le nombre total des conventions signées avec le CBA ?
- De quels types de conventions s'agit-il ?
- Quelles sont les retombées de ces conventions avec le monde socio-économique ?
- Comment jugez-vous votre relation avec le CBA ?
- Organisez-vous des journées d'études, colloques, séminaires dédiés au cluster CBA ?
- Avez-vous des relations de partenariat avec les entreprises du CBA ?
- Participez-vous à des tables rondes avec les membres du cluster et les différentes parties prenantes du cluster ?
- Proposez-vous des formations en adéquation avec les besoins du CBA ?
- Vos laboratoires de recherche sont-ils sollicités par les entreprises locales notamment le laboratoire de l'agroalimentaire fraîchement inauguré ?
- Avez-vous des projets de recherches avec les entreprises du CBA ?
- Les entreprises du CBA, notamment de l'agroalimentaire, financent-elles des projets de recherche, des thèses, des formations professionnelles aux étudiants ?

OUI

NON

- Après 07 ans de son lancement, quel est le jugement que vous portez sur le CBA : appréciation, critiques ?

Nous vous exprimons notre profonde gratitude pour votre collaboration

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTES DES FIGURES

Figure 1. Chronologie de la recherche	8
Figure 2. Ossature de la thèse.....	10
Figure 3. Évolution de la pensée économique spatiale	13
Figure 4. Le territoire et ses acteurs	25
Figure 5. Combinaison et articulation des deux proximités	33
Figure 6. Les formes canoniques de la proximité.....	34
Figure 7. Le cadre conceptuel de l'approche territoriale de l'entrepreneuriat	40
Figure 8. Les parties prenantes du territoire d'une entreprise	41
Figure 9. Scénario de l'ancrage territorial des entreprises	42
Figure 10. Les acteurs exposés à l'attraction des territoires.....	44
Figure 11. Les six piliers de la compétitivité territoriale.....	47
Figure 12. Les trois niveaux d'analyse de la compétitivité	48
Figure 13. La triade des économies externes de la localisation industrielle de Marshall	54
Figure 14. Les caractéristiques du SPL : le triangle magique	59
Figure 15. Les conditions de développement d'un SPL.....	59
Figure 16. Le diamant (ou « losange ») de Michael Porter	66
Figure 17. Adaptation du district industriel marshallien de Markusen	69
Figure 18. Le modèle de cluster Hub-and-Spoke	69
Figure 19. Modèle de cluster plateforme satellite	70
Figure 20. Modèle de cluster centré sur l'État	70
Figure 21. Les acteurs du cluster.....	71
Figure 22. Modèle de Gordon et MacCann (2000)	73
Figure 23. Cycle de vie d'un cluster.....	77
Figure 24. Les acteurs du cluster.....	80
Figure 25. Gouvernance des clusters.....	81
Figure 26. Chronologie des institutions de privatisation des entreprises publiques en Algérie	101
Figure 27. Découpage institutionnel de l'économie de l'Algérie indépendante.....	102
Figure 28. La position de l'Algérie sur le barème de la facilité de la pratique des affaires comparativement à des pays de la région MENA	104
Figure 29. Évolution de la valeur ajoutée du secteur agroalimentaire en Algérie (2011-2020)	109
Figure 30. Évolution de l'emploi par secteur d'activité industriel (2011-2020).....	109
Figure 31. Présentation de la filière de boisson en Algérie.....	112
Figure 32. Représentation du cadre d'émergence des clusters en Algérie	113
Figure 33. Représentation des recherches universitaires sur les clusters en Algérie	121
Figure 34. Répartition des projets d'investissement et des emplois créés par secteur d'activité dans le cadre du dispositif ANDI de (2018-2020)	137
Figure 35. Impact de la réalisation du programme national de réalisation de nouvelles zones industrielles en Algérie.....	140

Figure 36. Répartition du nombre d’emplois des PME privées par secteur d’activité (31/12/2020)	144
Figure 37. Entonnoir de la problématique	148
Figure 38. Représentation de la méthode de triangulation méthodologique	155
Figure 39. Modèle de recherche du processus d’émergence du cluster	156
Figure 40 Types et nombre d'entreprises enquêtées	160
Figure 41. Synthèse du plan de recherche	162
Figure 42. Plan d’action du CBS (2015)	168
Figure 43. Processus de formation du cluster de boisson agro-logistique (CBA).....	171
Figure 44. Origines des entrepreneurs adhérents au CBA	175
Figure 45. Facteurs d’attractivité et de localisation des entreprises enquêtées	177
Figure 46. Modes de financement mobilisés par les entrepreneurs enquêtés.....	178
Figure 47. Origines des facteurs de production des entreprises enquêtés (matières premières, produits semi-finis, main-d’œuvre	179
Figure 48. Les critères de choix des fournisseurs.....	180
Figure 49. Les canaux de recrutement du personnel	181
Figure 50. Origines des clients des entreprises enquêtés	181
Figure 51. Relations interentreprises du CBA.....	184
Figure 52. Facteurs à l’origine des coopérations entre les entreprises locales adhérentes au CBA.....	186
Figure 53. Retombées des partenariats interentreprise.....	186
Figure 54. Leviers d’intensification des relations entre les entreprises et les collectivités locales.....	189
Figure 55. Type de relations entretenues avec l’université de Bejaia	191
Figure 56. Adhésion des entreprises enquêtées à une structure professionnelle	193
Figure 57. Les relations de proximité au sein du CBA	195
Figure 58. Les raisons qui ont poussé les entreprises locales à adhérer au CBA.....	196
Figure 59. Services fournis par le CBA aux entreprises adhérentes	196

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les fondements de la pensée économique spatiale	15
Tableau 2. L'essor de la pensée économique spatiale.....	16
Tableau 3. Le concept de territoire appréhendé sous différentes dimensions.....	19
Tableau 4. La différence entre l'analyse régionale et l'approche territoriale	22
Tableau 5. Le renouvellement de la pensée économique spatiale.....	24
Tableau 6. Le croisement des deux proximités et ses résultats en termes d'interactions	32
Tableau 7. Les cinq formes de proximité : quelques caractéristiques.....	35
Tableau 8. Typologie des facteurs de concurrence spatiale	38
Tableau 9. Définitions de l'attractivité territoriale.....	43
Tableau 10. Les avantages (matériels et immatériels) prodigués par les districts industriels. 55	
Tableau 11. Définitions du concept de SPL.....	57
Tableau 12. Les pôles de compétitivité, une forme de collaboration inter organisationnelle..	63
Tableau 13. Les différentes approches concernant le rôle des politiques publiques dans le développement des clusters	76
Tableau 14. Liens entre cluster et externalités générées	78
Tableau 15. Récapitulatif des différentes formes de systèmes territoriaux industrielles	84
Tableau 16. Répartition des investissements publics réalisés de 1963 à 1977 (en%).....	98
Tableau 17. Répartition des entreprises industrielles privées par branche d'activité et effectif employé en (1970).....	99
Tableau 18. Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en 2020	106
Tableau 19. Évolution de la production brute par secteur industriel (2011 - 2020)	108
Tableau 20. Les filières les plus importantes dans le paysage des IAA par secteur d'activité	110
Tableau 21. Les sous-secteurs de la filière boisson en Algérie.....	111
Tableau 22. Les Six (06) POC pré-identifiés en Algérie	116
Tableau 23. Quelques expériences et exemples de cluster en Algérie.....	120
Tableau 24. Indicateurs d'emploi dans la wilaya de Bejaia.....	132
Tableau 25. Répartition de la population occupée par secteur d'activités.....	133
Tableau 26. Typologie du réseau routier de la wilaya de Bejaia	134
Tableau 27. Ressources hydriques par zone agricole.....	135
Tableau 28. Répartition des projets financiers par secteur d'activité de (2018 à 2020).....	136
Tableau 29. Projets financés par l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit en (2020)	138
Tableau 30. Répartition des projets d'investissement réalisés par secteur d'activité dans le cadre du dispositif CNAC de (2018 à 2020)	139
Tableau 31. Répartition des zones industrielles (ZI) de la wilaya de Bejaia	141
Tableau 32. Répartition des zones d'activités (ZAC) de la wilaya de Bejaia.....	142
Tableau 33. Mouvements des PME privées de la wilaya de Bejaia durant les cinq dernières années (2016-2020).....	143
Tableau 34. Répartition des entreprises industrielles par secteurs d'activités dominants dans la wilaya de Bejaia (31/12/2019).....	145

Tableau 35. Répartition des industries agroalimentaires de la wilaya de Bejaia par secteur juridique, au 31/12/2019	145
Tableau 36. Les acteurs importants de la filière boisson présents sur le territoire de Bejaia	146
Tableau 37. Récapitulatif des principales données secondaires collectées	149
Tableau 38. Récapitulatif des variables retenues du modèle de recherche	157
Tableau 39. Récapitulatif du déroulement des entretiens	161
Tableau 40. Les acteurs impliqués dans l'émergence du (CBS/GIE) en 2015	167
Tableau 41. Monographie du CBA	169
Tableau 42. Les caractéristiques des entreprises enquêtées	173
Tableau 43. Répartition des entreprises enquêtées par un croisement entre la localisation et la branche d'activité des entreprises.....	174
Tableau 44. Part d'exportation des entreprises enquêtées	182
Tableau 45. Origines des moyens de transport des entreprises enquêtées	183
Tableau 46. Partenariats signés par le CRTAA.....	192
Tableau 47. Résultats de l'analyse stratégique SWOT	199

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	2
I. CHAPITRE I.....	12
I.1 Les fondements de la pensée économique spatiale : Cadrage théorique.....	13
I.1.1 De l'espace au territoire	13
I.2 Les différentes approches du territoire	24
I.2.1 L'approche systémique du territoire	24
I.2.2 L'approche de la gouvernance territoriale	26
I.2.3 L'approche par les différentes proximités	27
I.2.4 L'approche par les ressources territoriales.....	35
I.3 Approches théoriques de l'attractivité et de la compétitivité territoriale	39
I.3.1 Dialectique entreprise et territoire.....	39
I.3.2 Approches théoriques de l'attractivité territoriale	43
I.3.3 Approche théorique de la compétitivité territoriale	46
II. CHAPITRE II.....	52
II.1 Fondements théoriques des dynamiques industrielles localisées	53
II.1.1 Le district industriel	53
II.1.2 Approche par les systèmes de production localisés (SPL).....	56
II.1.3 Les districts technologiques et milieux innovateurs.....	61
II.1.4 Les pôles de compétitivité.....	63
II.2 Cadre théorique et conceptuel des clusters.....	64
II.2.1 L'approche de M. Porter « le cluster porterien » : Contenu et limites.....	64
II.2.2 Le modèle de Markusen	68
II.2.3 L'approche de Aziz et Norhashim.....	70
II.2.4 Approche de Gordon et McCann (2000).....	72
II.3 Grille d'analyse et caractérisation de la notion de cluster	75
II.3.1 Typologies de clusters	75
II.3.2 Avantages retirés par les entreprises de leur participation à un cluster.....	77
II.3.3 Les caractéristiques des clusters.....	79
II.3.4 Illustration de quelques expériences de mise en place de clusters dans les pays développés et les pays en voie de développement	85
III. CHAPITRE III.....	94
III.1 Évolution de la politique industrielle algérienne : État des lieux et perspectives	96
III.1.1 La phase de planification de l'économie autocentrée (1962-1988)	96
III.1.2 La transition vers l'économie de marché de 1988 à nos jours	100

III.1.3	Les caractéristiques du secteur industriel en Algérie	103
III.2	Panorama du secteur des industries agroalimentaires en Algérie.....	107
III.2.1	Contribution des IAA en termes de production brute (PB).....	107
III.2.2	Contribution des IAA en termes de valeur ajoutée	108
III.2.3	Évolution de l'emploi par secteur d'activité industriel en Algérie	109
III.2.4	Monographie de la filière boisson en Algérie	111
III.3	Cadre général d'émergence des politiques de clusters en Algérie : genèse et objectifs	113
III.3.1	Les politiques de relance et de développement industriel en Algérie	113
III.3.2	Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	115
III.3.3	Plan National de Développement des IAA.....	117
III.3.4	Clusters en Algérie : synthèse des travaux.....	120
IV.	CHAPITRE IV	130
IV.1	Présentation monographique du territoire de Bejaia	131
IV.1.1	Présentation de l'aspect géographique	131
IV.1.2	Aspect démographique de la région	132
IV.1.3	Distribution du réseau routier de la wilaya de Bejaia	133
IV.1.4	Les ressources hydriques dans la wilaya de Bejaia.....	134
IV.1.5	Dispositifs d'aide et de soutien à la création d'entreprise dans la wilaya de Bejaia	135
IV.1.6	Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (Ex ANSEJ)	136
IV.1.7	Agence Nationale du Développement des Investissements (ANDI).....	137
IV.1.8	Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM).....	138
IV.1.9	Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	139
IV.1.10	Les structures d'accueil et les infrastructures économiques de bases de la wilaya de Bejaia.....	140
IV.1.11	Présentation du tissu économique local de la wilaya de Bejaia et son impact sur le développement de la région	143
IV.2	Présentation des choix méthodologiques mobilisés pour l'enquête de terrain	147
IV.2.1	Méthodologie de la recherche	147
IV.2.2	Instruments de l'enquête	149
IV.2.3	Modèle conceptuel de la recherche	155
IV.2.4	Détermination et présentation de l'échantillon de l'enquête.....	160
IV.2.5	Traitement des données de l'enquête	162

V. CHAPITRE V	165
V.1 Présentation monographique du CBA	166
V.1.1 Monographie du Cluster de Boisson agro logistique (CBA)	166
V.1.2 Missions du Cluster de Boisson Agro-logistique.....	169
V.1.3 Services offerts par le CBA aux entreprises adhérentes.....	169
V.1.4 Vie communautaire du CBA	170
V.1.5 Réalisations du CBA	171
V.2 Présentation des principaux résultats de l'enquête de terrain	172
V.2.1 Caractéristiques générales des entreprises enquêtées.....	172
V.2.2 Facteurs de localisation et d'attractivité et origines des facteurs de production des entreprises adhérentes au CBA	175
V.2.3 Politiques environnementales des entreprises enquêtées	183
V.2.4 Relation de coopération avec les entreprises locales adhérentes au CBA	184
V.2.5 Relations entre les institutions publiques et les entreprises du CBA	187
V.2.6 Relations entre les entreprises locales et les associations socioprofessionnelles 193	
V.2.7 Relations entre les entreprises et le cluster.....	195
V.2.8 Application du diagnostic stratégique matrice SWOT pour le CBA	198
□ Quel est le positionnement du CBA ?	200
CONCLUSION GÉNÉRALE	205

Résumé

Les réflexions et les travaux autour de la problématique de la mise en place des clusters en Algérie restent encore peu avancés. La majorité des travaux portant sur l'émergence des initiatives de clusters proviennent des pays développés. L'objet de notre thèse vise à analyser le contexte et les conditions d'émergence d'un cluster dans un pays en développement tout en intégrant et en étudiant les relations de coordination et gouvernance entre les différents acteurs territoriaux. Pour ce faire, nous avons réalisé une enquête de terrain par le biais de guides d'entretien et de questionnaires pour la collecte de données auprès des différents acteurs territoriaux à savoir les différents organes intervenants dans l'émergence et le développement de cette configuration territoriale de production cluster. Il en ressort de nos résultats que le cluster de boisson agro-logistique localisé au niveau de la wilaya de Bejaia, est une configuration entrepreneuriale et territoriale porteuse. Néanmoins, suite aux entretiens effectués et à l'analyse des questionnaires, il ressort que la performance du cluster de boissons agro-logistique se caractérise par la divergence des actions et la faible concertation observées au niveau des différentes parties prenantes du CBA. En effet, la recherche, le développement et l'innovation et les partenariats stratégiques font défaut ainsi que la prédominance du capital social et les relations interpersonnelles entre les entreprises adhérentes au cluster et une masse critique insuffisante pour le développement de ce dernier. La mise en place d'un cluster demande du temps et doit faire face à un certain nombre de contraintes. Les enjeux liés à la mise en œuvre, la coordination et la cohérence du projet sont à prendre en compte pour garantir la création du cluster et l'adhésion des parties prenantes. La dynamique territoriale et le développement industriel à l'échelle des collectivités locales, est une condition pour une gouvernance territoriale efficace et administrative visant la performance ainsi que l'efficacité de l'action publique telle que dictée par le troisième axe du SNAT (2030).

Mots-clés : Acteurs territoriaux, Attractivité territoriale, Cluster, Filière boissons, Gouvernance territoriale, Territoire.

Abstract

Reflection and work on the problem of setting up clusters in Algeria are still at an early stage. Most of the work on the emergence of cluster initiatives comes from developed countries. The aim of our research is to analyse the context and conditions of cluster emergence in a developing country while integrating and studying the coordination and governance relationships between the different territorial actors. To achieve our purpose, we have carried out a field survey by means of an interview guide and questionnaires for the collection of data from the different territorial actors, i.e. the different bodies involved in the emergence and development of this territorial configuration of cluster production. Our results indicate that the agro-logistics beverage cluster located in the wilaya of Bejaia is a promising entrepreneurial and territorial configuration. Nevertheless, according to the interviews and the analysis of the questionnaires, it appears that the performance of the agri-logistics beverage cluster is characterized by the divergence of actions and the low level of concertation observed among the different stakeholders of the CBA. Indeed, research, development and innovation and strategic partnerships are lacking, the predominance of social capital and interpersonal relations between the cluster's member companies as well as an insufficient critical mass for the cluster's development. The implementation of a cluster takes time and has to face a number of constraints. The issues related to the implementation, coordination and coherence of the project must be taken into account to guarantee the creation of the cluster and the stakeholders engagement. Territorial dynamics and industrial development at the level of local authorities is a condition for an effective and administrative territorial governance aiming at the performance and efficiency of public action as dictated by the third axis of the SNAT (2030).

Keywords : Territorial actors, Territorial attractiveness, Cluster, Beverage industry, Territorial governance, Territory.

ملخص

لا يزال التفكير والعمل حول مسألة إنشاء تجمعات في الجزائر غير متقدم جدًا. فغالبية الدراسات حول ظهور التجمعات، ترد وتصل فقط من البلدان المتقدمة. تروم أطروحتنا إلى تحليل السياق والظروف التي تسمح بظهور تجمع في دولة نامية، وهذا يدمج ودراسة علاقات التنسيق والحوكمة بين الجهات الإقليمية الفاعلة المختلفة. ولتحقيق الهدف المرجو، أجرينا مسحًا ميدانيًا عن طريق المقابلات والاستبيانات التي كانت بمثابة دليل، لجمع البيانات من مختلف الجهات الإقليمية الفاعلة، أي الهيئات المختلفة المشاركة في ظهور وتطوير هذا التكوين الإقليمي لإنشاء التجمعات. تظهر نتائجنا أن تجمع المشروبات الزراعية اللوجيستية الموجودة على مستوى ولاية بجاية، هي تكوين تنظيمي إقليمي واعد، ومع ذلك فبعد المقابلات التي أجريت وتحليل الاستبيانات، يبدو أن أداء تجمع - المشروبات اللوجيستية تظهر خلافات إجرائية وضعف التشاور الملحوظ على مستوى مختلف أصحاب المصلحة في، CBA مما جعل البحث والتطوير والابتكار والشراكات الاستراتيجية مفقودا، وهيمنة رأس المال الاجتماعي والعلاقات الشخصية بين الشركات التي تنتمي إلى التجمع، والكتلة الحرجة غير كافية لتطوير هذا الأخير.

يستغرق إنشاء تجمعًا وقتًا ويواجه عددًا من القيود. يجب أن تؤخذ القضايا المتعلقة بتنفيذ وتنسيق واتساق المشروع في الاعتبار لضمان إنشاء التجمع ودعم أصحاب المصلحة. تعد الديناميكيات الإقليمية والتنمية الصناعية على مستوى المجتمعات المحلية شرطًا للحوكمة الإقليمية الفعالة والإدارية التي تهدف إلى الأداء بالإضافة إلى كفاءة العمل العام على النحو الذي يمليه المحور الثالث لـ SNAT (2030).

الكلمات المفتاحية: الجهات الإقليمية الفاعلة، الجاذبية الإقليمية، التجمع، قطاع المشروبات، الحكم الإقليمي، الإقليم

Agzul

Inadiyen d yixemmimen i d-yellan yef ugnu yerzan asbedded n yigrawen n tirmad deg Lezzayer ur yennefli ara atas. Tuget n yimahilen, yerran tiṭ yer tlatit-nsen, kkan-d akk seg tmura yemhazen. Iswi n tezrawt-a d tasleṭt n usatal d tewtilin i d-yeslulen « agraw n tirmad : cluster » deg tmurt yellan deg ubrid n unefli. Tasleṭt-a ad tili d tazrawt n wassayen n umtawa akked d wanbaḍ gar yimeskar n yal tamnaṭ.

Ilmend n wannect-a, nga tasastant n unnar ideg nessemres idiwenniye akked yimseqsiyen akken ad d-negmer inefkan yer yimsulya n yal tamnaṭ. Aya yerza yal agmam i yettekin deg uslali akked usnefli n unagraw amnaḍan n ugraw n tirmad d usefrek-ines.

Seg yigmad-nney, nessukkes-d agraw n « tissit d lḥeṛḡ n tfellaḥt » yellan deg ugezdu n Bgayet d anagraw amnaḍan n tkebbaniyin ilan txutert. Maca seld idiwenniye akked tesleṭt n yimesqsiyen, nufa-d, deg wayen yerzan tazmert n ugraw-a, yella umgired gar tigawin-is yerna yuga umtawi gar yihricen i yettikkin deg CBA. Annect-a yekka-d seg lexsas n unadi d usmenyet akked d lexsas imekkiyen imsuddas imi tazmert n yihri inmetti akked d wassayen gar tkebbaniyin n ugraw sdersent deg unefli-ines.

Asbedded n ugraw yesra i wakud rnu yessefk ad iqabel atas n wuguren. Deg usbedded n usenfar, yessefk ad nerr tiṭ tameqqrant yer ttawilat i t-ilaqen, yer usemtawi-ines akken ad kkin yimekkiyen akken ma llan. Tamwiwelt tamnaḍant akked usnefli n temguri deg wayen i d-icudden yer temnaḍin d tawtilt tameqqrant akken ad yili useddu anabaḍ amnaḍan adeblan, yes-s ara yili wawwaḍ yer tzemmar akked tmellit n yal tigawt tazayzant akken tella deg wagum wis kraḍ n SNAT 2030.

Awalen isura : Agraw n tirmad, Anbaḍ, Anagraw.